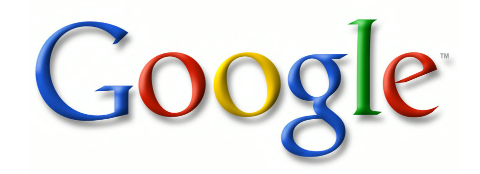
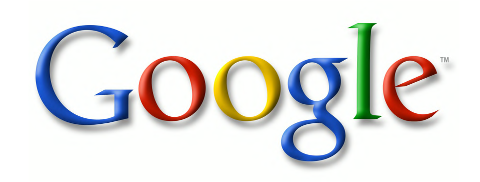





3 3433 00621490 6

HISTOIRE
DES
ROIS DE CHYPRE
DE LA MAISON
DE LUSIGNAN.

Et les différentes Guerres qu'ils ont eu contre les Sarrazins & les Genois.

Traduit de l'Italien du Chevalier HENRY GIBLET CYPRIOT.

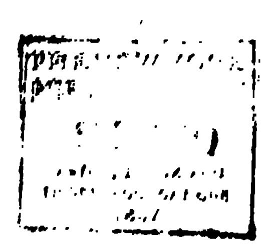
TOME SECOND.



A PARIS,
Chez ANDRE' CAILLEAU, Place du Pont S. Michel, à côté du Quai des Augustins, à Saint André.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

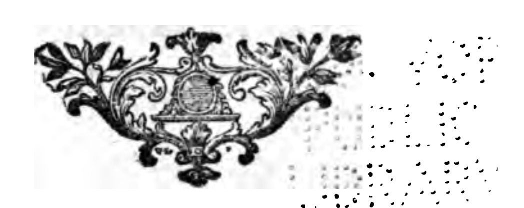


HISTOIRE DES ROIS DE CHYPRE DE LA MAISON DE LUSIGNAN.

Et les différentes Guerres qu'ils ont eu contre les Sarrazins & les Genois.

Traduit de l'Italien du Chevalier HENRY GIBLET CYPRIOT.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez ANDRE' CAILLEAU, Place du Pont S. Michel, à côté du Quai des Augustins, à Saint André.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Il donna pour cet effet une permissio publique de pouvoir armer en cours contre les Sarrasins, afin que le gain ou quelque entreprise d'éclat, que pourroit faire le peuple, fit oublier le Roi Pierre : c'est ce que les Cypriots désiroient ardemment, & que les Rois précédens n'avoient jamais voulu leur accorder, de peur d'aigrir davantage ce Barbares, & donner souvent occasio à ces chercheurs de bonnes fortunes d piller les Chrétiens mêmes, s'ils n trouvoient point à prendre sur l'ennemi : pour animer les peuples par so exemple, il fit armer six galeres, don il donna le commandement au Comt de Rochas, qu'il vouloit, sous prétexte de l'honorer, tenir éloigné d Roiaume : Il craignoit que la Rein qui ressentoit vivement la mort de so mari, ne tentât quelque nouveauté ave l'appui & le crédit du Comte ; celui ci dissimula le chagrin qu'il avoit qu ce commandement lui eût été donné pour ne pas accroître les soupçons qu'o pouvoit avoir de lui, se consolant néanmoins en lui même de ce que le Princ ne sçavoit le châtier qu'en l'honorant
1369. Il se joygnit à Famagouste à d'autres ga leres & bâtimens de particuliers, ave lesquels il alla brûler & piller quantit

villes des côtes de la Syrie : étant en-
te arrivé à Settalia, il s'y arrêta quel-
es jours pour renforcer sa Flotte, &
is, sous prétexte que la saison n'étoit
propre, il s'en retourna en Chypre
c des richesses infinies, ne pouvant
s suporter l'absence de la Reine. Ce
en ce tems-là que sainte Brigide ar-
a à Famagouste retournant de visiter
aint Sépulcre ; & aïant apris la mort
lente du Roi, elle prédit tous les
lheurs qui désolerent ensuite le
iaume.

Le Gouverneur cependant, pour le
n du trafic, & pour s'attirer l'ami-
des peuples, avoit fait la paix avec
oudan, par l'entremise des Véni-
is & des Génois, & les prisonniers
nt renvoïés de part & d'autre : Pour
firmer cette paix, le Soudan en-
a deux Ambassadeurs en Chypre,
s aïant parlé fort insolemment en
ence du Gouverneur, on les con-
gnit de se taire, & on les mena avec
ur dans les prisons, n'aïant pas été
à propos d'observer le droit des
is envers ceux qui en abusoient de
orte. On leur accorda pourtant la
rté quatre jours après, à la sollicita-
n de Marin Malipiero, Baïle des
itiens, le Gouverneur le vou-

lant bien ainsi, pour n'avoir ni guerres ni embarras pendant qu'il jouissoit de la Souveraineté: & comme on leur fit ensuite de très-riches presens, dont ils furent ravis, ils s'en retournerent après avec la paix concluë, oubliant aisément les injures passées.

Cependant la Reine Eléonore, qui avoit une haine implacable contre le Prince Gouverneur, & contre toute la haute Cour, non tant à cause de la mort du Roi, son mari, que parce qu'elle, privée du gouvernement, qu'elle prétendoit, en qualité de Tutrice de son fils, s'étoit retirée au château de Corceu, & ne laissoit échaper aucune occasion de faire connoître son mécontentement, disant toûjours qu'elle étoit là pour conserver la vie de son fils; elle ajoûtoit qu'elle l'avoit caché & préservé contre les embuches des ennemis du Roi Pierre; que le peuple l'aïant sçû, les traîtres en avoient différé l'execution, mais qu'ils n'en avoient pas oublié le dessein; que la foi des traîtres doit toûjours être suspecte, sur-tout lorsqu'elle est masquée sous les apparences du bien public. Toutes ces plaintes faisoient une peine infinie au Prince, car soit qu'elles fussent vraïes ou fausses, elles ne pouvoient produire

que de très-méchans effets; c'est pourquoi il prenoit garde de fort près à tout ce que faisoit la Reine dans l'esperance de trouver quelque sujet pour la faire disparoître de devant ses yeux : il avoit, dans ce dessein, corrompu par des promesses & par des presens ses serviteurs les plus affidés. S'étant aperçûë que toutes ses plaintes ne servoient qu'à lui attirer des disgraces; qu'elle se voïoit prisonniere dans sa propre maison, & qu'elle étoit comme assiegée par les gardes & les espions du Prince, elle se résolut d'en écrire au Pape & au Roi, son oncle, pour les inviter à porter la guerre en Chypre; elle leur exagera l'énormité du crime par lequel le Gouverneur s'étoit emparé du Roïaume; elle offroit enfin de païer de ses deniers tous ceux qui viendroient la vanger, & la délivrer du péril où elle se trouvoit pour sa vie & pour son honneur. Ces lettres écrites de la main de Nicolas Naca, Maître de la Chancelerie, furent consignées à Marc Grimaldi, Génois, qui avoit ses lettres de créance pour d'autres secretes affaires. Il se trouvoit à Famagouste, où il attendoit quelque occasion de repasser, lorsque le Gouverneur fut averti de tout; il ordonna d'abord qu'on

arrêtât Naca, qui ne pouvant souffrir les tourmens de la question, découvrit tout ce qui s'étoit fait jusqu'aux copies des lettres qu'il avoit enregistrées. Le Prince envoïa promptement ordre au Capitaine de Famagouste d'arrêter Grimaldi, & de l'envoïer à Nicosie. Tout cela fut exécuté si promptement, que la Reine ne fut point à tems de rien faire en sa faveur. Grimaldi confessa qu'il avoit des lettres de la Reine, mais qu'il ne sçavoit ce qu'elles contenoient, & qu'il ne croïoit pas qu'on lui dût faire un crime de servir la mere du Roi. Ce fut tout ce que le Prince put tirer de lui par les gênes qu'on lui fit souffrir; sa constance le justifia, & les simples crurent que c'étoit un effet de son innocence.

Le Prince vouloit absolument que Grimaldi mourut par quelque supplice, pour mortifier la Reine, & pour donner de la terreür à tous ceux qui oseroient tenter quelque nouveauté; mais la haute Cour, aïant égard à la noblesse de Grimaldi, & aux bons & continuels offices que lui rendoit le Consul Génois, demanda son élargissement, avec serment qu'il ne se mêleroit jamais des affaires d'Etat. Toute la colere du Prince tomba sur le pauvre Naca, sans

considerer qu'il étoit Docteur ès Loix, & noble de naissance; il fut traîné, avec toute l'ignominie possible, par les ruës de Nicosie, à la queuë d'un cheval, & pendu ensuite. Le Prince voulut, pour causer plus de chagrin à la Reine, que l'exécution se fit, non au lieu ordinaire, mais à la porte de Nicosie, qui va droit au château de Corcu: son intention étoit encore de faire le procès à la Reine, mais il n'osa l'entreprendre dans la crainte qu'il avoit du peuple, & de la haute Cour.

Tous ces troubles du Roïaume de Chypre ne servirent à autre chose qu'à faire esperer au Turc de pouvoir reprendre Settalia, qui étoit encore en la possession des Cypriots. Le Turc qui commandoit dans cette place, lorsque le Roi Pierre la prit, s'appelloit Tacca. Cet homme, qui avoit toûjours esperé de la pouvoir reprendre, s'étoit tenu dans le voisinage pour attendre quelque occasion favorable, mais aïant sondé, à plusieurs reprises que la force lui étoit inutile, il eut recours à la ruse, qu'il crut lui devoir réüssir à la mort du Roi Pierre. Il envoïa dans cette ville un Turc, sous prétexte de se faire Chrétien; il fut très-bien reçû, & il eut dans la suite toute la facilité 1370.

qu'il pouvoit désirer de remarquer le tems qu'il falloit prendre, & les endroits les plus foibles par où il falloit attaquer la ville; Tacca, qui fut averti de tout, ne manqua pas de mener à cette entreprise bon nombre de soldats, qui monterent hardiment sur les murailles, où ils s'étoient déja fortifiés lorsqu'ils furent aperçûs par un corps de garde, qui aïant crié aux armes, toute la garnison y accourut. Les Turcs inférieurs en nombre, & surpris de se voir découverts, firent peu de resistance, & ne penserent qu'à prendre la fuite, mais il s'en échappa très-peu, & Tacca même eut bien de la peine à se garantir de la mort ou de la prison; cela même obligea le Prince à y envoïer quelques compagnies de soldats, avec ordre de ne recevoir dans la place ni Turcs, ni Sarrasins, quoiqu'ils professassent la Religion Chrétienne, n'y aïant pas de ruses plus dangereuses que celles qui se couvrent du manteau de la Religion.

1371. Le petit Roi Pierre avoit atteint quatorze ans, qui est l'âge où les Rois se font couronner, lorsque poussé par sa mere, qui ne pouvoit plus souffrir le gouvernement de son beau-frere, il demanda à la haute Cour d'être mis en

possession de ses Etats. Le Prince ne s'y oposa nullement, soit parceque le parti de la Reine étoit le plus puissant, soit parcequ'aïant amassé de grandes richesses, il vouloit en joüir tranquillement, éloigné des agitations qu'entraîne avec soi le gouvernement d'un Roïaume; si bien que le petit Roi Pierre, aïant juré entre les mains du Sénéchal, son oncle, d'observer les Assises, & les bonnes Coûtumes & Uz du Roïaume, le Gouverneur lui remit le Bâton de commandement. A peine les cérémonies furent-elles achevées, que le Roi, instruit par sa mere, déclara le Comte de Rochas son premier Ministre & Favori, ne croïant pas qu'il y eût un sujet ni plus fidele, ni plus propre à lui conserver la Couronne. Le Prince & le Connêtable, quoiqu'ils eussent de cette élévation un chagrin mortel, jugerent à propos de n'en rien faire paroître, attendant le tems & l'occasion de le manifester, avec d'autant plus de raison, que le Roi, qui étoit extraordinairement gras, ne promettoit pas une longue vie. L'année de son Couronnement étoit à peine passée, qu'il alla à Famagouste, suivant la coûtume, pour y recevoir la Couronne de Jerusalem. Il y fut suivi de toute la Noblesse, & d'une grande

partie du peuple, attirés par la curiosité de voir les cérémonies, & pour montrer leur affection pour le Roi.

1372. Les Consuls de Venise & de Génes avoient été invités à cette solemnité, ceux de Génes avoient toûjours & partout cédé le pas aux Vénitiens; mais Paganico Doria, homme altier, se mit en tête de nouvelles prétentions, & par la haine que se portoient ces deux Nations ennemies l'une de l'autre, il resolut de ne point céder la place, & de la prendre de force. Ainsi aiant fait armer quantité de Génois, il prit son tems aprés la cérémonie du Couronnement. Sa Majesté sortant de l'Eglise, parmi les cris & les applaudissemens du peuple, lorsque le Consul Doria courut se mettre à la droite du Roi; le Consul Vénitien, qui n'étoit pas d'avis de laisser usurper cette prérogative, & qui se persuada qu'on en vouloit directement à sa personne, parcequ'aucun des Prédécesseurs du Consul Génois n'avoit jamais rien entrepris de semblable, tâcha avec violence de repousser Doria, & les deux Nations étoient prêtes d'en venir aux mains, lorsque le Comte de Rochas, qui s'entremit, plaça le Prince à la droite du Roi, & le Seigneur

avec le Consul de Venise, laissa le Génois derriere. Le Roi mit au Conseil la question de cette préséance, incapable de lui-même de décider d'une chose qui n'avoit jusques-là souffert aucune difficulté; chacun conclud d'abord en faveur du Consul de Venise, eu égard à la possession qui n'avoit jamais été interrompuë, & à la grandeur de la République, qui avoit toûjours été fort au-dessus de celle de Génes. La préséance fut donc accordée au Vénitien au festin qui se fit, mais Doria en conçût tant de dépit, qu'après qu'on eut oté les tables pour commencer le bal, il ne pût s'empêcher de proférer quelques paroles très-offensantes contre le Consul Vénitien. Malipiero, qui se sentit choqué par l'endroit le plus sensible, donna un démenti à Doria; s'offrit de le lui soûtenir l'épée à la main hors du lieu où ils étoient. La colere de Doria changée en fureur, l'obligea de mettre les armes à la main, secondé par trois autres Génois, Jules Taliari, Bernabo Frizzo, & Galduffe Tusian, qui étoient les plus ardens & les plus téméraires, aussi furent-ils suivis par tous ceux de la même nation, qui n'attendoient que cette occasion pour exécuter leur dangereuse résolution. Il n'y

partie du peuple, attirés par la curiosité de voir les cérémonies, & pour montrer leur affection pour le Roi.

1372. Les Consuls de Venise & de Génes avoient été invités à cette solemnité, ceux de Génes avoient toûjours & partout cédé le pas aux Vénitiens; mais Paganico Doria, homme altier, se mit en tête de nouvelles prétentions, & par la haine que se portoient ces deux Nations ennemies l'une de l'autre, il resolut de ne point céder la place, & de la prendre de force. Ainsi aïant fait armer quantité de Génois, il prit son tems après la cérémonie du Couronnement. Sa Majesté sortoit de l'Eglise, parmi les cris & les applaudissemens du peuple, lorsque le Consul Doria courut se mettre à la droite du Roi; le Consul Vénitien, qui n'étoit pas d'avis de laisser usurper cette prérogative, & qui se persuada qu'on en vouloit directement à sa personne, parcequ'aucun des Prédécesseurs du Consul Génois n'avoit jamais rien entrepris de semblable, tâcha avec violence de repousser Doria, & les deux Nations étoient prêtes d'en venir aux mains, lorsque le Comte de Rochas, qui s'entremit, plaça le Prince à la droite du Roi, & le Seigneur de Sur à sa gauche, & lui marchant

avec le Consul de Venise, laissa le Génois derriere. Le Roi mit au Conseil la question de cette préséance, incapable de lui-même de décider d'une chose qui n'avoit jusques-là souffert aucune difficulté; chacun conclud d'abord en faveur du Consul de Venise, eu égard à la possession qui n'avoit jamais été interrompuë, & à la grandeur de la République, qui avoit toûjours été fort au-dessus de celle de Génes. La préséance fut donc accordée au Vénitien au festin qui se fit, mais Doria en conçût tant de dépit, qu'après qu'on eut oté les tables pour commencer le bal, il ne pût s'empêcher de proférer quelques paroles très-offensantes contre le Consul Vénitien. Malipiero, qui se sentit choqué par l'endroit le plus sensible, donna un démenti à Doria; s'offrit de le lui soûtenir l'épée à la main hors du lieu où ils étoient. La colere de Doria changée en fureur, l'obligea de mettre les armes à la main, secondé par trois autres Génois, Jules Taliari, Bernabo Frizzo, & Galduffe Tusian, qui étoient les plus ardens & les plus téméraires, aussi furent-ils suivis par tous ceux de la même nation, qui n'attendoient que cette occasion pour exécuter leur dangereuse résolution. Il n'y

avoit que deux Vénitiens qui eussent des épées, le Consul & Jean-Marc Cornaro, seuls Nobles de la Nation Vénitienne ; c'étoit pour lors un usage établi, que personne, excepté les Gentilshommes, n'avoit droit de porter ni épée, ni aucune autre arme dans le Palais, & en presence des Rois de Chypre. Les Vénitiens se défendirent courageusement avec tout ce qui leur venoit à la main, quoiqu'ils fussent prêts à succomber, la partie étant par trop inégale. Le Roi courut au bruit, & aïant aperçû la supercherie & l'insolence des Génois, il cria qu'ils eussent à s'arrêter, mais ils n'en firent rien, & le Roi, qui crut son autorité & ses ordres méprisés, ordonna qu'on fit main-basse sur les Génois, qui n'aïant point le titre de Noble, se trouveroient armés. Les soldats de la garde du Roi, étant entrés, jetterent par les fenêtres six ou huit Génois, & tuerent Thomas Sigalle, Dominique Doria, un Savoïard & un Notaire, qui tous l'épée nuë à la main, tâchoient de vendre cherement leur vie. Le peuple qui y étoit accouru, voïant qu'on tuoit les Génois, qui étoient d'ailleurs insuportables par leur orgueil, & par leur avarice, s'imagina aisément qu'ils avoient tenté quelque

noire trahiſon, il courut avec précipitation à leurs maiſons, & au Bureau où étoient leurs marchandiſes, qu'il pilla, aſſommant tous les Génois qui ſe trouvoient à ſa rencontre. Le Roi, averti de ce déſordre, craignit de ſe faire ennemie cette Nation, qui ſe rendoit formidable par ſes richeſſes; il y envoïa promptement le Comte de Rochas avec des ſoldats de la garde, qui retinrent la fureur du menu peuple. Le Comte étoit occupé à faire rendre les marchandiſes qu'on avoit déja enlevées, lorſqu'arriverent tous les Vénitiens avec la Banniere de Saint Marc déploïée: le Comte leur commanda de mettre les armes bas, & de ſe retirer chez eux ſans rien entreprendre davantage.

Le Conſul Doria, ſaiſi d'une crainte mortelle d'avoir vû tuer les ſiens, étoit reſté immobile comme une ſtatuë dans un coin de la ſalle: ce fut là où le Prince lui fit, au nom du Roi, une rude reprimande, le menaça même de la mort, non ſeulement pour avoir cauſé le déſordre & le trouble à la fête ſolemnelle que le Roi donnoit à ſa Cour, mais encore pour avoir mis, par ſon pernicieux exemple, ſa Perſonne ſacrée dans un danger évident de la mort. Le Conſul s'excuſa comme il put, ce n'é-

nagemens, bien loin d'apaiser le Consul, ne firent que l'irriter davantage. Il crut, & il attribua à une lâche timidité, & à la foiblesse du Gouvernement les modérées précautions que le seul désir de la paix, & de l'union entre les deux Nations, faisoient prendre à son égard. Il partit avec tous ceux de sa Nation sur tous les bâtimens qui se trouverent dans les ports de Chypre, emportant avec eux tous leurs biens & leurs richesses, qui se monterent à plus de deux millions d'or. Ce départ causa un grand déplaisir au Roi, tant à cause de l'interruption du commerce qui s'ensuivroit, que parceque le mécontentement de cette Nation ne pouvoit causer que du malheur au Roïaume, & à la Nation.

Cependant pour prévenir les sinistres suites des premieres impressions, le Roi envoïa pour Ambassadeurs au Pape, Renier Petit & Gelmin de Giorm, avec ordre de suplier Sa Sainteté d'empêcher que les Génois ne prissent les armes. La Reine prit cette occasion de faire sçavoir à son pere ses propres chagrins; elle dépêcha, pour cet effet, Alphonse Ferrant, Marchand Catalan, avec des lettres de créance, pour suplier son pere de venir faire la guerre

en Chypre ; elle y ajoûta d'autres lettres secretes & séparées, dans lesquelles elle accusoit le Prince comme l'auteur de la mort du Roi, son frere, & comme usurpateur des revenus de son Neveu ; elle n'oublioit aucune raison pour porter son pere & son oncle au ressentiment, & pour les toucher par la considération des miseres dans lesquelles elle disoit se trouver. Les Ambassadeurs partoient lorsqu'il entra dans le port de Famagouste une Galere de l'Empereur Grec : il envoïoit pour Ambassadeurs, Chir George Vandali, Chevalier Grec, & un autre Chevalier Allemand, pour offrir au Roi sa fille unique, & pour dot plusieurs villes de la Grece, avec cinq cens mille ducats de Venise comptant. Le Roi mit cette proposition en délibération dans son Conseil, mais le Comte de Rochas & Jacques de Nores, qui esperoient de s'allier avec le Roi, ne furent pas de cet avis, tant il est vrai que l'interêt particulier l'emporte toûjours sur celui de l'Etat. Ils firent entendre que recevoir pour femme la fille de l'Empereur étoit s'interesser dans les périls où étoit l'Empereur, dont les Etats étoient peu sûrs, & souvent attaqués par la puissance Ottomane ; que les villes qu'il offroit se-

roient plus à charge qu'utiles ; que les sommes promises ne se païeroient pas sans difficulté, & même sans rompre l'amitié qu'il pourroit y avoir entr'eux ; qu'il y avoit peu de sûreté de s'allier avec plus grand que soi, puisque de nécessité il faut en dépendre ; enfin que la seule égalité rendoit les mariages heureux. Ils ajoûtoient que l'Empereur ne demandoit cette alliance que pour être secouru dans ses besoins par les richesses & la valeur des Cypriots. Le Roi abusé donna aisément dans cette opinion, persuadé que les conseils du Comte étoient autant d'oracles. Il répondit aux Ambassadeurs qu'il ne pouvoit refuser une alliance qui lui faisoit tant d'honneur, & qu'il en remercioit sa Majesté Impériale ; mais qu'embarassé d'une guerre qu'il alloit avoir avec les Génois, & dont il ne sçavoit pas quel en seroit le succès, il ne pouvoit compter sur rien d'assûré ; que c'étoit une chose périlleuse & desagréable à une jeune Princesse d'abandonner son païs tranquille & assûré, pour venir s'exposer aux incommodités d'une guerre toûjours fâcheuse, & peu convenable au commencement d'un mariage. Les Ambassadeurs, ainsi congédiés avec de très-riches presens, porterent à l'Empe-

reur ce refus honorable, dont il conçût tant de dépit, qu'il fut dans toute la suite de sa vie ennemi déclaré des Cypriots.

Pendant ce tems-là les Ambassadeurs du Roi arriverent à Avignon, où ils se presenterent au Pape Grégoire XI. Ils exposerent les traitemens injurieux des Génois, suppliant Sa Sainteté d'interposer son autorité pour châtier avec séverité leur insolence, & leur faire païer cent mille ducats pour avoir troublé la paix, puisque leurs conventions le vouloient ainsi. Sa Sainteté offrit ses offices tels que doit avoir le pere commun de tous les Chrétiens; il entendit ensuite les Ambassadeurs Génois, qui pallierent par mille faussetez le tort de leur Nation, & le Pape étoit prêt de les condamner comme perturbateurs de la tranquillité publique, & transgresseurs de la foi qu'ils avoient jurée. Dans ce même tems le Roi Pierre d'Arragon, arriva à Avignon, où il presenta les lettres de la Reine Eleonore, sa fille, avec de magnifiques presens. Les Génois de leur côté avoient corrompu par les mêmes moïens tous les Conseillers du Pape: voici donc la décision que Sa Sainteté prononça: Que le Roi de Chypre puniroit séverement ceux qui

avoient tué les Génois, ou les remettroit entre leurs mains; qu'ils seroient obligés à une entiere restitution des marchandises pillées, estimées cent mille ducats, & qu'ils demeureroient quittes des autres cent mille ducats que demandoient les Cypriots, puisqu'on devoit regarder la querelle en question comme un effet du hazard; que si le Roi faisoit la moindre difficulté sur cela, il païeroit les cent mille ducats, & même tous les frais que feroient les Génois pour les y obliger; & Sa Sainteté voulant faire voir qu'elle n'avoit ainsi jugé qu'à bonne intention écrivit au Grand Maître de Rhodes d'aller en Chypre avec le plus grand nombre de vaisseaux qu'il pourroit, pour faire executer cette sentence.

Les Génois bien instruits de tout ce qui se passoit, se préparerent d'abord à la guerre, fort assurés que cette décision ne seroit pas bien reçûë en Chypre : ils implorerent les secours du Roi d'Arragon & de Jeanne, Reine de Naples; ils firent une somme de quatre cens mille ducats, & ils élurent quatre Capitaines, qui furent Lambert Spinola, Zorzi Cibo, Lanfranc Doria, & Grégoire de Negro, tous sous les ordres de Grégoire Frégose, frere du

Doge. Ces apareils de guerre ne pouvoient se faire sans que le Roi de Chypre en eut quelque nouvelle, par les avis de quelques Génois mêmes, qui s'étoient établis en Chypre, & qui par leur attention pour les interêts du Roi, pensoient à conserver leur vie & leurs biens; il se prépara aussi à bien soûtenir la guerre qui le ménaçoit: il nomma pour Gouverneur de Famagouste Philippe Hibellin, sujet recommandable par sa naissance, par sa fidelité, & par sa valeur. Il ordonna qu'on arrêtât tous les bâtimens, toutes les marchandises, & tout ce qui se trouveroit apartenir aux Génois; il voulut même que ceux qui avoient quelque habitation dans l'isle, donnassent caution de ne point sortir du Roïaume & de ne point aprocher de Famagouste, où il prévoïoit que tomberoient tous les efforts de la guerre: il fit ensuite accommoder les fossez, & relever les murailles de Nicosie, faisant faire de vingt pas à vingt pas une machine de bois pour les Archers; à quoi les Cypriots travaillerent avec tant d'application, qu'en moins de trois semaines tout fut en état de défense. Il prit à sa solde deux mille Arméniens & six cens Turcs, au grand déplaisir de ses su-

jets, non parcequ'ils étoient de differente religion, mais parcequ'ils en recevoient de plus cruels traitemens que des ennemis mêmes. Dans le tems que tout cela s'exécutoit, on vit paroître devant Famagouste, Damian Cataneo, Capitaine Génois, avec sept Galeres bien armées; il mit à terre un Religieux de Saint Dominique, avec des lettres adressées au Roi, portant qu'ils étoient venus pour demander qu'il voulût executer ce que le Pape avoit ordonné, & en cas de refus, ils avoient d'autres commissions, pour lesquelles ils demandoient des ôtages. Le Gouverneur de Famagouste lui envoïa quatre Gentils-hommes, qui furent refusés, pour n'être pas assez considérables & de la premiere Noblesse, pour donner quelque honnête prétexte à l'avidité qu'il avoit du sang & des richesses des Cypriots. Le Roi fut averti de tout, & envoïa en toute diligence Thomas de Morso, Jean Babin, & Barthelemi de Montolife, mais ils arriverent dans le tems même que les Génois, qui avoient plus d'envie de piller, que de s'accommoder, s'étoient retirés sous le Roc de Suef, où ils débarquerent bon nombre de soldats, qui essaïerent pendant la nuit, avec quelques barques, de s'aprocher

de Famagoufte. Le Gouverneur s'en aperçût, & il fit une fortie fur eux où il remporta un avantage confidérable, & les contraignit à fe rembarquer en défordre fur leurs galeres.

Cependant le Roi, qui connut que la guerre contre les Génois étoit inévitable, puifqu'aïant demandé des ôtages ils n'avoient pas voulu les recevoir, envoïa le Connêtable à Famagoufte avec une autorité illimitée, pour pourvoir à tout ce qui étoit néceffaire, & donner en fa perfonne, à tout ce qu'il y avoit de gens de guerre, un Chef auffi accrédité qu'il avoit d'experience, d'où dépendent fouvent les heureux fuccès de la guerre: & comme il craignit enfuite que les ennemis ne s'emparaffent de Settalia, il aima mieux la remettre en la poffeffion des Turcs, tant la raifon d'état, jointe à l'injuftice de nos paffions, l'emporte fur toute autre confidération. Il envoïa Badin Miftachel, Bourgeois de Famagoufte, & George Pifologue de Nicofie à Tacca Turc, avec ordre de lui offrir Settalia, pourvû qu'il païât un tribut annuel au Roi, & qu'il le reconnût comme fouverain Seigneur. Tacca reçût avec un plaifir inconcevable ce prefent de la fortune, & fans aucun retardement, de

peur que la chose ne lui échapât, il signa tout ce qu'on voulut lui demander: il se transporta ensuite à Settalia, accompagné des Ambassadeurs que le Roi lui avoit envoïés; il prit possession du Gouvernement, après avoir prêté le serment de fidélité, avec la liberté à un chacun des Bourgeois de s'en aller ou de rester. Le Capitaine de la ville, suivi d'une nombreuse multitude de Chrétiens, s'alla embarquer pour Chypre, emportant toutes les armes des Arsenaux & celles que chaque particulier pouvoit avoir en reserve chez soi. Il emporta même jusqu'aux Reliques qui étoient dans les Eglises; cependant il y demeura encore un grand nombre de Chrétiens, qui faisoient plus de cas de leurs richesses que de leur religion, & qui ne se soucioient pas de vivre sous les loix tyranniques d'un Barbare, pourvû que leurs commodités domestiques n'en souffrissent point. Tout ce qui étoit parti de Settalia arriva heureusement à Cerines, excepté les Ambassadeurs qui traiterent de la restitution de la place. Ils s'étoient embarqués sur un petit vaisseau pour fuir plus aisément, en cas que les Génois les eussent aperçûs & poursuivis; mais ils furent malheureusement attrapés près de Scandeloro par deux

Galeres

galeres Génoises, & ayant arraché de leur bouche à force de tourmens toute la teneur de leur commission, ils furent condamnés les fers aux pieds à servir sur les galeres, Dieu le voulant peut-être ainsi pour les punir de ce qu'ils avoient été les Ministres d'une maudite raison d'Etat.

Dans ce temps là, Frere Raimond Beranger grand Maître de la Religion, arriva en Chypre pour accommoder les affaires conformément à ce qui lui étoit recommandé par le Pape : ce qui fit croire qu'on alloit avoir la paix. Il alla parler d'abord au Capitaine des Génois, ensuite il representa au Roi qu'ils prétendoient qu'on leur livrât ceux qui avoient tué leurs compatriotes, qu'on les rembourfât de la dépense qu'ils avoient faite pour leur armement, avec dédommagement de toutes les marchandises qui avoient été pillées à ceux de leur nation, & qu'en cas que l'on refusât de leur livrer les meurtriers, ils demandoient qu'on leur payât quatre cens mille ducats. Le Roy ayant entendu ce qui lui fut rapporté, convoqua la haute Cour, où il parla en ces termes :

„ Je suis le premier, Messieurs, à vous „ dire mon avis, non pour vous obli-

» ger à le ſuivre, mais afin que vous
» puiſſiez le combatre par de bonnes
» raiſons, puiſque je declare que je m'en
» tiendrai à celui du plus grand nom-
» bre. La conjoncture où nous nous
» trouvons eſt des plus fâcheuſes. Le
» Pape, le Pere commun des Chrétiens,
» dont nous avons imploré la média-
» tion, pour appaiſer les troubles entre
» les Genois & nous, nous traite en
» ennemi pour les favoriſer, & expoſe
» le Royaume de Chypre à leur humeur
» meurtriere, à leur pillage & à leur bar-
» barie ; ſans doute qu'il ne s'eſt pas
» ſouvenu du ſang qu'ont répandu les
» Cypriots pour l'honneur de l'Egliſe,
» pour l'accroiſſement de la foi & pour
» ſoûtenir la gloire du nom Chré-
» tien ; mais ne parlons point d'un Vi-
» caire de Jeſus-Chriſt qui fait mal,
» ce ſont nos pechés qui l'ont fait de-
» cider de la ſorte ; Dieu rend quelque-
» fois aveugles ſes Miniſtres pour nous
» frapper ſans miſericorde ; cependant
» le danger eſt ſur notre tête, & nous
» ſommes à la veille de perdre non ſeu-
» lement nos biens, notre honneur &
» notre réputation, mais encore nos
» vies & la couronne même ; c'eſt pour-
» quoi il faut recourir aux remedes qui
» paroiſſent les moins violens. Pour

» moi mon avis feroit pour éviter les
» malheurs d'une guerre fanglante, de
» nous accommoder avec les Génois
» en leur donnant une bonne fom-
» me d'argent : La guerre nous va
» coûter de fi grands frais qu'une par-
» tie pourroit fuffire à fatisfaire l'ava-
» rice & la rapacité de nos ennemis ;
» figurez-vous déja les campagnes rui-
» nées, les maifons démolies, les en-
» fans ou tuez ou perdus ; en un mot re-
» prefentez-vous les périls continuels
» où nous nous trouverons : Si cette
» guerre eft malheureufe vous n'au-
» rez plus ni Roi ni Royaume, &
» vous mettrez en fort grand danger
» vos biens, vos vies & votre liberté ;
» fi au contraire la fortune nous fait
» triompher des Génois, quelles feront
» nos conquêtes ? la perte de quantité
» de Chrétiens, & cette diminution de
» nos propres forces fera l'accroiffe-
» ment des forces des ennemis de notre
» Religion : La fertilité & l'abondance
» du Royaume nous dédommageront
» en peu de temps des fommes immen-
» fes que nous donnerons, & que vous
» ne devez point craindre de donner
» aux Génois ; la paix ne s'achete ja-
» mais trop cherement lorfqu'il n'en
» coûte que de l'argent. Rien ne nous

» peut être plus fâcheux qu'une guerre
» entre Chrétiens qui se fait dans notre
» propre pays, nos soldats même devien-
» nent nos ennemis & quelquefois pires
» que nos ennemis, sous prétexte de
» nous défendre; dix ans de paix ne ré-
» tablissent pas les dommages d'un seul
» mois de guerre. Mais il n'est pas né-
» cessaire de m'étendre davantage sur
» des choses que tout le monde sçait
» assez. Je sçai qu'il semblera étrange
» à des gens de cœur, comme vous l'ê-
» tes, que nous dissimulions les injures
» d'une nation qui n'a eu pour princi-
» pe de son agrandissement que les usu-
» res & les perfidies, mais il est pru-
» dent de s'accommoder aux temps &
» aux occasions. Si nos armes autre-
» fois ont été victorieuses dans la Sy-
» rie, & si nous avons fastueusement
» marché sur les ruines d'Alexandrie
» même, le Royaume de Chypre étoit
» alors dans un autre état de prosperité
» & de fortune qu'il n'est à present;
» pour moi presentement que nous n'a-
» vons ni alliez, ni amis, ni forces, je
» n'ai que la paix à vous conseiller;
» elle est en notre pouvoir, & je ne
» sçai comment on la peut refuser, à
» moins qu'on ne veüille qu'il soit dit
» de nous, que nous sommes avares ou
» sanguinaires.

Ce discours du Roi fit une si forte impression sur les esprits qu'on eut peine à voir de quel côtê panchoient les differens avis de tous ceux qui composoient le conseil, on remarquoit cependant, à n'en pouvoir douter, que les plus jeunes qui ordinairement aiment la gloire ne demandoient que les occasions de se signaler dans les armes ; il y en eut d'autres, esprits turbulens & mécontens, qui furent du même sentiment ; de même que ceux qui desirant rendre leur valeur & leur experience dans les armes, nécessaires & utiles au Roi & à la patrie, auroient cru faire tort à leur fortune, s'ils n'eussent souhaité le trouble & le desordre : cependant la plus grande partie du Conseil s'attacha au sentiment du Roi ; ainsi il fut arrêté qu'on acheteroit la paix à quelque prix que ce pût être. Le Roi plein de joye de cette résolution ordonna que sur le champ chacun offrit sa quote-part suivant son pouvoir & sa volonté. Ils applaudirent tous à cette proposition de Sa Majesté On fit l'honneur au Prince de Galilée comme au plus puissant en dignités & en richesses, & sur tout comme à l'heritier présomptif de la Couronne en cas que le Roi mourût sans enfans, de lui demander le contin-

gent qu'il voudroit donner, afin que sa liberalité donnât exemple aux autres Seigneurs du Conseil à bien faire les choses & à les piquer de génerosité ; ce Prince possedoit des biens immenses, & lui seul auroit pû satisfaire aux demandes des Génois : mais sur cela seul qu'on attendoit de lui la premiere offre après s'en être long-temps défendu par de mauvaises raisons qu'il fondoit sur les grandes dépenses qu'il avoit faites pour le rétablissement de ses terres, il offrit trois cens muids d'orge, dont trois ne valoient pour lors qu'un besant. Cette misérable offre du Prince surprit tout le monde, & chacun craignit de l'offenser s'il offroit des sommes plus considerables, ce qui fit que l'assemblée se sépara sans conclure autre chose. Cependant les Génois ayant porté leurs prétentions plus haut par le peu de soin que prenoit le Grand-Maître de les en empêcher, partirent de devant Famagouste, & firent le tour de l'Isle pour tâcher d'attraper des vaisseaux & de piller par tout où ils pouvoient ; ils s'arrêterent enfin à la vûë de Cerines: ce fut-là que se transporta le Grand-Maître qui fit à la verité tous ses efforts pour conclure quelque accommodement, mais tout son zele fut inutile,

Cataneo qui avoit ordre de la traiter en évitoit les occasions tant qu'il pouvoit, trouvant mieux son compte dans la guerre où il commandoit en chef & voloit à son plaisir. Le Grand-Maître étant donc parti, sans que toutes ses peines eussent produit aucun fruit, Cataneo envoya declarer la guerre au Roi & se mit au large pour y attendre les nouveaux secours qui lui venoient de Génes, & pour enlever tous les bâtimens qui partoient des ports de Chypre. Enfin le Roi s'apperçut que la vaine esperance de la paix dont on s'étoit flatté n'avoit servi qu'à negliger de faire les provisions necessaires pour la guerre, & à tenir les esprits dans l'incertitude : c'est pourquoi il fit arrêter prisonniers tous les Génois qui nés en Chypre de pere & de mere Génois, joüissoient des privileges de la nation, confisquant tous leurs biens qui montoient à des sommes immenses, dont il fit une banque pour fournir aux dépenses de la guerre. Cependant les galeres des Génois couroient toutes les côtes du Royaume, se saisissant de tout ce qu'elles pouvoient attraper ; ils tuoient les bestiaux qu'ils ne pouvoient emmener, ils brûloient les bleds, ils enlevoient les troupeaux, ils faisoient

des prisonniers ; en un mot ils exerçoient les actes d'hostilité les plus cruels, possedés par un esprit de vengeance & d'une avidité incroyable. Il n'y eut qu'à Cerines où ils ne firent pas grand mal, empêchés par la diligence de celui qui y commandoit ; de même qu'à Saint Euxinius où se trouva le Connétable avec cinq cens hommes d'Infanterie & trois cens chevaux qui les chasserent vigoureusement. Les Génois s'en allerent à Limisso où ils firent leur descente sans aucune résistance : mais les vivres venant à leur manquer, ils firent publier par tout le plat pays, qu'ils accordoient la liberté & les franchises aux paréciens, aux esclaves & aux bandis, pourvû qu'ils vinssent les trouver, & pour mieux réüssir ils leur promirent à chacun un ducat ; ces avantages ainsi publiés firent tout l'effet qu'ils pouvoient en attendre, d'autant plus que les premiers qui se rangerent sous la protection Génoise furent parfaitement bien traitez ; cette ruse fit que plus de deux mille Soldats prirent leur parti. Cataneo reçut d'eux autant de vivres qu'il en falloit pour son monde, & ensuite il les employa dans les actions les plus chaudes, ne se fiant à eux qu'autant qu'il falloit, parce qu'il

eft imprudent de compter sur la fideli-té de personnes viles & interessées : neanmoins il fut contraint de se retirer; ayant prévû que le Connétable lui alloit tomber sur les bras , il gagna Papho par le conseil des esclaves ; comme il y arriva brusquement, il lui fut aisé de s'en rendre le maître, tant parce qu'il y avoit très-peu d'Habitans à cause du mauvais air, que parce que cette contrée étant la plus stérile du Royaume, le Roi avoit négligé de la faire fortifier : La conquête de cette Ville fut pourtant très-avantageuse aux Génois, car c'étoit pour eux un lieu de retraite qu'ils fortifierent. Le Roi fut tout-à-fait affligé de cette perte imprévûë ; il y envoya le Prince de Galilée son oncle avec mille chevaux & trois mille hommes d'Infanterie. Il y alla, mais avec tant de lenteur qu'il donna aux Génois tout le temps necessaire pour finir les fortifications, & se mocquer de tous les efforts que pourroient faire les Cypriots ; il voulut pourtant escalader les murailles, mais avec si peu d'ordre qu'il fut repoussé par les esclaves qui l'obligerent encore à s'en retourner à Nicosie. Beaucoup de gens crurent qu'il l'avoit fait exprès, dans la crainte que ces ennemis chas-

sés de Papho n'allassent se cantonner dans quelqu'une de ses terres. Le Connétable, à la persuasion du Roy, abandonna Saint Euxinius pour aller à Papho; il donna une si grande terreur aux Esclaves & aux Génois mêmes que personne n'osa sortir de la ville: mais fortifié d'un secours de deux galeres & d'un vaisseau, Cataneo manda au Connétable qu'il eût à se tenir prêt pour le jour suivant, & qu'il prétendoit lui donner bataille. Le Connétable le remercia de l'avis, & s'offrit même d'aller au-devant pour lui épargner une partie du chemin; toute la nuit il travailla à rassembler tous ses soldats qui étoient dans les Villages, & le matin après les avoir bien fait boire & manger, il les mena en ordre de bataille à la rencontre de l'ennemi qui n'osa pourtant sortir de la place. Il étoit deux heures après midi que le Connétable attendoit encore que les Genois sortissent de la Ville; mais impatient d'attendre si long-temps il fit savoir à Cataneo par un Heraut, qu'il étoit sur le champ tout prêt à combattre, conformément au défi qu'il lui avoit fait le jour précedent; Cataneo répondit que les Generaux changeoient de sentiment, selon qu'ils y trouvoient leur compte,

ſans avoir égard à l'avantage de l'ennemi. Ainſi le Connetable fut obligé de s'en retourner à ſon poſte; mais ayant appris par des eſpions que Cataneo attendoit pour combattre le reſte de l'armée Génoiſe, il s'en alla à Nicoſie pour ne rien haſarder avec témerité: il ſe contenta d'aſſurer les paſſages, de maniere qu'on pût arrêter l'impetuoſité de l'ennemi: il voulut encore avant de partir ôter aux Génois les ſecours qu'ils recevoient des bandis & des eſclaves publiant un pardon general pour ceux qui reviendroient dans le parti du Roi: ce fut une choſe merveilleuſe de voir revenir ſur le champ au ſervice du Roy tous ceux qui avoient ſurvêcu aux differens combats qui s'étoient donnés depuis la guerre declarée, ils ſe ſignalerent depuis avec une fidelité égale à leur valeur.

A peine le Connétable fut parti, que le premier jour d'Octobre de l'an- 1373.
née 1373. toute l'armée Génoiſe, forte de trente-ſix galeres & d'un grand vaiſſeau, entra dans le Port de Papho. Il y avoit quatorze mille Soldats de differentes nations, tous gens experimentés dans la guerre, conduits par quatre Capitaines & par un General

des plus vaillans de ce siecle-là.

Le Roi averti de tout, mit une bonne garnison dans Nicosie, dont il donna le gouvernement à Jean de Nevilles avec le titre de Capitaine general, & lui de son côté se prépara d'aller avec sa cavalerie où le besoin le plus pressant le demanderoit. L'armée Génoise ne pouvant s'arrêter long-temps à Papho, tant à cause du peu de sûreté, que parce que l'on y manquoit de vivres, prit la route de Famagouste.

Hugues de Montolipho qui y exerçoit la charge de Gouverneur depuis la mort du Seigneur Hibellino, envoya promptement en donner avis au Roi; cependant les Génois étoient déja débarqués, & il n'avoit ni forces ni ordre pour les en empêcher. Le Roi dans la résolution de remedier aux dangers les plus pressans, convoqua tous les grands & la noblesse du Royaume avec lesquels il partit de Nicosie sur le commencement de la nuit, accompagné seulement de deux mille Soldats & de cinq cens chevaux. Il se trouva près de Famagouste au Soleil levant, mais avec si peu de bruit que les ennemis eurent à peine le temps de se reconnoître pour se mettre en état de lui disputer l'entrée de la Ville: Le com-

bat fut assés égal, les chevaux des Cypriots ne leur ayant servi de rien, parce que la lassitude du voyage de la nuit leur permettoit à peine de se pouvoir soutenir. Dans la chaleur de l'action le Gouverneur sortit avec cinq cens hommes d'infanterie & trois cens chevaux, & força de telle sorte le Camp des Génois, qu'ils furent contraints de laisser le passage libre au Roi & à sa troupe; ce secours, la présence du Roi, la valeur des Chypriots firent perdre aux Génois l'esperance de conquerir Famagouste par la force; ils prirent la résolution de l'avoir par un Siege dans les formes; ils ne perdirent point de temps à le commencer par des fossés bien fortifiés qu'ils firent autour de la Ville pour empêcher les sorties des assiegés qui ne laissoient pas par le moyen de leur cavalerie de pourvoir à tout ce qui leur étoit necessaire; car 500 chevaux attaquoient le camp des assiegeans pendant que cinq cens autres sortoient par une autre porte pour chercher & recevoir des munitions, en sorte qu'ils avoient dans Famagouste abondance de toutes choses. Malgré ces facilités d'avoir des vivres, & les autres choses necessaires dans semblable occasion, le Connétable prévit qu'infailliblement il

viendroit un temps que la trop grande quantité de chevaux, que renfermoit la place, la mettroit en danger par la disette des fourages. Il demanda au Roi la permission de sortir de la Ville avec cinq cens chevaux. Il sembloit que c'étoit trop demander dans une conjoncture où on a coutume de renforcer les garnisons, bien loin de les affoiblir. Sa réponse étoit prête, il dit que la Ville étoit surchargée de trop de bouches; qu'il pourroit arriver qu'elle seroit réduite à la fatale & cruelle necessité de combattre contre la faim autant & plus que contre l'ennemi même; que d'ailleurs avec les troupes qu'il emmeneroit il empêcheroit que les Génois n'entreprissent rien en campagne.

Le Roi y consentit très-volontiers, autant pour se délivrer de ses importunités que parce qu'il ne pouvoit souffrir les loüanges que les soldats & les peuples donnoient à sa valeur : il sortit donc de la Ville par la porte appellée la Cave, & il força les tranchées des ennemis avec une telle intrépidité, que combattre & vaincre fut pour lui l'ouvrage d'une même heure. Mais le Comte de Rochas ayant donné des ordres secrets pour empêcher les troupes de la Ville de faire des sorties par les autres

portes qui auroient pû favoriser la retraite du Connétable, les Génois attaquerent son arriere-garde, le Connétable fit serrer les files de sa cavalerie, les reçut en brave homme & les repoussa avec perte des leurs, & ils avoüerent que la sortie de ce grand homme étoit un present que leur faisoit la fortune. Il rencontra en chemin faisant cent Génois chargés de butin; après les avoir battus, quoiqu'ils se défendissent en desesperés, il voulut qu'ils fussent tous passés au fil de l'épée, sans pardonner à aucun d'eux, pas même au Capitaine qui étoit homme de marque & qui offroit une somme considerable pour avoir la vie sauve. Le Connétable quoique d'un naturel doux & humain crut qu'il étoit à propos d'en agir avec séverité, pour donner de la terreur aux Génois & empêcher leurs cruautés & leurs brigandages. Les habitans de Nicosie le reçurent avec une joye & une magnificence incroyable, & soutenus de sa valeur ils ne craignirent plus les ennemis, tant la réputation des Generaux a de force sur l'esprit des peuples.

Quoique le Géneral des Génois n'oubliât rien pour se rendre maître de Famagouste, cependant rien ne réüssissoit, car quoique le Roi par son trop d'em-

bonpoint ne fût pas propre aux fatigues d'un siege, il se trouvoit par tout, & son exemple, ses discours, tout relevoit le cœur abatu du soldat, & ne faisoit que trop comprendre aux assiegeans, que les armes seules ne réduiroient pas cette Ville sous leur obéissance. Les Génois en cinq assauts avoient perdu plus de mille hommes, de sorte que les Officiers & les simples soldats commençoient à perdre courage sans aucune esperance de voir réussir leur entreprise. Les murmures augmentoient chaque jour dans leur camp d'où ils s'échappoient par pelotons, dans l'impossibilité où ils étoient de souffrir davantage les rigueurs de la saison dont ils étoient d'autant plus incommodés que les fréquentes sorties des assiegés ne leur donnoient pas un moment de relâche : il y avoit toutes les nuits deux ou trois allarmes, ce qui les fatiguoit si fort que si le Roi ou ses Capitaines eussent eu un peu plus d'experience, ils les auroient chassés honteusement, & contraints à rentrer dans leurs vaisseaux, leur armée même étoit dans un danger évident de périr par la tempête, y ayant cinq de leurs vaisseaux que la violence des vents avoit déja fait échouer & rendus inutiles pour la navi-

gation. Les Génois n'étoient maitres que d'un petit port appellé Constance, incapable de tenir tous leurs bâtimens, & ils voyoient la difficulté qu'il y avoit de gagner celui de Famagouste défendu par quatre galeres & par un gallion.

Fregose effrayé de ces accidens, & ne pouvant souffrir le deshonneur qu'il y avoit d'abandonner son entreprise, s'avisa de tenter si le stratagême & la ruse, qui sont les armes ordinaires des plus sages Capitaines, ne lui seroient point plus favorables que les efforts de ses soldats.

Le Prince d'Antioche, gendre du Comte de Rochas, aprés la mort du Roi Pierre avoit quitté le Royaume en secret & sans en rien communiquer à personne, s'étant apperçu qu'il étoit l'exécration du peuple pour avoir trempé sa main dans le sang de ce Roi: La haine implacable qu'il avoit contre la Reine Mere fut un autre motif qui l'engagea à sortir & à se retirer du Royaume. Cette Princesse instruite du détail de la conjuration du Prince d'Antioche contre son Epoux & son Seigneur, essayoit toutes sortes de voyes pour rendre au traître les coups mortels qu'il avoit fait donner au Roi. En effet étant à la chasse, un de ses esclaves se mit en

devoir de l'assassiner, mais le Prince le prévint & le culbuta dans un précipice; enfin il partit sans que personne en sçût rien, pas même son beau-pere ni sa femme, & l'on n'entendit parler de lui que deux ans après; plusieurs crurent que la Reine Mere l'avoit fait tuer secretement; d'autres crurent qu'il étoit allé en Italie, & ensuite solliciter & demander des secours au Roi de France pour pouvoir parvenir à la couronne de Chypre pendant la minorité du petit Roi Pierre. Comme ces bruits étoient publics ce fut un sujet à Fregose de fabriquer une fourberie pour venir à ses fins; ayant donc communiqué ses intentions à un sien confident, il l'envoya secretement à Famagouste vers le Comte de Rochas, ce qu'il executa sans aucune difficulté, s'étant mêlé de nuit avec ceux qui étoient sortis de la place pour faire une sortie. Le Comte montoit la garde cette nuit-là lorsque cet Envoyé se presenta à lui; après l'avoir tiré à part il lui donna avis par ordre de Fregose que le Prince d'Antioche son gendre étoit dans le camp des Génois, qui n'étoient en armes qu'à sa sollicitation, & pour le rétablir dans le Royau-
:, qu'il n'avoit qu'à ménager quel-
e moyen de parler d'accommode-

ment, & qu'il y trouveroit toutes les facilités pour tout ce qu'il y auroit à faire. Le Comte, ravi de cette nouvelle, non tant par l'amour qu'il avoit pour son gendre que par le desir de se vanger du Roi qui avoit refusé d'épouser sa fille pour prendre celle de Bernabo Visconti Duc de Milan. Ayant donc attendu le jour avec une impatience extrême, il s'en alla trouver le Prince de Galilée auquel il representa par un patetique discours les miseres du Royaume, les plaintes des sujets devenus malheureux par la perte de leurs biens, ce qui leur faisoit desirer la paix, à quelque prix que ce fût, quoique préjudiciable à leur réputation : Il conclut enfin que s'accommoder avec les Génois seroit l'effet d'une prudence achevée, loin de continuer une guerre qui rendroit la victoire même déplorable. Le Prince fut aisément persuadé ; il étoit las des fatigues continuelles de là guerre, & il craignoit de perdre les revenus de ses terres. Ils allerent trouver le Roi, & dans un Conseil assemblé on y résolut de traiter d'accommodement avec les Génois; & le Comte fit en sorte que le choix des Ambassadeurs tombât sur quatre personnes qui dépendoient de lui, comme

amis & comme parens. Ils obtinrent un sauf-conduit de Fregose qui les reçut sur la capitane de ses galeres avec des marques très-honorables, & dans une Audiance qu'il leur donna, ils lui firent le discours suivant.

» Ne vous persuadez pas, grand & » genereux Capitaine, que la crainte » de vos armes, ni la valeur de vos » soldats, ni le nombre de vos vaif» seaux ou l'experience de vos Officiers » soient le motif qui engage notre Roi » à vouloir parler d'accommodement » avec vous; on sçait assez ce que vaut » le tranchant de nos épées, & com» bien vous coûte cher chaque pied de » terre que vous avez pris sur nous: » Famagouste regorge à l'heure que » nous vous parlons de munitions de » bouche & de guerre, & nous ne » comptons pas tant sur la bonté de ses » fortes murailles pour la défendre, que » sur la valeur de ses habitans. Nous » n'ignorons pas que votre sort est » bien different du nôtre, nous vous » l'avons dit, rien ne nous manque chez » nous; pendant qu'exposés aux inju» res du temps dans un pays ennemi, » il vous est impossible d'avoir même » de quoi soutenir votre vie, si vous » ne l'emportez à la pointe de l'épée.

» c'est donc le bien de la cause com-
» mune qui oblige le Roi d'en user
» de la sorte pour ne pas voir périr tant
» de Chrétiens dans un Royaume qui
» est le boulevard de la Chrétienté : il
» sçait que vos plaintes de même que
» le tort qui vous a été fait ont été très-
» injustes, mais c'est ce qu'il faut con-
» damner à un oubli éternel. Nous de-
» sirons l'amitié des Génois, & nous
» voulons encore acheter la paix, non
» que nous craignions la guerre, mais
» parce que nous avons horreur de la
» voir entre Chrétiens: vous ne la de-
» vez pas refuser, tant parce que vous
» devez être contens d'avoir ruiné la
» plus belle partie de cette isle, que
» parce que vous trouvez à present des
» gens de cœur, qui par la vigoureuse
» défense qu'ils font, vous ôtent toute
» esperance de rien entreprendre da-
» vantage. Mettez donc bas ces ar-
» mes que vous employez contre des
» Chrétiens & qui ne diminuënt déja
» que trop votre gloire; faites connoî-
» tre votre courage par la conquête de
» tant de Royaumes que vous pouvez
» & devez subjuguer avec honneur sans
» vous arrêter opiniâtrement à la des-
» truction de celui de Chypre. La Sy-

» rie, l'Egypte, le Sépulchre de Jesus-» Christ, qui seul devroit exciter tous » les Princes Chrétiens à s'en rendre » Maîtres, ne peuvent-ils animer votre » zele contre tous ces Royaumes Idolâ-» tres, & laisser tranquilles des Chré-» tiens vos freres, qui ne vous souhai-» tent que des prosperités. On ne doit » jamais refuser la paix, sur tout à ceux » qui sçavent faire la guerre; des es-» prits implacables ressemblent mieux » à des bêtes feroces qu'à des hommes; » souvenez-vous enfin qu'il est de vo-» tre avantage d'accepter presentement » cette paix que nous vous offrons, » puisqu'il pourroit venir un temps qui » ne seroit favorable ni à votre hon-» neur ni à votre réputation.

Fregose ayant donné toute son attention au discours des Ambassadeurs, répondit gravement & en peu de mots; » Qu'il ne desiroit rien tant que la paix » pour laquelle il avoit entrepris le » voyage par ordre de sa République; » que pour une exacte execution de ce » qu'ils avoient proposé il étoit neces-» saire qu'il pût s'aboucher avec le » Roi même, mais ne voulant point se » fier au peuple de Famagouste, il ne » voyoit aucun moyen d'en venir à un » Traité.

Les Ambassadeurs sans autre réponse, prirent congé & s'en retournerent vers le Roi qui les renvoya avec autorité de convenir, à quelque prix que ce fût, de tout ce qui seroit de la satisfaction & sureté de Fregose : Etant donc retournés, celui-ci leur dit : » qu'il ne » voyoit aucun endroit plus sûr & » moins suspect que le château situé à » l'entrée du port ; faites sortir, disoit- » il, votre garnison, j'y ferai entrer » douze de mes soldats, & le Roi y » envoyera pareil nombre des siens; j'y » entrerai avec quatre personnes, & le » Roi avec autant des siens, & là nous » conclurons la paix tant desirée de » part & d'autre.

Les Ambassadeurs gagnés par le Comte de Rochas executerent ce que le R i leur avoit ordonné sans considerer le danger qu'il y a d'ouvrir ses portes à l'ennemi ; ils consentirent à tout ce que voulut Fregose, il n'y eut que le jour de l'execution qui fut reservé au Roi. Les Ambassadeurs après avoir rapporté au Conseil tout ce qui avoit été stipulé de part & d'autre, il n'y eut personne qui ne pressentit son malheur; mais pas un n'osoit s'expliquer de peur d'offenser ceux qui conduisoient l'esprit du Roi. Guy de Milmars Amiral de

Chypre : Jean Gibet, Perrot & Gelmin du Mont Oliphe, que leurs intérêts particuliers excitoient, s'opposerent avec tant de feu & des protestations si véhementes, que le Roi fut obligé de leur imposer silence ; il demeura cependant si embarrassé sur ce qu'il avoit à faire, quoique fissent le Prince & le Comte pour le persuader; qu'il renvoya la conclusion de cette grande affaire à l'arrivée du Connétable; il envoya pour cet effet Pierre de Cassin à Nicosie avec la qualité de Gouverneur, homme qui n'étoit considerable que par le titre de favori du Roi; mais le Connétable ayant appris qu'on avoit accepté la proposition des Génois, ne put s'empêcher de pleurer sur les calamités du Royaume, & ne voulant point prendre part à une action dont il voyoit les suites abominables, il s'excusa sur des indispositions qui le tenoient au lit. Le Comte jaloux de ce que le Connétable, s'il demeuroit à Nicosie, pourroit être un obstacle aux succès des affaires de son gendre, poussa le Roi à ne pas recevoir son excuse, & on lui envoya un second ordre de se rendre à Famagouste, sous prétexte de déliberer avec lui sur ce qu'il y avoit à faire. Le Connétable toûjours resolu à ne point obéir, feignit

gnit & fit mine de vouloir se rendre aux volontés du Roi ; il convoqua tout le peuple auquel il communiqua l'ordre qu'il recevoit de partir, recommandant la place à la valeur des habitans qu'il exhorta d'obéir à Pierre de Cassin qui alloit tenir sa place. Le peuple qui se croyoit perdu, s'il s'éloignoit, le conjura par des cris pitoyables, par des prieres réïterées, & enfin voulut le contraindre à force ouverte de demeurer, lui de son côté marquoit plus d'empressement à se soumettre aux ordres du Roi, dans le temps même qu'il étoit le plus éloigné de les executer ; de sorte que le peuple qui ignore les artificieux détours des gens de Cour, eut peur qu'il ne prît la fuite secrétement, & lui donna, pour s'assurer de sa personne, une garde de soixante Bourgeois commandés par Psiludi Capitaine d'un quartier de la Ville, pour le veiller nuit & jour.

Cependant le Comte de Rochas croyant rendre facile à son gendre la conquête du Royaume, en donnant le gouvernement des places à ses créatures, conseilla au Roi de changer le Capitaine & la garnison de Cerines ; le Roi y consentit sans aucune peine, plusieurs grands hommes parurent aspirer

à ce poste, mais le Roi fit choix de François Saturnin Gentilhomme Catalan, dont le Comte avoit fort relevé la valeur & la fidelité, dans la certitude qu'il seroit le Maître de la place après avoir gagné l'Officier par argent, & engagé l'Officier par serment. Saturnin partit avec son Régiment, mais lorsqu'il fut arrivé à Cerines les portes lui en furent fermées, ainsi il fallut s'en retourner à Famagouste avec danger d'être battu par les Génois, & au grand regret du Comte qui croyoit s'assurer de cette place. Ceux de Cerines donnerent avis au Connétable de ce qu'ils avoient fait, plûtôt par la crainte qu'ils avoient d'être trahis que par désobéïssance. Le Connétable loüa leur fidelité, & la récompensa de la paye d'un mois qui n'étoit pas encore échû, exhortant les Bourgeois à être vigilans, & à bien garder le Château: mais le Roi à qui cette fidelité étoit suspecte, écrivit au Connétable d'un stile si fort & si absolu qu'il fut obligé de s'en aller promptement à Cerines après avoir envoyé sa femme & toute sa famille hors de Nicosie sous divers prétextes, & avoir donné deux payes à la garnison de Cerines, avec deux mille besans pour les provisions de cette Ville; il partit secrétement par

la porte de Sainte Venerable un beau matin pendant que sa garde étoit endormie, après cependant avoir recommandé le gouvernement de la Ville à Pierre Cassini. A peine cette nouvelle se répandit par la Ville, que le peuple en parut inconsolable; & ayant passé de la tristesse à la fureur ils prirent les armes, & ils en seroient venus à quelque terrible extrémité s'ils eussent eû à leur tête quelque Chef d'autorité, toute la tempête tomba sur Psiludi, qui pour éviter la mort se sauva à grande peine dans le Palais du Gouverneur. Cependant le Connétable fut reçu avec joye à Cerines d'où il envoya un Exprès au Roy, afin qu'il ne doutât de rien, & qu'il pût s'assurer que la place étoit en sureté sous la valeur & la fidelité de la garnison.

Pendant ce temps-là Fregose étoit 1374.
fort en peine du délai que le Roi apportoit à l'abouchement qu'ils devoient avoir ensemble, il s'en plaignit au Comte afin qu'il usât de tout son pouvoir pour lui faciliter l'entrée du Château où il devoit conduire le Prince d'Antioche pour le recouvrement de son Royaume. Le Comte aveuglé pour son propre malheur ou par le trop de confiance qu'il avoit dans les Génois, sans

penser à s'assurer si veritablement, son gendre se trouvoit parmi eux, ne fit pas difficulté de tenter l'impossible pour le faire entrer dans le Château, & pour éloigner tous les soupçons qu'on pourroit avoir de son imprudence, il jugea qu'il falloit se servir du Prince de Galilée; il employa pour cet effet les offices de son favori Raimond Babin Gentilhomme de condition ordinaire, mais qui s'étoit élevé par la faveur du Prince lorsqu'il en étoit Gouverneur: l'ayant donc un jour invité à dîner après qu'on eut ôté les tables, & qu'il eut fait retirer tout le monde, il lui dit: *Seigneur Raimond, l'estime que je fais de votre personne est au plus haut degré où elle peut aller; & pour vous en convaincre je veux me choisir pour gendre, Jean votre fils*: Babin qui connoissoit la grande difference qu'il y avoit de sa naissance à celle du Comte, crut d'abord qu'il se mocquoit de lui, il lui répondit avec quelque émotion; *Seigneur Comte, je sçai que mon fils ne mérite pas un si grand honneur, aussi n'y aspire-t-il pas, votre fille, cousine germaine, du Prince d'Antioche, a pensé être notre Reine, mais en verité la raillerie est un peu trop piquante.* Le Comte pour le rassurer fit mille sermens qui firent

croire à Babin ce qu'il souhaittoit passionnément. Après les complimens de part & d'autre on vint au fait, & à la confidence de tout ce qui avoit été concerté avec les Génois, il pria Babin de porter le Prince à faciliter le rendez-vous du château, ce qu'il fit le soir même ; il en parla au Prince en exagérant les miseres du Royaume, & il ajouta qu'on ne devoit pas faire difficulté d'entendre les Génois, puisque le pourparler étoit dans un lieu de sureté pour les deux partis, & hors la portée du soldat,& du peuple. Le Prince qui aimoit cet homme à l'excès, se persuada qu'il ne pouvoit ni ne vouloit le tromper, & il alla sur le champ en parler au Roi, qui toûjours incertain sur ce qu'il avoit à faire, fit assembler le Conseil pour en déliberer : le Comte d'un ton ferme & assuré, dit quel étoit le sentiment du Roi, & celui du Prince. Personne n'osa contredire ; ils firent ensuite savoir leur résolution aux Génois, afin qu'ils se tinssent prêts pour l'execution de ce qu'on étoit convenu, & dès le lendemain matin on fit sortir toute la garnison du château, à l'exception de douze hommes seulement ; on y fit entrer ensuite douze soldats ennemis, qui parce qu'ils étoient

des plus forts & des plus braves de leur armée, prirent & garroterent les douze Cypriots qui ne pensant à rien ne firent aucune résistance. Le Roi y envoya pour sçavoir ce qui se passoit, mais ceux qui y allerent furent encore retenus ; il attendoit le retour de ses gens avec beaucoup de tranquillité : cependant les Génois s'étant assurés de la porte du côté de la terre, firent entrer par celle de la mer autant de monde qu'il en falloit pour bien défendre le château. On ne peut exprimer quelle fut la douleur du Roi, & du Comte, l'affliction de toute la Cour & la confusion de la Ville ; & pendant que le Conseil effrayé d'un tel accident proposoit divers moyens pour la conservation de la Ville, il arriva un Trompette de la part de Fregose qui demandoit la permission d'entrer dans la place avec vingt personnes sans armes pour pouvoir conferer avec le Roi, offrant & demandant des otages de part & d'autre pour la sureté des deux partis ; quelques-uns des plus clairvoyans après le premier coup ne vouloient consentir à aucune des choses que pussent proposer les Génois, neanmoins le plus grand nombre fut d'avis de leur accorder leur demande, voyant qu'il

ne pouvoit y avoir rien de pire que ce qui étoit déja arrivé. Les otages ayant été envoyés de part & d'autre, Fregose descendit dans la Ville & entra dans la premiere Eglise qu'il trouva où le Roi se rendit aussi ; après un compliment fort succint ils se mirent à genoux pour entendre la Messe ; le Prêtre étoit à la consécration, lorsque Fregose se leva, & après qu'il eut fait suspendre le sacrifice il jura sur l'Hostie sacrée que ce qu'il avoit fait n'étoit que pour sa propre sûreté, que tous pouvoient se rendre au château, & que là on concluroit sûrement la paix ; tous les Chefs qui se trouverent là presens jurerent la même chose. Le Roi & toute sa Cour rassurés sur ce serment, ou conduits par leur malheureux destin, on voulant par cette aveugle confiance rendre plus détestable la perfidie des Génois, s'en allerent droit au château : A peine y laisserent-ils entrer le Roi, la Reine Mere, le Prince, & avec sept ou huit du Conseil, qu'ils renvoyerent les autres & s'assurerent des portes. Le Roi se vit d'abord entourré des Gardes qu'on lui donna, & tout interdit des cris, & des pleurs de la Reine, il ne dit pas un seul mot.

Pendant cet intervalle on vint avertir

Fregose qu'il y avoit un grand bruit parmi ses soldats capable de causer une dangereuse révolte ; il partit sur le champ , laissant à l'indiscrétion de leurs Gardes ses prisonniers qui furent vingt-quatre heures sans prendre ni repos, ni nourriture.

Fregose les vint voir le matin suivant ; mais avant qu'il pût parler, la Reine qui comptoit sur le respect dû à son sexe, ne put retenir l'impetuosité de sa passion ; elle lui reprocha la foi qu'il avoit violée par des injures sanglantes , mais toûjours inutiles avec ceux qui sont les plus forts. Fregose qui ne vouloit rien entendre, repartit gravement qu'il croïoit meriter des remercimens au lieu des reproches qu'elle lui faisoit , que c'étoit elle-même qui l'avoit forcé à cette conduite pour venger la mort du Roi son mari ; qu'il avoit violé son serment à la verité , mais qu'il croyoit que c'étoit un crime de garder la foi à des traîtres : après cela il l'exhorta à faire venir dans le château le Connétable & les autres Seigneurs de la Cour, & que sans faute ils concluroient une bonne paix. Le Roi répondit qu'il connoissoit les Cypriots trop avertis par le passé pour se fier à ceux qui paroissoient être traîtres de profession , &

qui n'épargnoient pas la personne même du Roi, qu'ils avoient fait leur prisonnier par une execrable supercherie. Fregose sans faire semblant d'être piqué de ce discours, dit : Sire, je crois qu'il n'y a personne qui ait occasion de se plaindre avec justice, car vous n'êtes point prisonnier, & vous pouvez vous en aller quand il vous plaira ; mon intention n'a pas été cette nuit derniere que vous ayez été incommodé ; ç'a été le peu de soin des soldats qui reçoivent nos ordres, mais non la discrétion dont ils devroient user. S'il est ainsi que vous le dites, repliqua le Roi, faisons-en l'experience. Il descendit à l'instant suivi de la Reine mere & des autres Seigneurs sans que personne s'y opposât ; il n'y eut que le Prince qui fut retenu, à ce qu'on dit, sur les instances de la Reine. Il se vit dans une fort grande extrémité, connoissant combien la haine des femmes est à craindre aussi bien que celle des Génois : néanmoins reflechissant attentivement sur les moïens qu'il pourroit prendre pour se sauver, il fut aidé par un soldat qui étoit hors le Château sans que les gardes y prissent garde, aïant l'habit grossier d'un païsan très-different de celui du Prince de Galilée. Il sortit

ainsi, même de Famagouste, & s'en alla à pied à son Château de Calotta à deux lieuës de cette Ville toujours dans la crainte d'être fait prisonnier par les Génois. Aïant trouvé là un cheval il courut sans perdre de tems à la Rogue de Cantara, où s'étant arrêté deux jours pour faire des soldats, & y prendre des vivres, il se retira au Château Dieu d'Amour. Le Roi cependant sortit du Château sans savoir à quoi se resoudre, il se determina enfin à aprofondir le fossé qui étoit entre la Ville, & le Château, & ce, pour s'assurer contre les sorties que pourroient faire les ennemis. Mais pendant qu'on se preparoit à executer ce dessein qui auroit eu son merite (s'il eût été a tems) Fregose averti de tout, descendit du Château avec son infanterie en bon ordre, & se campa fort près de la Ville. Les gens du Roi effraïez, & mis en desordre prirent la fuite sans faire aucune resistance n'aïant aucun chef qui les pût rassurer ni les rallier; ainsi les Génois sans tirer l'épée se rendirent maîtres de Famagouste.

Ceci se passa le soir, & la nuit même Paganin Doria courut tout en fureur au logis du Consul Vénitien, sous pretexte qu'il y tenoit le Prince ca-

ché ; il declara hautement qu'il n'en ſavoit aucunes nouvelles, mais on ne le crut point, & il fut conduit priſonnier au Château avec Marc Moroſin, & tous ceux qui étoient amis ou domeſtiques du Conſul. Là il proteſta que revêtu du caractere de perſonne publique, l'Etat de Veniſe vengeroit l'affront qu'on lui faiſoit, c'eſt pourquoi ils le firent ſortir lui, & les ſiens ; mais à leur retour ils trouverent leurs maiſons pillées avec la perte de plus de quarante mille beſans.

Cependant, Fregoſe permit le Sac de la ville, & les ſoldats en uſerent avec tant d'inhumanité & d'avarice, que non contens d'avoir trouvé des ſommes immenſes d'or & d'argent, ils firent mourir dans les tourmens les femmes & les enfans pour leur faire reveler les lieux où l'on avoit caché l'argent & les pierreries. Ce Sac execrable dura trois jours pendant leſquels il ſe fit des choſes capables de faire compaſſion aux plus barbares de tous les hommes. Ils dépoüillerent les Egliſes, ils violerent les Vierges, & il ne ſe trouva perſonne de quelque dignité ou condition qu'il pût être qui n'eût ſujet de verſer des larmes pour la cruauté, l'avarice & la brutalité d'un ennemi auſſi impi-

toïable. Toutefois on ne fit mourir d'entre les Nobles que les Seigneurs Jean de Sur, Carion de Giblet, & Jean Gabriola; Fregose aïant ordonné qu'ils fussent executez publiquement comme s'il eût voulu par-là faire plaisir à la Reine à cause qu'ils étoient complices de la mort du Roi, mais il ne le fit que pour s'acquerir la bienveillance du peuple qui haïssoit souverainement ces Seigneurs, qui étoient perturbateurs de l'Etat, & traîtres à leur Prince. Il y a ici une chose à remarquer qui paroîtra surprenante; c'est que le Seigneur de Sur aïant promis une grande somme d'or pour racheter sa vie, à peine sa femme l'eût-elle appris qu'elle envoïa à Fregose toutes ses pierreries qui valoient beaucoup plus que ce qu'offroit son mari, afin que sa sentence de mort fût plûtôt executée.

Lorsqu'on eut appris à Nicosie la perte de Famagouste, & la prison du Roi Pierre, Cassin, qui en étoit Gouverneur, s'enfuit sans se donner le tems de voir l'ennemi en face, & sans vouloir mettre à l'épreuve la valeur & la fidelité des habitans qui aimoient mieux mourir que de tomber sous la puissance des Génois; mais il trouva bientôt la peine dûë à sa lâcheté, car il fut

attrapé par l'ennemi avec trente des siens, pendant qu'il dormoit sans aucune garde, ni precaution dans le château de Saint Serli.

Cependant les Génois assurés de ne trouver aucune resistance à Nicosie, y allerent au nombre de quatre mille : les defenses que firent les Cypriots renduës inutiles par mille accidens, ne servirent qu'à procurer plus promptement la victoire aux ennemis : car quoi qu'il y eût eu trois cens Génois de tués moins par les hommes que par les femmes qui les écrasoient à coups de pavés qu'elles jettoient par les fenêtres, & dans les puits où elles faisoient semblant d'avoir jetté ce qu'elles avoient de plus precieux, ces ennemis du genre humain tenterent tout ce que la barbarie la plus effroïable peut imaginer. Le pillage dura huit jours. La femme & les enfans du Prince de Galilée furent menés dans les prisons de Famagouste, & sa maison richement meublée où l'on pilla plus de trois millions d'or, démolie jusqu'aux fondemens. Après ce Sac Fregose crût n'être pas trop en sureté dans cette grande ville qu'il venoit de traiter d'une maniere si barbare; il fit ôter toutes sortes d'armes à ce qui restoit d'habitans;

& fit remplir de terre & de pierres la tour de saint André sur laquelle il fit construire un château de bois après avoir fortifié la porte du marché par deux boulevards, qu'il y fit élever : avec toutes ces precautions il n'osa demeurer dans cette ville infortunée, il s'en retourna à Famagouste, où le Roi étoit prisonnier dans son propre Palais sans pouvoir parler à personne que par la permission de Fregose ; ce malheureux Prince, le jouët de l'inconstante fortune, ne pouvoit pas lui même rien entreprendre, qui pût le tirer de sa triste situation ; les vives remontrances de la Reine sa mere, & les avis du Comte aïant perdu tout credit dans son esprit. Fregose alla le voir & après quelques belles paroles qui étoient dementies par ce qu'il venoit de faire, il lui protesta que les Génois n'avoient armé que pour ses seuls interêts, & pour le repos du Roiaume, & qu'il ne manquoit que d'avoir les forteresses de Cerines, & de Dieu-d'Amour qui étoient au pouvoir de ses oncles ; c'est pourquoi il l'exhortoit à les lui faire rendre. A cette proposition le Roi ne pût s'empêcher de faire éclater sa colere, & après s'être remis il s'excusa en disant qu'il n'[illegible]it aucune autorité sur ses oncles,

& qu'il avoit lieu de craindre leur ressentiment, s'il entreprenoit de les ôter d'un lieu ou ils s'étoient refugiés. A ces mots Fregose emporté d'un mouvement de colere lui donna un coup de la main sur le visage, & l'appella enfant plus digne du foüet que d'autre chose. Le Roi par un juste ressentiment voulut prendre sa revanche sur le champ, mais il en fut empêché par les soldats de la garde qui penserent lui ôter la vie. Tous ces efforts ne servirent qu'à lui attirer le nom de temeraire & d'insensé, jusques-là qu'étant desesperé il se voulut tuer ou se laisser mourir de faim, mais la Reine mere le consola, & l'aïant exhorté à ceder à sa mauvaise fortune il se resolut de remettre Cerines aux Génois. Fregose en fut ravi; mais dans le doute où il étoit que ce ne fut pas l'avis du Connétable, il demanda que la Reine allât en personne avec les Capitaines qui devoient en prendre possession; le Roi y consentit encore pour éviter les mortifications & les dangers où il se voïoit exposé. A peine la Reine étoit-elle partie que le Roi s'en repentit; & il lui fit sçavoir par Daniel Dimitri de s'arrêter quelques jours à Nicosie pendant lesquels il feroit en sorte de la de-

livrer des mains des ennemis. Il envoïa ensuite des exprès à Cormile & à Gumari Chefs des Esclaves & des Bandits (qui s'étoient retirés dans les montagnes d'où ils portoient des vivres à Cerines & à Dieu-d'Amour, & donnoient souvent la chasse aux Génois) afin que prenant les precautions necessaires ils pussent enlever la Reine à son passage : elle fut informée de tout, & feignant de se trouver indisposéee,lle s'arrêta six jours à Nicosie; mais pressée par Dito Doria ; & Nicolas de Guasco Capitaines Génois elle se mit en chemin; lorsqu'elle fut proche là montagne de saint Hilarion où elle sçavoit qu'étoit l'embuscade, elle s'éloigna un peu des Génois qui marchoient sans ordre ni precaution ; aussi à peine eurent-ils aperçû la Cavalerie ennemie qu'ils s'enfüirent lâchement & furent presque tous tués ou faits prisonniers. Ainsi la Reine eut le tems de se retirer à Cerines où elle fut reçûë par le Connétable avec toute sorte d'honneur, quoiqu'il y eût eu beaucoup de mésintelligence entr'eux depuis la mort du Ro Pierre.

Fregose aïant appris cette retraite de là Reine mere, & la defaite de ses gens

cause de la perte de ses soldats que parce qu'il voïoit encore de grandes difficultez avant que de pouvoir se rendre maître du Roiaume; mais aïant reçû des renforts de Génes de sept Galeres, & de deux Vaisseaux, il partit avec le Roi de Famagouste pour aller mettre le siege devant Cerines aïant envoïé devant par terre quatre mille hommes tant cavalerie qu'infanterie commandés par Jacques Grillo : mais ils s'arrêterent à un village appellé Dicomo, connoissant qu'ils n'étoient pas assés forts pour oser passer le détroit de saint Hilarion, où les esclaves, & les bandits s'étoient fortifiés; ils tenterent neanmoins plusieurs fois le passage, mais ils furent toujours repoussés avec des pertes considerables; il falloit grimper la montagne qui étoit rude, & peu de monde suffisoit pour la défendre en toute sureté; mais les perils viennent lors qu'on y pense le moins. Un Prêtre Grec d'une vie simple & sans malice, trompé par les bruits que répandoient les Génois que ce qu'ils faisoient n'étoit que pour le service du Roi, leur offrit un passage où il n'y avoit aucun danger à craindre; de maniere qu'une partie de l'armée ennemie aïant fait semblant de forcer le passage, il conduisit l'autre par

de petits chemins au sommet de la montagne, & les esclaves se trouvans entre deux feux penserent tous être taillés en pieces, si par une valeur surprenante ils ne s'étoient ouverts un chemin à travers les bataillons ennemis pour se retirer toujours combattans au château Dieu-d'Amour: il y en eut neanmoins plus de cent qui y perdirent la vie, mais ils la vendirent bien cherement, puisqu'il y eut plus de trois cens des ennemis qui y perirent; ils tuerent même les prisonniers qu'ils avoient épargnés ou par compassion, ou par interêt.

Les Génois coururent d'abord mettre le Siege devant Cerines, mais tellement à l'improviste que le Connétable n'eut pas le tems de faire rentrer dans la place tous les animaux qui se trouverent aux pâturages, n'aïant pû s'imaginer que les ennemis pussent jamais surmonter les obstacles qu'il y avoit, à passer le détroit de la montagne. Les Génois éleverent leurs forts du côté de saint Antoine, l'autre côté qui étoit baigné de la mer se trouvoit suffisamment garni de vaisseaux qui recevoient chaque jour de nouveaux secours. Fresse avant que d'en venir à aucun acte hostilité, envoïa à la Reine, & au Connable, sçavoir s'ils vouloient rendre

volontairement la place; mais aïant reçû une réponse toute contraire, il se resolut de l'avoir par la force ou par la faim : c'est pourquoi après tous les preparatifs necessaires pour un assaut, il fit offrir par un cri public mille ducats d'or à ceux qui planteroient les premiers l'étendard du Roi sur les murailles, cinq cens à ceux qui arboreroient le second, & ainsi à proportion jusqu'au cinquieme; ceux de la Ville insolens par la sûreté qu'ils trouvoient dans les murailles insultoient à l'ennemi par des dérisions offensantes, & après avoir planté eux mêmes cinq étendards sur les murailles demandoient avec menaces les sommes promises. Les Génois irrités à l'excès donnerent l'assaut qui dura trois heures, ils y firent paroître une valeur extraordinaire, mais ils trouverent une si ferme resistance qu'ils furent contrains de se retirer avec perte de plus de quatre cens des leurs sans compter un fort grand nombre de blessés. Fregose ne s'étonna point de ce mauvais succès; il fit élever sur ses Galeres une grande machine propre à lancer des pierres comme une espece de belier; cela écrasa quelques maisons, & mit l'épouvante parmi les bourgeois, mais enfin ce fut sans aucun fruit;

le Connêtable fit élever des terres qu'il y opposa ; & cette machine qui avoit beaucoup coûté resta tout-à-fait inutile. Fregose voïant que ce siege ne réüssiroit pas, voulût que la faute en tombât sur quelqu'autre, & aïant fait semblant d'être indisposé, il s'en alla sur deux Galeres à Famagouste toujours accompagné du Roi. Doria continua le siege pendant quinze jours, mais manquant de vivres, il écrivit à Fregose de le venir promptement secourir, qu'autrement il seroit forcé de quitter l'entreprise : Fregose lui dépêcha en toute diligence soixante charettes chargées de vivres avec une escorte de trois cens hommes qui se mirent d'abord en chemin ; mais le Prince en aïant été averti les alla attendre à l'entrée d'un valon, les attaqua brusquement, en tua la plus grande partie, & prit tout leur bagage. Fregose apprit leur défaite, & dés lors il desespera de pouvoir prendre Cerines, dont Doria avoit déja abandonné le siege, aïant en outre un ordre de sa Republique de s'accommoder sous quelque condition que ce fût. Il emploïa Thomas de Vermin pour traiter de la paix qui se fit aux conditions suivantes. Le Roi consentant à tout ce que l'on exigea de lui par le desir extrême qu'il

avoit de se voir en liberté. Premierement que le Prince sortiroit du château Dieu-d'Amour, & le Connétable de Cerines, & que ces deux places seroient données à d'autres Commandans qui les tiendroient, & les garderoient au nom du Roi.

Secondement que le Roi donneroit un million de ducats aux Génois pour les dedommager des dépenses de la guerre, & des dommages qu'ils avoient soufferts; & en cas que cette somme ne fût pas prête, on laisseroit Famagouste en gage jusqu'à l'entier païement.

Troisiémement, que si les Génois ne croïoient pas Famagouste suffisante, le Roi mettroit en leur pouvoir Jacques Comte de Tripoli & Jean, les deux fils du Prince.

Quatriémement, qu'on ne parleroit plus de ce qui s'étoit passé, & que les Génois auroient la même liberté de commercer par tout le Roïaume, qu'ils avoient avant que la guerre eût commencé.

Toutes ces choses ayant été promises & jurées, il n'y eut pas moyen de persuader au Connétable d'abandonner Cerines; il disoit que ce seroit une folie inexcusable de se fier à ceux qui avoient trahi la nation tant de fois.

Fregose en fut tout-à-fait irrité d'autant qu'il vouloit avoir le Connétable en son pouvoir. Il en porta ses plaintes au Roi qui appuya ses excuses de mille sermens qu'il n'étoit pas le maître de l'esprit révolté de son oncle ; il prit enfin un expedient qui fut de faire écrire le Roi au Connétable des Lettres qui contenoient en substance, qu'il avoit conclu la paix avec les ennemis qui ne partiroient pourtant point qu'il n'abandonnât Cerines; qu'il le prioit par l'amour qu'il lui portoit, & par l'hommage qu'il lui avoit fait de remettre cette place à Luc Ansiame, qu'il lui envoyoit pour cet effet une galere bien armée, & qu'il pouvoit même se servir des deux qui étoient dans le Port de Cerines, par le moyen desquelles il pourroit prendre toutes les sûretés que bon lui sembleroit; qu'il lui envoyoit dans le même paquet le sauf-conduit des Génois accompagné de dix Gentilshommes pour lui jurer ce qui avoit été arrêté, & l'assurer qu'il n'y avoit aucun risque à craindre. Il y avoit encore des Lettres par lesquelles le Roi l'exhortoit d'aller porter ses plaintes au Pape touchant les cruautés exercées dans le Royaume par les Génois, & que pour cet effet il lui en-

voyoit une lettre de change de dix mille écus pour Venise. Qu'il étoit obligé aux Bourgeois & à la garnison de Cerines qui lui avoient donné des marques si précises de leur fidelité, qu'il les exhortoit à obéir à Luc Anfiame, mais à bien garder le château suivant leur affection accoutumée. Le sauf-conduit des Génois étoit datté du 14 Mars 1374. par la main d'un Notaire qui appelloit Dieu à témoin sous peine à ceux qui ne tiendroient pas le traité de six cens ducats d'or de France. Toutes ces choses étoient encore contenuës dans les lettres qui furent écrites à la Reine, au Prince qui étoit dans la forteresse Dieu-d'Amour, aux Commandans de Cantara & de Buffavento. Le Roi fut obligé d'écrire toutes ces lettres de sa propre main, & de les cacheter de son sceau ; il craignoit qu'on ne le soupçonnât de s'entendre avec le Connétable, & il avoit lieu de craindre aussi la mort après les menaces que Fregose lui avoit faites.

Le Connétable ayant reçu ces ordres du Roi de la main de Lanfranc Doria, connut qu'il étoit trahi ; il voulut pourtant préferer sa fidelité à la certitude du danger qu'il alloit courir, peut-être avec intention de rendre plus exe-

crable la trahison des ennemis. Voici ce qu'il écrivit au Roi.

» Sire, en exécution des volontés de » Votre Majesté, Luc Assiante est en» tré dans Cernes en qualité de Com» mandant : je sortirai du château, parce » que votre intention doit être préfe» rée à mes interêts : je connois les » fourberies des Génois & les dangers » qui menacent ma vie, cependant je » n'hesite pas un moment à la sacrifier » pour le service de mon Roi. Dieu » veüille que la liberté de Votre Ma» jesté dépende de ma soumission ; je » me servirai de la galere qu'elle m'a » envoyée, les deux autres n'étant pas » propres à la navigation : & comme » les promesses des Génois ont toû» jours été accompagnées d'infidelité, » je voudrois que quelqu'un autorisé » du Géneral vint me faire ici serment » d'observer exactement ce qu'ils veu» lent me faire croire. Pour Votre Ma» jesté je la supplie de compter sûre» ment sur tout ce qu'il lui plaira d'or» donner à son très humble & très» obéissant serviteur & oncle, le Con» nétable.

Cette lettre écrite avec si peu de ménagement irrita tout-à-fait l'esprit de Fregose qui n'étoit pas accoûtumé d'entendre

d'entendre un langage sincere & sans flateries. Il feignit cependant de ne rien voir pour hâter & faciliter l'execution de ses intentions ; & pour les faire réüssir il envoya Damian Cattaneo avec de très-amples pouvoirs ; il fut reçu dans Cerines, & là dans l'Eglise de saint Eloi il jura au nom du Géneral & de tous les Génois qu'ils maintiendroient & observeroient fidellement le sauf-conduit & toutes les autres promesses contenuës dans les lettres du Roi : il ajoûta de plus que l'armée ne sortiroit du port de Famagouste que 15 jours après que le Connétable seroit sorti de Cerines. Cattaneo après cette cérémonie prit congé du Connétable ; ravi d'avoir mis la derniere main à une affaire que l'on croyoit être aussi la derniere. Aussi-tôt le Connétable remit le château à Luc Anziame après lui avoir fait jurer qu'il le défenderoit, & le garderoit au nom du Roi: ensuite il s'embarqua avec toute sa famille, partit de Cerines accompagné des dix Gentilshommes qu'on lui avoit envoyés pour sa sûreté ; il y en eut beaucoup d'autres qui ne voulurent point l'abandonner à cause de l'affection qu'ils avoient pour sa personne, où forcés par la crainte des Génois, dont ils avoient

toûjours été ennemis declar
part du Connétable de C
tous les habitans dans la der
sternation, ils l'appelloient
tecteur & leur pere, & ri
plus touchant que leurs regre
larmes, ils ne parloient que
leur, de son experience, de
& comme pendant le Sieg
contenté, & même charm
monde.

A peine le Connétable
du Port de Cerines, qu'il
deux galeres Génoises qui
droit à lui; il dit alors aux G
mes qui l'accompagnoient
là, Messieurs, la bonne foi G
quelle necessité y avoit-il d'appe
témoin de vos manquemens a
Ces Gentilshommes qui éto
premiere Noblesse, le conso
des paroles très-differentes
pensoient, & lui protesteren
galeres ne venoient que pour
ce, n'étant pas raisonnable q
me de son merite & de sa nai
sât les mers avec une seule
Connétable feignit de se pay
raisons, mais il connut bien q
fidie de ses ennemis étoit d'a
à craindre qu'elle étoit si a
masquée.

ntinua ſa navigation, & cepen-
i ne parloit dans tout le Royau-
: de la paix ſi deſirée par ceux
qui faiſoient le mieux leurs af-
ans la guerre : elle fut donc pu-
: jurée de nouveau par le Roi &
: , & les ennemis chargés de bu-
tirent comme en triomphe de
:, & des autres places pour ſe re-
us à Famagouſte ſans faire aucun
hoſtilité. La Reine s'en retourna
ſie où elle fut reçuë du Roi avec
oïe incroyable, ne ſe ſouvenant
s frayeurs paſſées, elle étoit pour-
:gardée de mauvais œil par les
s comme la cauſe de leurs mi-
Cependant le Connétable arriva
des où il fut reçu avec beaucoup
neur & logé au château ; il fut
[illegible] s'arrêter là quelques jours à
[illegible] maladie & de la mort de ſa
[illegible] mettre à la voile
[illegible] deux gale-
[illegible] par Fregoſe
[illegible] du port
[illegible] jour dont on
[illegible] le Grand
[illegible] le Con-
[illegible]
[illegible]
[illegible]

tres du port, & il s'étoit dans la résolution de le leur livrer en cas qu'il fit difficulté de partir. Le Connétable reprocha au Grand Maître les bienfaits qu'il avoit reçus du Royaume de Chypre, qu'il étoit honteux qu'il ne fit servir sa Religion que pour vendre & trahir les innocens, au lieu de défendre ceux qui étoient opprimés injustement; qu'il auroit dû se dépouiller d'un habit dont il étoit si indigne; que lui ayant l'honneur d'être fils, frere & oncle de Roi, il méritoit un traitement tout different de celui qu'on lui faisoit souffrir; que c'étoit bien injustement que ses Chevaliers possedoient soixante Villages dans le Royaume de Chypre, puisqu'ils refusoient une si juste protection à l'oncle du Roi. Quoique le Grand Maître connut bien que chasser ainsi le Connétable fût une action digne d'être blâmée, & pleine de lâcheté, & que c'étoit hasarder à perdre les gros revenus qu'il avoit dans le Royaume; néanmoins il dit absolument qu'il eût à partir, qu'autrement il le mettroit entre les mains des Génois, ne voulant pas irriter un ennemi puissant qui demandoit par prieres ce qui étoit en son pouvoir. Le Connétable sçavoit que pour faire plaisir aux Génois

tous les Cypriots qui s'étoient rencontrés à Rodes avoient été chassés, & que ceux qui les voudroient défendre avoient été menacés de mort. Ainsi voyant bien que les prieres, & les reproches étoient inutiles, il voulut rendre plus détestable la perfidie qu'on lui faisoit, en marquant une confiance assurée. Ayant donc fait préparer sa galete il s'embarqua avec toute sa maison & sortit du port comme firent aussi les Génois qui le suivirent deux jours & une nuit jusqu'à une petite isle peu distante de celle de Cerigo, où il s'arrêta pour faire aiguade. Ce fut là que Fregose feignant d'avoir reçu des nouvelles de la République, lui fit dire qu'il étoit nécessaire qu'il allât à Génes pour rendre témoignage de la conclusion de la paix, & qu'ensuite il iroit où bon lui sembleroit; ce que Fregose assura par un serment solemnel; il en fit dresser même un acte public dont le Connétable se mocquoit, sçachant parfaitement qu'il alloit être trahi & livré à ses ennemis. Arrivé à Génes il y fut arrêté comme coupable de plusieurs crimes, & entr'autres de vouloir porter ses plaintes au Pape, & pour cela seul jetté dans la prison de la Malpaga; les autres Cypriots qui

l'accompagnoient furent mis dans la tour où ils manquoient de tout. Le Connétable vivoit pauvrement du travail de sa femme, qui étoit Clevis de Bresinc, les Génois ne traitant alors leurs prisonniers (quoique Princes) qu'au pain & l'eau, il essaya une nuit de s'échapper, & il y réüssit; mais sa femme ne l'ayant pû suivre, gage précieux qu'il ne vouloit pas laisser entre les mains des ennemis, il résolut de l'attendre à un certain passage où il fut repris & trahi par un Génois auquel il fut obligé de se fier. Clevis quoique grosse étoit sortie de l'Etat de Génes à pied, mais ayant appris la nouvelle prison de son mari, & voulant partager avec lui tous les dangers, elle alla volontairement se remettre au pouvoir des ennemis; il est vrai qu'elle retourna fort à propos, car les Génois irrités de cette évasion, s'étoient assurés du Connétable en lui mettant les fers aux pieds, & l'avoient renfermé dans une cage de fer penduë au milieu d'un noir cachot; mais ayant vû le retour de Clevis, touchés de ses larmes, ils les remirent tous deux dans leur premiere prison.

1375. La Reine cependant qui se soucioit peu de la haine du peuple, ne pensoit

qu'à contenter sa passion; elle n'avoit jamais pû la faire éclatter sur la personne du Prince qui sçavoit ses mauvaises intentions, & qui fuyoit adroitement les pieges qu'on lui tendoit; elle tâcha de le surprendre par finesse & fit mine que la guerre lui avoit fait oublier tout desir de vengeance. C'est pourquoi après la publication de la paix dans son retour de Cerines à Nicosie, elle fit prier le Prince d'aller au-devant d'elle pour lui assurer le chemin. Le Prince obéït, & étant allé la prendre à Cerines il l'accompagna jusqu'aux portes de Nicosie toûjours accompagné des esclaves que la derniere guerre avoit rendus les plus vaillans soldats du Royaume. La Reine pendant le voyage, & pour le mieux tromper, lui fit confidence de quelques affaires secrétes sur lesquelles elle lui demanda même son avis. Le Prince convaincu qu'il étoit rentré dans ses bonnes graces, il le crut encore mieux lorsqu'elle lui dit que les esclaves & les bandits le vouloient trahir: la Reine avoit secrétement corrompu Cormile & Gumari Chefs de ces esclaves qui devoient tuer le Prince dans une certaine revûë qui se devoit faire; mais comme elle retardoit trop, & que la Reine craignoit d'être

découvérte, elle découvrit elle-même les traîtres en avertissant le Prince de la conjuration ; ils confesserent leur crime & il les fit punir du dernier supplice : & quoique tout le mal ne dût tomber que sur ces premiers Officiers, la peur & la colere du Prince alla si loin, que supposant que tous les autres esclaves y avoient part il en fit précipiter trois cens du haut d'un rocher appellé le Dugon. Après cela il se tint si assuré du côté de la Reine, qu'il vint à Nicosie avec très-peu de monde, sans aucun soupçon que personne voulût l'offenser. Pendant cet intervalle toutes les exhortations que la Reine faisoit au Roi son fils dans les conversations secretes qu'ils avoient ensemble ne tendoient qu'à lui persuader de vanger la mort du Roi son pere par celle du Prince. Le Roi, soit que ce fût par certain respect qu'il avoit pour son oncle, soit qu'il fût incapable d'une si grande résolution, contenta sa mere par les esperances qu'il lui en donna, disant qu'il falloit differer cette execution à un autre temps, & lorsqu'il ne seroit plus inquieté par les troubles du Royaume : cependant la paix concluë avec les Génois elle persecuta le Roi avec tant d'opiniâtreté par prieres & par promesses, qu'elle

obtint enfin de pouvoir diſpoſer de la vie du Prince comme bon lui ſembleroit. Le Roi aquieſça à cette réſolution, non ſeulement pour vanger la mort de ſon pere, mais encore pour punir le Prince de ſon extrême avarice qu'il regardoit comme la ſeule cauſe de la ruine du Royaume & de la priſe de Famagouſte. La Reine aſſurée de tout ce qu'elle avoit demandé au Roi, fit cacher dans ſa chambre François Saturne Catalan ſon Ecuyer & ſon Confident, Louis Pont Cypriot Ecuyer du Roi, & quatre Napolitains; elle ne voulut point employer le Comte de Rochas qui s'offroit de la ſervir. Tout étant diſpoſé elle envoya chercher le Prince de la part du Roi; il monta d'abord à cheval ſans rien ſoupçonner, quoiqu'il fût averti par un ami de n'y point aller : ſortant de ſa cour il gliſſa avec ſon cheval qui le mit preſque hors de ſelle, il fut encore exhorté à ne point mépriſer ce mauvais augure, il s'en mocqua, diſant que les augures n'étoient mauvais que pour ceux qui les craignoient : étant entré dans le Palais il fut introduit à l'appartement de la Reine où étoit le Roi; on lui fit là tout l'accüeil qu'il eût pû ſouhaiter, & après une legere converſation le Roi

lui demanda la cause & les circonstances de la mort du Roi Pierre son pere; le Prince répondit qu'il le supplioit de ne plus penser à une chose si funeste qui revoltoit son esprit, & que le temps en avoit effacée. La Reine à ces paroles s'écria qu'elle en conservoit un vif souvenir, & s'étant levée brusquement elle tira d'une cassette la chemise du Roi son mari, percée de plusieurs coups & pleine de sang; ah! traître fratricide, dit-elle, de qui est cette chemise? De qui est ce sang? Justice, justice; à ces dernieres paroles, & suivant le mot dont on étoit convenu, le Catalan & ses compagnons sortirent l'épée à la main, & tuerent le Prince de plusieurs coups, sans qu'il pensât à mettre la main sur son épée, tant il se croyoit assuré. C'est ainsi que le Ciel punit ceux dont l'ambition fait trouver des précipices au lieu de la grandeur qu'ils esperoient. Son cadavre fut porté à sa maison, où personne n'osa le pleurer pour ne point faire soupçonner de partialité; le jour suivant on le mit au tombeau dans l'Eglise de S. Dominique sans aucune pompe, & le peuple qui haïssoit le Prince à cause de son ambition & de son avarice, en témoigna toute la joye imaginable; nean-

moins les Grands du Royaume en furent touchés, tant à cause des circonstances cruelles qui avoient accompagné sa mort, que parce que la haute Cour n'en avoit eu aucune connoissance; ils craignoient que si le Roi venoit à mourir sans enfans, le Connétable absent & prisonnier, ils n'eussent de nouveau une guerre civile à essuyer, ou qu'ils ne devinssent les sujets de quelque Prince étranger.

Dans ce même tems les Venitiens 1376.
demanderent satisfaction à la Republique de Génes des violences exercées contre le Baile qu'ils avoient en Chypre, & le dédommagement de tout ce qui avoit été pillé à leurs marchands; mais tout cela ne servit de rien, les actes d'hostilité augmentant de jour à autre les Génois ne pouvoient souffrir que l'Isle de Tenedo fut au pouvoir des Venitiens: il y avoit entre ces deux Republiques une haine inveterée qui provenoit de l'émulation qu'elles avoient pour le negoce, & du souvenir de leurs guerres passées; c'est pourquoi elles se preparerent à une guerre sanglante. Les Venitiens qui aprirent que les Génois s'étoient ligués avec Louïs Roi de Hongrie, avec le Patriarche d'Aquilée, & avec François de Carrare Seigneur de

Padouë, firent aussi de leur côté une ligue offensive & défensive avec Bernabo Visconti Duc de Milan, & avec le Roi de Chypre; & pour cet effet le Roi envoïa à Venise & à Milan Thebat Belfange Gentilhomme Cypriot, homme d'esprit & d'experience, quoique sa fierté naturelle ternit un peu la gloire de son nom. Le Roi lui avoit donné d'amples pouvoirs; il traita non seulement les affaires de la ligue, mais pour la rendre encore plus assurée il mit la derniere main au mariage de son Roi avec la fille de Visconti qui lui porta deux cens mille ducats de dot. Thebat étoit porteur de lettres de change considerables dont une partie lui servit à lever mille soldats la plus grande partie Officiers experimentés dans les guerres d'Italie; il acheta un fort grand vaisseau qu'il chargea de munitions de guerre & de bouche, & ...ec deux autres petits bâtimens il par... pour retourner en Chypre. Les Gé... furent avertis de l'achat de ce ...sseau, & de tout ce que fai... Cypriots: C'est pourquoi ils ...erent en toute diligence deux Ga... armées pour tâcher de l'at...re, ... le battre. Ils le trouverent ... de Rodes, ravis d'une si

bonne rencontre, & animés par l'espérance du butin ils se mirent en état de l'attaquer, assurés de le prendre à l'improviste. Thebat s'étant aperçû qu'il étoit suivi voulut devoir la victoire au stratagême; il fit mettre sur le pont du vaisseau quantité de planches garnies de pointes de fer très-aiguës qui étoient adroitement cachées, & après une vigoureuse resistance il fit semblant de ceder à la valeur des assaillans, & de se retirer avec les siens dans le vaisseau; alors les Officiers Génois ne voyant plus aucun soldat, pour leur resister, plus avides du pillage que de la victoire envoyerent deux cens des leurs qui venant à l'abordage avec une fureur inconsiderée tomberent pour la plus grande partie sur ces pointes de fer qu'ils ne voyoient pas: ils furent alors attaqués par Thebat qui en tua une partie, & l'autre se rendit à discretion sans qu'il perdit aucun des siens. Il se rendit ensuite maître des Génois qu'il mit aux fers & à la rame, & entra ainsi victorieux dans le port de Papho. Quelques jours après il alla à Nicosie où il mena les vaincus liés deux à deux comme en triomphe, & il y reçût les aplaudissemens de ceux mêmes qui portoient envie à sa valeur &

à sa fortune ; le Roi le fit Géneral de ses armées & lui donna les châteaux de Petra & de Trinitia avec une quittance générale de tous les deniers qui lui avoient été confiés jusqu'alors. Il délibera ensuite avec ce nouveau secours de repousser l'insolence des Génois, qui faisant de continuelles sorties de Famagouste pilloient le Royaume, & y exerçoient encore une tyrannie insuportable ; c'est pourquoi il envoya Thebat avec quatre mille hommes assieger Famagouste. Le Capitaine commandant de la place, quoique pourvû de monde & de vivres, envoya promptement demander du secours à ses maîtres, & le manquement des choses necessaires augmentant chaque jour il fit sortir de la ville toutes les bouches inutiles qui ne pouvoient qu'incommoder. Pendant ce siege Thebat eu connoissance (peut-être aussi n'étoit ce que pure imagination pour se mieux mettre encore dans l'esprit de son maître) que la Reine d'accord avec les Génois tramoit une conspiration contre le Roi à dessein de lui ôter le Royaume : Ce Général courut d'abord en avertir Sa Majesté qui fut si effrayée d'une nouvelle si peu attenduë qu'il s'en fallut peu qu'elle ne fit d'abord arrêter sa

mere, & s'assurer de sa personne ; il se contenta de donner commission & autorité d'examiner l'affaire & de mettre à la question les plus confidens de la Reine, ce qu'il fit d'une maniere si cruelle qu'il y en eût plusieurs qui moururent dans les tourmens sans qu'il en pût rien tirer de considerable ; néanmoins ce qui lui mit de grands soupçons dans l'esprit fut la mort precipitée de l'Echanson de la Reine que l'on crût avoir été empoisonné le jour qui preceda la question, & Paul Marag Ecuyer de la même Reine qui se poignarda. Après un examen rigoureux de cette malheureuse affaire, Thebat, tant pour cela que par raport au siege de Famagouste qui étoit réduite à l'extremité, étoit parvenu à posseder entierement l'esprit du Roi ; il alloit chaque jour de Famagouste à Nicosie lui donner part de ce qui se passoit au siege, & ce Prince par une basse complaisance indigne de sa grandeur, disoit qu'il lui étoit obligé, & lui offroit tout ce qui dépendoit de lui jusqu'à sa propre personne. Thebat charmé de tant de promesses, & ayant des pretentions qu'il mesuroit sur la haute idée qu'il avoit de sa propre valeur lui demanda un jour le château d'Achelia qui valoit alors

plus de six mille écus de rente, & il y ajoûtoit encore la forteresse de Curico pour y mettre sa personne en sûreté, & y trouver un azile contre l'humeur vindicative de la Reine mere. Le Roi irresolu sur ce qu'il avoit à faire ne lui accorda rien ; mais il exagera si fort les obligations qu'il lui avoit qu'il lui donna lieu de tout esperer. Il en parla à son Confesseur homme integre, desinteressé, & qui ayant servi trois Rois passoit pour très-entendu dans les affaires du Royaume. Le Confesseur fort surpris d'une demande si temeraire & qui pouvoit avoir de très-mauvaises suites exhorta Sa Majesté à lui accorder Achelia, & à lui refuser la forteresse de Curico, n'étant pas juste qu'un Prince donne à un sujet des places de cette sorte : il lui representa que Thebat étant un des plus riches du Royaume, aimé des soldats, homme de tête, & qui avec les armes à la main donnoit lieu de soupçonner sa fidelité ; Que tous les soulevemens qui troublent les états ne viennent que de la trop grande puissance des sujets ; Que qui demande des places fortes ne peut avoir autre intention que celle de se vouloir défendre contre le Roi même ; Qu'enfin Sa Majesté ne pouvoit aliener ces places sans

le Conseil & le consentement de la haute Cour. Le Roi fut persuadé par ces raisons; il donna Achelia à Thebat, mais il lui refusa le château de Curico, disant qu'il n'étoit ni convenable, ni en son pouvoir d'aliener les places fortes de la Couronne, mais il s'énonça d'une maniere si chancelante qu'il fut aisé d'apercevoir que sa langue & son cœur n'étoient pas d'accord. Thebat se fâcha, & pensa bien que quelqu'un lui avoit rendu de mauvais offices; il emploïa son credit & les presens auprès de ceux qui aprochoient la personne du Prince, & il aprit par un valet de chambre que le Confesseur étoit celui qu'il cherchoit: il alla d'abord tout transporté de colere s'en decouvrir à un de ses Capitaines nommé Allessopulo de Candie, jeune homme hardi, de très-bonne mine, Favori de la Reine & fort aimé de Thebat; ils concerterent ensemble la mort du Confesseur, ne craignant rien à cause de la necessité où étoit le Roi de ne pouvoir se passer de leurs personnes; en effet ils s'étoient rendus si formidables par les armes qu'ils ne crurent point que la justice dût avoir pour eux ni autorité, ni châtiment. Ils allerent donc le matin du jour suivant à l'E-

glise de sainte Sophie accompagnés seulement de deux soldats dans la pensée qu'ils y trouveroient cet Ecclesiastique, mais aïant apris qu'il étoit sorti de la Ville ils coururent après & le joignirent au pont de saint Dominique où ils le trouverent qui s'entretenoit avec le Vicomte de Nicosie. Thebat s'étant aproché dit au Confesseur, Messire vous repondés bien mal à l'estime que j'ai toujours fait de votre personne ; il ne convient ni à vous, ni à la religion que vous professez, moins encore à ce que vous me devez de me persecuter comme vous faites. Le Confesseur se préparoit à lui repondre fort humblement, mais Alessopulo lui porta un grand coup sur le visage, & Thebat lui passa son épée au travers du corps: le Vicomte le voulut secourir criant : ah traîtres, est ce ainsi ? mais il fut rudement frapé par les soldats, & il tomba à demi mort sur la place. Cet accident mit l'esprit du Roi dans une terrible agitation, & il trouvoit qu'il étoit aussi difficile de châtier les coupables que de leur pardonner. Il craignoit, s'il sevissoit contre les coupables, que ceux qui prendroient leur parti ne s'accordassent avec les Génois, & ce d'autant plus que sans eux il lui seroit impossible de reprendre Famagouste. De l'autre côté il crai-

gnoit de s'attirer le mépris & la censure de ses sujets s'il laissoit impuni un crime horrible commis contre un Religieux octogenaire & contre son Confesseur, celui de deux autres Rois ses predecesseurs, un Vicomte qui represente la personne même du Roi; outre cela la Reine qui haïssoit mortellement Thebat, pressoit son fils de les punir avec toute la severité dont il étoit capable. Le Roi cependant étoit toujours irresolu, il croïoit qu'une prudente dissimulation convenoit mieux à l'état de ses affaires que des remedes qui seroient pires que le mal même. Comme il ne se trouvoit personne qui osât se declarer partie de Thebat, l'assassinat seroit resté impuni si Alessopulo ne fût allé fort temerairement se promener un matin sous les balcons du Palais : le Roi irrité de cette hardiesse crût que cette affectation étoit un mépris que cet Officier faisoit de sa personne, il ordonna à un Officier de sa garde de le tuer, mais Allessopulo le prevint le tua lui-même, & se sauva ensuite ; le Roi plus animé qu'auparavant par cette double injure sonna de lui-même la cloche des allarmes: le peuple courut d'abord, & le Roi fit publier sur le champ un Edit par lequel

il promettoit cinq cens ducats à quiconque arrêteroit Thebat mort ou vif, & pareille somme pour qui en feroit autant d'Alessopulo, obligeant pour ce païement son Tresor Royal, & permettant aux plus hardis le pillage de leurs maisons. Ces deux malheureux pouvoient sortir de Nicosie, & s'en aller librement à l'armée, mais soit qu'ils se fiassent trop à leur propre autorité, ou aux égards qu'ils croïoient que le Roi auroit pour eux, ils s'enfermerent dans leurs maisons, d'où ils furent arrachés avec fureur, & l'on eût une peine infinie à leur conserver la vie, le peuple oubliant leurs services, & les traitant comme des ennemis declarés: on les conduisit au Palais où la Reine se trouva pour avoir le cruel plaisir de voir l'affliction de son ennemi; elle ne pût même s'empêcher de proferer quelques injures peu convenables à son sexe & à sa dignité & elle voulut le fraper au visage avec une dague qu'elle avoit arrachée de la main d'un Page. Thebat souffrit tout sans dire un seul mot. La Reine demanda que la vie fut conservée à Alessopulo, mais le Roi lui repondit qu'il ne pouvoit sauver l'un sans l'autre étant tous deux également coupables; cette Princesse preferant la hai-

ne à l'amour consentit à la mort de tous les deux. Le Roi choisit Jean de Nevilles pour successeur du feu Vicomte de Nicosie ; celui-ci dans le premier exercice de sa charge voulant gagner l'affection du peuple, & la faveur de la Reine porta la plainte à la Cour. Les coupables furent renvoïés au Roi pour qu'il en fit ce que bon lui sembleroit. Il les condamna au dernier supplice n'aïant pû resister aux cris du peuple non plus qu'aux persuasions de la Reine. Le Roi par le besoin qu'il avoit d'eux pour la guerre étoit tout porté à leur pardonner, mais dans leurs interrogations ils dirent imprudemment des choses qui portoient coup à la Couronne: On les conduisoit au suplice dans une charette lorsque passant sous les fenêtres de l'apartement du Roi, Thebat se prit à crier, misericorde, misericorde ; la Reine qui craignoit que son fils n'en fût touché de compassion fit signe de la main qu'on se hatât de passer ; Thebat qui s'en aperçût crût soûlager sa misere en la qualifiant tout haut de femme publique & de prostituée qui ne le haïssoit que parcequ'il avoit refusé de la servir dans ses secrets plaisirs: la Reine fit semblant de ne le point entendre, méprisa ces injures, & dit qu'il

doit être permis à un homme
mourir de la sorte de dire tout
bon lui semble.

1378. Le Roi donna la charge de G
de ses Armées à Jean de Bries, &
voïa commander celle qui étoit d
Famagouste, mais il n'y réüssit pa
soldats fachés de la mort de Theb
pouvoient s'accommoder d'un a
Géneral; ils disoient qu'ils n'avo
rien à esperer d'un Roi qui avoit
mourir son Géneral d'Armée quoiq
très-fidelle; qu'à la guerre la rai
d'état vouloit qu'on souffrit quelq
chose de la fierté & du ressentime
d'un homme d'une valeur & d'une e
perience consommée.

Cependant Valentine fille du Du
de Milan destinée pour être Reine
de Chypre étant arrivée à Venise le
Senat la reçut avec tout l'honneur &
la magnificence possible; & pour la
conduire en Chypre il y arriva cinq
galeres Catalanes païées pour cet effet
par le Roi: mais le Duc son pere dans
la crainte qu'elles ne fussent pas suffi-
santes pour empêcher les Génois de les
attaquer pria la Republique de Venise
de lui en donner encore six autres qui
lui furent accordées sous le comman-
dement de Pierre Gradenigo. La Rei-

se arriva en Chypre sans aucun accident fâcheux, & elle fût reçûë à Nicosie avec autant de pompe que de joïe, quoique les peuples fussent très-miserables.

Le Roi profita de l'occasion de ces galeres, & s'en servit pour tâcher de prendre Famagouste; il s'y appliqua en propre personne, quoique les plaisirs & sa nouvelle épouse dussent le retenir à Nicosie. Il fit appareiller deux vaisseaux, & trois galeres qui étoient au port de Cerines, il les joignit aux onze autres Venitiennes & Catalanes, & commanda qu'on tachât de prendre le port de vive force, d'attaquer ensuite la Ville, & d'en donner avis à l'armée de terre pour qu'elle fit les mêmes efforts de son côté, se promettant une victoire assurée par la misere extrême où étoient réduits les assiegés. Le port fut donc attaqué par cette armée qui y trouva une vigoureuse resistance, les Génois en aïant bouché l'entrée par trois gros bâtimens bien armés; on en vint pourtant à bout, on les brûla & les galeres se rendirent maîtres du port & des vaisseaux qui le defendoient; suivant le cours rapide de cette victoire ils attaquerent vigoureusement les murailles de la place,

& les Génois en furent si effraïés que voïant qu'ils ne pouvoient resister à deux armées tout à la fois, ils envoïerent des deputés pour se rendre les vies sauves : Ceux-ci étoient en chemin lors qu'un bourgeois de Nicosie qui avoit deserté l'armée du Roi, connu & estimé des Génois se prit à crier en presence du Commandant de la place, que c'étoit une grande lâcheté de se rendre de la sorte sans tenter la fortune qui varie si souvent dans la guerre ; que l'armée de terre n'étoit pas encore sortie de ses retranchemens, & qu'on ne devoit pas craindre des gens qui n'avoient point encore paru ; qu'ils étoient en état de resister à l'armée de mer, & que lorsque celle de terre s'aprocheroit on verroit ce qu'il y auroit à faire. Les Génois aprouverent ce parti, firent arrêter leurs Deputés, coururent promptement s'opposer aux soldats des galeres qui se promettant la victoire aisée, voulant seuls en avoir tout l'honneur ne se soucierent pas d'avertir le Roi du tems dont on étoit convenu : ainsi les Génois par une valeur sans exemple & après un massacre terrible de part & d'autre forcerent les galeres à sortir du port au grand chagrin du Roi qui voïoit

que

que cette importante place s'étoit perduë par l'avidité, & par l'ambition de ses troupes auxiliaires.

Il arriva pendant ce tems-là de grands différens entre les deux Reines qui étoient à Nicosie: La Reine-Mere ne voïoit pas volontiers la nouvelle Reine sa bru, soit par la jalousie que sa jeunesse, & sa beauté lui donnoient, soit qu'elle ne pût souffrir une autre Reine qu'elle, qui pût censurer ses actions, & lui faire perdre le pouvoir absolu qu'elle avoit sur l'esprit du Roi son Fils. La jeune Reine de son côté haïssoit secrétement la Reine sa belle-Mere à cause de ses hauteurs, & parce que sous pretexte d'une tendre affection, à peine lui laissoit-elle quelques momens de liberté avec son mari. Néanmoins il y eut un accident qui les fit declarer ouvertement; un valet de pied de la Reine-Mere parla avec mépris de la jeune Reine, qui se sentant piquée au vif suplia sa belle-mere de le congedier & l'ôter de son service pour qu'il n'en arrivât quelque inconvenient: la Reine-Mere reçut mal cette demande qu'elle lui refusa, & la taxa même d'imprudence: la jeune Reine irritée de cette reponse qui l'offensoit; & ne voulant pas que la patience qu'elle auroit pour

les premieres offenses servit pour en recevoir d'autres, fit semer par ses gens des discours beaucoup plus offensans ; la Reine-Mere en fut si transportée de colere qu'elle courut à l'appartement de sa bru, & il se seroit passé quelque violence entr'elles, si leurs Demoiselles ne les en eussent empêchées ; les ne laisserent pas de se dire des injures atroces sans que le titre de Reine fit perdre à ces deux Princesses le penchant de leur sexe ; la jeune reprocha à sa belle-mere sa vie débordée dont elle avoit été parfaitement informée. Le Roi fut appellé pour mettre la paix : il se vit d'abord accablé par les raisons & les prieres de toutes les deux, & vouloit être également médiateur entr'elles, mais la nuit venuë, les prieres & les larmes de la jeune Reine firent sur lui un si grand effet qu'il fut forcé à prendre ses interêts ; le matin il dit à sa mere qu'elle devoit bien par prudence souffrir, ou excuser quelque chose des défauts d'une jeune personne ; que si elle vouloit demeurer à la Cour il étoit necessaire qu'elle y vêcut sans dispute ni prétention, qu'autrement il lui conseilloit de sortir du Roïaume ; on dit par tout que le Roi avoit été pleinement instruit par la Reine sa fem-

me des desordres de la Reine-Mere, qu'il avoit jusqu'alors ignorez ou dissimulez par prudence: ce qui le fit croire fut la mort subite du Comte de Rochas qui arriva le jour suivant à la table même du Roi. La Reine-Mere saisit de douleur & de crainte, se retira à Cerines sans montrer aucun désir de voir davantage son fils que les caresses de sa femme avoient tout-à-fait mis de son côté : elle s'en alla en Arragon après qu'elle eût recommandé le soin & l'administration de ses terres à Thomas Cartofilaca ; cet homme passoit communément pour Amant de cette Reine, peut-être parce que les frequentes entrevûës avec une femme suspecte jette un mauvais verni sur la continence même. La Reine en un mot en quittant la Chypre y laissa de très-mauvaises impressions de sa vie passée, & son absence sembloit autoriser ceux qui en disoient plus qu'il n'y en avoit.

Le Roi qui avoit perdu toute esperance de pouvoir chasser les Génois de Famagouste ne laissoit pas de les fort incommoder non-seulement par ses propres forces, mais encore par celles des autres; de bon sorte que se trouvant occupez par quantité de guerres il ne leur étoit pas aisé d'envoïer les 138c

secours necessaires pour la conservation de cette place. Le Roi dans cette vûë, & afin que son beau-pere portât la guerre dans l'Etat de Génes le tint quitte de soixante-dix mille ducats qu'il lui devoit encore de la dot de sa fille : il envoïa de grosses sommes aux Seigneurs de final pour qu'ils attaquassent les places de cette Republique afin que leurs armes fussent continuellement occupées de ce côté-là. Cependant le siege continuoit toûjours devant Famagouste, mais on n'y avançoit pas beaucoup, parceque ceux du païs & les soldats mêmes par l'avidité du gain portoient aux Génois tout ce qui leur étoit necessaire. Le Géneral Jean de Bries étoit un homme fidelle & sincere au-delà de ce qu'on peut imaginer, mais peu entendu dans l'art militaire ; de peur de faire des fautes il consultoit le Roi, sur tout ce qui se presentoit, le Roi consultoit la Haute-Cour, & avant qu'il pût avoir les reponses, les occasions étoient passées.

1381. Enfin le Roi se vit obligé de lever le siege ; il distribua son armée dans toutes les places du Roiaume pour être prête à toute occasion : il s'appliqua ensuite à fortifier la ville capitale, &

pour qu'elle ne craignit à l'avenir aucune insulte, il resolut d'y faire bâtir une Citadelle. Quoique ces sortes de forteresses ne soient pas ordinairement du goût des peuples, puisqu'elles ne sont faites que pour les assujettir plus étroitement, néanmoins les Cypriots s'y appliquerent avec tant de cœur & de diligence qu'ils n'épargnerent ni depense ni travail pour la mettre dans son entiere perfection : les Bourgeois s'obligerent volontairement à en faire la dépense, grands & petits, chacun offroit ce qu'il avoit, argent, joïaux, & jusques à leurs esclaves, comme les pauvres offroient leurs propres personnes; les Génois qui se trouverent dans les prisons sans aucun égard à leur qualité furent contraints d'y aller travailler la chaîne aux pieds. Cette Citadelle fut mise en état de défense dans l'espace d'une année, en sorte que pour être entiérement achevée il n'y manquoit que la maison du Gouverneur.

La Haute-Cour s'appliquoit uniquement à retablir les ruïnes du Roiaume lorsque le petit Roi Pierre fut attaqué d'une maladie incurable qui le fit beaucoup souffrir pendant quatre mois, au bout desquels il mourut la nuit du dix-sept Octobre mil trois cens quatre-vingt

deux âgé de vingt-six ans, dont il en regna onze. Voilà la fin du petit Pierre, dit le Gras, Roi de Chipre, peu estimé par les Historiens à cause de son peu d'experience & de sa trop grande jeunesse. Il ne fut Roi que de nom, gouverné toûjours & successivement, ou par la Reine sa mere, ou par ses favoris : il ne pouvoit se resoudre à rien, & il s'en tenoit toûjours au sentiment du dernier qui lui parloit. Il ne fit jamais semblant de s'apercevoir de la vie dereglée de sa mere, soit que ce fût stupidité ou prudence, cependant il fut fort loüé de l'avoir fait sortir du Roïaume, car elle étoit également debauchée & altiere. Il eut toûjours une grande inclination à la paix, & ce fut peut-être la raison qui le fit si mal réussir dans la guerre : quoiqu'il fit profession d'avoir pour sa femme un amour excessif, & que dans son testament il l'eût preferée à sa mere, il ne lui laissa rien de considerable ; il fit heritiere universelle de tous ses biens sa sœur Marie femme de Jacques de Lusignan Comte de Tripoli. Il fut enterré dans l'Eglise de S. Dominique avec grande pompe, mais sans éloges n'ayant laissé à ses sujets autres occasions de s'en souvenir que celles de ses

défauts & de ses malheurs ; sa sœur néanmoins par ces grandes & fastueuses Céremonies voulut faire voir la reconnoissance qu'elle conservoit dans son cœur, vertu aussi rare qu'elle est peu d'usage parmi les Princes.



LIVRE NEUVIE'ME.

APRE'S la mort du Roi, il fut long-temps délibéré dans l'assemblée de la Haute Cour sur l'élection de son Successeur; on s'appercevoit des brigues que faisoient les Grands pour pouvoir disposer de la Couronne, chacun selon sa fantaisie: ceux qui haïssoient ou qui craignoient le Connétable, auquel de droit appartenoit le Royaume, se servirent du prétexte de sa prison, & proposerent la sœur du feu Roi, pour avoir lieu de mettre la couronne sur la tête de Jacques de Lusignan, Comte de Tripoli son mari. Son pere (chose sans exemple) s'y opposa, & ceda toutes ses prétentions au Connétable. La Haute-Cour ne voulut rien resoudre touchant l'élection d'un nouveau Roi, que le Connétable ne fût en liberté, par la crainte que son rachat ne devint, & plus difficile, & de plus grand prix. Ils élurent cependant pour Lieutenant du Royaume, Jean de Bries, assisté de douze Seigneurs qui furent Jean de Goraphe Auditeur de Chypre, Jean de Nevilles Vicomte de Nicosie, Renier de Scolar Capitaine de la Secrette, Hu-

gue & Guy des Baumes freres, Perrot & Gimot de Mont Oliphe freres, Amalin de Bleſſin, Renaut de Mont-Oliphe, Thomas Bonegue, Thomas de Morpho, & Pierre d'Antioche. Mais à peine eut-on appris que la Haute-Cour inclinoit pour le Connétable, que le bruit s'en répandit à Famagouſte, d'où l'on dépêcha en toute diligence pour en porter la nouvelle à Génes. Les Génois concoururent ſans difficulté à la délivrance du Connétable, mais à de rudes conditions qu'il n'eut garde de refuſer avecc une ſecrette intention de ſe tirer de leurs mains, & puis de faire ſeulement ce qu'il jugeroit à propos, les Rois ne manquant jamais de prétextes pour garder ou rompre ce qu'ils ont promis. Les Génois armerent deux galeres, qu'ils envoyerent en Chypre avec le Connétable & les autres priſonniers; ils n'épargnerent ni honneurs, ni liberalités pour effacer le ſouvenir des injures paſſées qu'ils lui avoient fait eſſuyer.

Le Connétable & ceux qui l'accompagnoient ayant abordé aux Salines, donnerent avis de leur arrivée à la Haute Cour; après diverſes conférences, l'aſſemblée envoya les deux freres Perrot & Gilmot de Mont-Oliphe avec plein pouvoir de traiter avec les Génois pour

la liberté du Connétable, à quelque prix que ce fût, quoique préjudiciable au Royaume, les sujets étant obligés de préferer la vie & la sureté de leur Prince à tout autre interêt quel qu'il puisse être. Ces deux freres étoient tellement gagnés par les manieres engageantes de la Reine-Veuve qu'ils l'auroient volontiers mise sur le Trône avec cette prétention secrete que l'un des deux pourroit devenir son mari. Transportés aux Salines ils s'opposerent à ce que vouloient les Génois, & avec une résolution ferme ils firent assez entendre qu'ils se soucioient peu de la liberté du Connétable; & quoique par une contenance trop avilie & peu convenable à un homme de son rang, il eut recours à de très-humbles supplications pour tâcher de fléchir les Mont-Oliphes, ils lui répondirent que la perte d'un homme seul étoit un moindre mal que celle de tout un Royaume. Ainsi les Mont-Oliphes après avoir rompu tout traité, firent leur rapport à la haute Cour de ce qu'ils avoient fait, & de ce qui ne pouvoit plus se faire, puisque les Génois étoient partis pour s'en retourner.

Jean de Bries ne put souffrir cette eté excessive. L'affection qu'il avoit ur le Connétable & l'honneur du

Royaume qui recevoit dans cette rencontre une honteuse atteinte, lui fit dire hautement qu'il falloit racheter sa liberté à quelque prix que ce fût : les Mont-Oliphes s'y opposerent vigoureusement, & tâcherent par un faux zele du bien public de faire entendre que tout étoit perdu si l'on prenoit pour Roi un homme qui étoit actuellement prisonnier de leurs plus grands ennemis; que pour donner la liberté à un seul homme ils se mettoient tous dans les fers, & exposoient à un danger manifeste & certain, les biens & la vie d'un chacun d'eux. Que l'on n'en avoit pas usé de la sorte à l'élection du Roi Hugues III. où les mâles collateraux avoient été exclus en faveur des filles de la ligne directe. Ce discours commençoit à faire impression sur les simples, lorsque Hugues de la Baume qui connoissoit parfaitement les cabales des Mont-Oliphes, & qui sçavoit l'intrigue secrete qu'ils avoient avec la Reine-Veuve, se leva, & par un discours ferme & resolu reprocha aux Mont-Oliphes leur felonie, en même temps qu'il relevoit la valeur & le mérite du Connétable, criant à plusieurs reprises, vive le Roi Jacques. Ces cris furent si puissans que tous le répeterent à l'ex-

ception des deux freres qui s'obstinerent jusqu'à vouloir soulever le peuple, & qui par ordre de l'assemblée furent menés prisonniers à Buffavento.

Nicolas Bussato fut envoyé sur l'heure au Roi; il s'alla embarquer sur une felouque à Cerines, d'où il se fit conduire à Génes; le Connétable reçut la nouvelle de son élection lorsqu'il l'esperoit le moins, il récompensa la diligence & l'affection de Bussato, du titre de Chevalier, & d'une pension de trois cens ducats; ayant ensuite traité avec les Génois, & après avoir publiquement juré les conventions faites entr'eux, il se mit en état de partir: les conditions principales furent que les Génois retiendroient pour la sureté du Traité, la Ville de Famagouste, & deux lieuës de pays des environs avec les gabelles de mer pour cent mille ducats; qu'ils auroient par tout le Royaume autorité d'exercer toutes sortes d'Arts, & qu'ils joüiroient de tous les privileges qui étoient accordez aux Cypriots mêmes: ils voulurent toutefois le fils du Roi pour ôtage & nantissement de leurs conventions. C'étoit un enfant qui n'avoit pas encore dix ans, & qui parce qu'il étoit né à Génes prit le nom de Janus. Les Génois lui ayant fourni

ſix galeres qu'il joignit aux quatre qui lui étoient venuës de Chypre, il mit à la voile & arriva heureuſement à Cerines; il fut reçu par tout, & principalement à Nicoſie avec toute la joye & la ſoumiſſion poſſibles; le premier Dimanche d'après il fut couronné Roi de Chypre, ayant differé de prendre la couronne de Jeruſalem, dans l'eſperance de reprendre auparavant Famagouſte. Cependant pour plaire à ſes ſujets & ſe les rendre affectionnés, il diſtribua les Charges qui vaquoient alors; il fit Pierre de Caphrano Amiral de Chypre, parce qu'il le connoiſſoit pour homme d'experience & de valeur, & parce qu'ayant été priſonnier avec lui à Genes ils avoient lié enſemble une étroite amitié: il donna genereuſement à Hugues & Guy de la Baume, des mains deſquels il diſoit avoir reçu la couronne, trois des plus riches terres du Royaume, & il fit le premier, Connétable de Chypre, & l'autre grand Maréchal de Jeruſalem: il donna à Renaut de Milmars la dignité de Maréchal de Chypre; il créa Jean de Nevilles Seigneur de Ceſarée, & il confera l'Auditoriat à Jean Goraphe; il transfera en la perſonne de Jean de Bries, qui l'avoit ſi fidelement ſervi,

la Principauté d'Antioche qui lui avoit été demandée par quelques-uns de sa famille. Les motifs particuliers qui lui firent faire ce choix pour remplir ces charges, furent d'humilier ceux qui avoient refusé de le reconnoître pour Roi & surtout des favoris de la Reine-Veuve qui ne demandoient que de nouveaux desordres.

Le Roi qui n'avoit alors d'autres enfans mâles que Janus qui étoit à Gênes, voulut assûrer la couronne dans sa maison; c'est pourquoi il fit venir auprès de sa personne Jean de Lusignan fils de son frere; quoiqu'il n'eût pas encore quatorze ans achevés, son esprit & la beauté de sa personne le rendoient digne de la Couronne & du Trône: il lui donna le titre de Chevalier avec la Seigneurie de Baruht pour le rendre plus respectable à ses sujets; ensuite ce que chacun remarqua, il lui fit épouser la fille du feu Comte de Rochas, non seulement pour l'enrichir par une dot des plus considerables du Royaume, mais encore pour faire perdre l'idée que l'on avoit que le feu Roi eût fait mourir le Comte. Le jour même du couronnement du Roi, Perrot de Mont-Oliphe prisonnier à Buffavento, se jetta par la fenêtre d'une tour par desef-

poir, ou dans l'esperance de s'évader; quoiqu'il fut tout brisé, & qu'il implorât la misericorde du Roi, il le fit décapiter lui & son frere, indignes d'aucun pardon à cause de leur commune felonie : le Roi voulut bien oublier tous les autres de leur parti, dans la pensée que le châtiment de ces deux freres rangeroit à leur devoir tous les esprits inquiets & turbulens qui n'avoient point de chefs qui pussent soutenir ou exciter une conjuration. Dans la crainte ensuite que le Prince Janus ne fût pas bien élevé, il lui envoya Jean Babin, homme versé dans toutes les sciences necessaires à un Roi; il ne pût cependant supporter long-temps son absence, soit parce qu'il étoit son heritier présomptif, soit parce qu'il appréhendât qu'il ne prît dans un pays étranger des inclinations contraires à celles de ses sujets : il consideroit que s'il venoit à mourir pendant que ce Prince seroit au pouvoir des Génois, il pourroit pour avoir sa liberté & son Royaume, leur accorder de nouveaux avantages très-dommageables à sa gloire & au bien de ses Etats. C'est pourquoi après avoir amassé une somme considerable, il dépecha à Génes l'Amiral Gafrano, qui avec huit cens mille besans

retira non seulement le Prince Janus, mais gagna encore par presens ceux qui étoient au timon des affaires de cette République, de sorte qu'il fit moderer la rigueur de quelques articles que le Roi Jacques avoit jurés & signés.

La délivrance du Prince son fils fit venir au Roi l'envie de recouvrer Famagouste; cette place qui étoit le refuge des scelerats & des séditieux, étoit possedée par des étrangers, au grand préjudice de son honneur & des revenus de son Royaume; & quoiqu'il ne fût permis, suivant les conditions dont on étoit convenu, d'y recevoir aucun fugitif, le Commandant ne refusoit jamais ceux qui avoient de l'argent à lui donner; ceux au contraire qui en étoient dépourvûs trouvoient facilement à s'embarquer pour se retirer où bon leur sembloit. Le Roi parla sur ce sujet dans la Haute-Cour assemblée, & quoiqu'il se rencontrât de fort grands obstacles aux nouvelles impositions qu'il falloit mettre, ils conclurent neanmoins à une decime de dix ans sur tous les revenus du Royaume pour fournir la somme dûë aux Génois, ce qui fut appellé *la Dixme Royale*; & parce qu'il étoit sévrement défendu d'employer ailleurs le produit de cet impôt, on en ajoûta un autre

appellé le *Chiefagliaticon* de deux pour cent sur tous les revenus, & les Francomates payerent un besant chacun; mais ces nouvelles levées se faisoient avec tant de lenteur que le Roi resolut de se faire declarer & couronner Roi de Jerusalem à Nicosie, ce qui se fit avec 1386.
tant de joyes & de magnificences qu'on ne se souvenoit point en Chypre d'en avoir jamais vûes de pareilles : le Roi fut obligé d'en arrêter le cours par un Edit qu'il fit publier exprès. En ce temps-là arriva la nouvelle de la mort de Lionnet Roi d'Armenie qui avoit été pris par les Turcs après avoir perdu miserablement son Royaume : On dit qu'il étoit mort du poison que ces barbares lui donnerent pour n'avoir pas voulu renoncer à la Religion Chrétienne dont il faisoit profession ; d'autres dirent qu'ayant eu dessein de se sauver il s'étoit servi de l'avis de quelques Marchands Sarrazins qu'on fit cruellement mourir en récompense de leur bonne volonté. Ce Prince étoit mort sans enfans, & le Roi Jacques qui étoit son cousin au troisiéme degré, fut declaré son heritier, c'est pourquoi il prit solemnellement la couronne de Roi d'Armenie dans l'Eglise de sainte Sophie, ce dernier couronnement lui atti-

ra les piquantes railleries de q
uns qui disoient que Roi de tro
mes il n'en possédoit qu'un e
qu'il partageoit avec les Génoi
1387. La prudence avec laquelle
Jacques gouvernoit son Roia
soit penser que pour le rétab
premiere grandeur il n'y av
chasser les Génois de Famag
Roi même le pensoit ainsi sa
tant s'en découvrir à personne
pas s'attirer davantage la hair
ennemis dont il sçavoit que l
étoient superieures aux siennes
chant cependant les moyens de
à cette conquête, il maria sa
riette à Ladislas Roi de Na
étoit pour lors un puissant Pr
dot fut de quatre-vingt mill
qu'il tira de la vente de plusie
res & de la contribution de
grands du Royaume, sous le
don gratuit: pour rendre ce
plus celebre il fit encore cel
fille Isabelle avec Pierre de I
Comte de Tripoli, mais sans a
que des titres honorables & d
rances.

1388. A peine toutes ces fêtes fu
les achevées & la Reine Marie
tie pour Naples que l'on trouv

tin morts dans leur lit Agnès sa troisiéme fille âgée de seize ans, & Guy le plus jeune de ses enfans. Quoiqu'on dit à la Cour que ces morts étoient naturelles, cela n'empêcha pas que peu de jours après le même malheur n'arrivât aux Demoiselles & aux valets de chambre qui étoient attachés à leur service ; on en parla differemment dans la Ville, mais ce n'étoit que des conjectures incertaines : quoique le Roi eut encore d'autres enfans, il parut inconsolable de ce funeste accident, ce qui n'empêcha pas de murmurer tout bas, & de croire que ce deüil exterieur est souvent chez les Rois un signe équivoque d'un veritable chagrin.

Il s'appliqua ensuite à travailler à 1389.
la dot de Cive la plus jeune de ses filles qu'il avoit intention de marier à quelque grand Prince qui pût l'assister dans les affaires pressantes de son Roïaume. C'est pourquoi il mit un impôt qui obligeoit chacun à païer un besant chaque année moïennant certaine mesure de sel qu'il faisoit distribuer ; ce revenu qui passoit la somme de quatre-vingt mille besans fut destiné pour dot à sa fille, mais le peuple refusoit de satisfaire à cette nouvelle exaction qui n'avoit jamais été mise en usage

dans le Roiaume à quelque necessité qu'il eût été reduit, il y avoit même de pauvres gens qui dans leurs miseres faisoient mille imprecations contre le Roi & sa fille : & ce qui parût surprenant, fût que dans le même tems que cette somme eût été levée, cette jeune Princesse Cive tomba dans une langueur qui la fit mourir au bout de quatre ans, & les simples crûrent que ce malheur lui étoit arrivé des maledictions continuelles que lui donnoit le pauvre peuple ; ce qui fortifia cette imagination fût que le Roi après la mort de sa fille n'exigea plus cette contribution.

1390. Dans ce tems l'envie prit à ce Prince d'embellir son Isle par des édifices & par des fortifications, sans néanmoins fouler son peuple ; il fit publier un rapel de tous les bandits, excepté ceux qui étoient coupables de crimes d'Etat, pourvû que pendant un certain tems fixe ils emploïassent ou leur travail ou leur argent aux édifices publics : il se presenta beaucoup de ces exilés qui voulurent retourner dans leur patrie. Le Roi s'en servit si heureusement, qu'en moins d'une année il fit bâtir la Roiale Maison de Potamie & une autre à la Cave hors les murs de Nicosie

qu'il embellit de vignes & de jardins 1391.
délicieux : il retablit les fortifications de Papho que les Génois avoient demolies & abandonnées, & il en donna les maisons à ceux qui s'offrirent de les habiter ; le plaisir que le Prince prenoit à faire élever ces somptueux édifices, étoit si grand, qu'il ne quittoit presque point les ouvriers, & voïoit tout de ses yeux.

Il commençoit à rendre son peuple
heureux lorsque des Marchands étran- 1392.
gers porterent imprudemment la peste aux Salines & au Château d'Archatou; elle fut en peu de tems répanduë par tout le Roiaume & il n'y eût plus aucune liberté pour le commerce ; le Roi fit retirer sa femme & ses enfans sur les montagnes; & il se donna tout entier à procurer les remedes à un mal qui devient invincible à mesure qu'on neglige de les appliquer promptement: il défendit aux Grands d'abandonner leurs charges voulant qu'ils prissent exemple sur lui ; il ordonna qu'on bâtit de ses deniers six Lazarets dans des lieux sains, & où il y eût des eaux courantes, & pour que chacun s'y emploïât volontiers il tint quitte les Francomates du *Chiefagliaticon*, & les Nobles de l'obligation des deux pour cent;

il fit brûler non ſeulement les meubles ſuſpects, mais les maiſons mêmes; il ne pardonnoit à aucun de ceux qui n'executoient pas ſes ordres, c'eſt ce qui fit que ſon Royaume fut en peu de tems délivré d'un mal qui ne ſe guerit pour l'ordinaire que par un excès de charité à ſoulager les malades, & de rigueur à faire obſerver les ordres preſcrits.

Cependant il y avoit dix ans paſſez qu'on exigeoit la dixme pour ſatisfaire à ce qui étoit dû aux Genois, mais comme la recette en fut negligée & les deniers alienez pour les beſoins preſens, le Roi la prorogea pour cinq autres années, qui furent le terme de ſon regne. Il punit d'un exil perpetuel ceux qui étoient ſortis du Royaume par la crainte de la contagion; il avoit même confiſqué tous leurs revenus, & les avoit appliquez à ſon domaine. Après que le mal eût ceſſé, ils demanderent par grace leur retour & leur rétabliſſement, le Roi qui joüiſſoit de leurs biens & qui s'y voyoit intereſſé, ne voulut rien décider de lui-même, & s'en rapporta à la Haute Cour, où l'affaire ayant été miſe en déliberation, après diverſes opinions, Jean de Bries fit le diſcours ſuivant.

» J'ai toûjours cru, Messieurs, que les » récompenses & les peines sont les » deux pivots qui servent également » à bien gouverner un état; sans ces deux » mobiles à peine connoît-on la vertu » d'avec le vice; il n'y a que le seul » interêt d'être récompensé ou puni » qui anime ou qui retient les hommes. » C'est pourquoi ma pensée seroit que » ceux qui ont lâchement abandonné » leurs maisons, aussi cruels envers » leurs amis qu'impitoïables envers leur » patrie, ne méritent plus d'y être re» çus & doivent en être exclus pour » jamais. N'y aura-t-il donc aucune » difference entre ceux qui se sont ex» posés à mille morts pour sauver leur » patrie, & ceux qui l'aïant abandon» née pour vivre dans une oisiveté cri» minelle ne se sont donnés aucun » mouvement pour en empêcher la chu» te & la désolation? que peut-on es» perer d'un soldat qui est des premiers » à recevoir sa paye & à fuir le combat? » qui voudra dorénavant sacrifier ses » biens & sa vie dans les besoins pres» sans de la patrie si l'on ne fait au» cune distinction pour en recevoir le » fruit & la récompense? la plus » grande partie de ceux qui sont res» tés en Chypre sont morts sous le

» poids des fatigues & des misei
» & ces lâches fugitifs viendront
» recueillir la succession & les bi
» si on les reçoit, Messieurs, ce
» donner un exemple pernicieux ,
» en cas que ce fleau du Seigneur
» à nous affliger une autre fois cha
» s'enfüira sans craindre ni la rigu
» des Loix ni l'autorité du Magist
» assuré que son exil ne durera pas p
» que la contagion. Pourquoi de
» retablir des gens denaturés &
» grats envers la patrie notre m
» commune ? de grace Messieurs, n
» troduisés plus parmi vous de si gra
» ennemis ; ils n'auront pas lieu de
» plaindre que vous ne les rapellés p
» d'un exil qu'ils ont volontairem
» choisi.

Hector Sosomene, soit qu'il vou
contrarier Jean de Bries dont il ét
ennemi, ou qu'il fut interessé au
tour des exilés repliqua.

» Il n'y a peut-être personne p
» mi vous, Messieurs, à qui le retç
» des exilés soit plus nuisible qu'à m
» puisque s'ils revienrent & sont reh
» bilitez dans leurs biens, on m'en d
» poüille moi, qui en possede une bo
» ne partie depuis leur exil. Cependa
» mon inclination, naturelle m'enga

» à m'interesser à l'utilité publique plus
» qu'à mes propres interêts ; je crois
» donc de bonne foi que faire revenir
» les exilés sera une action glorieuse
» pour notre Roi, & un des grands
» avantages que l'on puisse procurer à
» l'Etat. Souvenés-vous, Messieurs, que
» tous ces malheureux sont nos conci-
» toïens liés avec nous ou d'amitié ou
» de parenté. La clemence est une vertu
» qui fait que l'homme ressemble à
» Dieu même; il est vrai, & je n'ai point
» de peine à l'avoüer, que le chatiment
» est un demon qui fait partie de la
» sûreté des Roïaumes, & que sans lui
» les Loix seroient violées, la justice
» opprimée par la force, & la droite
» raison ensevelie comme dans un se-
» pulcre ; mais on s'en doit servir mo-
» derement dans les cas où le destin
» paroît avoir plus de part que la vo-
» lonté. Qui est celui qui peut donner
» des regles contre la peur ? ils s'en sont
» allés, ces citoïens, sans intention de
» contrevenir aux ordres du Roi, moins
» encore pour abandonner leur patrie,
» mais forcés par une secrette violence
» qui fait quelquefois precipiter les
» hommes dans les abîmes. Nous de-
» vrions remercier Dieu de ce qu'ils
» s'en soient allés, car leurs craintes

» excessives auroient été beaucoup plus
» nuisibles que secourables; le Sr. de
» Bries appelle la patrie notre mere
» commune, il faut donc penser que la
» crainte qui oblige de fuir une mere
» est bien violente, & par consequent
» bien digne de compassion. Voudrés-
» vous que l'on châtie par un exil perpe-
» tuel un manquement de courage, une
» foiblesse de cœur? nous sommes con-
» traints, Messieurs, pour ne pas voir
» notre patrie deserte d'y faire venir
» des étrangers pour l'habiter, nous
» leur offrons pour cela des biens &
» des Privileges, ne sera-t-il pas mieux
» d'y rapeller vos concitoïens pour ne
» pas alterer votre Noblesse par le sang
» & les coutumes étrangeres? mais
» quel sera l'étranger qui voudra ja-
» mais venir peupler vos villes, lors-
» qu'il verra que vous ne pardonnés rien
» à vos citoïens, pas même les fautes
» qu'ils font pour se preserver de la
» mort, & se sauver eux-mêmes: Dieu
» veüille que les corps de nos exilés
» ne se changent pas en monstres; le de-
» sespoir, & le ressentiment sont deux
» passions qui changeroient en fureur
» la patience même; ils sont en grand
» nombre & peuvent aisément de ci-
» toïens devenir nos ennemis: il est
» vrai que la bonne fortune de notre

i & la moderation de ces malheu-
x ne donnent pas lieu de rien
pçonner, mais tout homme rai-
nable est obligé de representer tout
qui peut arriver: il n'est pas ne-
aire d'aller fort loin chercher des
mples, les exilés de Jerusalem &
Armenie joints avec les ennemis de
deux Roïaumes en ont acceleré
uine; enfin la prudence de ceux
gouvernent est obligée de pren-
garde aux perils que l'on croit
plus éloignés: vous avez fait tout
que vous avés pû pour conserver
s freres, voudriez vous par une
ueur hors de saison exterminer les
res? vous voulés encore les tenir
ignés parce qu'ils n'ont point de-
urés en Chypre pour sauver la vie
eurs concitoïens; rapellés les donc
squ'ils vous ont obéï en se garan-
ànt eux-mêmes d'une mort que
is craigniez pour eux.
: dernier sentiment l'emporta &
approuvé du Roi, à condition
tant que ceux qui voudroient être
lis dans la possession de leurs biens
oient certaine somme proportion-
à leur condition & au montant
eurs revenus: les Medecins furent
ptés, on leur permit de retourner

ſans rentrer dans leurs biens, coupables doublement en ce qu'ils étoient plus neceſſaires pour ſoulager les perſonnes attaquées de la maladie.

Le Roi Jacques étoit attentif à tout ce qui pouvoit faire la felicité de ſes peuples lorſque la mort vint le ſurprendre tout à coup le vingtiéme Septembre de l'année 1398. âgé de ſoixante-quatre ans après en avoir regné ſeize. Il fut regretté d'une maniere à ne s'en pouvoir jamais conſoler. Ce Prince fut maltraité pendant long-tems par la fortune, & il ſçût ſi bien ſuporter ſes diſgraces qu'elle fut comme forcée à lui être enfin favorable lorſqu'il s'y attendoit le moins; il fut grand homme de guerre, & il n'y en eut aucun de ſon tems qui le pût égaler en valeur & en experience: avant qu'il fut Roi il étoit ſi liberal qu'il manqua ſouvent du neceſſaire, mais après qu'il eut pris la Couronne il fut taxé d'avarice par le même peuple qui voudroit toûjours que le Prince donnât plus qu'il n'a; il étoit également propre à menager & conſerver la paix qu'à faire la guerre; infatigable dans le travail & porté à la douceur & à la clemence, il merita le glorieux titre de pere de ſes ſujets. Il fut enterré dans l'Egliſe

: S. Dominique de Nicosie auprès du
oi Hugues second.
Janus fils aîné du Roi mort, âgé de
ngt-quatre ans fut couronné Roi de
hypre à sainte Sophie par les mains
: l'Evêque de Tarse avec un applau-
ssement general des peuples & des
ands du Roïaume qui croïoient voir
naître en ce jeune Prince toutes les
imitables qualitez du Roi son Pere.
e nouveau Roi pour répondre à ces
andes esperances, & s'acquerir de la
putation chez les étrangers ne pensa
i'à reprendre Famagouste : mais com-
e il n'étoit pas aisé de prendre cette
ace défenduë par deux mille soldats
énois de garnison, quatre galeres &
ux vaisseaux bien armés, il eut re-
urs à la ruse & au stratagême, ar-
es puissantes des plus sages Capi-
:nes.
Antoine de Gargo commandoit
ors dans Famagouste; c'étoit un Gen-
homme accredité & de beaucoup de
leur, mais peu content des Génois
i avoient fait mourir publiquement
n frere sous pretexte qu'il s'étoit sou-
'é ; & comme ils connoissoient ce-
-ci tel qu'il étoit, mais remuant, ils
tenoient éloigné de Génes pour com-
ander dans Famagouste comme en

un honorable exil : ce qui augmentoit encore son mecontentement étoit de se voir dans cette ville sans autre autorité que celle que lui donnoit le nom de Capitaine ; Fregose Amiral de Génes demeuroit là presque toute l'année & lui ôtoit par là tout credit & une bonne partie des fonctions de sa charge. Gargo avoit tenu le Roi sur les fonts de batême lorsque son pere étoit prisonnier à Génes, & dans le tems que ce Prince parvint à la Couronne il lui avoit donné des marques particulieres de sa joie & de son attachement. Le Roi compta sur l'affection de cet homme, & il ne se trompa pas, car aux premieres instances qu'il lui fit, il se rendit à ce qu'il souhaitoit ; il lui envoïa par le Pere George élû Evêque de Famagouste les contreclefs des portes de la ville sans autre condition ni pretention que de s'en remettre entierement à la volonté de Sa Majesté. Le Roi qui fut ravi de cette premiere démarche envoïa secretement Perrin Machiera, & un jeune homme Catalan avec les contreclefs pour ouvrir les portes pendant une nuit concertée entr'eux ; mais ne voulant pas compter tout-à-fait sur le succès de cet artifice il se mit en état d'emploïer la force

en cas que le premier dessein vînt à échoüer ; il fit preparer toutes les machines de guerre propres à escalader les murailles & à forcer les portes ; il donna la charge & le soin de ces machines à Simon de Morso & à George de Billi ; celui-ci n'étoit qu'un bourgeois fils de sa Nourrisse, mais de tant d'esprit que le Roi avoit intention de l'élever au plus haut degré de la fortune. Morso qui joüissoit des Priviles ges de la premiere & de la plus ancienne Noblesse, fut indigné qu'on lui eut donné pour compagnon un homme de si basse naissance : ce qui lui fit quitter tout-à-fait le service du Roi, & publier par tout ce qui demandoit un secret inviolable.

Jean de Nores après les conventions entre le Roi Jacques & les Génois, prit pour femme la fille de l'Amiral Fregose, non tant dans l'esperance d'une très-riche dot que pour conserver par cette alliance toutes les terres qu'il avoit le long de la mer à quelque distance de Famagouste : le Roi y consentit mais avec une peine infinie ; c'étoit dans le commencement de son regne, & il prévoïoit que ces liaisons avec ses ennemis ne servoient qu'à les affermir dans son Roiaume. La femme

de Nores instruite par celle de Morfo de ce que l'on preparoit contre les Génois le dit à Thomas Fregose son frere ; celui-ci fit arrêter secretement Machiera & le Catalan, il les fit venir dans son apartement sous pretexte de traiter de quelque affaire ; là on les convainquit par les contreclefs qu'on leur trouva ; & ils furent forcez par les douleurs de la torture à nommer comme complice, entr'autres l'Evêque élû : celui-ci fut d'abord arrêté, & quoique le Capitaine de Famagouste protestât qu'on entreprenoit sur sa jurisdiction, & qu'il devoit être le Juge naturel de cette affaire ; Fregose se mocqua de sa pretenduë autorité qui n'étoit appuïée d'aucunes forces, & après avoir arraché de l'Evêque par la rigueur des tourmens sa complicité dans ce fait, il le condamna au dernier supplice avec Machiera & le Catalan, avec ordre que leurs cadavres mis en quartiers fussent pendus aux murailles pour effraïer par cet infâme spectacle tous ceux qui auroient la pensée de commettre quelqu'attentat en faveur des ennemis. Il ne fut fait aucune mention du Capitaine quoiqu'on connût son crime, soit que Fregose attendit les ordres de Génes, soit qu'il craignit

que le desespoir ne le portât à quelque dangereuse resolution; cependant quelques jours après on le trouva mort dans son lit, & cet accident fut regardé de tout le monde comme une suite des ordres de Fregose.

Le Roi cependant qui ne sçavoit rien de ce qui se passoit se trouva la nuit, dont on étoit convenu, proche les murailles de la ville avec six mille hommes; il y attendit en vain le signal qu'on devoit lui donner, & dans le tems que ses gens se preparoient à escalader les murailles ils furent attaqués vivement par deux sorties qui se firent à la fois, & par une embuscade de Génois. Les Cypriots surpris & effraïés s'enfuirent tout en desordre sans faire aucune resistance après avoir lâchement abandonné leurs échelles & leurs machines. Cet accident affligea tout-à-fait le Roi qui crût sa reputation perduë par le malheureux succès de sa premiere entreprise: il lui fut aisé de penetrer qui étoient les auteurs du secret revelé, il fit couper la tête à Simon de Morfo; il donna tous ses biens à Renaut de Milmars Marêchal de Chypre, & à Billi qu'il fit Chevalier avec la charge de Gouverneur du Roïaume: Nores fut envoïé prisonnier à

Buffavento, & quoiqu'il semblât n'être coupable que par sa femme il fut quelques jours après empoisonné, le Roi ne voulant peut-être pas s'attirer la haine de sa famille en lui faisant perdre la tête sur un échaffaut; ce qui fut sçû par les cris lamentables de sa femme qui s'accusa elle-même comme seule coupable de la perte de son mari, dont elle ne se consola jamais.

1402. Les Génois moins irrités de la trahison que de la mort de Nores prirent les armes avec fureur & ne trouvant presque aucune resistance ils pillerent les terres voisines de Famagouste d'une maniere tout-à-fait inhumaine.

Le Roi assembloit ses troupes & se preparoit à la guerre lorsque Bouchard Capitaine Génois arrivé à Famagouste avec un grand nombre de vaisseaux conclut brusquement la paix : les Cypriots l'acheterent & la païerent bien cher; Bouchard consentoit volontiers à tout non seulement pour toucher de grosses sommes d'argent, mais encore pour s'opposer aux succès des Fregosses avec lesquels il n'étoit pas en bonne intelligence. Cette paix fut de peu de durée, parcequ'entre deux ennemis voisins il arrive toujours quelque évenement qui la trouble. Il y avoit aux

confins des deux lieuës de païs qui a-
voit été accordé aux Génois avec la
ville de Famagouste un certain marais
qui pour n'être d'aucune utilité se trou-
voit aussi n'être reclamé de personne.
Il vint un tems qu'il produisit de rares
poissons que les Cypriots & les Génois
alloient pêcher, chaque Nation à son
tour. Il arriva des querelles entre eux,
un Génois y fut une fois blessé ; ceux
de son parti le jour suivant tuerent six
pêcheurs Cypriots, & en emmenerent
douze prisonniers. Les habitans des vil-
lages voisins se souleverent, mais trop
tard pour avoir leur revanche & re-
couvrer leurs prisonniers ; ils decharge-
rent leur colere sur des innocens por-
tant le fer & le feu par tout jusqu'aux
portes de Famagouste. Le Roi fit ce
qu'il pût pour apaiser le desordre ; mais
il se servit pour commissaire d'un hom-
me ennemi de la paix, qui par ses mau-
vais raports força le genie du Roi à
se determiner à la guerre. Il envoïa
sans differer à Venise demander quel-
ques piéces de grosse artillerie & au-
tres munitions, aïant donné le soin de
l'Armée à Jean Castegan pendant que
sa Majesté ne pensoit qu'à amasser de
l'argent sans lequel tous les aparcils
de guerre sont foibles & inutiles ; pour

cet effet il fit battre une grande monnoïe de cuivre qu'il faisoit valoir environ quarante sols avec de severes peines pour ceux qui la refusoient, & comme les revenus ordinaires du Roïaume ne suffisoient pas pour soûtenir la guerre, il créa avec le consentement de la Haute-Cour un impôt appellé le phore, par lequel tous ceux qui vendoient ou qui achetoient à Nicosie païoient un tant par chaque besant, ce qui devint si considerable qu'il n'en falloit pas davantage pour fournir à tous les frais de la guerre.

1403. Il y avoit deux ans que les Cypriots & les Génois se faisoient la guerre à outrance; lorsque le Roi reçût un renfort de nouvelles troupes, & deux piéces d'artillerie que lui envoïerent les Venitiens : il commanda à Castegan d'aller mettre le siege devant Famagouste. Cette resolution imprévuë effraya si fort les Génois que si le General fut allé d'abord à l'assaut, il eut pris la place sans y trouver de resistance.

Les Génois avoient jusqu'alors soutenu la guerre plus par la ruse que par leur valeur, & quoique toutes leurs forces ne consistassent que dans une belle aparence, ils ne laissoient pas de se faire

craindre des Cypriots. Ils furent donc si effraïéz du premier assaut qu'on leur donnât qu'ils ne penserent plus qu'à se sauver après avoir mis ce qu'ils avoient dans tous les vaisseaux qui étoient dans le port, tout prêts de s'enfuir & d'abandonner la Ville: mais le Géneral qui commandoit les Cypriots, & qui n'avoit pas beaucoup d'experience se contenta de faire une grande brêche à la muraille avec le canon dont l'usage avoit été jusqu'alors inconnu en Chypre, & au lieu de faire donner promptement l'assaut il laissa aux Génois tout le tems qu'ils voulurent pour reparer les bréches, & se fortifier du côté de la ville: on monta ensuite à l'assaut, mais avec tant de confusion, qu'on fut vigoureusement repoussé par les Génois, qui devenus hardis par la lâcheté des Cypriots firent deux sorties, & les contraignirent à se retirer dans leur camp, leur Géneral aïant receu une blessure à la cuisse gauche, dont il mourut deux jours après. Le Roi fut extraordinairement touché de cette mort, parce qu'il aimoit beaucoup ce Géneral, & qu'il étoit persuadé que par cette perte il ne pourroit plus soûtenir la guerre; c'est pourquoi il ordonna qu'on levât le siege, ce qui ne

se pût faire sans desordre, car les Génois sortis par deux endroits differens tout à la fois donnerent vigoureusement sur l'arriere garde, prirent le bagage, & seroient allés bien plus loin si Renaut de Milmars ne les eut arrêtés avec toute la cavalerie Cypriote. Les ennemis delivrés du siege qu'ils supposoient avoir été abandonné par la foiblesse des troupes Chypriennes mediterent de plus grandes entreprises; ils armerent tous leurs vaisseaux avec les deux galeres qui étoient venus au secours de la ville, & allerent pour surprendre Limisso, avec assurance de s'en rendre les maîtres par stratagême en cas que la force n'y pût réüssir. Quelques Génois ou par malice ou par interêt en avertirent le Roi qui y envoïa promptement le Senechal avec seize cens hommes; ils arriverent dans le tems que les Génois aprés avoir fait une bréche se preparoient à l'assaut, mais comme ils étoient en petit nombre, & qu'ils se virent attaqués à l'improviste, ils prirent la fuite tout en desordre, & la facilité qu'ils avoient de se sauver, les empêcha de risquer leurs vies. Les Génois perdirent en cette occasion avec leurs machines & autres instrumens de guerre cent de leurs meil-

leurs soldats qui se sacrifierent volontairement pour faciliter la retraite à leurs camarades : il y eut quatre-vingt prisonniers que l'on fit mourir parce qu'ils étoient Cypriots, ou pour avoir quitté la solde du Roi pour prendre celle des Génois. Ceux-ci aiant apris à se moderer proposerent la paix qui fut concluë & arrêtée le premier jour de l'an 1406.

Mais à peine l'infortuné Janus eut-il veu son Roiaume delivré des malheurs de la guerre qu'il eut encore le mortel chagrin de le voir le theatre & la proie pitoiable de la contagion, mal d'autant plus formidable qu'il n'épargne ni les Rois, ni les esclaves : cette peste que l'on ne connût bien qu'au bout de dix-sept mois, fit des progrés funestes & proportionnés au tems qu'elle avoit été ignorée. Le Roi après avoir congedié la Haute-Cour se retira au Château de Potamie où il vit de ses yeux le danger qui le 1408.
menaçoit à toute heure puisqu'il y eut plusieurs de ses gens qui tomberent morts en le servant : comme il semble qu'un desastre en attire un autre la peste n'avoit pas encore cessé de ravager cet infortuné païs que les sauterelles vinrent devo-

rer tous les bleds de la campagne & le reduisirent par-là à une extréme di-
1409. sette de vivres; le Roi cependant par sa sagesse & par sa vigilance fit venir de la Caramanie des grains en abondance, les fit distribuer au même prix qu'ils lui coutoient, l'utilité & le soulagement de ses sujets faisant sa plus grande passion : il abolit tous les droits d'entrée & de sortie pour attirer les marchands, & faciliter le transport des bleds étrangers.

1410. Les malignes influences de la peste & de la famine étoient passées lorsque le Roi & la Haute-Cour commencerent à travailler pour rétablir le Roïaume en sa premiere grandeur; il y avoit un concours extraordinaire de peuples étrangers attirez non seulement par les gratifications, les exemptions & le negoce, mais encore par la bonté du Roi, par son sage Gouvernement, & par la fertilité de l'Isle.

Le Roi qui meditoit encore de plus grandes choses resolut de se marier; son Confesseur, qui étoit François, lui parla de Madame Charlotte fille du Duc de Bourbon, il depêcha un Exprès pour en faire la demande, flatté de l'esperance de pouvoir un jour par le moïen des armes de France alors triomphantes

recouvrer tout ce qui apartenoit de droit à la Couronne de Chypre. Ce mariage conclu, Madame Charlotte vint en Chypre accompagnée de F. Scurin grand Prieur de Toulouſe, & d'Eſtin Pignola avec un bon nombre de vaiſſeaux : il y eut à ſa reception des réjoüiſſances extraordinaires; les peuples voulant témoigner l'amour qu'ils avoient pour leur Prince, & flatter ſon genie par ces marques exterieures de joie & de ſatisfaction. Mais à peine y avoit-il deux mois que la Reine étoit en Chypre; lorſque Henri Prince de Galilée & Hugues élû Archevêque de Chypre mecontens du Roi leur frere qui ne leur donnoit aucune part dans le maniement de ſes affaires, ſous pretexte d'aller à la chaſſe, allerent s'embarquer à Famagouſte pour l'Italie; cette action mit dans l'eſprit du Roi de grands ſoupçons que ce ne fut pour lui ſuſciter quelques mechantes affaires.

Cependant les vaiſſeaux du Roi de concert avec les Catalans alloient le long des côtes de la Syrie d'où ils tranſportoient en Chypre un riche butin, & entr'autres choſes un grand nombre d'eſclaves. Mechella Soudan d'Egypte étoit fort irrité de cette barbare maniere d'agir, mais il étoit forcé de

tout souffrir sans dire mot aïant pour ennemis les Bachas de Damas, de Tripoli, & d'Alep. Outre cela beaucoup d'étrangers comptans sur la foiblesse du Soudan pilloient aussi cette même côte de la Syrie, puis se retiroient en Chypre, où ils trafiquoient & vendoient ce qu'ils avoient volé, en échange de ce qui leur étoit necessaire pour la vie, & pour leur navigation.

Le Soudan averti par des esclaves fugitifs de Chypre que ce Roïaume étoit l'azile de ces pillards, & que Jean Gazel Capitaine des Salines & Philippe Pingueni Gouverneur de Limisso n'oublioient rien pour se declarer les ennemis irreconciliables des Egyptiens, ne pût souffrir d'avantage des injures si sensibles, sans s'attirer le mépris de ses sujets; il envoïa cinq galeres commandées par un Renegat Cypriot pour ravager cette Isle; il arrive à l'improviste au port de Limisso, il entre dans la ville qu'il met au pillage sans que personne lui fasse resistance; il est vrai que ce qu'il y avoit de plus precieux avoit été porté au Château: Philippe Prevost, homme d'une valeur reconuë, en étoit alors Capitaine, mais comme ennemi de

Pingueni Gouverneur de la ville il refusa de sortir pour empêcher les ennemis de débarquer, & dit qu'il ne jugeoit point à propos de risquer la vie des soldats qui avoient à soûtenir la défense du Château; cependant comme il aperçût les Sarrasins chargés de butin & peu en état de se servir de leurs armes, assuré de la victoire il fit sçavoir à Pingueni qu'il étoit tems de combattre, qu'il alloit investir les ennemis, & qu'il ne manquât pas de sortir avec ses gens pour lui assurer son arriere-garde. Sans attendre autre réponse il sortit du Château avec deux cens hommes, fit grand carnage des ennemis qu'il contraignoit d'abandonner la ville, & qui fuïoient devant les Cypriots sans vouloir ni combattre ni abandonner leur proye; mais les Sarrazins s'étant aperçûs de leur petit nombre, secourus d'ailleurs des troupes fraiches qui leur venoient sans cesse de leurs galeres, ils commencerent à charger le Prevost, qui abandonné de Pingueni resté dans son poste, resolut de battre en retraite; ce qu'il faisoit en homme de cœur, donnant même de la terreur aux barbares lorsqu'il fût frappé au front d'une fleche empoisonnée qui le fit tomber mort sur

la place, son cadavre demeurant aux ennemis qui le pendirent à l'arbre de la galere Capitaine pour se vanger du mal qu'il leur avoit fait. Les Cypriots après cette perte s'enfüirent tout en desordre, sans être poursuivis des barbares qui ne pensoient qu'à butiner. Ils abandonnerent ensuite Limisso & allerent piller le Château de Covocola où il y avoit six cens hommes en armes, mais au premier bruit de l'arrivée de l'ennemi, ils s'enfüirent à la montagne sans que leurs Capitaines ni leurs propres interêts les pussent arrêter.

Le Roi vivement touché de ces malheurs, & ne pouvant souffrir que cinq galeres ruïnassent ainsi une grande partie de son Roiaume, fit armer quatre galeres & six barques longues sous les ordres de Thomas Prevost, & lui ordonna de marcher en toute diligence à la poursuite des ennemis. Le Prevost après deux jours d'une incertaine navigation decouvrit enfin les galeres Sarrasines vers la Ghiazza; si-tôt qu'elles apercurent les Cypriotes elles s'enfüirent & se sauverent, quatre en Caramanie; & l'autre resta au pouvoir des Cypriots. Ceux-ci animés d'un esprit de haine & de vengeance sans au-

cun égard pour les puissances, quoiqu'ennemies, ausquelles ils avoient affaire dans cette guerre, mirent à mort indifferemment tous ceux qui étoient tombés dans leurs mains & ne voulurent accorder la vie à personne, pas même à ceux qui leur promettoient de grandes sommes d'or & d'argent pour se racheter. Le Soudan plus irrité que 1413.
jamais jura qu'il s'en vangeroit cruellement sur les Cypriots.

Il naquit dans ce même tems un second fils au Roi qui fut nommé Jean, ce qui le consola du premier qui avoit été étouffé par sa nourrice. Sa Majesté avoit emploïé toutes sortes de bons offices pour faire revenir ses freres, non qu'il eut besoin d'eux, mais parce qu'il craignoit qu'ils ne tramassent quelque fâcheuse nouveauté; pour les attirer plus agréablement, il offrit au Prince de Galilée le commandement de toutes les armes du Roiaume, & à l'Archevêque six mille ducats de revenu; ils vinrent tous deux, parce qu'ils ne trouverent rien qui les put honorablement arrêter ailleurs, aussi connurent-ils dans la suite qu'ils n'étoient pas regardés de trop bon œil, & qu'ils avoient à craindre de jour à autre que leur ambition & leur hu-

meur trop vive ne les fissent tomber dans le precipice.

Dans ce même tems le Soudan voulant executer le malin vouloir qu'il avoit contre Chypre, y envoïa cinquante galeres bien armées, avec ordre de ne rien épargner comme contre les
1414. plus grands ennemis qu'on puisse avoir. Cette armée se fit voir d'abord à Chielones, puis à Riso Carpasso, & le jour suivant elle s'arrêta à peu de distance de Famagouste. Le Capitaine de cette place soit par haine contre les Cypriots, ou qu'il craignit les forces du Soudan envoïa complimenter le Géneral avec des presens dignes d'un Roi, & qui furent reçûs avec des retours très-obligeans. Aussi-tot que le Roi fut averti de l'arrivée de cette flotte il envoïa le Prince de Galilée son frere avec cinq cens chevaux & deux mille hommes d'infanterie pour empêcher que les ennemis ne prissent terre. Le Prince y courut avec intention de bien faire, mais au lieu d'attendre qu'on le vint assurer du lieu où les ennemis debarqueroient, il marcha droit au Château de S. Serge pendant que les ennemis ravageoient & bruloient ceux de Trapesa & de Calapsida. Il y en eut beaucoup qui crurent que l'inte-

rêt lui avoit fait faire cette faute, parce qu'il avoit ses revenus assignés sur cette terre de saint Serge. Instruit ensuite que les Sarrasins étoient à Calapsida il y alla promptement avec sa petite armée, mais la longueur du chemin & la chaleur du jour en firent perir un grand nombre de soif & de fatigue, & entr'autres Jaques Pelestrin gentilhomme connu par sa valeur, & par l'accés qu'il avoit auprès du Prince. Arrivé à Calapsida il trouva les Sarrasins épars, qui ravageoient les villages pour les attaquer plus sûrement. Il divisa son monde en trois corps, le premier commandé par Jean Grimier, l'autre par Badin de Nores, & le troisiéme par lui-même; il alla en cet ordre investir les ennemis qui ne pensant qu'à sauver leur butin, se laisserent pour la plûpart tuer sans aucune resistance: mais la reflexion leur fit choisir le meilleur parti, ils se désaisirent d'une partie de ce qu'ils portoient pour sauver leur vie, & se retirerent dans leurs vaisseaux. Le Prince qui vouloit épargner ses gens ne se soucia pas beaucoup de les poursuivre; il craignit que reduits au desespoir ils ne combatissent de maniere à lui derober une victoire qu'il croïoit assurée: ainsi voïant qu'ils

avoient fui après avoir perdu deux cens hommes, & laissé cent cinquante prisonniers, il se retira avec toutes ses troupes. Cependant les Sarrazins qui desiroient avoir leur revanche allerent droit à Limisso, où sans trouver personne qui leur fit resistance ils se mirent à battre le Château que défendoit avec intrepidité Estienne de Vicence qui en étoit Capitaine, & qui rendoit inutiles toutes leurs attaques; ils étoient sur le point de les abandonner, lorsqu'ils furent avertis par un esclave Chrétien qu'ils pourroient y être introduits secretement par une certaine fenêtre à demi murée; ce qu'ils executerent pendant la nuit. Ils entrerent dans le Château, où ils commirent des cruautez que les nations les plus barbares & les plus ennemies de l'humanité pourroient à peine inventer: ils y firent un très-riche butin, parce qu'on y avoit porté comme en lieu de sûreté tout ce qui s'étoit trouvé de plus precieux dans les bourgs & villages voisins. Le Roi reçût avec un chagrin mortel la nouvelle de la prise de Limisso, parce que cette ville étoit une place importante, & que sur les avis du Prince son frere, il s'étoit figuré que le Roïaume n'avoit plus rien

à

à craindre du côté des Sarrazins. Pour mortifier son frere, il le fit revenir à Nicosie, & donna le commandement de l'armée à Dominique de Palu avec l'Etendard Roïal; il le fit partir sur le champ pour aller droit à Limisso. Les ennemis avertis que Palu venoit à eux & qu'il vouloit faire voir par sa valeur qu'il n'étoit pas indigne de tenir la place du Prince de Galilée, rentrerent dans leurs vaisseaux, chargés de richesses & d'esclaves, & firent voile vers la Syrie, après avoir démoli par les fondemens la Ville, & le Château de Limisso.

La haine du Soudan contre les Cypriots ne se rallentit pas pour cela; dans la pensée qu'il en avoit été méprisé, il vouloit continuer la guerre pour les ruiner de fond en comble, & pour conquerir tout le Roïaume; il n'en étoit dissuadé que par les exhortations d'un de ses favoris nommé Sith, qui lui conseilloit toujours de faire la paix avec les Chrétiens, soit qu'il aimât le repos de son maître, soit qu'il fut lui-même peu propre à la guerre, & qu'il craignit que quelqu'autre ne prit sa place dans les bonnes graces du Soudan. Le Roi Jacques dès le tems qu'il étoit prisonnier à Génes avoit lié une étroite

amitié avec Sith qui y demeuroit alors en qualité de Marchand, & lorsque ce Prince fut parvenu à la Couronne il le visita pour lui marquer sa joie, & le Roi qui répondit parfaitement à son affection se servit de son intercession, & de ses bons offices pour traiter la paix avec le Soudan à des conditions très-avantageuses. Le Roi Jacques étant mort, Sith en fut mortellement affligé, & il dépêcha un exprès pour en faire compliment au Roi Janus qui estima infiniment l'amitié d'un homme qui regloit la volonté du Soudan : & aïant envoïé pour Ambassadeurs au Caire Thomas Prevost & Jean Podocataro pour la ratification de la paix, il les chargea d'y interesser Sith, auquel il fit offrir de très-riches presens ; mais celui-ci quoique très-attaché aux interêts du Roi ne voulut prendre qu'une très-petite partie de ces presens, pour faire voir seulement qu'ils lui avoient été très-agréables, mais qu'il étoit un ami désinteressé.

Ce fut alors que Sith s'aperçut que le Soudan avoit l'esprit tout-à-fait porté à la guerre, la raison en étoit juste ; car les Cypriots sans se soucier des conventions qu'ils avoient jurées de ne point donner de retraite aux

Corsaires qui alloient vendre chez eux ce qu'ils avoient pillé, favorisoient sans cesse les Catalans, les Pisans & les François, qui assurés d'être reçûs dans tous les ports de Chypre, ravageoient impunément toutes les côtes de Syrie. Sith qui craignoit la ruine totale du Roi Janus s'il venoit à être attaqué par toute la puissance du Soudan, envoïa, son fils en Chypre avec ordre de representer au Roi la grandeur du peril qui le menaçoit, s'il continuoit à favoriser en recevant dans ses ports les ennemis des Egyptiens; de lui faire entendre combien les forces de son maître étoient au-dessus des siennes; qu'il avoit cinquante villes dans son Roïaume toutes plus grandes & plus riches que Nicosie; qu'une guerre contre de plus puissans que soi est toujours funeste au plus foible; qu'il étoit honteux à des Chrétiens de prêter la main à des voleurs ennemis de Dieu & des hommes & qui devoient être abominables chez toutes les nations; qu'il étoit obligé de lui donner ces avis par la bonne amitié qu'il avoit pour lui, quoiqu'il contrevînt aux Loix de sa Religion qui commandent la destruction entiere des Chrétiens. Le fils de Sith ravi d'avoir oc-

casion d'aller voir un Roi & un Roïaume qui passoit encore pour formidable dans l'esprit des Egyptiens, dans l'esperance que par raport à son pere il seroit accueilli favorablement il passa promptement à Famagouste, d'où il donna avis de son arrivée. Le Roi tint Conseil pour sçavoir ce qu'il avoit à faire pour le recevoir & pour l'entendre. Les principaux de l'assemblée craignirent qu'il n'apportât quelque empêchement aux avantages qu'ils trouvoient avec les galeres Catalanes & les Corsaires. C'est pourquoi ils l'exhorterent à ne lui point donner d'audience, autant pour faire voir sa grandeur que pour ne pas donner trop d'éclat à l'Ambassade d'un particulier, qui engagé à son Prince naturel ne pouvoit faire de propositions qui ne dussent être ou suspectes ou interessées. Le Roi défera à son Conseil, dont il ne croïoit pas les veuës soüillées de ces vices qui gâtent les plus saines deliberations : il ordonna néanmoins qu'on allât preparer le Château de Leutonico pour y recevoir & loger le fils de Sith auquel il envoïa Pierre Pelestrin & maître Jean Singlitico pour entendre ce qu'il avoit à dire. Il fit, mais en vain, de grandes instances pour être presenté au Roi auquel il avoit des choses

importantes à communiquer, à l'exclusion de tout autre ; il fut enfin contraint del eur donner ses lettres de créance,& d'exposer la commission de son pere ; mais comme il étoit informé que Pelestrin n'étoit pas riche, il lui offrit une somme considerable, s'il lui faisoit donner une audience du Roi ou publique ou particuliere. Pelestrin s'en excusa sur la coûtume du Roiaume qui étoit de ne presenter auRoi que des personnes qui eussent caractere d'Ambassadeurs de Princes ; que ce refus ne venoit pas d'un manquement d'affection envers la personne de Sith, mais d'un ancien usage auquel on ne pouvoit contrevenir sans prejudicier aux interêts du Roïaume, & causer le mécontentement des sujets. Pelestrin & Singlitico firent leur raport à la Haute-Cour de ce que leur avoit dit le fils de Sith, ce qui fut reçû par les grands avec dedain, sçachant qu'ils ne trouveroient pas leur compte dans aucun accommodement : ils disoient pour toute raison, que tout cela n'étoit qu'un artifice du Soudan ; que le bien d'état vouloit qu'on lui fit la guerre pour tenir les peuples dans un continuel exercice des armes, & pour s'ouvrir le chemin à la conquête de ce qui apartenoit à la Couronne de Chypre, dont

le Roi n'avoit que le titre; ils offrirent ensuite & leurs biens & leur vie avec tant de generosité qu'ils forcerent le Roi à ne pas repliquer, quoique d'inclination & par consideration pour l'union qui avoit toujours été entre le Roi son pere & Sith, il souhaitât la paix, ou un accommodement qui tînt lieu de paix. Ce fut de cette sorte que l'on congedia le fils de Sith après avoir pensé adoucir le refus qu'on lui avoit fait de voir le Roi par de riches presens, & par les reponses qu'ils firent à son Pere; elles disoient après un honnête remerciment que le Roi reconnoissoit Sith pour son vrai & loïal ami, qu'en tout tems & en tout lieu il trouveroit en lui une parfaite correspondance, mais que ni la puissance ni la grandeur du Soudan ne pouvoient faire peur aux Cypriots; qu'il avoit toûjours desiré & procuré la paix autant qu'il avoit pû, mais que la guerre ne l'épouvantoit point, & qu'il esperoit de faire repentir tous ceux qui penseroient à l'offenser; qu'il ne pretendoit point avoir violé les conventions de la paix en ce que les Catalans & autres étoient entrés dans ses ports sans son consentement qu'il ne pouvoit refuser aux Chrétiens; & qu'il

ne pouvoit être dans tous les endroits où ils abordoient pour examiner si ce qu'ils portoient étoient des dépoüilles de la Syrie ou des marchandises achetées ; que s'ils étoient accusés & convaincus d'avoir pillé & ravagé les côtes de ses Etats il sauroit les châtier avec la plus rigoureuse justice & suivant que l'y obligeoient les capitulations.

Le fils de Sith s'en retourna au Caire avec cette réponse, rien ne pût exprimer les discours qu'il tint contre le sot orgueil des Cypriots, qui sans lui permettre de voir le Roi, & sans rien conclure au sujet du traité l'avoient plûtôt chassé que congedié de leur Isle. Sith fut très-offensé du peu de cas qu'on avoit fait de son fils,& du peu de succès de son Ambassade ; il s'étoit offert au Soudan pour mediateur de la paix ; mais parce qu'il n'avoit rien conclu, il craignit de perdre l'autorité & la faveur où il étoit ; c'est pourquoi aussitôt que son fils fut de retour ; il fut le premier à porter le Soudan à preparer l'armée pour aller faire la guerre en Chypre. Il y en eut plusieurs qui crurent que cette expedition étoit sollicitée par Benoît Palavicini & par d'autres Génois qui dans la crainte que le Roi Janus ne pensât à reprendre Fa-

magoufte étoient bien-aifes qu'il fût occupé par les armes des Sarrazins : c'eft ce que fit Caramanlus Seigneur de Scandeloro qui craignit que le Roi defœuvré & fans guerre, il ne lui prit envie de reprendre un Etat dont les Rois fes predeceffeurs avoient été autrefois les maîtres, à caufe de la commodité du lieu pour la navigation & pour le commerce. Il n'en fallut pas d'avantage pour determiner le Soudan; il fit Capitaines Géneraux Aynal Azerut pour la mer, & Tangrivardi pour la terre ; il les fit partir en toute diligence pour Chypre, où les peuples aveuglés fembloient ne rien craindre, chofe très-pernicieufe, lorfque cette confiance n'eft pas accompagnée d'une puiffance qui la puiffe affurer : Quoique le Roi prevît le mal qui le menaçoit, & qu'il n'oubliât rien pour y aporter les remedes neceffaires & fauver fon Roïaume, fes ordres furent fi mal ou fi lentement executés que l'armée des ennemis compofée de cent cinquante voiles eut le tems d'arriver à Limiffo avant que le Roi eut la fienne en état de leur difputer le débarquement. Ils entrerent dans le port fans aucun obftacle, & ils en trouverent encore moins à fe rendre maîtres du

Château dont les fortifications n'étoient pas encore achevées. Tangrivardi laissa le gros de son armée au port, marcha avec six cens Turcomans à cheval & quatre mille hommes d'infanterie vers Nicosie, mais avec beaucoup de précaution dans un païs ennemi où l'on pouvoit l'attaquer à tout moment avec avantage. Cependant avant que de partir de Limisso il envoïa un Ambassadeur au Roi qui non seulement ne le voulut point entendre, mais Philippe Pingueni Lieutenant Général qui avoit ses vûës particulieres le fit promptement retourner en le menaçant avec fureur de le tuer s'il ne le faisoit. Pendant cet intervalle le Roi ne voulant pas que les Sarrazins s'avançassent d'avantage partit de Nicosie avec mille Chevaux & six mille hommes de pied accompagné d'un grand nombre de Gentilshommes avec lesquels il alla au Château de Chierochitia. Le Roi avec une grande partie de sa cavalerie logea dans la Tour, & les autres demeurerent dans la campagne, mais avec si peu d'ordre & si éloignés les uns des autres qu'il eût été facile aux ennemis de les enlever, s'ils avoient voulu croire leurs espions; Tangrivardi ne pût croire que les Cypriots se tinssent si peu sur

leur garde, il les craignoit parce que leur cavalerie étoit en nombre superieur à la sienne, & parce qu'ils étoient dans leur propre païs, & bien determinez au combat; il écrivit une lettre au Roi par laquelle il l'exhortoit à la paix & à l'observation des anciennes conventions, il l'envoïa par un Paricien qu'il délivra de la chaîne pour cet effet : cette lettre fit un effet tout contraire à l'intention de Tangrivardi, car quelques-uns la crurent faite par les Cypriots mêmes qui craignoient d'en venir aux mains, d'autres étoient persuadez que Tangrivardi en étoit réellement l'auteur & que c'étoit un effet de sa crainte: quoiqu'il en fut, ils firent mourir dans les tourmens celui qui l'avoit aportée, sa timidité l'aïant empêché de leur rendre raison de sa commission.

Les Cypriots furent deux jours à ce Château sans rien faire, épars çà & là; c'étoit pitié de les voir sans ordre ni discipline quelconque chercher des vivres & du fourage dans les villages voisins ; enfin ils quitterent cet endroit sans aucune provision, dans la supposition qu'ils ne devoient manquer de rien dans leur propre pays : pendant les trois nuits que le Roi demeura à

ce Château on vit une Comete dans le Ciel qui sembloit vers le point du jour tomber dans le camp des Cypriots. Cela fit tant d'impression, & jetta tant de terreur dans leurs esprits, que les Grecs plus crédules & plus superstitieux que les autres, s'enfüirent lâchement dans les montagnes sans pouvoir être retenus par la consideration de leur propre interêt ni des périls qui menaçoient la patrie. Le Roi averti que les Sarrazins marchoient à lui, fit prendre les armes à toutes ses troupes qu'il divisa en trois corps; il donna l'avant-garde au Prince son frere, le corps de bataille à Jean de Verni, & l'arriere-garde à Jean de Grimier & à Badin de Nores : ensuite ayant assemblé tous les Chefs, il les exhorta à combattre genereusement pour Dieu & pour la patrie, des ennemis qu'ils avoient autrefois vaincus, leur representant que leur vie, leurs biens & leur honneur dépendoient du gain ou de la perte de cette bataille; il les pria de n'avoir ni prétentions de préséance, ni délicatesse de rang : il leur promit une victoire assurée s'ils combattoient avec courage des ennemis étrangers, inferieurs en nombre, & qui ne sçavoient pas les avantages des lieux pour

les marches & pour les campemens. Aprés avoir invoqué le nom du Seigneur il commanda que l'on marchât hardiment pour investir l'ennemi, mais malgré ses remontrances l'ambition des Grands gâta tout, ils prétendirent n'obéir qu'au Roi, & la marche fut si confuse, qu'ayant rencontré l'ennemi, ils lâcherent le pied aprés une trés-petite résistance: le Roi étoit allé se fortifier sur une hauteur dans la pensée de mettre les Sarrazins au milieu, lorsqu'il apprit que ses gens fuyoient, il courut pour remedier au desordre & rassurer les fuyards par sa presence; mais les ennemis s'étoient si fort avancés qu'il se trouva tout d'un coup au milieu d'eux, il se défendit avec une valeur incroyable, mais réduit à un danger évident de perdre la vie, il fut contraint de se rendre prisonnier. Tangrivardi publia d'abord cette captivité du Roi pour jetter la terreur parmi les Cypriots, qui par la confusion de leur retraite faciliterent la victoire aux Sarrazins: ceux-ci enhardis par un succés inesperé poursuivirent si vivement ceux qui fuyoient qu'ils se lasserent de tuer & de recevoir des prisonniers: le Prince qui par ostentation d'une valeur mal entenduë, vouloit être des derniers à fuir, y laissa

malheureusement la vie, de même que la plus grande partie de la noblesse qui ne se soucierent point de survivre à la ruine du Roïaume.

Comme les ennemis recüeilloient avec avidité les fruits de leur victoire, on vit paroître l'armée du Roi commandée par le Seigneur de Baruth; elle étoit renforcée de quatre galeres Catalanes, de trois autres de la Religion, & de deux vaisseaux Venitiens, qui selon la Coutume conduisoient chaque année des Pelerins qui alloient au Saint Sépulchre. Comme le Seigneur de Baruth eut appris que le Roi avoit été fait prisonnier, il résolut de le délivrer, & d'investir l'armée ennemie, qui quoique superieure en bâtimens étoit alors en un endroit fort desavantageux & en mauvais ordre par la negligence des Matelots & des Soldats, dont la plûpart étoient à terre pour piller. Le Seigneur de Baruth ayant donc gagné dans un Conseil le consentement des Catalans & des autres, investit l'ennemi avec une hardiesse incroyable suivi des vaisseaux Venitiens, mais les Catalans ne répondirent pas à ce qu'ils avoient promis, & les galeres de la Religion ne firent aucun mouvement, ce qui le contraignit de se retirer avec

danger de perdre son monde & sa flotte. Les vaisseaux Venitiens immobiles à cause de la bonace, & personne n'osant les remorquer après un sanglant combat, furent pris par l'ennemi, qui tout fier de sa victoire & cruel par la résistance qu'il avoit trouvée, commanda que soixante-dix Pelerins qu'il avoit trouvés dans ses vaisseaux, fussent conduits sur le rivage pour y être cruellement massacrés, & leurs corps jettés sous des monceaux de pierre. Aynal Azerut craignant d'être encore attaqué par l'armée des Cypriots, força le Roi par menaces d'écrire au Seigneur de Baruth pour qu'il eût à se retirer, autrement qu'il porteroit la peine de ce qui arriveroit : le Seigneur de Baruth obéït, & se retira à Cerines, ce qu'il fit d'autant plus volontiers qu'il n'esperoit pas grand secours des galeres Catalanes non plus que de celles de la Religion qui préferoient leur propre interêt à celui de leurs anciens amis & leurs confederés.

A la triste nouvelle que l'on eut de la détention du Roi, la Reine avec ses enfans, & l'Archevêque son beau-frere s'enfüirent à la forteresse de Buffavento ; ils furent si saisis de crainte qu'ils oublierent les pierreries, l'argen-

terie, & tout ce qu'il y avoit de plus précieux. Nicosie tout-à-fait abandonnée, non seulement par la Reine, mais encore par les Nobles, & par la plus grande partie des Bourgeois fournit l'occasion à Tangrivardi de s'en emparer; il y vint avec son armée & s'alla poster sur la hauteur de Sainte Marguerite, d'où voyant & en admirant sa grandeur il jugea qu'il y auroit du monde à proportion, & par consequent difficile à prendre; il étoit même sur le point de reprendre sa marche vers les Salines, lorsque les quatre freres de la maison d'Audet & Badin de Billi, sortis de Nicosie avec chacun une branche d'olivier à la main, promirent à Tangrivardi de l'en rendre le maître sans tirer l'épée; ils demanderent en récompense de leur trahison d'être maintenus dans leurs charges, & il y eut un certain Jean Flatro d'une naissance illustre, qui pour obtenir la Charge de Secretaire offrit de découvrir toutes les rentes & toutes les richesses des Cypriots. Tangrivardi obligea sa parole & sa foi sur toutes ces demandes; mais lorsqu'il fut entré dans la Ville il n'y eut point d'actes de cruauté, d'impudicité & d'avarice qu'il ne commit; les barbares abattirent les murailles, brû-

lerent les Palais, profanerent les Eglises, & ils n'en seroient pas demeurés là si Aynal Azerut, jaloux des succès de Tangrivardi, ne l'eût fait retourner aux Salines avec menaces, s'il ne le faisoit, de partir sans lui.

Les Sarrazins en sortant de Nicosie emmenerent esclaves tous ceux dont ils pouvoient se promettre quelque service ou quelque rançon considerable; ils mirent à la chaîne les freres Audet, Billi, & Flatro pour récompense de leur infâme perfidie; ils couperent la tête à toutes les Dames nobles qui ne pouvoient les suivre à pied pour aller aux Salines, & ils firent marcher les autres à force de coups. Ces barbares pendant leur marche étoient si effrayés & si embarrassés du butin qu'ils emportoient qu'il eût été fort aisé de les vaincre si la lâcheté des Cypriots n'eut été inconcevable; Tangrivardi arrivé aux Salines embarqua promptement ses gens, dans la crainte que le retardement n'apportât quelque obstacle au transport des riches dépoüilles dont il étoit chargé: il fit voile vers le Caire; les prisonniers de l'un & de l'autre sexe se trouverent en si grand nombre que le moindre Fantassin en avoit au moins une douzaine.

Après le départ des Sarrazins, l'Ar-

chevêque alla à Cerines où étoit l'armée pour y rassembler la noblesse qui s'étoit refugiée dans les montagnes : il ne put toutefois entrer dans Nicosie comme il le souhaittoit à cause de la révolte d'un Sforza pensionnaire du Roi ; il commandoit deux cens hommes, & ayant appris la prise du Roi & la mort ou la captivité des Nobles, il résolut de se rendre maître de l'Isle. Il entra dans Nicosie sans que personne s'y opposât, & se trouvant à la tête de mille Fantassins, il fit mourir quelques Nobles pour se mieux assurer de la place ; il auroit réussi si les secours qu'il demanda aux Génois qui étoient à Famagouste fussent venus à temps, mais celui qu'il y avoit dépêché étant tombé entre les mains de l'Archevêque, celui-ci envoya à Nicosie Carion de Giblet avec les troupes qu'il pût ramasser ; Sforza voulut empêcher qu'il n'y entrât, mais le peuple s'étant soulevé & réduit à la necessité de combattre contre ceux du dedans & du dehors de la Ville, il résolut de sortir, ce qu'il ne pût executer sans être tué avec tous ceux de son parti les armes à la main, excepté quelques-uns, qui dans la crainte de perdre la vie resolurent de la hasarder en se jettant du haut

des murailles dans les fossés : mais un desordre en attirant pour l'ordinaire beaucoup d'autres, il y en eût plusieurs qui à l'exemple de Sforza se firent proclamer Rois, & qui furent déposés avec la même facilité qu'ils s'étoient fait élire : cependant Frere Ange Muscetula Chevalier de l'Ordre de Saint Jean ayant fait publier une Sentence de mort par ordre de l'Archevêque contre un de ces Rois, & contre cinquante de ses principaux adherans qui exerçoient une espece de tyrannie dans les contrées de Papho & de Grusoeo, les autres devinrent sages aux dépens des malheureux, & se soumirent à l'obéïssance legitime.

Toutes ces révoltes assoupies, le petit nombre de Nobles & de Bourgeois qui restoient, élurent l'Archevêque pour Gouverneur, quoique la Reine, à laquelle de droit l'autorité étoit dévoluë, s'y opposât de toutes ses forces ; mais comme c'étoit une femme & qu'elle n'avoit pas assez de courage dans une conjoncture de cette importance, les choses demeurerent en l'état qu'elles étoient.

Dans ce temps-là arriva la nouvelle que le Pape Martin V. avoit conferé la dignité de Cardinal à l'Archevêque

dans la promotion du 24 May 1426. le Pape fit ce choix pour trois raisons, pour obliger l'Eglise à la défense du Royaume de Chypre situé à portée des armes Sarrazines ; pour interesser le Cardinal à l'union de l'Eglise Gréque avec la Latine, ce qu'il avoit beaucoup à cœur ; & pour l'amitié qu'ils avoient contractée ensemble lorsque cet Evêque dans sa fuite de Chypre s'étoit refugié à Rome. La joye que l'on fit paroître de cette promotion ne convenoit guéres au malheur des temps; la Reine fut obligée d'en porter ses plaintes à la Haute-Cour, mais inutilement ; car ceux même qui desiroient le plus le retour du Roi ne sçavoient comment s'y prendre ; le Roïaume dépoüillé de ses richesses, & de la plus grande partie de ses habitans, ne pouvoit fournir une assés grosse somme pour sa rançon ; & quoique les plus zelés proposassent divers partis pour trouver de l'argent, il n'y avoit pas moyen d'en executer aucun.

Cependant le temps se passoit en disputes, & en assemblées de Conseils, peut-être au gré du Cardinal qui auroit voulu perpetuer la prison de son frere pour joüir plus long-temps du plaisir de commander, mais le Roi ne

perdoit aucune occasion de procurer sa propre liberté: le Soudan l'avoit reçu assés favorablement, & il le traitoit plûtôt en ami que comme prisonnier, l'amitié de Sith n'y ayant pas peu contribué; mais il étoit inutile que ce Prince esperât sa liberté sans payer une rançon très-considerable; c'est pourquoi le Soudan voulut bien qu'il envoyât en Chypre Calceran Suarés pour tâcher d'y trouver de l'argent. L'arrivée de cet homme excita la bonne volonté des Cypriots: les Feudataires pouvoient vendre les Pariciens, aliener leurs fiefs, & donner la liberté aux Perperiens; on pouvoit encore aliener pour plusieurs années les revenus du Roi.

Ce fut par ces voyes que l'on ramassa une somme d'argent, mais très-inferieure à celle que prétendoit le Soudan. Jean Podacataro, par une affection & une fidelité sans exemple, vendit aux Génois toutes ses terres & ses revenus, dont il fit deux cens mille ducats d'or qui étoient justement la rançon dont quelques nobles Venitiens qui se trouverent au Caire étoient convenus avec le Soudan. Le Roi Janus,
1427. après avoir payé les deux cens mille ducats, jura solemnellement fidelité au

Soudan, & s'obligea de le reconnoître comme Souverain Seigneur du Royaume, en lui payant cinq mille ducats de tribut annuel : il partit ensuite accompagné de six galeres d'Egypte, & il alla débarquer aux Salines après dix mois de prison. La joye qu'eurent les peuples du retour de leur Roi se peut mieux imaginer que décrire, ils couroient comme des fous par les ruës, & ils ne pouvoient se rassasier de le regarder, & de lui donner mille benedictions. Arrivé à Nicosie il ne put retenir ses larmes en voyant les ruines déplorables de cette Ville autrefois si superbe. Il alla loger au Palais de Hugues de la Baume, parce que le sien avoit été brûlé, & comme enseveli dans se propres ruines.

La premiere chose à laquelle il s'appliqua fut la délivrance des autres prisonniers; il le fit avec tant de zele qu'oubliant qu'il étoit Roi il alloit en personne chercher les aumônes pour la rédemption des captifs; il dépècha pour cet effet des Ambassadeurs au Pape, au Roi de France, & à plusieurs autres Princes Chrétiens dont il reçut des secours considerables. Il étoit pour sa personne réduit à une si grande misere qu'à peine avoit-il de quoi vivre &

de quoi s'entretenir, non ſeulement en petit Roi, mais encore en ſimple particulier, ne pouvant pas même payer ceux qui le ſervoient : les Hiſtoriens diſent que la grande Commanderie de Chypre qu'on avoit accoûtumé d'affermer dix mille florins fut donnée à Frere Ange Muſcetula Napolitain, pour quatre mille ducats chaque année : Il ne vêcut que cinq ans après ſon retour en Chypre ſans aucune guerre étrangere, & ſans avoir rien fait digne d'être rapporté, mais toûjours dans une extrême neceſſité de toutes choſes, ce qui le mettoit ſans ceſſe au deſeſpoir ; il ne laiſſoit pas parmi tous ces malheurs de s'appliquer continuellement à rétablir en partie les ruines de ſon Roïaume ; lorſqu'il ſe vit accablé tout-à-coup d'une maladie mortelle dont il mourut le 19 Jüin de l'année 1432. à l'âge de cinquante-ſix ans. Il laiſſa deux enfans, Jean & Agnés.

Le Roi Janus fut un Prince d'excellentes mœurs, naturellement agréable, & d'une bonté ſans égale, quoiqu'extrêmement prudent dans toutes ſes actions il eut toûjours la fortune pour ennemie ; il la combattit, mais ſans ſuccès ; il eſt vrai que le Prince n'eſt pas obligé d'être heureux pourvû qu'il

ſoit ſage : il ſembla communiquer ſa mauvaiſe étoile à ſes peuples, car ils furent ſous ſon regne la proye des Barbares, & ils ſouffrirent les fleaux terribles de la famine & de la peſte ; il ſe livroit entierement à ceux qui ſçavoient connoître le foible de ſon génie, auſſi étoit-il aiſé à être trahi ; il ne fut jamais ſans favoris, ſoit que ce fut ſon temperamment, ſoit qu'ils le ſoulageaſſent dans le gouvernement des affaires. Il mourut lorſqu'on commençoit un peu à revenir des malheurs paſſés. Il regna trente-deux ans, & il fut enterré avec grande pompe dans l'Egliſe de Saint Dominique de Nicoſie, où on lui fit un magnifique ſépulchre, pleuré & regretté de ſes ſujets. Les Barbares néanmoins dans les differens ſaccagemens de ce Royaume n'ont pas épargné ces tombeaux des Rois ; ce qui prouve que le marbre ne garantit ni des injures du temps, ni des fureurs des ennemis.

LIVRE DIXIE'

A Peine la pompe funé
elle achevée que la H
reconnut pour Roi de Ch
second, fils unique du Roi Ja
qu'il n'eût pas encore atteint
crit par les Loix, peut-êtr
il point eu la Couronne si
lassée de voir le souverain
ment entre les mains du
n'eut fait des efforts inimagin
le lui faire obtenir. Jean fut c
ronné à sainte Sophie par F.
Cardus Evêque de Tortose,
çût en la Ceremonie de ce m
ronnement les trois titres de
mes de Chypre, de Jerusa
d'Armenie. Les malheurs du
permettoient pas que l'on se
trois une fonction qui compo
de faste que de realité, & qu
voit fournir aux peuples que
de regret & d'affliction. Cet
monie se fit sens éclat, & ne
rien de la magnificence Roïal
cause du pauvre état où étoit l
me, soit que ce fût à cause du
capacité du nouveau Roi qui a

ijours élevé parmi les femmes &
i n'avoit rien de mâle que le nom.
Reine mere prenant tout le Gou-
nement sur elle-même s'attira par
louceur, & par ses manieres aisées
nour, & la fidelité des sujets; en
:t on la trouva beaucoup plus sage
plus avisée qu'on ne l'avoit cruë au-
avant : elle vouloit toûjours assister
outes les decisions de la haute Cour,
qui en d'autres tems auroit été in-
ortable à la hauteur des Cypriots,
s alors ils en étoient d'autant plus
tens qu'elle ne proposoit jamais
ı qu'elle n'en eut auparavant deli-
é avec les principaux chefs du Con-
: elle vivoit parfaitement bien avec
Génois; & avoit accoûtumé de dire
c'étoit une grande imprudence de
leclarer ennemi de voisins si riches
si puissans. Elle s'appliqua à prepa-
au nom de son fils une honorable
ıbassade pour donner part au Sou-
d'Egypte de son avenement à la
ıronne de Chypre, le reconnoître

mais elle considera leur sagacité & la connoissance qu'ils avoient de la Cour du Soudan, outre qu'avec l'usage de la langue & des coûtumes du païs ils pouvoient sans dépendre des Droguemans traiter avec avantage des interêts du Roiaume : tout consistoit à gagner à quelque prix que ce fût l'esprit du Soudan, & la protection de tous ceux qui étoient en credit à sa Cour.

Cependant la Princesse Agnés étoit recherchée par plusieurs Princes du Roïaume, & entre-autres par le Seigneur de Cesarée, & par le Comte de Zaffo, & de Carpasso; celui-ci étoit monté aux plus hauts degrès d'honneur par son propre merite & par les faveurs de la fortune; il publioit ses prétentions qui étoient d'autant plus grandes que les graces qu'il recevoit de la Princesse l'assuroient de la possession de son cœur : mais la Reine aimoit mieux perdre sa fille que de mettre en risque l'autorité de son fils : elle prévoïoit que le Comte avoit trop d'esprit & d'ambition pour se contenter de la qualité de Beau-frere du Roi : ainsi toutes reflexions faites elle l'accorda aux instances de Louis de Savoye, auquel elle avoit été aupara-

vant refusée par le Roi Janus qui ne vouloit point d'alliance avec un Prince si éloigné, & plus propre à recevoir des secours, que d'en donner aux autres.

Il y avoit deux ans que la Reine 1434.
mere gouvernoit heureusement le Roïaume lorsqu'elle fut attaquée d'une fievre pestilentielle dont elle mourut le 13. Decembre de l'année 1434. Ce fut une Princesse d'une prudence consommée, on le connut par le peu de tems qu'elle gouverna : lorsqu'elle arriva en Chypre elle fut moins estimée qu'une femme, & lorsqu'elle se mit au timon des affaires elle surpassa ce que l'on pourroit esperer d'un homme le plus habile. Aussi-tôt qu'elle eut les yeux fermés le Roi par une impatience de jeunesse conclut son mariage avec Medée fille de Jean Jaques Paleologue Marquis de Monferrat : elle
passoit pour la plus belle personne de 1435.
son siécle, & le portrait flatté qu'on lui envoïa, redoubla sa passion & l'obligea à refuser tout autre parti quelqu'avantageux qu'il pût être. L'accüeil & les fêtes que l'on fit à son arrivée en Chypre ne convenoient guéres à la misere des tems ; mais deux mois aprés une défaillance de cœur la fit mourir

entre les bras de son époux lorsqu'o
y pensoit le moins: le même sort ar
riva peu de jours après à la plus gran
de partie de ceux qui l'avoient suivie
soit que ce fut l'intemperie de l'air
ou l'effet d'un poison, selon l'opinio
de plusieurs. Le Roi soulagea sa pas
sion par un deluge de larmes, & in
capable d'un long celibat, il ne pens
plus qu'à un second mariage; les cou
tisans flatteurs lui en parloient sar
cesse, mais comme il ne se trouvo
aucun Prince dans l'Occident quoi
qu'inferieur en dignité qui ne refusa
cette alliance à cause des bruits qu
s'étoient repandus sur sa premier
femme, il se tourna du côté de la Grec
où il conclut un mariage avec Helen
Paleologue fille de Theodore Despo
de la Morée: quoiqu'elle ne port
en Chypre autre chose que le gran
nom de la maison d'où elle sortoit, el
ne laissa pas d'y être reçûë avec hor
neur. Les galeres du Roïaume allerei
à sa rencontre avec tous ceux qui d
siroient meriter les bonnes graces d
la nouvelle Reine.

Helene arrivée à Nicosie, fine &
adroite comme elle létoit, & tels qu
sont ordinairement les Grecs, elle conn
d'abord le foible de son mari, dont

i fut aisé de se rendre la maîtresse:
e ne se contenta pas d'être Reine,
e faisoit ce qu'auroit du faire le Roi;
e gouvernoit en effet le Roiaume,
posoit des charges comme bon lui
nbloit: elle reforma la religion sui-
nt son caprice, mit plusieurs Prêtres
ns les benefices, ôta sans sujet ceux
i en étoient les premiers pourvûs; elle
nna aux Grecs les prééminences dûës
x Latins, chose qui n'avoit jamais
: vûë en Chypre depuis que les Lu-
nans en étoient Rois, & qui pour
a parut insuportable. La misere &
desordres de ces tems étoient arri-
s au point, qu'il n'y avoit d'autre
nede que les larmes abondantes &
itiles que versoient les gens de bien,
:ore leur en faisoit-on des crimes:
y en eut plusieurs parmi les Latins
i feignant d'observer le rit Grec
nserverent leurs dignitez & s'acqui-
it la bienveillance de la Reine. Cette
incesse bien persuadée que tout de-
ndoit d'elle, parce que le Roi ne
nsoit qu'à faire bonne chere & à
vre dans une coupable mollesse que
elques Grands, qui le flattoient sans
sse, nourrissoit par leurs lâches com-
aisances, elle se livra toute entiere
x sentimens d'ambition, qui la de-

voroient, ravie de n'avoir rien qui pût faire obstacle à son autorité.

Le Roi un peu avant l'arrivée de la Reine avoit eu un commerce d'amour avec une très-belle Dame nommée Marie Patras de l'Archipelage. La Reine qui faisoit tout épier, & vouloit tout sçavoir, en fut avertie, & aïant apris qu'elle étoit grosse, elle la fit venir dans son apartement, où après lui avoir dit de sanglantes injures, elle lui fit couper le nez, & les oreilles, afin qu'elle ne fut plus en état d'attirer les yeux du Roi, & qu'elle pût la faire blesser, comme si elle eut prévû les chagrins que lui feroit un jour l'enfant qu'elle vouloit perdre. Cette Dame fut appellée dans la suite par les Grecs *Comomutena* qui veut dire *sans nez*. Le Roi passa cette indigne action sous silence, quoiqu'il en eut un chagrin mortel, & plus sensible, en ce qu'il étoit caché, & qu'il n'osoit le faire paroître devant la Reine. Il s'abstint ensuite de voir Madame Marie qu'il aima pourtant toûjours, ce qu'il ne fit pas tant par un motif de conscience que par la crainte qu'il eut de déplaire à la Reine. Il est vrai qu'il donna tous ses soins à bien conserver le bel enfant qui fut le fruit de leurs amours.

l lui fit donner le nom de Jacques 1436.
ɪour renouveller la memoire de son
Ayeul, & le rendre imitateur de ses
grandes qualitez. Dans ce même tems
a Reine accoucha d'une fille qui fut
ɪommée Charlotte ; le Roi sembla n'en
tre pas faché, car quoique Jacques
ɪe fût qu'au berceau il avoit pour cet
nfant une predilection incroïable, &
le destinoit dès-lors à être son he-
itier en cas qu'il n'eut point d'autres
nfans mâles, les assises voulant que
es femmes fussent excluses de la suc-
ession au Roiaume.

La Reine qui n'étoit pas contente
l'exercer le souverain commandement
'oulut encore, quoique son mari vi-
'ant & present, qu'on lui donnât le
ɪom de Gouvernante du Roiaume;
e Roi à sa honte & à celle de l'Etat
consentit, n'osant la contredire en rien:
fit convoquer la Haute-Cour où il
xposa plus par ses gestes que par ses
aroles la volonté de la Reine qu'il
leclara Gouvernante. Il n'y eut aucun
les plus considerables du Conseil qui
ɪe rougit pour le Roi de l'indigne
ondescendance qu'il avoit pour la Rei-
ɪe, & qui ne fut déja indigné de l'in-
olence de cette Princesse Grecque, &
le l'autorité absoluë qu'elle avoit usur-

pée sur la foiblesse de son mari. Ce qui augmentoit encore leur mecontentement étoit qu'elle gouvernoit par les Conseils de sa nourrice, & la nourrice par ceux de Thomas son fils qui devint enfin comme maître absolu du Roïaume; il avoit été fait Chevalier & Chambellan, & suivant la coutume de ceux qui d'une basse condition sont élevés à un haut degré de fortune, il traitoit les autres avec tant d'arrogance qu'il s'étoit rendu insuportable même à ceux auxquels il faisoit du bien. La nourrice craignit la chute de son fils, & la Reine qui pretendoit en soutenir la grandeur & la reputation, même aux depens de l'Etat, le mit à la tête d'une armée pour aller assieger Famagouste. Ravi d'un emploi si honorable dans l'esperance de s'immortaliser, il se prepara avec courage, & marcha à l'entreprise avec toutes les forces qu'il pût assembler, en y joignant même celles de toutes les garnisons ordinaires des places; il donna ses ordres à douze galeres du Roïaume, à huit vaisseaux Catalans, & à quatre galeasses de Giames Seigneur de Vilarute, d'aller battre & assieger la ville par mer, pendant qu'il en feroit le siege par terre. Tout cet apareil fut

ſans ſuccès : les Génois par l'imprudence du Chambellan avoient eû tout le tems neceſſaire pour ſe pourvoir de toutes ſortes de munitions, & tenir une bonne & nombreuſe garniſon dans la place : le Chambellan peu expert dans l'art militaire perdoit les occaſions de vaincre, & ne pouvoit ſe rien promettre de ſon armée, dont la plûpart des chefs dédaignoient d'obéir à un homme qu'ils regardoient moins que leur égal. Tout cela donna lieu à la conclusion d'une paix qui fut deſirée de part & d'autre.

Le jour qu'elle fut publiée en 1442. 1442
mourut Hugues Cardinal & Archevèque Oncle du Roi ; la Reine envoïa d'abord un de ſes Gentilshommes au Pape Eugene IV. lui demander l'Archevêché pour le neveu de ſa nourrice ; elle étoit ſi fort dévoüée à tout ce que vouloit cette vieille femme qu'elle n'auroit pas crû faire aſſés de lui donner la moitié du Roïaume. Le Pape lui refuſa abſolument ce qu'elle demandoit pour cet homme, tant parce qu'il étoit peu eſtimé à la Cour de Rome, que parce qu'il avoit beaucoup de panchant pour le rit Grec; le Pape néanmoins voulut faire quelque ſatisfaction à cette Reine par des excuſes très-obligeantes; il lui écrivit que la

dignité avoit déja été conferée à Galesius de Monsole homme également distingué & connu par son savoir, & par une probité hors d'exemple; que les charges se donnoient au merite, à la vertu, & non à l'interêt & aux recommandations des puissances. La Reine qui n'avoit jamais trouvé d'obstacle à ses desirs fut tout-à-fait irritée de ce refus, & ne pouvant autrement faire éclater sa colere, elle protesta qu'elle ne recevroit, ni ne reconnoîtroit Galesius pour Archevêque, qu'il pouvoit en retenir le titre, mais que pour les revenus ils demeureroient à sa disposition: elle fit mettre en prison le Nonce que le Pape lui avoit envoïé pour l'exhorter à obéïr aux lettres Apostoliques: & si le Vicomte de Nicosie avec le consentement tacite du Roi ne l'eut fait échaper, la Reine étoit resoluë de le sacrifier à sa fureur, & de le faire mourir par le fer, ou par le poison.

Le Pape instruit de ce qui s'étoit passé, sentit avec chagrin que son autorité spirituelle avoit été trop méprisée: il fut tout prêt de fulminer de rigoureuses censures contre le Roïaume de Chypre: cependant pour ne pas avilir les armes de l'Eglise par un trop frequent usage, il ne voulut pas s'en ser-

vir pour cette fois ; il étoit fâcheux de perdre par une resolution precipitée un Roïaume environné d'infideles & tout disposé à embrasser le rit Grec, & à se soustraire à l'obéissance de l'Eglise Romaine. Il écrivit à frere Jean de Lastin Grand-Maître de la Religion de S. Jean de Jerusalem pour disposer le Roi à consentir à l'execution de ses ordres ; qu'il étoit necessaire & glorieux à un Prince Chrétien d'obéïr au chef de l'Eglise ; que les ennemis de la Chrétienté ne demandoient rien tant que de voir un Roi si religieux s'éloigner des dogmes de la foi ; que les sujets perdent le respect & l'obéissance envers leurs Princes, lorsqu'ils les voïent quitter la religion de leurs peres : il ajoûtoit que dans l'extremité il eut à le menacer d'une guerre spirituelle & temporelle avec tous les desastres qui accompagnent ordinairement les foudres de l'Eglise.

Le Grand-Maître alla en Chypre avec le Nonce, & l'Archevêque élû & aiant persuadé le Roi, qui craignoit que des affaires de cette sorte ne troublassent ses plaisirs & son repos, Galesius fut reçû & reconnu Archevêque. La Reine n'eut pas le tems de l'empêcher ; elle étoit allée se divertir

à Vaſſilopotamo, mais à peine en eut-elle apris la nouvelle, qu'outrée de rage & de colere elle ſe tranſporta à Nicoſie où elle trouva Galeſius en poſſeſſion de ſon Archevêché; le Grand-Maître la ſupplia de s'appaiſer, & elle feignit de l'être, parce qu'elle voïoit bien que ce qu'elle feroit, ne ſerviroit qu'à augmenter ſes chagrins, & à rompre ſes meſures: enfin la mort prematurée de l'Archevêque & de ſon échanſon, qui arriva peu de mois après, fit connoître que la haine des femmes puiſſantes eſt toûjours dangereuſe, parce qu'elle eſt ordinairement invincible & éternelle.

1448. Le Caraman fondé ſur la vie effeminée du Roi, & ſur le peu d'experience d'une femme ſe prepara avec une attention extraordinaire à une guerre qui lui devoit rendre le Roiaume de Chypre tributaire; mais il conſidera que les ſeuls Chevaliers de ſaint Jean de Jeruſalem pourroient l'en empêcher, & l'arrêter dans ſes projets. C'eſt pourquoi il voulut ſe faire un ami du Grand-Maître en propoſant à ceux de Rodes certain trafic de marchandiſes Occidentales, exemptes de toutes ſortes de droits qu'on avoit coutume de payer au paſſage du Château de Stalicuri. Le Grand-Maître con-

nut d'abord l'artifice, il avoit été averti par le Roi de Chypre qui lui demanda avec des instances redoublées ses secours & sa protection; ce qui contribua encore à decouvrir la mauvaise foi de Caraman, c'est que l'introduction de ces marchandises ne lui aportoit aucun avantage, & qu'il avoit refusé les années precedentes ce qu'il offroit alors de si bonne grace. Le Grand-Maître pour user de represailles dépêcha au Caraman frere Martin Vasselin avec ordre de ne point conclure de paix ni introduire le trafic sans y comprendre le Roi de Chypre comme ami de sa religion: le Caraman averti de la commission que portoit Vasselin le fit recevoir dans les lieux de sa jurisdiction avec magnificence, il le faisoit retenir dans tous les lieux de son passage par toutes sortes de plaisirs & de passe-tems, afin qu'il n'avançât que lentement. Pendant que Vasselin charmé de tous ces divertissemens regardoit comme des honneurs faits à son Ambassade, ce qui n'étoit en effet qu'un artifice pour l'amuser, le Caraman commença la guerre contre le Roi de Chypre, & lui enleva sans obstacle, & sans repandre une goute de sang le fort Château de Curico qui passoit alors

pour imprenable : Philippe Attar qui y commandoit crut que défendre ce fort avec courage lui feroit moins avantageux que de trahir son Prince & sa Patrie ; il le consigna lâchement au premier qui lui offrit ce qu'il demandoit en reconnoissance de son infame procedé. Vasselin vit enfin que toutes les belles demonstrations d'amitié qu'on lui avoit faites, n'étoient que pour les leurrer ses maîtres, & lui ; il fit, mais trop tard cette reflexion, que les honneurs que font des ennemis sont toujours suspects : il lui declara de son côté la guerre, & se retira en Chypre à dessein d'éviter le ressentiment du Grand-Maître, s'il ne pouvoit l'apaiser par la vengeance qu'il alloit solliciter. Quoique la perte de ce Château, seul & malheureux reste de toute l'Armenie affligeât tout-à-fait le Roïaume, on ne s'y preparoit pas pour cela davantage à repousser la fierté d'un ennemi si puissant ; on perdoit le tems à raisonner inutilement, mais enfin le Roi poussé par Vasselin envoïa au Caire Calceran Suarès avec des presens considerables pour obtenir les secours que l'on supposoit necessaires. Suarès representa au Soudan l'insolence & l'orgueil du Caraman qui ne se soucioit pas d'of-

fenser par les armes ses sujets & ses tributaires ; que devenu trop puissant par l'acquisition du Château du Curico, il alloit se rendre l'arbitre des mers, que non seulement il ravageroit autant qu'il voudroit le Roïaume de Chypre & les Isles voisines, mais qu'il empêcheroit encore ses sujets d'y faire aucun commerce. Que la raison d'état l'obligeoit à proteger le Roi de Chypre pour ne pas voir l'agrandissement d'un si dangereux voisin, qui vouloit usurper ce qui lui apartenoit. Ces raisons lui furent plusieurs fois representées par ceux que les presens de Suarès avoient gagnés ; ce Ministre n'épargnoit rien pour detourner la guerre de sa Patrie, & il sçavoit que la paix ne s'achete jamais à trop haut prix. Le Soudan qui goutoit ces raisons dépêcha un exprès pour dire au Caraman qu'il eut à rendre Curico ou à recevoir la declaration de la guerre qu'il lui alloit faire. Le Caraman acquiesça aisément à la paix & à la restitution de Curico, craignant non seulement les armes formidables du Soudan, mais encore la ligue qu'il entendoit dire que faisoient entr'eux les Princes Chrétiens.

Mais à peine l'accommodement avec le Caraman fut conclu, que le Seigneur

de Scandeloro, sous pretexte que ses sujets avoient reçû quelques outrages des Cypriots, se ligua avec quelques Princes Sarrazins pour attaquer le
1453. Roïaume : le Roi Jean que le danger menaçoit de près en donna avis au Soudan ; mais dans la crainte que la lenteur de la Cour ne convînt pas à ses besoins pressans, il en écrivit au Grand-Maître qui avoit un interest particulier à ne pas laisser perdre le Roïaume de Chypre ; il y envoïa son Neveu avec quatre galeres : il dépêcha en même tems frere Pierre de Cariol au Géneral des galeres Catalanes pour le porter à la défense de Chypre : ce Géneral avide de gloire & de conquêtes y consentit volontiers, il alla promptement joindre ses forces avec celles de Chypre, & de la Religion : mais le Seigneur de Scandeloro informé de cette union à laquelle il ajoutoit encore les forces du Soudan, fit pratiquer & conclure la paix sans se mettre en peine de ses confederés.

1454. Cependant les Cypriots fort mécontens, & honteux d'être gouvernés par une femme, persuaderent au Roi de marier sa fille Charlotte, & d'appeller son gendre au gouvernement, non seulement afin d'acquerir de l'experience

pour bien gouverner les peuples, mais encore pour s'accoutumer eux-mêmes au génie d'un étranger ; on ajoutoit que les pretentions de plusieurs qui osoient aspirer à la Couronne mettoient en danger la sureté publique, & excitoient des guerres civiles & étrangeres. Le Roi consentit volontiers à cette proposition de même qu'à la conclusion du mariage avec Jean fils du Roi de Portugal : celui-ci étoit le dernier de plusieurs freres, & parconsequent n'avoit pas de grands biens, c'est pourquoi les peuples ne craignirent pas qu'il reduisit le Roïaume en Province.

Jean arrivé en Chypre, fut d'abord qualifié de Prince d'Antioche, & les nopces furent celebrées avec toute la solemnité imaginable. Les peuples qui ne pouvoient plus souffrir la hauteur inoüie de la Reine & du Connétable, commencerent à respirer à la vûë du Prince, & ils se rendirent volontairement tributaires & sujets d'un étranger ; il étoit beau, bien-fait, de mœurs agréables, d'un esprit très-vif, vaillant de sa personne, propre à tout, sans aucun parti dans le Roïaume, aimé de tout le monde, choisi par les sujets pour leur Souverain Seigneur comme

s'il y eut été destiné par sa naissance; la Haute-Cour consentit d'abord que toute l'autorité lui fut dévoluë au grand regret de la belle-mere qui voïoit avec douleur que son autorité alloit être fort diminuée, & par ce même moïen les pretentions & les esperances de la Nourrice & du Chambellan tout-à-fait éteintes. Le premier essai que le Prince fit de sa prudence consommée fut de reformer le Gouvernement ; il ôta la plus grande partie des Ministres qui avoient acheté les charges, ou qui y étoient parvenus par la seule faveur du Chambellan, & qui les exerçoient indignement au grand prejudice du Roi & de ses sujets. Il remit aux Eglises le rit Latin qui avoit été aboli par ordre de la Reine, & il retablit la prééminence des Latins sur les Grecs, & quoique ceux-ci en murmurassent, la haïne qu'ils avoient pour le Gouvernement de la Reine & du Connétable étoit si grande, qu'ils oublierent en cette occasion leurs propres interêts: il fut enfin si fort au gré des sujets qu'ils crurent avoir trouvé un Prince tout-à-fait conforme à leurs vœux.

Jacques fils naturel du Roi qui avoit alors dix-sept ans étoit aimé de tout le monde à cause de sa grande beauté

& de son affabilité ; il y en eut même qui pour leur malheur ne connoissant pas bien le merite du Prince, lui souhaiterent la Couronne, dont il n'étoit pas indigne par ses rares qualités, & par son courage ; ils voïoient avec regret qu'un étranger y alloit succeder : mais la Reine outrée de jalousie contre ce jeune Seigneur, pria avec tant d'instances le Roi, dont elle étoit toûjours maîtresse, qu'elle lui fit prendre malgré lui l'habit Clerical après lui avoir donné l'Archevêché, qui vaquoit alors, sans qu'il y consentit en aucune maniere, non plus que l'Eglise Romaine qui refusa de confirmer ce qui avoit été fait. Jacques dans la necessité d'obéir ne laissoit pas de faire ses armes, & d'apprendre tous les exercices necessaires à qui est destiné par le Ciel au Gouvernement des peuples.

Cependant le Prince haï de sa bellemere, & assiegé par les embuches de la Nourrice & du Chambellan, tomba aisément dans la disgrace du Roi ; cette femme lui representa la faveur des sujets, le crédit où il étoit parmi ceux qui composoient la Haute-Cour, l'assistance des Nobles, & l'inclination des gens de guerre ; tout cela, disoit-elle, ne veut annoncer autre chose, que la chute de ton

tiéme. Ton nom & ta memoire sont sortis du cœur & de la bouche de tes sujets. Le Prince commande tes armées, donne les Charges, est Maître du trésor, & dispose des Gardes des Ports, de sorte qu'il ne te laisse que le nom de Roi qu'il ne manquera pas de prendre lorsque tu ne te résoudras point d'éloigner de toi un si dangereux serpent. Le Roi plein de méfiance & de jalousie, & aussi timide que cruel, disposoit en lui-même de la vie de son gendre, mais en consideration de sa fille, il se contenta de vouloir qu'il ne se mêlât plus du gouvernement du Royaume, l'exhortant d'abandonner certaines brigues qui le lui rendoient suspect, & le deshonoroient personnellement. Le Prince qui connoissoit l'esprit du Roi incapable de pareilles résolutions, vit bien d'où lui venoit le coup; il sortit du Palais avec sa femme Charlotte & se retira dans les maisons du Comte de Tripoli son oncle, dans cette persuasion que son innocence triompheroit enfin de la calomnie. Le Chambellan qui n'étoit pas encore content de voir le Prince éloigné de la Cour & dans la disgrace du Roi, tâcha par toutes sortes de mauvais moyens de le faire auteur de tout ce

qui avoit pû offenser les Nobles & déplaire au peuple. Quelques Chevaliers de Saint Jean tuerent un jour par pur accident un Noble appellé Sciarra : ce jeune homme fort riche avoit grand nombre d'amis & de parens qui coururent au bruit avec intention d'en tirer une cruelle vengeance. Le Chambellan se servit malignement de cette occasion ; il fit courir le bruit que Sciarra avoit été tué par ordre du Prince, & que les meurtriers s'étoient retirés dans son Palais ; les parens & amis du mort s'y rendirent d'abord les armes à la main ; le peu d'interêt qu'y prenoit le Roi les rendoit plus hardis & plus téméraires : mais ayant trouvé les portes défenduës par ses gens, il y eut un combat où périrent beaucoup d'innoçens, & si les Gardes du Roi n'y fussent accourus on n'en seroit pas demeuré là. Cette affaire donna tant de chagrin au Prince qu'il se mit au lit avec une fievre très-violente : il y fut visité par les Grands du Royaume qui le plaignirent; il se remit un peu, se declara ennemi juré du Chambellan, & protesta qu'il quittroit le nom de Prince jusqu'à ce qu'il se fut vengé d'un outrage si execrable. Le Chambellan craintif autant par les remords de sa conscience que

par sa timidité naturelle, se retira à Famagouste pour y méditer ce qu'il pourroit faire ; il écrivit enfin à sa mere, que si elle vouloit assurer sa vie & celle de son fils, il n'y avoit point d'autre moyen que celui d'ôter celle du Prince par le poison : cette femme aidée d'un Medecin son parent, composa une potion de telle maniere que la mort qu'elle donneroit, paroîtroit venir d'une infirmité naturelle ; on dit que la Reine y eut quelque part, aimant beaucoup mieux satisfaire sa Nourrice qu'épargner la vie de son gendre qui étoit devenu l'objet de sa haine ; on porta cette medecine au pauvre Prince qui y trouva sa mort au lieu de sa guérison. Le jour même qu'il prit ce malheux breuvage on vit le Chambellan tout triomphant dans Nicosie, assuré de ce qui devoit arriver ; & pour mieux pallier le crime encore ignoré, il faisoit dire par ses créatures que le Prince se portoit beaucoup mieux : les peuples trompés apprirent la nouvelle de sa mort avec plus de douleur qu'ils esperoient bientôt sa guérison qu'ils souhaittoient ardemment, ils le pleurerent, ils le plaignirent, dignes témoignages quoiqu'inutiles, de leur affection & de leur fidelité. Il fut enterré avec beaucoup

de pompe dans l'Eglise de Saint François, où le Roi & la Reine assisterent ; cette Princesse pour mieux couvrir sa perfidie laissa couler de ces larmes qui sont filles de la fourberie également comme de l'amour.

La Princesse Charlotte, après une affliction qu'on ne peut exprimer, s'en retourna à la Cour de son pere dans le dessein de découvrir la verité de ce qui avoit pû causer la mort du Prince son mari, & d'en tirer ensuite la juste vengeance, mais elle n'y trouva que des sujets de mécontentement, elle n'avoit aucun revenu assuré, peu aimée de sa mere, privée de ses confidens, & ayant beaucoup de mesures à garder avec la Nourrice: ce qui la choqua pourtant davantage fut le peu de cas que faisoit d'elle le Chambellan. Elle ne pouvoit souffrir sa vûë, & par une imprudence blâmable & hors de saison, il ne manquoit jamais l'occasion de se trouver à l'appartement de la Reine lorsque la Princesse y alloit, jusques-là qu'elle fut obligée de le faire avertir par un de ses Gentilshommes de ne point paroître où elle seroit, s'il ne vouloit éprouver l'effet de son juste ressentiment : mais au lieu d'obéïr il lui fit faire une rude correction par la Reine qui

la mortifia beaucoup, jusqu'à lui dire qu'elle n'étoit rien dans la maison, & que si elle continuoit à maltraiter ses anciens serviteurs, elle oublieroit la qualité de mere, & ne retiendroit que celle de Reine. La Princesse qui ne pouvoit souffrir un traitement qui lui paroissoit plus atroce, parce qu'il étoit injuste, recourut à son frere qui étoit aussi malheureux qu'elle, & qui demeuroit dans le Palais de l'Archevêque, quoique Rome lui disputât le titre & la possession de l'Archevêché : elle exposa donc à ce Prince après avoir versé un torrent de larmes toutes ses miseres. L'aversion de sa mere, l'insolence & le crime de la Nourrice & de son fils ; elle ajoûta que s'il n'y remedioit promptement il alloit être la seconde victime de la fureur de ces bourreaux si acharnés à faire mourir leurs Princes, qu'il avoit tout à craindre, & qu'elle ne sçavoit à qui recourir sinon à un frere qu'elle aimoit, puisque le Roi son pere, enchanté par cette Circé, ne connoissoit point le tort qu'on faisoit à son propre sang & à sa réputation ; elle conclut qu'elle étoit resoluë de renoncer à toutes ses prétentions, puisque ses infortunes ne servoient qu'à rendre malheureux des innocens ; & quoique le Royaume, se-

lon

lon le droit de la nature, lui appartînt, elle lui en faisoit un don de tout son cœur, pourvû que par une justice exemplaire il consolât les cendres du Prince infortuné qui avoit été son mari. Jacques, qui desiroit ardemment à plaire à sa sœur, embrassa plus volontiers cette occasion, qu'il cherchoit à se venger des injures qu'il avoit reçuës de la Reine, & de sa Nourrice; il avoit sur le cœur l'habit qu'on lui faisoit porter malgré lui, sans oublier le cruel traitement qui avoit été fait à sa mere. Tout cela le fit penser aux moyens de satisfaire ses differentes passions, & après avoir instruit deux Siciliens, hommes hardis & fideles, de ce qu'ils avoient à faire, il s'en alla au Palais du Chambellan; il demanda à lui parler en particulier, & comme le Chambellan faisoit retirer ses gens, il voulut aussi faire sortir les Siciliens, mais Jacques lui dit qu'ils n'entendoient point la langue du pays, & qu'on pouvoit les laisser: le Chambellan attendoit humblement ce que Jacques lui alloit dire, lorsque celui-ci se leva avec fureur, & lui porta un coup de dague au visage avec ces paroles: c'est ainsi que l'on venge les trahisons que l'on fait aux Princes; le Chambellan qui n'avoit point d'armes

pour se défendre voulut se sauver, mais les deux Siciliens l'acheverent. L'affaire finie, Jacques avec ses deux Siciliens descendit promptement l'escalier, sur lequel il fut attaqué par des Domestiques, & il s'en fallut peu qu'il n'y périt; la fortune plus que la prudence le favorisa, il sortit des mains dangereuses de ces gens qui vouloient venger la mort de leur Maître : il seroit neanmoins resté accablé par le nombre, si quelques-uns du peuple que sa liberalité lui avoit acquis, n'eussent pris les armes pour sa défense. Ce péril passé il alla suivi de quantité de monde chez Calceran Suarés Connétable, homme de naissance, d'autorité, d'experience, & qui n'avoit pas son égal dans le Roïaume : il fut aisé à ce politique de prévoir les suites funestes de cet attentat, & pour ne point irriter la Reine, s'il donnoit la moindre marque de complicité, il ne voulut point qu'il demeurât chez lui, & il lui conseilla de s'en retourner à l'Archevêché pour y attendre ce que le temps pourroit faire en sa faveur. Jacques vit avec un peu de peine que le Connétable prit tant de précautions il se retira pourtant dans son Palais où il assembla grand nombre de ses amis avec des armes & des soldats, en ca

que le Roi voulût l'attaquer.

Cependant la nouvelle de la mort du Chambellan étant arrivée à la Cour, la Reine courut d'abord le dire au Roi, mais avec des injures, & des emportemens si grands qu'elle fit bien connoître combien elle y étoit interessée; & pour faire plus d'impression sur l'esprit du Roi, elle voulut que Jacques Gurri son confident, Vicomte de Nicosie, homme accrédité & très-éloquent en portât la plainte au Roi; le Vicomte prit volontiers la commission, quoiqu'odieuse & délicate dans ces circonstances, non seulement pour plaire à la Reine, à laquelle il avoit obligation, mais encore pour satisfaire à une vieille haine qu'il avoit contre Jacques depuis long-temps; il conduisit la Nourrice inconsolable aux pieds du Roi, auquel il fit ce discours.

» SIRE, cette malheureuse » femme n'auroit pas osé porter sa » plainte à un pere Roi, de l'énormité » du crime de son fils, si elle ne sça» voit que vous êtes celui de tous » vos sujets, aussi bien que le Juge: » elle vient se jetter humblement à vos » pieds pour vous demander justice » contre Jacques de Lusignan qui em» prunte le glorieux titre de votre fils,

« nous pour imiter vos vertus, mais
« pour autoriser les violences les plus
« horribles : sans aucun égard à son ca-
« ractère d'Ecclésiastique, accompa-
« gné de deux assassins étrangers, il est
« allé chez le Chambellan qu'il a mal-
« traité d'un nombre infini de coups
« sans lui accorder un moment de temps
« pour implorer la miséricorde divine.
« Il n'est pas nécessaire que je charge
« les circonstances de ce crime. Vo-
« tre Majesté en pénétrera assez l'énor-
« mité ; le meurtre d'un Chambellan
« du Royaume de Chypre, exécuté dans
« sa propre maison, & sous prétexte
« d'amitié, un barbare, je ne dis pas un
« Chrétien, & Ministre de l'Eglise de
« Dieu, peut-il imaginer rien de plus
« noir, & de plus détestable ? Si Votre
« Majesté ne punit avec sévérité un cri-
« me si inoui, vos sujets qui voyent
« leur Roi au dessus des passions hu-
« maines, verront que vous préférés
« la proximité du sang à la justice que
« vous leur devés. Que devez-vous
« tant, Sire, à des enfans meurtriers,
« & nés avec la malédiction du Ciel ?
« Dans les faits importans les peres
« doivent oublier leur qualité de peres
« pour châtier sévèrement leurs enfans,
« & donner par là de la terreur aux au-

» tres. Cette miserable mere a perdu » son fils, parce qu'il étoit trop serviteur de Votre Majesté ; faille le Ciel » qu'il n'en veüille pas encore à votre » personne, & à votre Roïaume ; on » doit tout craindre d'un homme perfide & sacrilege qui ne craint ni la co- » lere de son Roi, ni celle de Dieu.

Quoique toute cette éloquence jointe à l'énormité du crime eut emploïé tout le pathétique imaginable pour faire condamner le coupable, la tendresse de pere au-dessus de tout autre sentiment, le porta à pardonner & à user d'indulgence. Mais il condamna en secret l'imprudence du Vicomte qui faisoit voir tant de partialité en faveur de la Reine contre le fils de son Roi. Il dissimula l'envie qu'il avoit de s'en venger suivant son foible esprit qui ne pouvoit se résoudre à rien ; peut-être aussi qu'il craignoit les menaces de la Reine qui vouloit que Jacques fût puni, quoiqu'absous de son pere. Combattu par la crainte qu'il avoit de sa femme, & par l'amour qu'il avoit pour son fils, il trouva un expedient de le condamner, & de l'absoudre tout ensemble ; il declara que jusqu'à ce qu'on eût terminé le procès, qui le faisoit toûjours passer pour coupable, il seroit privé de tous les reve-

nus de son Archevêché au profit de la Chambre des deniers publics, sans joüissance ni autorité sur quoi que ce fût. La Reine & les parens du Chambellan peu satisfaits de cette décision du Roi, repliquerent qu'il devoit subir une punition publique & exemplaire; que la privation des biens ne rétablit point la vie d'un homme à qui on l'a ôtée, & que les Loix vouloient qu'on punît de mort celui qui la donnoit aux autres; que c'étoit autoriser les homicides & les meurtres des Nobles & des Bourgeois, lorsqu'ils ne sont punis que par une simple privation des biens des meurtriers; que la séverité & la justice n'étoient donc que pour les pauvres qui n'avoient point de revenus pour se soustraire au châtiment de leurs crimes. Quoique ces raisons fussent sans réponse, le Roi ne vouloit point employer la force contre son fils: il disoit qu'il s'étoit fortifié dans l'Archevêché avec ses amis, & avec tous ceux qui aimoient le trouble & la nouveauté, qu'il seroit dangereux de l'y forcer; qu'il ne sçavoit point un plus grand châtiment que celui de le priver de pouvoir nuire, & même de pouvoir vivre.

Jacques dépoüillé de tous ses biens & revenus, mit dans la même balance la

perte de la vie, & les miseres de la pauvreté; & ne sçachant comment soutenir ceux qui partageoient avec lui ses malheurs, il n'omit rien pour apaiser la Reine, & pour porter le Roi à moderer la sentence. Mais voïant que le Roi étoit irresolu & la Reine inflexible, la necessité l'humilia jusqu'à se jetter aux pieds du Vicomte, & se servir de toutes les expressions qui ont coutume de sortir de la bouche des malheureux qui veulent se tirer de quelque mauvais pas. Le Vicomte fut d'abord tout effraïé de le voir à ses pieds humilié & supliant; immobile comme une pierre, il ne put ni füir ni crier; mais revenu de sa surprise, comme il le vit qu'il continuoit ses suplications, il reprit ses esprits & sa fierté; il fit mine d'être fâché de ne le pouvoir servir, parce que le cas étoit énorme & qu'il ne vouloit pas s'attirer la disgrace de la Reine qui étoit comme la Déesse tutelaire de sa maison; il ne s'excusa point de lui avoir été contraire, & il voulut lui faire entendre que ses offices lui seroient inutiles, obligé par sa charge d'accuser, & non de défendre les criminels: il l'exhorta enfin, pour s'en delivrer, d'avoir recours au Confesseur de la Reine qui étoit un Re-

ligieux dont l'éloquence pourroit aisément la persuader. Jacques feignit d'être content de la bonne volonté du Vicomte, quoiqu'il lui gardât au fond de son cœur une haine mortelle. Et il s'en retourna promptement seul, pour n'être vû de personne, à son Archevêché; il fit reflexion sur tous les maux que sa marastre étoit capable de lui faire; & tout desesperé, il resolut de quitter le Roïaume: on dit que ce fut de l'avis du Roi qui vouloit se soustraire aux importunitez fâcheuses des personnes interessées dans ce fait, & se delivrer des querelles que lui faisoit sa femme; peut-être aussi que le pere espera par ce moïen de sauver la vie de son fils, les crimes perdant toujours quelque chose de leur horreur par le tems & par l'éloignement. Il ne voulut pour l'accompagner que Roland du Mont, Prêtre de sainte Sophie, son Chapelain, & Martinengo de Lion soldat de valeur & d'experience, sans dire mot à aucun autre, parce qu'il avoit peur que plus de monde ne servît à le decouvrir, & que d'ailleurs il n'avoit pas dequoi les entretenir: il descendit les murailles de la ville du côté de la porte d'Armenie, & alla promptement aux Salines, où, sans se

faire connoître, il s'embarqua dans une caravelle de Jean Taffures qui partoit avec un vent favorable pour Rhodes, ce qu'il prit à bon augure. A peine fut-il sorti du port qu'il rencontra une galere Florentine; il se fit connoître au Capitaine qui le reçut avec beaucoup d'honneur ; la galere s'arrêta pour affaire à Famagouste , & le bruit courut d'abord à Nicosie que Jacques y étoit allé pour y être Capitaine des Génois, à dessein d'inquiéter le Roïaume; qu'on lui avoit déja donné des armes & de l'argent avec plusieurs vaisseaux,& autres faussetez semblables que l'interêt & le mensonge enfantoient. La Reine se servit de ce pretexte pour couvrir ses desseins particuliers, & dans la crainte qu'elle eut que ses forces & son autorité n'augmentassent,&qu'il ne fût en état de se venger des injures qu'il en avoit reçûës, elle fit assembler la Haute-Cour où il fut resolu d'envoïer à Famagouste en toute diligence le Chevalier Bernard Rossi Amiral de Chypre pour le demander aux Génois, & en cas qu'ils le refusassent de leur declarer la guerre. Quoique Jacques eut plusieurs ennemis qui desirassent cette commission ,la Reine jetta les yeux sur Rossi son confident, & qui avoit été dans ses

premieres années amant de la nourrice à laquelle il auroit bien voulu procurer la vengeance de la mort de son fils. Rossi arriva à Famagouste à l'heure même que Jacques, qui avoit été averti, s'étoit retiré dans la galere, pour ne point être à la merci des Génois, & pour ne leur causer aucun prejudice. Rossi ne laissa pas d'exposer le sujet de son Ambassade, mais le Capitaine de la place lui répondit qu'il n'étoit pas en son pouvoir : il alla faire le même compliment au Capitaine Florentin sur lequel il ne put rien gagner, & il vint jusqu'à lui offrir au nom de la Reine cinquante mille ducats, s'il vouloit le lui consigner entre les mains; cette offre offensa fort le Capitaine, qui étoit homme d'honneur ; il la refusa hautement, & peu s'en fallut qu'il ne passât à un vif ressentiment, s'il n'eut craint de violer le droit des gens & de faire tort aux interêts de Jacques; il partit sur le champ de Famagouste dans la crainte que la Reine irritée ne tentât d'obtenir par la force ce qui ne lui avoit pas été accordé ; outre qu'il fut averti qu'il y avoit dans la place plusieurs personnes que la Reine, sous l'esperance de grandes recompenses, avoit envoïées pour le poignarder.

Jacques arrivé à Rhodes y fut reçû par frere Jacques de Milly Grand-Maître avec tout l'honneur & l'estime imaginables : on dit même que le Roi lui écrivit une lettre pour le remercier de l'accüeil favorable qu'il avoit fait à son fils, & pour le lui recommander plus particulierement, ce qui paroît d'autant plus vraisemblable que tous les méchans offices que la Reine lui rendit, ne servirent qu'à faire voir qu'elle étoit une marastre.

Pendant que Jacques étoit à Rhodes également tourmenté par son grand cœur, & par la pauvreté de son état ; la Reine de Chypre traitoit ceux qui avoient pris son parti avec une rigueur impitoïable : la douleur, la joïe, les repas, les paroles, le silence même, tout étoit regardé comme autant de crimes, & personne ne pouvoit se sauver qu'en se rachetant à force d'argent ou par de honteuses suplications : ceux qui ne tenoient point à de grandes alliances, & les plus malheureux étoient condamnés à mort sous divers pretextes, du consentement du Vicomte ; les uns étoient confinés dans des prisons, & ceux qui étoient les plus accredités étoient obligés par la multiplicité des outrages qu'on leur faisoit, de tout

abandonner pour en éviter encore de plus cruels : On compta de ce nombre frere Guillaume Gonemme, Religieux de S. Augustin, d'un esprit vif, versé en toute sorte de sciences, & capable de la plus fine politique, qu'il avoit acquise au service de deux Rois, & en divers voyages. Le Roi l'affectionnoit beaucoup, parce qu'il le connoissoit désinteressé & fidele; & il l'honoroit du titre de son Confesseur & de son Theologien. La Reine qui ne vouloit point auprès du Roi de sujets qui en sçussent plus qu'elle, ou qui ne dépendissent d'elle, fit si bien par ses prieres & par ses artifices, qu'il fut chassé de la Cour, & obligé de se retirer à Rhodes pour y attendre que le tems aportât quelque remede à ses malheurs. Ce fut-là qu'il eut occasion de s'entretenir avec Jacques, & de deplorer ensemble leur malheureux sort : ils lierent une étroite confidence, ils detesterent les favoris du Gouvernement, la foiblesse du Roi, les haines implacables de la Reine, & ils allerent jusqu'à penser à ce qu'il y auroit à faire pour soulager leurs miseres : ils se proposerent plusieurs moïens qui furent d'abord rejettés pour être trop cruels & trop dangereux pour eux-mêmes; mais enfin comme les grandes fortunes vien-

tient ſouvent des grands riſques, ils reſolurent d'aller en Chypre à main armée pour ſe venger de ceux qu'ils croïoient auteurs de leur exil. Ils diſoient que par une action hardie & courageuſe, on s'attire les aplaudiſſemens & l'aprobation des peuples qui ne peuvent la refuſer à un grand cœur qui ne ſouffre point les injures ; que la vengéance étoit fille de la generoſité & de la grandeur, & que par elle les plus miſerables parviennent quelquefois à la felicité. Ils étoient encouragés à cette entrepriſe par Frere Sulpice Auguſtin Legat du Pape Caliſte III. envoïé en Chypre pour y traiter le mariage de Baltazar Borgia ſon neveu avec la veuve Charlotte ; cet homme étoit Cypriot & ſes interêts particuliers lui avoient fait oublier le caractere de la perſonne qu'il repreſentoit & le ſujet de ſa Legation, quelque importante qu'elle fût : il eſt vrai qu'il eſperoit que par le ſecours de Jacques il obtiendroit plus aiſément ce qu'il s'étoit propoſé. Jacques ſe ſervit non ſeulement du conſeil de ce Legat, mais encore des ſommes conſiderables que le ſaint Pere lui avoit données pour faire des preſens aux Grands de Chypre & pour parvenir à ſes fins. Il s'aſſura de deux

galeres, une Catalane commandée par Jean Calarée, & l'autre Florentine avec deux caravelles de Jean Perès & de Taffures, & s'en alla en Chypre abordant au port de Cerines sous la forme empruntée de Marchand ; il ne sortit du vaisseau qu'à la nuit pour éviter tout accident ; il ne confia son dessein qu'au seul Gonemme, aïant declaré qu'il n'alloit là que pour faire butin, sans pretendre autre chose qu'acquerir de la gloire, & avoir le doux plaisir de faire du mal à ses ennemis. Lorsqu'il crut que les tenebres le couvroient assés, il alla droit à Nicosie accompagné de deux Moines & de deux cens soldats bien armés ; il escalada la muraille du côté de la porte d'Armenie, où il n'y avoit point de sentinelle, & entra ainsi dans la Ville. Toutefois le bruit éveilla les Armeniens qui voulurent prendre les armes, mais Jacques les apaisa en se faisant connoître, il y en eut même qui le suivirent & qui se souvinrent de sa generosité : il défendit sous peine de la vie toutes sortes de violences pour ne pas irriter le peuple, & il alla droit au Palais du Vicomte où aboutissoient tous ses desseins : il força les portes & en fit arrêter les gardes, de peur qu'ils ne por-

taſſent plus loin le bruit & l'épouvente; il monta à l'apartement où étoit couché le Vicomte, qui éveillé au bruit pensa d'abord que c'étoit les ennemis d'un de ses gens, & il alloit pour le ſecourir; mais à peine eut-il aperçû Jacques qu'il fut ſaiſi d'un remors de conſcience qui lui fit voir la grandeur du péril où il ſe trouvoit; il ſe jetta d'abord à ſes pieds fondant en pleurs, & faiſoit voir par ſes poſtures humiliantes qu'il ſe repentoit, mais il étoit trop tard; Jacques ſans lui tenir autre diſcours lui fit donner trente-deux coups de poignards; exemple formidable pour ceux qui pour ſatisfaire à leurs propres paſſions ou à celles des autres ne ſe ſoucient point de s'attirer la haine & l'indignation des Princes. Aïant enſuite fait ſaccager la maiſon il commanda qu'on tuât Thomas Gurri frere du Vicomte, non parce qu'il en avoit été offenſé, mais parce qu'il ſuppoſoit qu'aïant fait poignarder ſon frere, il ſeroit toûjours ſon ennemi : le Legat s'offrit à faire le coup pour ſe ſatisfaire de quelques injures particulieres qu'il en avoit reçues; mais Martinengo feignant de vouloir être de la partie, empêcha l'execution, il avoit fait ſigne à Gurri de ſe ſauver. Ce

Martinengo de Lion étoit très-attaché au parti de Jacques, mais il voulut preserver cet homme par reconnoissance des bienfaits qu'il en avoit reçus, outre qu'il n'étoit nullement complice des fautes de son frere : ils pillerent cependant la maison dont le butin, qui montoit à plus de cinquante mille ducats, fut porté à l'Archevêché. Lorsqu'il fut jour, le bruit de ce coup funeste se répandit par tout, on ferma les boutiques, les Nobles prirent les armes, chacun pour sa propre sureté ; le Roi même quoiqu'il ne fût pas fâché de la mort du Vicomte ne savoit quel parti prendre, & la Reine lui aiant fait entendre que son fils n'étoit venu que pour lui ôter le Roïaume, il ordonna qu'on sonnât la cloche des allarmes ; les Nobles, le peuple en armes coururent d'abord au Palais pour y recevoir les ordres du Roi. La Haute-Cour s'assembla, & le Roi fut obligé par les violens discours que lui tint la Reine, par la crainte du danger où il croyoit être, & pour ôter le soupçon qu'avoient les Grands qu'il eut adheré à la temerité de son fils, de lui faire faire son procès sans pourtant cesser de l'appeller son fils : il dit que Jacques son fils étoit coupable parce qu'il avoit

amené pendant la nuit ſes ennemis dans le cœur du Royaume, qu'il en avoit forcé la Ville Capitale, maſſacré les Nobles par trahiſon & pillé leurs maiſons. Quoique la plûpart de ceux qui compoſoient la Haute-Cour fuſſent ennemis de Jacques, ou amis du feu Vicomte, ils n'oſerent, effrayés par l'exemple terrible qu'ils venoient de voir, parler qu'avec reſerve: complaiſans à l'amour obſtiné du Roi pour ſon fils, au lieu de le condamner ils lui conſeillerent de ne le point aigrir d'avantage, qu'il étoit favoriſé de la plus grande partie du peuple, & qu'il s'étoit fortifié dans l'Archevêché; que l'entrepriſe, quoique des plus ſanglantes, ſembloit excuſable à un grand courage qui ne pouvoit que très-difficilement ſouffrir d'être offenſé & mépriſé tout enſemble; il fut enfin reſolu qu'on le feroit venir devant le Roi qui le reprendroit ſeverement, & le châtiroit comme un fils & comme un Prince. Le Roi charmé de cet avis de la Haute-Cour fit ſemblant de n'en être pas content, il dit même qu'il vouloit porter le châtiment plus loin pour le rendre plus exemplaire: on choiſit trois Seigneurs qui furent Pierre Pelleſtrin, Julien Terras, & Paul Crocco pour

aller ſignifier à Jacques la volonté du Roi, & la deliberation de la Haute-Cour: il les reçût avec beaucoup de joïe & de civilité; & après quelques complimens fort humbles en aparence il les pria de dire au Roi qu'il n'étoit venu en Chypre, que pour ſe venger de ceux qui avoient juré ſa perte, & qui vouloient par leurs calomnies le rendre odieux & ſuſpect à Sa Majeſté; qu'il proteſtoit d'avoir toûjours été ſon très-humble ſujet, & qu'en toute occaſion il étoit prêt de ſacrifier ſa vie pour le ſervice de la Couronne; qu'il obéïroit très-volontiers aux ordres qu'on lui portoit, mais qu'il étoit engagé ſur la parole & foi de Prince de pourvoir à la vie & ſureté de ceux qui l'avoient ſervi; que pour lui il ſe remettoit à tout ce que voudroit le Roi ſon Seigneur & ſon maître; qu'il ne pretendoit que la reſtitution des revenus dont il joüiſſoit auparavant, & qui lui avoient été ôtés par la malice & la perfidie de ſes ennemis; que ſi on lui aſſuroit toutes ces choſes il porteroit toutes ſes pretentions & toute ſa confiance aux pieds de Sa Majeſté, reſolu de mourir plûtôt que de vivre accablé ſous le poids d'une honteuſe neceſſité, ſans revenu, ſans patrie, & ſans la grace de ſon Roi.

Cette reponse raportée au Conseil, on la crût aussi imprudente que temeraire; ceux néanmoins qui flattoient l'inclination du Roi, qui craignoient les resolutions de Jacques, & qui desiroient le repos du Roïaume, persuaderent à Sa Majesté de lui accorder ses demandes; les ennemis même de Jacques pour effacer tout le passé emploïerent raisons, prieres, éloquence pour qu'il obtint ce qu'il souhaitoit. Le Roi gagné de la sorte ordonna qu'on rendit à Jacques ses revenus de l'Archevêché en la même maniere qu'ils étoient autrefois possedés par le feu Cardinal: il accorda de plus une amnistie generale à tous ceux qui l'avoient suivi, avec liberté de s'en retourner, quand bon leur sembleroit, à leurs vaisseaux sans qu'on leur fit la moindre insulte, voulant pour cela qu'on publiât un Edit pour tenir le peuple dans le devoir. Le tout fut confirmé par l'intervention de Pierre Raimond Baile des Vénitiens, & Jacques fut appellé à la Cour du Roi. Il y alla accompagné seulement de quatre ou cinq Gentilshommes qui y étoient accourus par un zele affecté; il n'y avoit de ses gens que le seul Florius Bustron son Secretaire; en entrant dans la Cour du Pa-

lais il trouva grand nombre de soldats sous les armes, & il dit avec un air méprisant qu'ils auroient mieux fait de garder les murailles que la cour du Palais. Ce discours piquant lui suscita pour ennemis non seulement les soldats, & le Capitaine des Gardes qui le fut toujours, mais encore tous ceux de la ville que les mal-intentionnés avoient instruits. Il fut introduit auprès du Roi qui étoit pour lors dans l'appartement de la Reine, malade de la fiévre; il fut repris d'un ton aigre & severe jusques à le menacer de la mort comme le vouloit la Reine; mais cela étoit forcé, & l'on voioit beaucoup mieux à travers ces reprimandes la bonté d'un pere que la rigueur d'un Juge. Jacques fit une réponse fort humble & fort courte, mit le génou deux ou trois fois à terre & il n'oublia rien par ses manieres soumises pour s'attirer la compassion de ceux qui étoient presens, & la bienveillance du Roi. Il promit de faire promptement partir les deux bâtimens qui l'avoient amené, & protesta qu'il aimeroit mieux mourir que de faire la moindre chose qui pût déplaire à Sa Majesté: du coté du Roi ce ne furent que tendres sentimens qui ne marquoient que la foi-

blesse & la bonté d'un pere ; il pleura, embrassa son fils à plusieurs reprises en lui disant qu'il meritoit que la fortune lui fût favorable.

Cependant quelques Pariciens porterent le corps du feu Vicomte à sainte Sophie, & le mirent dans un petit tombeau sans aucune Céremonie, comme si c'eût été celui de quelqu'un du menu peuple. Il n'y eut personne qui osât prendre le deüil ; on sçavoit quel étoit l'esprit du Roi, & le danger qu'il y avoit de donner du soupçon à Jacques. Deux jours après on demanda au Roi la charge du Vicomte, entr'autres Jean de Nores crut qu'on ne la lui refuseroit pas, tant à cause de ses longs & importans services, que parce que la Reine le favorisoit particulierement. Le Roi s'en excusa pourtant sur ce qu'il étoit engagé ; & pour faire plaisir à Jacques qui ne lui en avoit cependant point parlé il la donna à François de Mont-Oliphe tant il étoit porté à aller au-devant de tout ce que pouvoit desirer son fils.

Les Florentins, Catalans & autres, qui avoient accompagné Jacques partirent du Roïaume avec leurs équipages & chariots chargés de ce qu'ils

avoient pillé au ſaccagement des maiſons des Gurri qu'ils portoient comme en trophée, le tout païé & defraïé par le Roi. Jacques accompagné du Baile de Vénise les conduiſit juſqu'à la porte de ſainte Venerande autant pour leur marquer ſon amitié & ſa reconnoiſſance, que pour leur propre ſureté. Le départ de ces étrangers au lieu d'apaiſer, ne fit qu'augmenter la haine que quelques-uns des Nobles avoient contre Jacques; ils ne ceſſoient de le perſecuter par les calomnies & par les medisances qu'ils répandoient contre lui, ils oſoient même en vouloir à ſa vie quoiqu'ils miſſent en riſque la leur propre. Pour y parvenir ils corrompirent à prix d'argent Pierre Junches Paricien de très-belle figure, aîmé de Jacques qui le faiſoit coucher dans ſa chambre, quoique le monde en dit, & en murmurât : s'étant perſuadé qu'il pouvoit tout prétendre à cauſe de l'affection que ſon maître avoit pour lui, il ôſa faire aſſidûment ſa Cour à la veuve d'un Noble; cette Dame avec toute la liberté que lui donnoit ſa qualité & ſon rang de veuve étoit ravie de ſe voir ſervie par un homme qu'on conſideroit comme le plus beau & le mieux fait du Roïau-

me, quoique né d'une basse condition : ayant donc été gagnée par presens, il lui fut aisé de vaincre la fidelité du Paricien qu'elle vouloit épouser; de sorte qu'une nuit dont on étoit convenu il laissa les portes de l'appartement de Jacques ouvertes : Thomas Gurri chef des conjurés s'offrit de sacrifier de ses propres mains cette victime à la haine publique : il entra avec quatre assassins dans l'Archevêché pour le massacrer, s'il eut pû, mais ses valets qui joüoient cette nuit-là, entendant Gurri qui entroit, prirent les armes, & il s'en fallut peu qu'il n'y laissât la vie. Jacques ne s'épouventa point du danger, & non seulement n'en porta point sa plainte à la Haute-Cour, mais par une genereuse, ou plûtôt imprudente resolution, vaincu peut-être par l'amour, il reprit chez lui le Paricien comme auparavant, & il confia à Gurri qui étoit Prêtre, le soin & l'administration de toutes ses affaires domestiques, & de celles de l'Eglise, quoiqu'il ne le vit pas volontiers, & qu'il observât toutes ses démarches. Mais il eut beau faire, Gurri ne changea jamais de resolution, toutes ses pensées & toutes ses vûës ne tendoient qu'à ce seul but, les graces & les hon-

neurs qu'on lui faisoit ne servant qu'à l'aigrir davantage. Il s'avisa pour faire perdre à Jacques l'autorité qu'il avoit dans le Roïaume de faire dire secretement au Roi que Baltasar Borgia neveu du Pape étoit à l'Archevêché à dessein d'enlever la Princesse Charlotte par les secours de Jacques. Le Roi facile à tout croire fut fort troublé à cette nouvelle, & prit le parti de se retirer promptement avec sa femme & sa fille dans la Citadelle, faisant doubler les gardes comme s'il eut dû être attaqué à l'heure même. Jacques averti des vains soupçons du Roi lui envoïa Bustron son Secretaire pour sa justification; il lui dit que tout cela n'étoit que pures calomnies inventées par ses ennemis pour lui faire perdre l'honneur de ses bonnes graces, qu'il ne voïoit pas quel étoit l'avantage qu'on en pouvoit esperer, mais qu'il sçavoit fort bien, si cela arrivoit, quelles en seroient les fâcheuses consequences; que pour en mieux assurer Sa Majesté il offroit de lui mettre entre les mains frere Sulpice Legat du Pape qui lui diroit la verité de toutes choses. Le Roi accepta cette offre avec plaisir, non seulement pour sçavoir la verité de ce fait, mais pour le venger de frere
Sulpice

Sulpice qui au lieu de faire les fonctions de la Legation, avoit temerairement escaladé les murailles pour tuer le Vicomte & piller sa maison. Le Roi justement irrité, le regardoit comme coupable de tout ce qu'avoit fait Jacques qu'il avoit poussé & sollicité : FrereSulpice fut donc arrêté prisonnier avec Jean Grandi Chanoine de sainte Sophie qui retournoit de Rome; on blâma Jacques qui pour se justifier ne se soucia point de sacrifier son ami.

La Reine sous pretexte de s'assurer de ces prisonniers, commanda qu'on les conduisît à Cerines, afin d'empêcher hors la presence duRoi,de rien supprimer de tout ce qui pourroit charger Jacques dans leurs depositions : ils furent interrogés même dans la question par Jean de Nores suivant l'ordre exprès de la Reine, mais il n'en put rien tirer. Le Roi joüissoit d'une tranquillité d'esprit par la deposition des deux prisonniers, lorsqu'il oublia qu'il étoit Roi & Pere.On ne pourroit jamais croire, si l'histoire n'en assuroit, qu'il envoïa Thomas Vernin demander pardon à son fils d'avoir soupçonné son cœur & sa fidelité : ainsi cet incident ne servit qu'à l'accréditer davantage &

à le mieux établir dans l'amitié de
pere, qui dans la suite, lui remett
entre les mains les placets ou les l
tres qui étoient écrites contre lui. J
ques dissimuloit tout, & faisoit sembl
de ne point connoître ses ennemis
tâchoit de se les rendre affection
par des honneurs qu'il leur procur
& par des presens qu'il leur faiso
mais toute cette prudence, au liei
diminuer leur perfidie, ne faisoit
l'accroître : ils se croïoient eux-mê
si indignes de pardon, qu'ils en étoi
plus implacables ennemis. Ils avoi
à leur tête la Reine, à laquelle ils fo
nissoient des sujets infinis de crai
& de jalousie; elle couroit d'abord, n
inutilement, au Roi qui ne croïoit p
rien de tout ce qu'on lui disoit de
fils; de sorte que voïant ses plain
sans effet, son credit & son auto
diminués, elle tomba malade; ensi
sa cervelle affoiblie lui represent
mille horribles fantômes, elle co
mença à craindre pour sa vie :
s'imaginoit sans cesse qu'on la trahisso
& qu'il ne pouvoit y avoir d'endro
assurés, pas même son propre Pal
pour mettre sa vie à couvert des
sultes. C'est ce qui l'engagea à se re
rer avec sa fille dans le Couvent

ſaint Dominique, où elle étoit gardée par une compagnie de ſoldats : la maladie augmenta enſuite, & devint ſi aiguë qu'elle lui ôta l'uſage de tous les membres de ſon corps.

Cependant le Roi penſoit à marier ſa fille qui ſouffroit avec peine non ſeulement ſon état de veuve, mais encore les manieres hautaines de ſa mere qui la traitoit toujours comme un enfant. Pluſieurs Nobles conſeilloient au Roi de la pourvoir d'autant plus promptement, que ſi le mariage étoit differé, Jacques ſe mettroit mieux, & plus ſurement en état de ſe rendre maître du Roïaume. Le deſſein du Roi étoit de la donner à Louis de Savoye ſon Neveu, fils de Louis & de Charlotte ſa ſœur : mais c'eſt à quoi la Reine ne vouloit pas conſentir, ſoit qu'elle fut inſtruite des qualitez fort mediocres de ce Neveu, ſoit que la loi des Grecs, à laquelle elle étoit fort attachée, défendit abſolument comme un crime énorme, le mariage entre deux couſins-germains ; & à l'article de la mort elle dit à ſa fille, qu'elle la maudiſſoit ſi elle y conſentoit jamais, lui pronoſtiquant toutes ſortes de malheurs & même la perte du Roïaume : elle en pria encore le Roi ſon mari qui pour la

conſoler lui promit ce qu'il n'avoit pas envie de faire, jurant ſolemnellement de rompre tout traité qui pourroit ſur cela avoir été fait.

La Reine mourut après ſept jours d'agonie le 11. Avril 1458. le Roi n'en fut pas fort fâché; car ce fut alors qu'il commença à commander & à joüir du plaiſir de regner : il parut néanmoins très affligé & inconſolable; elle ne merita que les ſeules larmes de ſa nourrice, aïant été generalement det[illegible]e, à cauſe de ſon humeur altiere & de ſa cruauté, qui avoient durées autant que ſa vie. Elle n'eut de femme que le ſexe & le nom; elle eut beaucoup d'eſprit & de retenuë dans ſes mœurs; elle merita mieux le nom de Roi que celui de Reine; elle voulut toujours gouverner & exercer la tyrannie par tout où elle ne trouvoit point d'obſtacle; toutes ſes paſſions alloient à l'extrême, peut être auroient-elles été ſuportables ſi ſa nourrice dont elle étoit obſedée, ne l'avoit renduë aveugle; elle fut enterrée dans ſainte Sophie quoiqu'elle eut ordonné qu'on la mît à Mancana dans un Couvent de Grecs : Jacques voulut aſſiſter à ſes funerailles, mais le Roi ne le permit point, pour ne pas faire parler le

peuple qui ſçavoit la haine outrée qui étoit entr'eux ; il prit pourtant le deüil avec toute la Cour, & il envoïa Antoine Silvani Vicaire de ſainte Sophie faire au Roi le compliment de condoleance. Ce Prince craignant toujours qu'on ne lui enlevât ſa fille, ou qu'elle ne ſe donnât à quelqu'un qui fût d'une naiſſance inferieure à la ſienne, oublia ce qu'il avoit promis à la Reine, reſolu pour ſe delivrer de toutes ſes craintes de donner ſa fille au Prince de Savoye. Il convoqua pour cet effet la Haute-Cour, non pour en recevoir le conſentement, mais bien une groſſe contribution ſous le nom de don gratuit en faveur de ce mariage. Il nomma deux Ambaſſadeurs pour aller ſervir le Prince, qui furent le Vicomte Mont-Oliphe & Scivre de Puiſat.

Le Roi contre la coutume des affligés, qui s'obſervoit en Chypre, de ne parler ni voir perſonne pendant longtems, ne put tenir contre l'amour qu'il avoit pour ſon fils ; il l'envoïa ſecrétement chercher trois jours après la mort de la Reine, ce qui ne fut pas plûtôt ſçu que chacun courut lui faire la Cour & le ſervir ; ſes plus grands ennemis même étoient ceux qui marquoient un plus grand empreſſement.

Le Roi envoia au-devant de lui jusqu'à l'Archevêché Bernard Rossi, Hector Chivides, & Paul Croco avec le Bayle de Venise; ils le conduisirent au Château vers les deux heures de nuit, ce qui excita la curiosité de bien des gens. Le Roi lui fit un si tendre accueil qu'il parut qu'il y avoit un an qu'il ne l'eût vû; ce qui causa une joïe extrême à Jacques qui aïant observé qu'on n'avoit pas laissé entrer les gens dans le Château, & connoissant d'ailleurs la foiblesse du Roi, & la malice de ses ennemis, avoit cru qu'on ne l'envoïoit chercher d'une maniere si extraordinaire, & avec tant de distinction, que pour lui jouer quelque scéne, qui tourneroit à son desavantage & à sa perte. Le Roi fut quatre heures en conversation avec son fils, & il lui reconnut tant de grandes qualitez, qu'il en fut charmé, & l'embrassa à plusieurs reprises les larmes aux yeux. Ils se quitterent enfin à minuit sonné, après que le Roi eut donné à son fils des marques d'amour & de tendresse qu'il avoit retenues jusqu'alors par les reproches que la Reine lui en faisoit. Il fut accompagné jusqu'à l'Archevêché par un grand cortege de Nobles, qui, quoique ses ennemis pour la plûpart, ne

laissoient pas de lui rendre tous les devoirs imaginables pour se rendre agréables, & gagner ses bonnes graces. Tout cela ne leur servit pas de beaucoup ; mais ceux qui ne le firent point, furent remarqués par Jacques qui le leur imputa à crime ; il les regarda dans la suite comme ses ennemis, & ne permit jamais pendant qu'il eut l'autorité qu'ils eussent aucune Charge considerable : il oublia au contraire tous les vieux ressentimens qu'il avoit eu contre ceux qui paroissoient avoir quelque repentir ; il les voïoit & les recevoit agréablement avec des offres gracieuses de service à un chacun suivant son merite & sa naissance. Le jour suivant il accompagna le Roi à la messe, & l'après-dinée il alla lui rendre visite ; & comme il faisoit fort chaud, Jacques ôta sa soutane dont le Roi fut charmé, parce qu'il le voïoit si bien fait de sa personne & qu'il attribuoit à un amour extrême la liberté qu'il s'étoit donnée : il l'embrassa à plusieurs reprises en presence de tout le monde, l'appellant son fils unique & bien-aimé. Il lui recommanda les affaires du Roïaume, pretendant que rien ne se fît sans son consentement : Jacques qui faisoit semblant

de ne s'attacher uniquement qu'à meriter les bonnes graces du Roi, & qui refusoit l'autorité dans le tems même qu'il l'exerçoit toute entiere, se rendit en peu de jours l'arbitre du Roïaume & le maître absolu du Roi même. Mont-Oliphe étant parti pour son Ambassade de Savoye, la Charge de Vicomte vint à vaquer : il la demanda & l'obtint pour Hector Chivides qui avoit été son mortel ennemi, comme proche parent des Gurri : Chivides lui avoit voulu faire présent d'un très-beau cheval, mais il le refusa, quoiqu'il eut voulu l'acheter auparavant, ne voulant pas que les graces qu'il faisoit pussent être regardées comme mercenaires & venales. Enfin il fit donner toutes les premieres Charges à ses ennemis les plus declarés, soit qu'il esperât par cette generosité apparente, vaincre l'obstination de leur haine & de leur perfidie, ou de rendre tout ce qu'ils feroient contre lui d'autant plus detestable, qu'ils lui étoient obligés de leur élevation. En effet tous ces bienfaits ne servirent qu'à les rendre encore plus furieux dans leur haine : ils se disoient les uns aux autres que toutes ces faveurs ne venoient que de la crainte de Jacques, qui se servoit de cette politique pour parvenir au souverain

commandement ; ils userent aussi de toutes sortes de fourberies & de machines pour le faire tomber dans le precipice, & pour lui faire perdre les bonnes graces du Roi, avec l'autorité qu'il avoit dans le Roïaume.

Dans ce même tems mourut Melec Bacbier Soudan d'Egypte qui eut pour successeur Melec Asferaph ; le Roi lui dépêcha d'abord Pierre Podacataro qui porta quatre cens vingt pieces de camelot, qui étoient le tribut, avec d'autres presens considerables, pour lui témoigner sa joïe sur son avenement à la Couronne, & lui jurer fidelité. Le Soudan lui fit un accüeil des plus favorables, & comme il étoit homme d'autorité & d'experience, entendant parfaitement la langue du païs, il obtint du Soudan, sans le secours de personne, la remise entiere d'une vieille dette de seize mille cinq cens vingt ducats.

Cependant le Roi n'étoit uniquement occupé que des soins de trouver les moïens de faire son fils héritier de son Roïaume ; il se repentoit d'avoir conclu le mariage de sa fille avec le Prince de Savoye, & il ne cherchoit que l'occasion de s'en retracter. Il convoqua la Haute-Cour, où il dit que les plaintes qu'il avoit entenduës au

ſujet d'un étranger qui viendroit commander en Chypre, lui cauſoient un chagrin mortel; que pour la ſatisfaction de ſes ſujets, il feroit volontiers ſon fils heritier de ſon Roïaume, puiſque les peuples le ſouhaitoient & qu'il paroiſſoit en être très-digne; que la modeſtie & l'humeur particuliere de Charlotte qui n'aimoit point le mariage le confirmoient dans cette reſolution; que cette union avec un étranger proche parent lui déchiroit la conſcience, & qu'il n'en pouvoit arriver que des malheurs. Il conclut que la choſe étant très-importante il prendroit dans un autre Conſeil leur avis ſur ce qu'il y auroit à faire. Ce fut en ces termes qu'il congedia l'aſſemblée au grand étonnement de ceux qui craignoient l'agrandiſſement & le pouvoir de Jacques. Le jour ſuivant le Roi alla au Monaſtere de S. Dominique où il lui prit une défaillance mortelle, qui lui fut cauſée par quelque excès ſelon l'opinion commune, ou par le poiſon ſelon les Medecins: il mourut le vingt-ſix Juillet, trois mois après la Reine; il entroit dans la quarante-troiſiéme année de ſon âge & il en avoit regné près de trente. Cette mort reveilla bien du monde; il n'y eut per-

sonne qui la crut naturelle, ce Prince s'étant rendu très-odieux par l'amour excessif qu'il avoit pour son fils. Il fut enterré en la même Eglise, & dans la grande Chapelle où étoit son Pere : ses funerailles furent magnifiques, mais ce qu'on disoit de lui fut très-mediocre ; il fut très beau de sa personne, mais d'un très-petit esprit : élevé parmi les femmes il parut toujours plûtôt une d'entr'elles que ce qu'il étoit ; il aimoit les plaisirs & la bonne chere, ravi d'être gouverné plûtôt que de gouverner, facile à aimer ou à haïr ; il se laissa dominer par sa femme, & il commençoit d'obéïr à son fils lorsque la mort l'en separa ; un esprit si flexible & sans prudence, n'est propre pour l'ordinaire qu'à obéir & à vivre sous la dependance d'un autre.

Après la mort du Roi, le Connétable Calceran Suares lui ôta, suivant la coutume, les anneaux du doigt & les envoia à Charlotte, à laquelle il venoit de tems en tems de si furieuses convulsions qu'on la croyoit morte. Le Connétable pensa d'abord à les envoyer à Jacques, mais quelques reflexions l'en empêcherent ; il alla pourtant en propre personne voir & consoler Jacques sur la mort du Roi son

pere, voulant par cette demarche de civilité compenſer le tort qu'il lui avoit fait. Charlotte, & Jacques aſſiſterent tous deux à la Ceremonie des funerailles, où ils firent paroître chacun de ſon côté beaucoup de douleur pour s'attirer les yeux des peuples qui ſe laiſſent prendre par des dehors preſque toujours affectés. Tout étant achevé, Jacques accompagné de toute la Cour alloit ſe retirer à ſon Archevêché; mais comme il étoit nuit, le Connétable le ſuplia d'aller au Château pour s'y repoſer, & donner dans la ſuite quelques-uns de ſes ſoins aux affaires du Roïaume : Jacques accepta ce qu'on lui offrit; mais accablé qu'il étoit de douleur & de laſſitude, il ne prit aucune nourriture, & l'on dit que ſi ce ſoir-là il eut tâté de quelqu'une des viandes qui lui furent preſentées, Pierre Chivides qui y avoit mis le poiſon ne l'auroit pas manqué : Marchio-Patras oncle de Jacques l'en fit avertir; il le dit auſſi à ſa mere qui lui envoïa le jour ſuivant des viandes qu'elle avoit aprêtées de ſes propres mains, avec certains vaſes qui marquent & ne peuvent ſouffrir le poiſon. Le Connétable aïant obſervé ce peu de confiance, peut-être auſſi fâché de ſe voir

découvert, eut des paroles très-aigres & très-piquantes avec Jacques; pour lui il se modera, & ne voulant pas que sa generosité fit tort à sa fortune, il aima mieux souffrir quelque chose que de s'emporter en termes choquans qui auroient pû porter le Connétable à quelque resolution temeraire; & sans faire ni recevoir aucun compliment, il s'en retourna à son Archevêché suivi seulement de ses domestiques. Il fut fort agité entre l'esperance & la crainte, mais enfin il se consola en considerant l'amitié que sa sœur avoit pour lui; car non seulement elle étoit ravie de le voir souvent, mais elle l'appelloit son pere & son protecteur, & lui recommandoit le Roïaume. Le Connétable & le Vicomte qui avoient tout oublié, Bernard Rossi, Tristan Giblet, Thomas Pardo & autres qui envioient & craignoient la grande autorité qu'il avoit auprès de sa sœur, & qui supposoient que tout ce qu'elle lui accordoit leur étoit ôté, persuaderent à Charlotte qu'il falloit abaisser son frere qui avec le secours du peuple pouvoit fort aisément lui enlever la Couronne: que venant toujours au Château avec une grande suite, il dependoit de lui de tenter telle entreprise que bon lui

Charlotte étant expirés, Jacques avoit raiſon de croire que ſa ſœur ne feroit pas cette importante demarche ſans lui en donner avis, non ſeulement comme à un frere, mais encore comme au chef de l'Egliſe où elle ſe devoit faire : la choſe ſe fit pourtant autrement ; car le jour qui preceda la ceremonie, Paul Zappe Senechal lui fit entendre que le jour ſuivant Charlotte devant être couronnée dans l'Egliſe de ſainte Sophie elle lui commandoit que ni lui ni aucun de ſes gens n'euſſent à ſortir de leurs maiſons, que néanmoins il eût à ordonner à qui il apartenoit d'orner l'Egliſe ſuivant la coutume en ſemblables occaſions. Jacques demeura tout étourdi d'un pareil compliment & ne put ſi bien cacher ſa paſſion qu'elle ne parut ſur ſon viſage, il repondit au Senechal qu'il connoiſſoit les pieges que lui tendoient ſes ennemis ; qu'il excuſoit ſa ſœur trompée par les faux raports de quelques-uns qui par leur deſunion n'aſpiroient qu'à la ruine du Roïaume ; que néanmoins il obéïroit ponctuellement, & que ſi ce n'étoit pas aſſés de demeurer à la maiſon avec tous ſes gens, il ſortiroit pour aller à ſix lieuës loin de Nicoſie.

Charlotte fut couronnée avec un grand concours de peuples & avec des rejouiſſances infinies, mais il y eut quelques augures qui ranimerent les reſolutions de Jacques, qui s'imagina que le Ciel s'intereſſoit à ſes deſſeins. Comme elle ſortoit de l'Egliſe, pluſieurs oiſeaux rapaces lui paſſerent ſur la tête, & il y en eut un qui tomba à terre ne pouvant plus ſe ſoutenir en l'air; lorſqu'elle entra dans la Cour de ſon Palais, la Couronne lui tomba de la tête, ce qui fut obſervé des ſuperſtitieux, & leur donna belle matiere de parler.

Charlotte miſe en poſſeſſion de ſon Roïaume traita Jacques en ennemi; elle ne voulut plus le voir, elle refuſa l'audience à ſes ſerviteurs, & ne chercha plus que les occaſions de mortifier ſes amis. Ne pouvant donc ſouffrir plus long-tems la haine des Nobles, le mépris de ſa ſœur, ni l'ardeur qu'il avoit de ſe venger, il reſolut de tuer le Connétable & le Vicomte avec tous leurs adherans; ce qui auroit réuſſi ſi Pierre Janches ſon confident & complice de la conjuration ne l'eut trahi en decouvrant tout à la Reine, ſoit qu'il le fit pour ſe ſauver, ou pour en recevoir quelque

grande recompense. Charlotte en fit part à la Haute-Cour où les Nobles redoublant leurs anciennes inimitiés, resolurent de le faire arrêter prisonnier : mais ceux mêmes qui donnoient ce Conseil, en craignoient l'execution; il avoit le peuple de son côté, & il se trouvoit en armes avec plus de trois cens hommes determinés à mourir pour sa défense. Il fut donc resolu de le citer devant le tribunal pour se purger de cette accusation, & de lui envoïer pour sa sureté le Bayle de Venise, Pierre Pellestrin & Paul Crocco. Jacques obéit sans replique, ravi que ses ennemis n'osassent rien entreprendre contre lui sans l'entendre auparavant. Pendant qu'il étoit allé à la Cour, Balian Frasin par ordre du Conseil saccagea l'Archevèché & fit emporter tout ce qui y étoit, excepté les armes & les chevaux, les soldats ne voulant point s'embarrasser d'autre chose que du butin qu'ils avoient fait : ceux du Conseil pour excuser une action qui paroissoit n'avoir rien que de criminel se servirent du pretexte qu'il y avoit des bandits dans l'Archevêché, & qu'il s'y trouveroit aussi quelques papiers concernant les affaires publiques; tout cela, quoique sans fondement, ne laissa

pas d'empêcher que le peuple en armes ne se soulevât en faveur de Jacques.

Aïant enfin été renvoïé après un long examen avec ordre exprès de ne pas sortir de sa maison, il s'y en retourna sans autre compagnie que de celle du Consul de Venise : ses meilleurs amis craignirent, s'ils le suivoient, d'être soupçonnés du crime de leze-Majesté, dont il étoit accusé. Lorsqu'il arriva à l'Archevêché, & qu'il vit qu'on y avoit tout pillé & que sa mere étoit mourante du chagrin qu'elle avoit eu de voir ce brigandage, il resolut de tenter fortune par une action desesperée, mais qui lui parut necessaire dans l'état où il se trouvoit. Sur les trois heures de nuit il descendit avec des échelles les murailles de la Ville, accompagné du Pere Gonemme, de Marchio Patras son oncle, de Jean Verni, de Nicolas Morabite, de Rizzo de Marin, & de Nazar Chus; il alla à pied à saint George de Glandia & de-là aux Salines où il s'embarqua sur une caravelle de Nicolas Garimbert: plusieurs crurent que Marc Cornaro Gentilhomme Vénitien, qui étoit en Chypre pour ses affaires particulieres, lui donna une somme considerable

pour parvenir à ses fins. Cependant le Connétable, le Vicomte & Gurri aïant instruit le procès, persuaderent & intimiderent si fort Charlotte, que par un Arrêt de la Haute-Cour, elle ordonna que son frere fût arrêté : ils coururent d'abord à main armée pour l'executer; mais le trouvant parti & la maison abandonnée, ils en furent au desespoir, parce qu'ils connoissoient son grand courage & son humeur implacable contre ceux qui abusoient de ses graces : néanmoins dans la pensée qu'il pourroit s'être caché, on fit fermer les portes de la Ville pendant tout le jour, jusqu'à ce qu'il arriva des personnes, qui donnerent avis de son embarquement, & aporterent de ses lettres pour la Reine : ces lettres disoient qu'il s'étoit toujours comporté envers elle non seulement comme un frere, mais comme un très-fidele sujet ; que quoiqu'il fut fils de Roi, il s'étoit jusqu'alors contenté d'une fortune privée qu'il croïoit sans envie ; qu'il avoit abandonné les justes pretentions qu'il avoit sur le Roïaume pour obéir à ce qu'elle desiroit, & pour l'amour qu'il lui portoit; que la voïant gouvernée par les Conseils de ceux qui n'aimoient ni elle ni le bien de ses sujets, & qui ne pensoient

qu'à le jetter dans l'abîme, il avoit été contraint de se sauver pour ne pas être livré en proïe à ses ennemis : qu'il esperoit d'être bientôt en un lieu où la justice & la raison étoient écoutées ; qu'en quelque endroit que la fortune le conduisît il n'oubliroit jamais qu'il a l'honneur d'être son frere. Cette lettre fit grande impression sur les esprits, & quoiqu'on ne sçut pas, de quel côté il tourneroit ses pas, on craignoit la colere de Jacques dont la haute valeur ne pouvoit souffrir le mepris. Enfin on eut avis qu'il étoit arrivé au Caire avec une grande suite, & avec esperance de pouvoir parvenir à la Couronne de Chypre. La renommée ajoutoit encore qu'il y avoit déja beaucoup de troupes & de vaisseaux prêts, & que non seulement le Soudan d'Egypte, mais encore les Turcs s'étoient unis pour aller attaquer Chypre. Quoique ces bruits parussent enfans du soupçon & de la crainte, ils ne laissoient pas d'inquiéter beaucoup la Reine, & tous ceux qui aimoient le repos & leur sureté : ils voyoient une guerre toujours cruelle entre le frere & la sœur, & ils avoient lieu de tout craindre, si Jacques avec une armée d'infideles venoit se venger des injures qu'il avoit reçûës de ses en-

nemis. Mais ce qui consola un peu les affligés, fut l'arrivée du Comte Louis de Savoye, dont ils croyoient que les secours feroient perdre à Jacques toutes les pretenti s qu'il pourroit avoir sur le Roïaume Ce Prince arriva en assés mauvais équipage avec un fort petit nombre de Gentilshommes sans cette pompe convenable à un homme de sa naissance, qui venoit se mettre par sa femme en possession d'un Roïaume. Il fut néanmoins reçû avec des rejoüissances & des fêtes infinies, parce qu'on attendoit de lui toutes sortes de biens & de felicitez. Chacun alloit au-devant de lui & c'étoit à qui feroit plus de choses pour mieux meriter ses bonnes graces. Il demeura huit jours aux Salines pour donner le tems à la magnifique entrée qu'on lui preparoit à Nicosie, où étant arrivé il fit d'abord celebrer ses nôces avec la Reine sa Cousine-Germaine qui n'en fut guéres contente, comme tout le monde le remarqua. Les Evêques du Roïaume sous divers pretextes refuserent d'assister à cette céremonie, retenus peut-être par l'affection qu'ils portoient à Jacques, peut-être aussi par delicatesse de conscience. Il fit celebrer son mariage par son Chapelain qui ne demanda permission pour cela à au-

cun Superieur, suppofant que les Princes ont coutume de donner les loix & non d'en recevoir. Les peuples murmurerent beaucoup de ce mariage à cause de la proximité du sang, mais plus encore à cause de la mauvaise mine du Comte Louis, de son peu d'esprit, de sa petite santé, de son humeur froide & melancolique, toutes choses qui n'auguroient rien de bon de son gouvernement. Les Grecs regardoient ce mariage, comme nul, & fait contre les loix divines, & sans aucune dispense de l'Eglise Latine: car comme ils n'admettent, ni n'accordent aucune dispense de mariage, ils ne pouvoient voir sans chagrin & sans scandale les desordres parmi les Latins; ils citoient sans cesse ce qu'avoit dit la feüe Reine-mere, & ils ne pronostiquoient aux nouveaux mariés & à leur Roïaume, que malheurs & que miseres.

Cependant Jacques étant arrivé au Caire après avoir gagné par ses manieres humbles & par ses presens la faveur & la compassion des Grands de la Cour, il fut admis à une audience publique du Soudan auquel il parla dans les termes suivans.

» Me voici à tes pieds, très-grand
» & très-puissant Roi, pour suplier ta
» clemence de m'accorder ta protec-

» tion que ma mauvaiſe deſtinée ſem-
» ble me diſputer. Le Roi Jean mon
» pere, qui depuis tant d'années a re-
» veré ta grandeur par un tribut an-
» nuel, vient de mourir ; il me laiſſe
» ſeul fils & heritier du Roïaume & de
» la fidelité qu'il avoit pour ta perſon-
» ne : mais ma ſœur ſans aucun égard
» à ton autorité, ſans te reconnoître & te
» communiquer ſes reſolutions comme
» à ſon ſouverain Seigneur, s'eſt mariée
» à un étranger ton ennemi, & lui a
» porté pour dot le Roïaume de Chy-
» pre qui ne lui apartenoit pas, après
» m'en avoir chaſſé, malheureux que je
» ſuis, parce que de droit j'en étois l'u-
» nique heritier. Il n'apartient qu'à toi
» ſeul d'en diſpoſer & de le donner à
» qui bon te ſemblera. Je viens te pre-
» ſenter mes vœux & mes très-hum-
» bles ſuplications, aſſuré que tu ne per-
» mettras pas qu'une Monarchie, qui par
» droit de la nature apartient aux mâ-
» les, ſoit devoluë à une femme, & par
» elle à un étranger qui a juré en naiſ-
» ſant la ruine de tes états. Tu es mon
» Roi, mon Juge, & mon ſouverain
» Seigneur, j'implore ta juſtice & je te
» demande l'heritage de mon Pere. Il
» eſt de ton interêt de ne laiſſer pas
» tranquille poſſeſſeur de Chypre, un
homme

» homme qui outre qu'il en a usurpé
» la Couronne, fait encore gloire
» de ne pas t'en reconnoître comme
» le premier Seigneur, & d'être de cette
» même nation ennemie, qui a laissé
» un si funeste souvenir de sa valeur
» dans l'esprit de tes sujets. Ne te per-
» suades pas, Grand Roi, que me
» donner le Royaume de mon Pere soit
» une chose qui t'expose toi, ou tes bra-
» ves soldats à quelque danger évident.
» J'ai le peuple pour moi & dans mes
» interêts avec une grande partie des
» Nobles qui attendent avec empres-
» sement mon retour avec ta protec-
» tion. Une très-petite armée suffira
» pour me mettre sur le Trône de mes
» ancêtres. Les principales forteresses
» sont entre les mains de mes amis, les
» ports ne sont point ou mal gardés;
» & les soldats étrangers que j'ai gagnés
» n'attendent que l'occasion pour se de-
» clarer. Enfin si tu veux je serai Roi
» & ton très-humble sujet & Servi-
» teur.

Ce discours de Jacques prononcé avec cette vivacité, & cette grace qui lui étoient naturelles, fit un merveilleux effet sur l'esprit du Soudan, & de tous ceux qui se trouverent presens: il n'y eut personne qui n'eut pitié de son état

& qui ne le jugeât digne de toute la protection qu'il demandoit ; mais ce qui le rendoit sur tout très-agréable à tout le monde étoit une jeunesse de vingt-deux ans, parfaitement beau & bienfait de sa personne. Ces belles aparences lui furent favorables dans ces tems de superstition, où les Egyptiens croïoient que Dieu ne les accordoit que comme un Privilege pour recompenser la vertu & le merite. Mais ce qui avança encore beaucoup ses affaires fut le mépris que le Soudan crut qu'on faisoit de sa personne, car Charlotte ne lui avoit point encore envoïé d'Ambassadeurs pour reconnoître sa suprême souveraineté, pour lui donner part de la mort de son Pere, & de son avenement à la Couronne ; faute que firent ceux qui gouvernoient sous elle. Ce Prince prit donc certains habits de drap d'or qu'il fit faire exprès selon la coutume, les donna à Jacques avec la Couronne de Chypre. Ensuite on le montra au peuple, & on le conduisit par la ville avec grande pompe, accompagné & servi par tous les Grands de l'Egypte; un tel succès ne peut guéres manquer de gens qui flattent & qui aplaudissent.

LIVRE ONZIÈME.

LEs fêtes & les réjoüissances pour le Couronnement du Roi Jacques finirent enfin: on avoit remarqué que sa liberalité en avoit beaucoup augmenté l'éclat; car s'il se trouvoit hors d'état de faire des presens considerables, il avoit grand soin d'y suppléer par de belles promesses, qui gagnoient les cœurs de cette nation venale, qui ne mesure ses affections que par l'interêt. Cependant le Soudan donna ses ordres aux troupes qui devoient aller mettre le Roi Jacques en possession de son Roïaume. Il étoit porté à cette entreprise non seulement pour augmenter sa reputation, mais il se persuadoit encore qu'il alloit tout-à-fait bien établir son autorité & sa puissance dans le Roïaume de Chypre, après y avoir mis un Roi de sa main, son ami & son redevable. Néanmoins avant que d'en venir aux armes, la guerre devant être la derniere resolution d'un Prince sage, il envoya en toute diligence un Ambassadeur en Chypre au Comte Louis lui signifier qu'il étoit le maître absolu de Chypre, & que c'étoit à lui seul qu'apartenoit l'élection & la confirmation du Roi; qu'il ne vouloit

point souffrir l'injustice qu'il y auroit que des étrangers vinssent ravir ce qui apartient de droit à ceux de la nation; que s'il ne se retiroit promptement, il lui declaroit la guerre, qu'il porteroit jusques dans le cœur même du Roïaume: qu'ayant de l'amitié pour sa femme, il lui permettoit de la pouvoir conduire dans ses états avec tout ce qu'il lui plairoit d'emporter, pourvû qu'il obéït sans replique: que le mépris que Charlotte avoit fait de lui, meritoit qu'il s'en ressentît, mais qu'à la priere du Roi Jacques, il lui pardonnoit l'injure qu'il avoit reçûë: qu'une vie privée lui sera beaucoup plus avantageuse qu'un état qui lui sera toûjours disputé par celui qui en est le maître, & qui ne pourra le laisser regner sans des inquiétudes & des dangers à l'infini. Cette Ambassade causa à tout le Roïaume d'étranges allarmes, mais elles devinrent encore bien plus terribles lorsqu'on aprit que les Ambassadeurs que le Comte avoit envoïés dés qu'il arriva en Chypre, étoient morts de la peste avant qu'ils pussent être admis à l'audience du Soudan. Le Comte qui ne pouvoit en aucune façon obéïr aux instances qui lui étoient signifiées, & qui ne se connoissoit pourtant pas assés fort pour resister,

eut recours à l'Ambaſſadeur qu'il gagna par preſens, & ſe reſolut d'acheter la paix à quelque prix que ce pût être: l'Ambaſſadeur lui promit la vie du Roi Jacques moyennant la ſomme de cent mille écus d'or, mais le Comte ne put la fournir: les Cypriots s'étoient declarés qu'ils aimoient mieux ſouffrir les diſgraces de la guerre que de la pauvreté. L'Ambaſſadeur s'en retourna au Caire, & il lui fut facile à porter le Soudan à la guerre en exagerant la foibleſſe du Comte, & la deſunion des Cypriots. Pour dernier remede le Comte envoya au Soudan Pierre Podacataro avec le tribut ordinaire & de très riches preſens; il eſperoit qu'il pourroit réüſſir & faire retracter l'élection de Jacques faite en Egypte, parce que cet homme étoit habile, accredité, & ſur tout ennemi particulier du Roi Jacques. Il alla au Caire ſans perdre de tems, où aïant gagné à force d'argent la faveur de la Cour, aidé par un Renegat, fameux Capitaine Cypriot de la Maiſon de Flatri, il obtint d'avoir audience du Soudan; il y expoſa avec beaucoup d'éloquence les raiſons de Charlotte: il commença par declarer qu'il ne s'agiſſoit point du droit qu'il avoit ſur le Royaume de

Chypre dont il étoit reconnu ſans aucune difficulté pour ſouverain Seigneur. Que Charlotte étoit fille legitime du feu Roi Jean ; que ſelon les Loix des Chrétiens,& celles des aſſiſes du Roïaume elle devoit ſucceder à ſon Pere ; que Jacques au contraire étoit fils d'une concubine ,exclu de toute heredité paternelle quelle qu'elle ſoit ; qu'il étoit ſuplié de ne point confondre les choſes , & qu'on ne devoit refuſer aux Chrétiens , quoique ſujets , l'execution de leurs loix & de leurs coutumes ; que le Comte Louis ſeroit dans tous les tems ſon ami & ſon ſujet très-fidele ; qu'il lui jureroit fidelité comme les autres Rois avoient fait , avec obligation de payer le tribut & trente mille écus pour les dépenſes de la guerre ; qu'on donneroit à Jacques dix mille écus d'or de revenu annuel pour ſon entretien ; que les ſuccés des guerres étoient fort incertains , & que le Comte Louis ne manqueroit pas d'implorer les ſecours de tous les Princes Chrétiens par des croiſades dont l'Egypte ne connoiſſoit que trop les funeſtes ſuites qu'elle en ſouffroit.

Toutes ces raiſons furent puiſſamment combattuës , & refutées par le Roi Jacques comme vaines & ſans fondement. Il diſoit que le Royaume de

Chypre n'avoit point d'autres loix touchant la succession des Rois que celles de l'Egypte qui excluoient toujours les femmes; qu'être batard ne prejudicioit nullement aux loix des Chrétiens lorsqu'il n'y avoit point de mâles legitimes; qu'il y avoit de cela plusieurs exemples & entr'autres celui de Jean dixiéme Roi de Portugal, beau-Pere de Charlotte qui fut Roi, Successeur de Beatrix Fille legitime du Roi Ferdinand; qu'il offroit à sa sœur vingt mille écus d'or de rente annuelle en cas qu'elle voulût s'en tenir à une vie privée; que l'union des Princes Chrétiens & les croisades sont de ces choses qu'il est plus facile de proposer que d'executer, outre qu'elles ne se forment jamais pour défendre des injustices, & soutenir des usurpations. Il implora ensuite par de très-humbles prieres la foi du Soudan qui l'avoit declaré Roi, & qui ne pouvoit honnêtement l'abandonner; il declama contre la perfidie des Savoyards & il mit tout en usage pour toucher & attendrir ceux qui l'entendoient, prieres, larmes, promesses, & presens: outre cela la prudence & l'habileté du Pere Gonemme lui aida fort à gagner la protection non seulement des Grands de

la Cour & de ceux que le merite ou la fortune y avoit élevés, mais encore celle du fils même du Soudan qui de même âge que le Roi Jacques avoit pris une amitié extraordinaire pour lui. Quoique tout cela mis ensemble fit un merveilleux effet pour le Roi Jacques, néanmoins l'Ambassade de Mahomet Empereur des Turcs que Gonemme avoit procurée autant par adresse que par argent, acheva de tout gagner en faveur du Roi Jacques; Mahomet declaroit la guerre au Soudan s'il n'accordoit à Jacques le Roïaume de Chypre. Le Soudan ne vouloit pas s'attirer sur les bras les armes de la Maison Ottomane qui étoit alors également formidable par ses propres forces, & par les faveurs de la fortune. Il feignit donc d'accorder aux seules recommandations d'un si puissant intercesseur ce qu'il auroit fait par inclination & par justice: il consigna l'Ambassadeur Podacataro au pouvoir du Roi Jacques & lui confirma le Roïaume avec des preparatifs extraordinaires d'une très-puissante armée pour aller l'en mettre en possession.

o, La nouvelle de la résolution du Soudan & de la détention de Podacataro, jetta dans tout le Roïaume de Chypre

la fraïeur & l'allarme ; le Comte Louis peu habile dans les affaires du gouvernement, se rapportoit de toutes choses à la Haute-Cour où l'on ne prenoit aucune résolution, parce que chacun ne pensoit qu'à son interêt particulier. Les finances étoient épuisées, & tout manquoit pour pouvoir se préparer à la guerre ; les soldats du pays affectionnés au Roi Jacques qui leur avoit fait donner une paye, s'enfuïoient dans les montagnes, ou s'ils s'arrêtoient dans les villes, on les craignoit plus qu'on ne comptoit sur eux : enfin la fidelité des sujets étoit d'autant plus suspecte que le Comte Louis, de complexion mélancolique, laid de visage, & peu entendu dans ses propres affaires, ne sçavoit ni se faire aimer, ni se faire craindre.

Cependant le Roi Jacques après avoir juré obéïssance & fidelité au Soudan en la même forme qu'avoient fait auparavant le Roi Janus son ayeul, & Jean son pere, partit avec quatre-vingt vaisseaux de guerre bien armés, & avec de bonnes troupes commandées par un Capitaine, qu'on appelloit le grand Teitar ; il aborda en Chypre au port de Constance à peu de distance de Famagouste. Quoique les Génois

prissent ombrage de cette armée, ne firent aucune démarche pour le propre sureté ; ils esperoient de profiter d'une guerre civile, d'attaquer & de vaincre celui méme qui demeureroit vainqueur, supposant qu'il seroit affoibli par de longs & de fréquens combats, odieux aux sujets par les pertes qu'il auroit causées, & qu'il ne pourroit résister à un ennemi frais & puissant. Dès que le Roi Jacques eut mis pied à terre, il voulut récompenser ceux à qui il sçavoit avoir obligation, pour se les rendre plus affectionnés & pour se les attacher encore plus fortement. Il nomma Guillaume Gonemme Archevêque de Nicosie, il donna la Charge de Vicomte à Nicolas Morabite, & celle de Maréchal de Chypre à Rizzo de Marin, & toutes les autres dignités du Roïaume furent partagées entre ses amis ; il honora du titre de Chevalier quelques particuliers qui n'étoient pas de naissance à y pouvoir aspirer. L'arrivée du Roi Jacques étant annoncée dans toutes les Provinces, le peuple courut en foule le reconnoître & lui offrir leurs biens & leurs personnes, même plusieurs Nobles portés, ou par l'estime qu'ils avoient de sa valeur, ou par interêt à conserver leurs maisons

& leurs biens, s'empressoient à qui seroit des premiers à baiser la main du Roi : il les recevoit tous agréablement, donnoit ou promettoit, en sorte que chacun étoit content de ses liberalités & de sa clémence. A la premiere nouvelle qu'eut le Comte que l'armée ennemie étoit proche, il abandonna la ville de Nicosie, n'ayant pas le courage d'attendre ni de voir seulement l'ennemi en face : il fut suivi par la plus grande partie des Nobles, non qu'ils eussent cette pensée qu'il pût résister aux forces du Roi Jacques, mais parce que l'ayant offensé à l'excès ils ne croyoient pas meriter de pardon ; il y en eut pourtant beaucoup qui touchés de reconnoissance, comblez des graces & des faveurs de Charlotte avoient honte de l'abandonner : il y en eut encore qui le suivirent pour avoir plus de facilité à le trahir, & avertir le Roi Jacques de tout ce qu'il feroit.

Le Roi se pourvût d'abord des animaux necessaires pour conduire le bagage & l'artillerie, & il fit aller l'armée aux Salines qui étoit un poste plus vaste & plus assuré que tout autre : il attaqua d'abord & prit le Château de Sigari à quatre lieuës de Famagouste. Il esperoit avec cette conquête assurer

ses arriere-gardes, avoir le chemin libre pour son armée, & pouvoir s'y retirer avec toute sureté en cas d'accident. Thomas Murgies commandoit dans cette place, & il se préparoit avec une compagnie de Savoyards à se bien défendre ; mais voyant que tous les Cypriots le quittoient pour aller reconnoître le Roi Jacques & lui jurer fidelité, il se rendit aux conditions des biens & de la vie sauves, sans attendre d'être attaqué avec l'artillerie. Le Roi prenant bonne augure du succès de sa premiere entreprise recommanda le Château à Philippes de Pesaro Gentilhomme Venitien qui y avoit été arrêté prisonnier comme peu affectionné aux interêts de Charlotte.

La prise de Siguri, contre ce qu'on en attendoit, causa celle des Châteaux de Papho & de Limisso qui se rendirent aux mêmes conditions, quoique bien munis de vivres & de soldats. Le Comte Louis se persuadoit que le Roi Jacques se morfondroit devant ces places, qu'il y consumeroit une partie de ses forces, & qu'il y perdroit sa haute réputation : mais il se vit trompé dans son attente, & il commença à ne plus esperer de pouvoir défen-e le Roïaume, & sans les prieres

de Charlotte & les flatteries des courtisans il se déterminoit à un accommodement quel qu'il pût être. Le Roi Jacques animé par l'esperance de vaincre & de conquerir son Roïaume, courut droit à Nicosie, où il ne trouva aucune résistance. Hector Chivides qui avoit alors le titre de Viceroi ne fit aucun mouvement pour la défendre, dans la crainte d'être trahi par la Milice du pays, & il se retira à Cerines. Le Comte choisit pour commander dans cette place Sordinaves Piémontois, homme de naissance, mais fort décrié pour son humeur feroce, plus propre à ruiner une affaire qu'à la bien conduire. Charlotte quoiqu'affligée de l'insuffisance de son mari, ne laissoit pas de presser & de solliciter vivement la Haute-Cour: son propre interêt & la necessité la rendoit avisée & entreprenante; mais manquant d'argent & de crédit, le mal se trouvoit au-dessus des remedes. Si le Comte eut coupé le chemin, & se fut emparé du détroit de Moncade, il auroit pû empêcher le Roi de passer plus avant, mais il s'en avisa si tard que l'ennemi y arriva dans le temps même que l'on commençoit à y travailler; ainsi ce que l'on y trouva de monde fut sans peine taillé en

pieces ou mis en fuite.

Le Roi Jacques ne permit point que les Sarrasins entrassent dans Nicosie où il auroit été mal aisé d'arrêter l'insolence & l'avidité du soldat étranger ; ils firent alte à Saint Demetrius pour reconnoître les lieux, & puis s'en allerent droit à Cerines qu'ils assiegerent dans toutes les formes.

Le Comte irrésolu, & qui ne sçavoit comment s'y prendre, avoit pour suspects ses plus fideles serviteurs ; & comme il ne pouvoit discerner la verité de la flatterie, il ne faisoit rien qu'à contre-temps. Il tâcha pourtant par le conseil de Charlotte de gagner l'esprit du grand Teitar auquel il offrit par l'entremise de Fr. Christophe Chevalier de Rhodes vingt mille ducats, s'il vouloit s'en aller & quitter le Royaume. Le Teitar fut irrité de cette offre qui lui avoit été faite en presence de tout le monde, & crut que la generosité de son cœur étoit offensée, si l'on soupçonnoit seulement qu'il fût capable d'une si indigne lâcheté.

Il retint les presens qu'on lui fit & livra le Chevalier de Rhodes entre les mains du Roi Jacques qui le fit garder étroitement serré avec Podacataro pour s'en servir dans les conjonctures que la fortune peut fournir.

Dans ce même temps le Roi Jacques se vit réduit dans de grandes extrémités, il manquoit de tout parce qu'il manquoit d'argent; il ne vouloit rien exiger de ses sujets par des exactions forcées & toûjours odieuses: conseillé par Gonemme qui avoit toûjours les yeux ouverts pour les interêts de son Maître, il fit détruire tous les bains qui étoient en grand nombre dans le Roïaume, & de ce cuivre fit faire de grosses & de menuës monnoyes, avec ordre sous de grieves peines qu'elles fussent reçûës avec obligation de sa part de les changer pour de meilleures especes, lorsque le temps le permettroit. Il alla en propre personne au Siege de Cerines, d'où dépendoit tout le succès de cette guerre, tant pour en hâter la prise que pour empêcher par sa presence que Teitar ne fût tenté par promesses ou par presens à faire quelque faux pas, qui perdroit ses affaires. Cerines étoit battuë par trois endroits differens, & quoique l'artillerie n'y fît pas grand dommage, elle ne laissoit pas de donner une frayeur extraordinaire aux assiegés. Les Princes & les plus grands Seigneurs du Roïaume qui se trouvoient dans la place n'oserent jamais tenter aucune entreprise, ni hasar-

der ſeulement une ſeule ſortie; ils n'avoient perſonne à leur tête capable de les commander, & ils ne pouvoient compter ſur les ſoldats de la garniſon qui avoient été ramaſſés à la hâte des Villages d'alentour, & qui n'avoient ni exercice ni experience; on ſe fioit encore moins aux Milices étrangeres qui courent ordinairement où il y a le plus à gagner. Le Roi Jacques pour entretenir ces ſoupçons avoit exprès fait gliſſer dans la place des écrits par leſquels il promettoit de donner cinq écus d'or à chaque ſoldat qui viendroit ſous ſes enſeignes, il donnoit même la liberté aux priſonniers qu'il connoiſſoit avoir quelque crédit & les renvoyoit dans la place après les avoir comblés de preſens. Le Comte qui ne pouvoit compter ſur ſes forces, mettoit toute ſon eſperance en quelque negociation ſecrette, il envoya à Teitar l'Evêque Latin de Limiſſo pour lui offrir de païer les frais qu'il avoit faits, & de donner la Principauté de Galilée au Roi Jacques, en cas qu'il voulût renoncer à l'Etat Eccleſiaſtique: tout cela fut ſans effet quoique le Teitar quittât le Siege bruſquement, il donna lieu de croire qu'il avoit été gagné à force d'argent, tant les démar-

ches des Grands sont sujettes à la critique & à la censure : il dit qu'il étoit rappellé par le Capitaine de la flotte qui lui mandoit qu'il ne pouvoit demeurer plus long-temps dans les Ports de Chypre sans un danger manifeste de tout perdre. Ainsi sans rien communiquer à personne, il fit mettre le feu à tous les logemens de son camp & partit pour Nicosie sans que ni les prieres ni les offres du Roy Jacques le pussent retenir.

Le Comte qui vit le Siege levé dans le temps qu'il commençoit à croire tout perdu, pensa que l'ennemi lui tendoit quelque piege, & il commanda qu'aucun n'eût à sortir de la place sous peine de la vie : mais assuré de la verité sur le rapport de deux deserteurs, il fit sortir les soldats pour piller ce que le feu avoit épargné, & pour aller faire provision de vivres dont ils commençoient à manquer.

Cependant Teitar après avoir fait reposer son armée deux jours près de Nicosie, la fit marcher vers les Salines toûjours accompagné du Roi Jacques qui employoit supplications, promesses jusques aux larmes pour tâcher de l'arrêter : mais voyant que tout étoit inutile, & que l'embarquement se fai-

soit, il protesta qu'il alloit abandonner toutes les conquêtes qu'il avoit faites au grand préjudice de l'honneur & de l'interêt du Soudan qui perdoit par là la souveraineté du Roïaume : mais cette consideration n'eût pas même fait grande impression sur l'esprit de Teitar, si le Roi Jacques ne lui eût dit qu'il étoit resolu d'aller au Caire avec lui, ce que Teitar ne vouloit pas pour n'y être pas accusé par un homme qui auroit parfaitement bien plaidé sa cause. Il lui laissa un Capitaine renegat nommé Jean Pec avec deux cens chevaux & cinq cens hommes de pied, & il partit ainsi chargé de butin & de tout ce qu'il put emporter de plus précieux. Le Roi Jacques fut ravi de ce petit secours qu'on lui laissoit, parce qu'un plus grand nombre de Sarrasins lui auroit été suspect, & l'auroit embarrassé : il s'en retourna à Nicosie, ce qui causa bien de la joie à ceux qui tenoient son parti : il se rassura de la fidelité de plusieurs, qui le croyant abandonné du Soudan, pensoient se tourner du côté du Comte ; il se prépara à aller continuer le siege de Cerines. George Bustron Capitaine des Salines lui avoit fait deux cens chevaux & autant d'Infanterie qui se joignirent à beaucoup

d'autres que le bruit de sa valeur & de sa clémence lui attira. Il se mit en chemin, emmenant avec lui sous apparence d'honneur & de confiance tous ceux qu'il soupçonnoit pouvoir devenir Chefs de parti. Après avoir pris ses postes, & placé son artillerie, il fit tout ce qu'il pût pour faire sortir l'ennemi de la place, donnant à connoître le peu de cas qu'il en faisoit; mais quoiqu'il fît, personne n'osa jamais paroître hors des murailles.

Les Génois par l'envie de butiner, ou par la crainte qu'ils avoient (mais trop tard) de la grandeur du Roi Jacques, ou comme il est plus vrai-semblable, gagnés par le Comte, attaquerent brusquement Carpasso; ils pillerent les Villages, mêlerent les viols avec leurs brigandages, & exercerent des cruautés inouies, même parmi les barbares. Alexandre Tarentin qui étoit Gouverneur de la Place trouva à propos de se retirer dans la tour, après avoir envoyé promptement au Roi pour le solliciter de venir au secours de cette place pendant que l'ennemi chargé de butin se trouvoit dispersé de toutes parts. Le Roi qui y avoit déja envoyé l'Archevêque y voulut aller en personne, ayant laissé des troupes suf-

fisantes au siege où il avoit fait construire des fortifications qui tenoient ceux de la Place en respect, & leur causoient une extrême necessité. A peine le Roi étoit arrivé à Carpasso qu'il mit en fuite les Genois sans qu'ils osassent l'attendre, tant la réputation de son intrépide courage portoit de terreur, même parmi les plus hardis. Les Génois firent sortir deux galeres bien armées du port de Famagouste pour aller ravager le païs & faire entrer dans Cerines des vivres & des munitions ; ils couroient çà & là pour voler, mais en fuïant toûjours la rencontre du Roi, & dans l'esperance que ses forces divisées donneroient lieu aux assiegés de respirer pour quelque temps. Tout cela n'empêchoit point le cours rapide des conquêtes du Roi, assés heureux pour ne rien trouver qui pût s'opposer à ses victoires. Jacques Machies Capitaine de Papho, homme brave & experimenté, sans être sollicité par le Roi qui le connoissoit inflexible, & resolu de s'enterrer plûtôt dans une place que de la rendre, envoya neanmoins son fils pour offrir le Château au Roi sans aucune condition pour sa seureté, ni sans prétention d'aucune récompense : le Roi pour lui marquer sa reconnoissan-

ce & animer les autres par l'exemple, après lui avoir fait jurer fidelité le confirma dans sa même Charge. Machies si peu semblable à lui-même abandonna le service de Charlotte, parce que l'ayant supplié de changer le Gouverneur avec lequel il étoit en differend, il n'avoit jamais pû l'obtenir, quoiqu'il l'eut averti plusieurs fois du tort que ces divisions causoient à ses affaires. Cerines cependant étoit réduite à une extrême necessité de toutes choses, sans aucune esperance de secours ; le pain devenoit rare, & un peu de chair salée étoit le mets le plus délicieux des meilleures tables ; neanmoins ces incommodités ne rallentissoient point l'obstination des assiegés, comme ils désesperoient d'obtenir leur grace du Roi, ils faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour s'en rendre indignes de plus en plus.

Cependant Calcera Chimi & Antoine Singlitico, peu estimés de Charlotte, & exposés à toute heure à perdre la vie par la foiblesse du Comte, vinrent sans rien dire, se prosterner aux pieds du Roi qui les reçut avec beaucoup d'affection & d'estime ; il leur donna quelques domaines, & voulut qu'ils eussent un rang considerable dans

l'armée pour se mieux assûrer de leur fidelité en les retenant près de sa personne: ils lui dirent l'extrémité & l'opiniâtreté où étoient les assiegés qui ne vouloient ni grace ni récompense, & qui préferoient une mort glorieuse à une capitulation honorable; que la chair de cheval étoit le mets ordinaire du soldat; qu'il n'y avoit que de l'huile & de l'orge; que les Cavaliers sortoient par tour pour aller chercher des vivres pour la bouche du Comte & pour celle de la Princesse; que le jour suivant c'étoit le tour d'Hector Chivides qui avoit résolu d'aller jusqu'au Château de Lapithi, d'où il esperoit amener grand nombre de bêtes, parce qu'il sçavoit que le Capitaine qui avoit cette contrée en sa garde, étoit allé à Nicosie se faire panser d'un mal qu'on disoit être mortel. Le Roi profita de cet avis dans le desir ardent qu'il avoit de châtier l'ingratitude de Chivides, & d'ôter à l'ennemi un homme de crédit & d'experience: mais pour ne confier cette execution qu'à lui-même, il marcha toute la nuit avec deux cens chevaux, & se mit en embuscade sous une colline, par où Chivides devoit necessairement passer; il vint en effet à bride abattuë accompagné de

ante chevaux, mais ayant été at-
& entouré par le Roi, il crut
: rendre étoit se reserver à une
honteuse; c'est pourquoi il tâcha
ndre sa vie le plus cherement
pût, & après une genereuse &
erée résistance il fut fait prison-
blessé de treize coups. Le Roi
uloit envoïer au Château de Buf-
to; mais dans la crainte qu'il ne
ût en chemin, il lui fit couper la
qui fut portée à Nicosie & mise
pont de la Berline. Ce triste éve-
nt abattit si fort le Comte Louis,
capable plus que jamais d'aucune
ation, il envoya aux Chevaliers
odes, & au Duc son pere leur de-
ler du secours avec plus d'empres-
nt que n'aïant ni vivres ni muni-
pour se défendre, il se voïoit
prêt de tomber entre les mains de
nnemi: mais le destin prenoit com-
laisir à multiplier ses malheurs;
peine la galere sur laquelle étoit
oyé étoit-elle sortie de Cerines,
ne bourasque la brisa & la jetta à
laïa: ceux qui purent échapper du
rage furent tués ou faits prison-
: entre ceux qui ne purent trou-
la mort, quoiqu'ils fissent pour se
rocurer, il y eut Thomas Careni

& Gautier de Nores avec ses deux fils que le Roi condamna à mourir sur un échaffaut, mais ensuite il leur donna la vie à la priere de Gonemme ; il lui representa que les premiers fondemens d'un nouveau regne étoient la clémence & le pardon des injures passées. Le Roi y acquiesça volontiers y étant naturellement porté ; il avoit feint, pour que ses sujets n'abusassent pas de sa facilité à pardonner, & d'accorder au mérite & à l intercession du Gonemme, ce qu'il auroit fait de son propre mouvement : cet Archevêque obtint encore qu'ils pussent aller se mettre à ses pieds & lui jurer fidelité, ce que Gautier de Nores ne voulut jamais faire avec ces paroles remarquables qu'il n'avoit qu'une seule foi qui étoit déja engagée & dont il ne pouvoit plus disposer par un nouveau serment : le Roi s'irrita de cette prétenduë & inutile fidelité, & tant pour le châtier que pour donner exemple à d'autres, il lui ôta trente-six domaines patrimoniaux, & le réduisit à une extrême pauvreté : pour Careni & les autres qui étoient avec lui, il leur restitua tous leurs biens qui avoient déja été confisqués, il leur accorda même encore quelques fiefs avec plusieurs exemptions, voulant qu'on vît qu'il

qu'il sçavoit également punir & récompenser : Nores mourut accablé de miseres, après avoir éprouvé au milieu même de sa liberté une très-cruelle prison : il se glorifioit de son immuable fidelité & disoit que le Roi étoit bien le Maître de la vie sans l'être du cœur, & que celui qui changeoit de volonté avec la fortune ne méritoit pas le nom d'homme ; cette fidelité à contre-temps de Nores passa en proverbe, lorsqu'on vouloit taxer quelqu'un de trop d'obstination on disoit ; voilà la foi de Gautier.

Pendant ce temps-là les Génois ne pensoient qu'à affoiblir par des diversions les forces du Roi qui assiegeoit Cerines ; ils ne pouvoient voir l'agrandissement d'un ennemi qu'ils croyoient inflexible à cause des injures qu'ils lui avoient faites : ils envoyerent une galere à Carpasso, afin que ravageant les lieux d'alentour, ils appellassent à leur secours une partie des troupes qui faisoient le siege de Cerines ; le Capitaine Génois attiré par le butin sortit de sa galere & s'avança avec ses gens assés avant dans le Païs pour être coupé au retour & attaqué à certains passages par Alexandre Tarentin ; il fut donc obligé de se rendre prisonnier avec la plus

grande partie des ſiens qui ne purent ni fuir ni combattre, tant ils étoient chargés de butin; le Capitaine qui étoit de la maiſon de Cibo eut la tête tranchée publiquement, le Roi y conſentit tacitement, dans la penſée de porter la terreur parmi les Génois, & de les empêcher d'inquieter ſes ſujets. Les autres priſonniers qui furent envoyés à Nicoſie moururent preſque tous en peu de temps, les uns par le poiſon, d'autres d'une mort naturelle, les autres de leurs propres mains, accablés de miſeres, & préferant une ſeule mort à pluſieurs qu'ils éprouvoient chaque jour. Le Roi animé de ce petit avantage deſiroit ardemment d'exterminer les Génois du Roïaume.

Il eſperoit d'y pouvoir réuſſir, parce qu'il voïoit ſon armée groſſie non ſeulement de pluſieurs étrangers que l'honneur & l'interêt y attiroit, mais encore par quantité de nobles Cypriots qui étoient charmés de ſa bonté & de ſa valeur, autant qu'ils étoient perſuadés de la foibleſſe du Comte Louis. Il étoit encore averti qu'il y avoit de grandes diviſions à Génes qui empêcheroient, ou au moins retarderoient le ſecours que l'on pourroit envoyer à Famagouſte; c'eſt pourquoi

aïant laiſſé un nombre ſuffiſant de troupes devant Cerines , il alla, lorſqu'on y penſoit le moins, mettre le ſiege devant Famagouſte, portant la terreur & l'allarme parmi les Génois qui manquoient alors de vivres ; quoiqu'ils euſſent leur port libre, le Roi Jacques n'aïant point d'armée de mer pour l'empêcher , ils ſe trouvoient neanmoins fort embarraſſés, parce qu'il falloit envoïer leurs vaiſſeaux chercher des vivres,& donnoient ainſi plus de facilité à pouvoir les ſurprend e. Il arriva dans ce même temps qu'une galere commandée par James Spalma Capitaine Pourvoyeur des Génois , allant à Génes chercher des bleds , ſe briſa proche de Carpaſſo où le Tarentin l'arrêta priſonnier avec tous ſes gens, & l'envoïa chargé de chaînes au Roi Jacques qui le reçut comme ami & non comme captif ; il lui fit non ſeulement ôter les chaînes , mais il lui donna des habits magnifiques, & il lui parla en ces termes. » Sieur James , ne vous plaignez » pas que la fortune vous ait fait mon » priſonnier , ce ne ſera pas un grand » malheur pour vous. Les Génois que » vous ſervés ne ſont que de ſimples » Marchands qui vous expoſent ſans » ceſſe aux périls & vous nourriſſent

» tout au plus de quelque esperance.
» Par la grace de Dieu je suis Roi, je
» connois votre valeur & je desire la
» récompenser, si vous voulés vous en-
» gager à mon service, je vous promets
» mon amitié; mais si votre inclination
» ou vos interêts vous font pancher à
» demeurer attachés aux Génois, je ne
» prétens point faire aucune violence
» à votre liberté, vous êtes le Maître
» de demeurer ou de vous en aller,
» parce que j'estime qu'il m'est glorieux
» de faire du bien même à ceux qui
» veulent être mes ennemis. James qui par l'exemple de Cibo avoit cru sa vie en grand danger, se jetta à ses pieds & lui jura fidelité.

Cependant le Siege de Famagouste devenoit plus difficile tous les jours, parce que les Génois qui avoient repris cœur défendoient la place de maniere qu'ils rendoient inutiles toutes les attaques qu'on y faisoit. Le Roi y laissa Alexandre Tarentin, & s'en alla à Nicosie, non pas pour s'y reposer, mais pour pourvoir à tout, & amasser de l'argent sans cependant lopprimer ses sujets; il y fit la revûë des troupes qui lui étoient venuës d'Armenie & de la Syrie, & comme il apprit par des espions qu'on pouvoit surprendre Fa-

magoufte du côté de l'Arfenal où les murailles étoient baffes & mal gardées, & que les Génois faifoient confifter leur fûreté fur la rigueur de la faifon & fur l'éloignement du Roi, il fit fecrétement préparer plufieurs machines, & fe trouva en perfonne à cette expedition : mais les échelles fe trouverent trop courtes, & les Génois s'étant apperçu du deffein, il fe retira fans rien faire davantage. Cela ne laiffa pas d'effraïer beaucoup les affiegés qui voïoient l'attention que le Roi avoit pour cette conquête, lors même qu'il fembloit y penfer le moins.

L'affaire de Famagoufte ayant donc manqué, le Roi s'appliqua uniquement à fe rendre maître de Cerines; il y trouva les Gardes & les défenfes autrement que les efpions le lui avoient rapporté, car Morabite ayant couru jufques fur le foffé appellé la Barbacane, il fut reçu fi vigoureufement par les affiegés que s'il n'eut été fecouru à propos par le feu de la fortereffe du Cavalier, il y laiffoit furement la vie; il courut au Roi qui le regrettoit déja comme mort ou prifonnier, criant qu'il venoit de bien meriter un Domaine: le Roi lui en donna quatre, le fit Maréchal de Chypre, & lui donna pour femme la

fille de Louis de Nores, non tant pour recompenser sa valeur que pour châtier l'orgueil de Nores qui disoit, sans reflêchir sur sa condition, qu'il n'y avoit personne dans le Royaume de Chypre qui fût digne de sa fille; elle mourut peu de mois aprés du chagrin de se voir la femme d'un homme difforme, grossier & d'une trés-basse naissance; il étoit outre cela feroce de son naturel, sanguinaire, & avide de butin, ne pouvant se resoudre à joüir en repos des delices du mariage.

Dans ce même tems Sor de Nores arriva aux Salines avec deux galeres; il venoit pour le service de Charlotte à laquelle il s'étoit engagé moyennant une grosse somme d'argent comptant; mais ayant pris conseil de son frere qui étoit à la solde du Roi, il se rangea dans le parti du plus fort pour ne pas succomber avec un infortuné qui bien loin de le pouvoir recompenser avoit à peine de quoi vivre lui-même; il reçut la recompense de sa trahison, puis il s'en alla à Tripoli chercher des munitions de guerre. Il avertit le Roi que le secours pour Famagouste s'approchoit, conduit sur un vaisseau de Grimaldi ou étoit le Capitaine de cette place nommé Gentil-Pallavicin, il y

avoit encore une galiotte commandée par Imperial Doria & autres bâtimens chargés de vivres. Le Roi ayant promptement assemblé tout ce qu'il avoit de vaisseaux les envoya sous le commandement de James pour leur livrer la bataille ; ce qui lui réüssit, car les Génois effrayés d'une rencontre si peu prevûë furent attaqués brusquement par les Cypriots qui les firent tous prisonniers sans qu'aucun se pût sauver ; il n'y eut que Doria & Pallavicin qui s'étant jettés dans une petite barque eurent une peine extrême à se garantir du naufrage, & arriverent enfin à Famagouste. Cette perte considerable causa tant de terreur & de confusion dans la place qu'on ne parla que de la rendre, après en avoir dressé la capitulation & choisi les Ambassadeurs qui la devoient porter ; mais Sor de Naves en retournant de Tripoli avec deux bonnes piéces d'artillerie, une fuste de Peretti Cartagena & grand nombre de Sarrazins trahit le Roi Jacques auquel il avoit fait serment de fidelité, entra dans le port de Famagouste aïant été gagné à force d'argent. Il fit reprendre cœur aux Génois qui condamnerent leurs premieres resolutions & se

preparerent à défendre la place mieux que jamais. Sor de Naves s'offrit d'attaquer les assiegéans ; Pierre son frere qui commandoit dans l'armée du Roi l'alla joindre pour lui donner ces avis, soit qu'il craignit pour la trahison de son frere, ou qu'ils agissent de concert. Le Roi Jacques surpris d'un coup si peu attendu, & craignant qu'il n'arrivât pis leva le siege, & se retira tout en desordre : ce qui rendit les Génois si hardis que sans faire reflexion à leur peu de forces ils couroient de tous côtés, même en petit nombre, piller les villages voisins, enlevant toutes sortes d'animaux en faisant des prisonniers qu'ils pendoient avec une cruauté inoüie aux créneaux des murailles de la ville contre les regles d'une bonne guerre pour venger la mort de Cibo. Leurs pillages cependant ne portoient pas chez eux l'abondance, le pays voisin étoit tout ruiné & les soldats avoient bientôt dissipé ce qu'ils voloient. Ils envoyerent à Ancone & à Génes chercher des grains ; il étoient assurés que le Roi Jacques useroit de represailles & qu'il en vouloit à leur ville sans laquelle il ne croyoit point être Roi de Chypre.

Le ſort fit arriver aux Salines un vaiſſeau Catalan commandé par Jean Peres homme de naiſſance, mais d'ailleurs aſſés mal dans ſes affaires ; il avoit eu du malheur dans le ſervice de ſon Prince, & ſon merite n'avoit été païé que d'ingratitude : il avoit donc reſolu de ne dependre que de lui-même, il couroit les mers, donnoit la chaſſe aux Corſaires, cherchant toutes les occaſions qui pouvoient lui aporter du profit & de la reputation. Cet homme pria George Buſtron Capitaine des Salines de lui laiſſer charger mille muids de grain pour Rhodes : le Capitaine qui crut que ces munitions pouvoient être pour Cerines s'en excuſa & dit qu'il n'avoit pas l'autorité ſuffiſante pour lui accorder cette permiſſion, & il l'envoya au Roi qui le voïant homme d'eſprit & d'experience le gagna & l'arrêta à ſon ſervice : Peres ne vouloit pourtant dependre de perſonne, ni ſe rendre ſujet d'un Roi étranger; mais voïant qu'il en avoit trop fait pour pouvoir reculer, & dans la crainte de fâcher le Roi Jacques par un refus abſolu il ſe laiſſa vaincre, & la crainte & l'interêt l'emporterent ſur les deſirs de la liberté. Après qu'il ſe fut obligé dans toutes les formes, le

Roi en reconnoissance lui fit present à lui & à ses descendans de la Baronnie de Carpasso qui avoit la preséance sur toutes les autres du Roïaume, néanmoins cette dignité dans la suite fut devoluë à la Maison des Justiniens. Dans ce même tems que Peres aborda aux Salines il arriva à Papho deux galeres, l'une commandée par un Gentilhomme François, & l'autre par Mutius de Constance Sicilien, homme de naissance. Pour entrer surement dans le port ils demanderent un sauf-conduit au Capitaine Jean Mistachel qui le leur accorda sans aucune difficulté; mais le Roi en ayant été averti s'en alla à Papho où dans le besoin qu'il avoit de ces galeres pour presser le siége de Cerines, sans avoir égard à l'engagement de Mistachel il voulut se servir de celles de ces étrangers dont le même Mistachel fut fort irrité: il est vrai que le Roi ayant connu par experience la valeur de Constance lui fit present non seulement de six Domaines, mais il le créa Amiral de Chypre & lui fit épouser la fille de Thomas Verni qui étoit un parti des plus considerables du Royaume pour la Noblesse & pour ses grands biens.

Sor de Naves ayant vendu son ar-

tillerie aux Génois en fut mal recompensé, ce qui montre bien que les traîtres, quoique souvent necessaires, ne sont jamais regardés de bon œil; il s'en alla à Cerines avec assurance d'y trouver tous les avantages qu'il pouvoit souhaiter : Charlotte prodigue de dons & d'esperances crut qu'elle pourroit vaincre cet homme perfide à force de bienfaits; elle lui donna le commandement absolu de la place, & porta son mari à faire ensemble le voyage de Rhodes pour se pourvoir de vivres & hâter par leur presence les secours tant promis & jamais donnés. Après
avoir donc laissé dans Cerines bonne 1462.
provision de toutes choses ils prirent avec eux tous ceux dont ils avoient quelque soupçon, & s'en allerent à Rhodes, où ils furent reçus avec grand honneur par Jacques de Milly Grand-Maître qui leur fit mille protestations de les vouloir servir quoiqu'il n'eut aucune envie de le faire : deux raisons entr'autres l'en empêchoient, la religion étoit accablée de dettes, & il ne vouloit point s'attirer sur les bras la puissance du Soudan, ni mettre au hazard les revenus dont il joüissoit dans le Roïaume de Chypre. S'étant enfin aperçus qu'ils perdoient le tems

& qu'ils n'avançoient rien, le Comte Louis partit pour la Savoye d'où il promit qu'il envoyeroit de puissans secours d'hommes & d'argent : mais à peine fut-il arrivé à Génes qu'il mit dans un parfait oubli & sa femme & son Roïaume : il n'esperoit pas de pouvoir réüssir, parce que son Pere s'étoit ouvertement declaré qu'il ne vouloit pas perdre le Piemont pour le Royaume de Chypre.

Cependant Charlotte par un courage fort au-dessus de son sexe s'en retourna en Chypre avec quatre galeres & deux vaisseaux : elle arriva au port de Papho où Mistachel par crainte ou par interêt lui rendit le Château ; elle en changea la garnison & en donna le commandement à Pierre Palol au grand chagrin de Mistachel qui avoit cru après ce qu'il venoit de faire qu'il seroit confirmé dans sa charge. Charlotte s'en retourna à Cerines où elle fut reçuë avec toute la joïe imaginable comme si sa seule presence eut aporté le remede necessaire à leurs maux. Peu après Sor de Naves & Pierre son frere sortirent ensemble de Cerines avec leurs galeres non seulement pour ravager les lieux qui obéïssoient au Roi Jacques, mais encore pour

chercher des vivres; on ne leur laissa prendre terre en aucun endroit, & se trouvant fort agités par le mauvais tems ils furent contraints de se refugier à Papho. Ce fut-là ou Sor de Naves se sentant offensé par Palol qui le pressoit de partir lui ôta la charge de Capitaine & mit Pierre son frere à sa place; ce qu'ils firent sans prendre aucun ordre de Charlotte, comme ils connoissoient le besoin qu'elle avoit de leurs services ils ne se soucioient pas beaucoup de la reconnoître pour ce qu'elle étoit. Palol s'en alla à pied à Cerines exposé à tout moment aux plus grands dangers de sa vie; il porta ses plaintes à Charlotte qui ne lui donna que des esperances, n'ayant osé le retablir pour ne point perdre ces deux hommes dont les forces & la fidelité lui étoient necessaires. Cependant Mistachel ne pouvant souffrir les injures qu'on lui faisoit essuyer au lieu des recompenses qu'il avoit eu lieu d'esperer quitta tout-à-fait le parti de Charlotte: il eut des amis qui lui firent obtenir grace du Roi Jacques qui le reçut agréablement sans lui faire au- 1463.
cun reproche de sa felonie. Celui-ci qui vouloit surpasser par de nouveaux services les fautes qu'il avoit faites, fit

si bien auprès de Pierre de Naves qu'après le depart de Sor son frere il se fit remettre les Châteaux, & Pierre s'en alla à Nicosie joüir des plaisirs du repos & des fruits de la clemence du Roi qui lui donna beaucoup de biens ; mais pour se le mieux assurer il le fit Capitaine de sa garde : ce Prince par cette confiance faisoit voir non seulement l'oubli des injures passées, mais encore combien il craignoit peu de se mettre ainsi à sa discretion.

Charlotte au desespoir de tous ces accidens commença à perdre courage, elle ne recevoit aucunes nouvelles des secours que son mari lui avoit promis, & du côté des Chevaliers de Rhodes on ne lui faisoit que des offres de bonne volonté : c'est pourquoi elle resolut de recourir à Mahomet second Empereur des Turcs, qui victorieux par tout, commençoit à se rendre formidable à toute la terre. Elle ne se soucia point du danger qu'il y avoit de se servir contre les Chrétiens des armes d'un si puissant ennemi ; elle dépêcha Florin Comte de Zaffo à Mahomet pour le suplier de la défendre, & comme elle sçavoit que l'interêt feroit ouvrir mieux les yeux à ce Prince, elle lui offroit le tribut qui se païoit au Soudan & de lui

donner telle Ville du Royaume qu'il lui plairoit. Le Comte arrivé à Conſtantinople y trouva de grandes difficultez ; Charlotte & le Comte Louis y étoient odieux pour s'être declarés ennemis irreconciliables des Turcs à l'occaſion de quelques eſclaves & de certaines marchandiſes : avant qu'il put obtenir l'audience un Bacha qui avoit épouſé une Cantacuſene ſœur de la femme du Comte lui demanda de faire venir ſa belle-ſœur & ſes neveux qu'il vouloit voir, après quoi il lui promettoit toutes ſortes d'aſſiſtance & un bon ſuccés de l'affaire pour laquelle il étoit venu : le Comte n'oſa le refuſer quoique la demande lui fut très-deſagréable ; il en écrivit à ſa femme qu'il invita à venir à Conſtantinople voir ſa ſœur , & il donna les lettres au Bacha même qui les envoïa en Chypre par un homme exprès : mais comme elle ne voulut ni venir ni envoyer ſes enfans, avertie peut-être par d'autres lettres de ſon mari. Le Comte fut mis en priſon & peu après coupé en deux moitiés & brûlé enſuite, peut-être que ce fut un châtiment du deteſtable traité qu'il vouloit conclure. Aprés ce coup fatal Charlotte qui n'eſperoit plus rien , & la famine aug-

mentant dans la place jusques-là que les chats, les rats & les chiens étoient ce qu'il y avoit de plus recherché pour les tables, se resolut de partir à quelque prix que ce fût. Elle recommanda Cerines à Sor de Naves qui, si on en veut croire le bruit public, reçut d'elle les dernieres faveurs pour se l'attacher plus étroitement, puis elle se retira à Rhodes avec tous les Nobles qui avoient suivi son parti & qui n'esperoient plus que le Roi Jacques pût jamais leur pardonner.

A peine le depart de Charlotte fut connu de tout le monde que le Roi Jacques tenta tous les moïens imaginables pour gagner Sor de Naves; il l'attaqua par l'esperance de recompenses considerables; il lui representa que la necessité le contraindroit à faire à son grand préjudice ce qu'il refusoit alors avec de si grands avantages; il lui offrit enfin Charlotte sa fille naturelle avec la qualité de Prince d'Antioche: mais ce qui le fit resoudre & acheva de le vaincre, furent les raisons que lui dit Pierre son frere. Cette constance de Sor de Naves ne fut donc pas pour vouloir qu'on crût qu'il eut une fidelité à toute épreuve puisqu'il avoit tant de fois changé de parti,

mais ce fut afin de faire ses conditions meilleures. Il remit la place au Roi le 1484. 25. Août 1464. & eut pour recompense de son peu de fidelité la fille naturelle du Roi avec le titre de Prince ; mais personne pour cela ne l'en estima davantage.

Le Roi devenu maître de Cerines ne pensa plus qu'à le devenir aussi de Famagouste dans un tems où elle se trouvoit tout-à-fait depourvûë de vivres ; il fit des lignes de circonvallation autour de la place & mit à l'entrée du port un bon corps d'armée, si bien qu'il reduisit les assiegés qui ne pouvoient resister long-tems à la faim, à parler de se rendre : mais comme ils attendoient de Génes des munitions & des troupes ; ils firent sortir à plusieurs reprises des députés pour traiter de la reddition de la place, à condition que les jours qu'on étoit en conference il ne se feroit aucun acte d'hostilité & qu'on leur fourniroit certaine quantité de pain : mais le Roi s'étant aperçu qu'il y avoit de l'artifice ne voulut plus admettre les députés, si bien que les Génois forcés par la necessité promirent de rendre Famagouste à des conditions honorables dans vingt jours s'ils n'étoient secourus : le vingtié-

me jour les assiégés aperçurent un vaisseau Génois chargé de vivres proche le roc de sainte Catherine qui leur donna beaucoup de joye, qui fut de peu de durée ; car n'ayant pû entrer dans le port combattu & vaincu par l'armée du Roi & à leurs yeux, ils ouvrirent les portes, & rendirent la place comme on en étoit convenu. Ce fut de la sorte que les Génois perdirent de bonne guerre Famagouste qu'ils avoient gagnée par trahison, après en avoir été les maîtres absolus l'espace de quatre-vingt dix ans. Il en sortit peu d'habitans quoique la plus grande partie fussent Génois ; comme ils joüissoient, suivant la capitulation, du privilege d'être gouvernés par les loix des Génois, il leur sembloit n'avoir rien perdu. Le Roi Jacques demeura quelques mois dans la Ville pour s'en mieux assurer la conquête & pour faire plaisir par sa presence à ses nouveaux sujets. Après cela il pensa aux moïens de se delivrer des Sarrazins qui devenus insolens par les services qu'ils lui avoient rendus, prétendoient gouverner à leur mode & ruiner le Royaume : mais le Roi aïant decouvert que Jean Pech homme puissant & redoutable pensoit à surprendre Famagouste, & à devenir

le Tyran du Royaume, ordonna qu'en une nuit on se déferoit de tous les Sarrazins qui se trouveroient dans l'Isle; ce qui fut executé sans qu'ils en eussent eu aucun soupçon, ni le tems de se preparer à la défense. Il y en eut qui douterent que Pech fut coupable, & que ce ne fut qu'un pretexte que prit le Roi Jacques pour se défaire de cette nation à laquelle il avoit obligation & qui lui en faisoit journellement des reproches insolents. Ce massacre irrita si fort le Soudan d'Egypte, que croïant son autorité & sa puissance meprisées en accusant le Roi d'ingratitude & de perfidie, il lui declara la guerre & menaça de lui ôter le Roïaume. Le Roi par sa prudence ordinaire avoit prevû le mal qui lui en pouvoit arriver; il envoya au Soudan des Ambassadeurs avec de très-riches presens & des certificats de quelques Sarrazins de ses amis qu'il avoit conservés exprés qui attestoient que la mort de leurs camarades étoit arrivée par accident & à cause de leurs insolences. Le Soudan s'appaisa, fit semblant de tout croire; charmé des presens que lui fit le Roi Jacques, il n'eut aucun égard aux plaintes que lui en firent ses sujets ni aux instances de la sœur de Pech qui lui

demandoit justice, tant il est vrai q
l'interêt parmi les barbares est bea
coup au-dessus de la raison & de
justice. Il est encore vrai que la peu
que ce Prince avoit alors des force
Ottomanes qui étoient formidable
l'empécha de penser à une guerre étran-
gere qui pourroit les lui attirer sur les
bras. La sœur de Pech qui vouloit se
venger à quelque prix que ce fût, aban-
donna sa beauté à la brutalité d'un
Renegat pour qu'il ôtat la vie au Roi
Jacques. Un jour qu'il se promenoit
au Mole assés éloigné de sa garde, le
Renegat s'approcha de lui fort hum-
blement & comme s'il eût voulu lui
demander justice. Le Roi naturellement
doux & facile l'encouragea à dire har-
diment ce qu'il vouloit, mais cet hom-
me faisant semblant de chercher un pla-
cet dans son sein en tira un couteau
avec lequel il tacha de fraper le Roi
à la gorge; ce Prince qui joignoit à
son grand cœur une force surprenante
le repoussa rudement & il ne fit que
lui égratigner la peau; il lui arracha
le couteau de la main, & la garde
étant accouruë, le Renegat se jetta dans
la mer où il fut tué de plusieurs coups
quoique le Roi criat qu'on le prit sans
le tuer. Cet attentat fit soupçonner

que quelque grand de la Cour en povoit être auteur, & qu'on avoit tout exprés fait tuer l'assassin de peur qu'il ne fût decouvert. Ce funeste accident s'étant ainsi passé sans plus grand malheur, le Roi fit semblant de n'en vouloir pas sçavoir les complices; il commença à joüir des douceurs de la paix sans rien trouver dans son Roïaume qui pût alterer son repos; il s'appliqua uniquement à deraciner les abus qui s'étoient introduits pendant la guerre & qui ne s'accordoient ni aux loix ni aux coutumes du Royaume : il voulut pour cela visiter les Provinces, il entendit les plaintes des sujets avec une patience qui se trouve rarement parmi les Princes, il soulagea les esclaves dans leurs miseres, & il donna très-souvent de son propre argent pour abolir les querelles & les discordes parmi les peuples : pendant qu'il parcouroit ainsi le Royaume il prit garde que personne ne fût foulé par des logemens ou par des équipages; il ne permit point que les Ministres prissent aucune chose des particuliers, & il coupa court aux longueurs & aux chicanes des Avocats au grand soulagement des plaideurs & pour satisfaire aux regles de la plus exacte justice. Ensuite il s'en

retourna à Nicosie accompagné des benedictions de tout le peuple; il ne pensa plus qu'à cultiver les arts & à faciliter le commerce des marchandises qui avoit été transporté ailleurs à cause des guerres passées; on y alloit de tous les païs du monde & il recevoit les étrangers de si bonne grace qu'il y en eut quantité qui choisirent Chypre pour leur patrie. Il y eut encore beaucoup de Nobles qui ennuyés d'être hors de leur patrie, & n'esperant plus rien des secours du Comte Louis non plus que des promesses de Charlotte s'en retournerent goûter la douceur du climat sous lequel ils étoient nés; aussi furent-ils reçus du Roi avec tant de bonté & de liberalité qu'ils se repentirent d'avoir tant tardé à se rendre heureux. Il est vrai que le Roi par sa trop grande facilité à donner ce qu'il avoit fut reduit à n'avoir plus de quoi païer les gages de ses Officiers non plus que le courant de ses troupes. Etant donc resolu de ne point fouler ses sujets par des impôts s'ils n'étoient volontaires, il fit convoquer la Haute-Cour où il parla en ces termes.

» Je crois, Messieurs, que vous n'i-
» gnorés pas que l'état où je suis re-

» duit est fort au-dessous du vôtre ;
» je me suis dépoüillé pour repondre
» à vos merites & pour satisfaire l'am-
» bition que j'avois de gagner vos
» cœurs : la pauvreté ne m'est fâcheuse
» que parce que je ne puis pas con-
» tinuer à faire du bien, n'ayant pas
» de quoi soutenir le titre & l'honneur
» que j'ai d'être votre Roi ; Tous les
» revenus de la chambre Roïale, tous
» les Droits & tous les Domaines de
» la Couronne, je vous ai tout distri-
» bué à vous ou à d'autres, & comme
» Alexandre je ne me suis reservé que
» l'esperance. Dans cet état je recours
» à vous, ne doutant pas que vous ne
» trouviés les remedes convenables à
» votre affection & à mes besoins.
» J'ajoute qu'il vous sera glorieux que
» la fortune vous ait mis en état de
» secourir ceux mêmes qui sont victo-
» rieux de la fortune.

Après avoir fait ce petit discours il sortit de l'assemblée afin de leur laisser une entiere liberté, ne pretendant quoi que ce fût par violence. Les esprits demeurerent surpris de cette proposition, chacun étoit combattu par son propre interêt, & ils voyoient tous qu'il falloit prendre sur eux-mêmes ce qui seroit accordé au Roi ; d'un

autre côté ils avoient honte de voir leur Roi reduit à la necessité de leur demander par prieres ce qu'il auroit pû prendre par autorité : ils craignoient encore que si l'assemblée se separoit sans rien conclure, le Roi ne fût contraint d'user de force puisque la soumission, quoique peu convenable à sa grandeur, n'auroit rien operé : ils trouvoient toujours de la difficulté à se taxer eux-mêmes; enfin craignant que si l'on remettoit l'affaire le Roi ne pensât que ce seroit un refus, ils proposerent unanimement de lui offrir tout ce qu'ils avoient afin qu'il en disposât comme bon lui sembleroit; la prudence & la grandeur d'ame du Roi avoit porté les esprits à faire cette deliberation; il étoit maître absolu de tout & il se contentoit d'en demander une très-petite portion : il sembloit même qu'il n'agissoit pas en Souverain puisque ce qu'il proposoit dependoit de leur consentement : c'est pourquoi Calceran Suarés au nom de l'assemblée porta cette parole au Roi.

» SIRE, puisque votre magnani-» mité veut bien par grace nous ac-» corder quelque droit sur des choses » qui apartiennent juridiquement à » Votre Majesté, nous venons pleins

de

» de reconnoissance lui offrir tous nos
» biens & nos personnes, vous assurant
» tout d'une voix que nous recevrons
» comme une grace singuliere la por-
» tion qu'il vous plaira nous assigner :
» nous nous glorifions d'avoir cette oc-
» casion (quoique très-au-dessous de
» notre affection) de faire connoître
» à V. M. notre respectueux attache-
» ment, notre obéissance, & notre
» fidelité.

Le Roi ravi de ce compliment de la Haute-Cour, & se croyant parfaitement établi dans son Royaume par l'amour de ses sujets se fit representer les revenus d'un chacun, & ceux qui étoient libres de redevances furent chargés de vingt pour cent ; il y en eut qui pour se redimer cederent des terres ; d'autres payerent argent comptant : cependant peu de tems après il rendit les mêmes terres qui lui avoient été données, & tint quittes plusieurs de ce qui lui étoit encore dû, tant il avoit peur de molester ses sujets, & que quelque Noble ne tombât dans la pauvreté qu'il disoit souvent être la mere de tous vices. Il est vrai que les qualitez du Roi Jacques étoient admirables, si elles n'eussent été ternies par ses amours ; & l'on peut dire que

sans cette tache c'eût été un de ces Princes qui ne se trouvent qu'en idée. Cette humeur galante & lascive obscurcit sa gloire, & mit sa vie dans des dangers frequens. Comme il étoit beau & bien fait de sa personne, il y joignit encore l'autorité & les presens pour gagner les faveurs qu'il avoit obtenuës de la sœur de Balian de Nores jeune homme que la valeur, la naissance, & les grands biens mettoient au nombre des premiers du Royaume: l'injure quoique faite par un Roi lui parut insuportable, il en medita la vengeance, il s'en plaignit publiquement, il sonda les esprits de ses amis & de ses parens pour parvenir à une vengeance d'autant plus cruelle qu'elle étoit secréte & differée; ils se trouverent trois de la Maison de Chimi, Jean, Jacques, & Calceran qui tremperent dans la même resolution, Demetrius Bustron, Jean Sebba, Jacques Salache, & Marsile de Nores, tous offensés dans le même point d'honneur, Le Roi avoit abusé de leurs femmes ou de leurs sœurs: ils mirent de leur parti Nicolas Constantin homme du peuple, mais aimé generalement des Nobles à cause de sa valeur & de sa bonne mine: ils engagerent encore Jacques

Maltois soldat étranger, de vile naiss-
ance à la verité, mais qui avoit si
ien fait dans les guerres passées que
ar la protection de Pierre Davila il
toit parvenu à être connu & favorisé
u Roi qui lui donna droit de bour-
eoisie avec la charge de Capitaine de
endaïa : celui-ci n'avoit aucun sujet
ui l'obligea à trahir le Roi qui ne
ui avoit jamais fait que du bien : il
étoit laissé entraîner dans ce complot
ar l'amitié de ces Nobles avec lesquels,
uoique fort au-dessous d'eux, il vivoit
ort familierement. Pour Nicolas Con-
antin il étoit piqué contre le Roi,
arce qu'aïant été preposé comme bra-
e à un jeu d'armes qui se faisoit à la
our, ce Prince qui avoit cru qu'il avoit
sé de quelque partialité le maltraita
ubliquement de paroles, & le frapa.
ette offense demeura imprimée fort
vant dans l'esprit de Constantin qui
ut ravi de rencontrer une occasion d'ô-
r la vie au Roi, & de laver par une
engeance publique une injure qu'il
voit reçûë en presence de tout le mon-
e. Ils jurerent tous sa mort par un
rment solemnel, & quelques histo-
ens ont dit que pour mieux marquer
a ferme durée de leur union par une
xecrable Céremonie, ils tirerent du

ſang de leurs veines qu'ils mirent dans un vaſe d'or dont ils ſe froterent les levres. Ils prirent un jour que le Roi peu accompagné devoit ſortir de Famagouſte pour aller à Nicoſie où il ne pouvoit arriver que de nuit, Ils ſe mirent en embuſcade dans un valon de la terre d'Agridi à quelque diſtance du chemin où ils laiſſerent Jean Sebba pour avertir les autres lorſqu'il verroit de loin venir le Roi: par bonne fortune pour ce Prince, Sebba s'endormit, & accompagné ſeulement du Capitaine de ſes gardes il le trouva, & après l'avoir réveillé il lui demanda ce qu'il faiſoit là ſi tard; Sebba lui repondit qu'il étoit venu au-devant de lui pour le ſervir: Le Roi prit ſa réponſe pour argent comptant, & le faiſant marcher devant lui ils allerent enſemble à Nicoſie s'entretenant toujours de diverſes plaiſanteries, Les conjurés attendirent juſqu'à l'aube du jour que Sebba les avertît, mais s'étant aperçus qu'il s'en étoit allé ils demeurerent fort étonnés & craignirent beaucoup pour eux-mêmes. Jacques Maltois le plus vil ſujet qu'il y eut entr'eux, & le plus timide, s'imagina que Sebba avoit obtenu ſa grace en decouvrant la conjuration au Roi. Dans l'apprehenſion de perdre ſes re-

venus & se croïant déja entre les mains du bourreau, il demanda à parler au Roi auquel il se presenta la corde au cou, & lui declara la conjuration & les conjurés ; il voulut néanmoins se justifier en disant que Nores l'avoit mené à ce rendés-vous, parce qu'il en vouloit, disoit-il, à la vie d'un de ses ennemis, & qu'aïant decouvert que c'étoit à celle de Sa Majesté, il en avoit eu horreur, mais qu'il n'avoit osé rien dire, parce qu'il étoit seul avec tant de gens armés ; qu'aussitôt qu'il s'étoit vû en liberté il étoit accouru lui en donner avis pour marque de son zele & de sa fidelité. Le Roi demeura tout interdit de la temerité de ces jeunes gens, & du danger qu'il avoit couru ; ensuite revenu à lui-même, quoiqu'il connut la complicité du Maltois, il jugea à propos de ne rien dire pour ne pas irriter des sujets par un châtiment exemplaire dans un Roïaume qu'il venoit de conquerir à la pointe de son épée : il feignit de recevoir cet avis avec grand plaisir, lui pardonna sa faute, mais qu'il prît garde de ne rien dire à personne. Le Maltois qui ne vouloit pas qu'un second crime le rendît coupable du premier, obéït ponctuellement ; mais les conjurés par le soin qu'ils prenoient

d'observer le Roi, de prendre conseil de leurs amis & de leurs parens, & de ne plus paroître ensuite à la Cour, publierent toute l'affaire, en sorte qu'il n'y avoit pas un Noble à Nicosie qui n'en sçût toutes les particularitez. Le Maltois par la peur qu'il avoit de contrevenir imprudemment à l'ordre qu'il avoit reçû du Roi, alla à son Gouvernement pour mieux éviter de voir les traitres qu'il avoit lui-même trahis. Le Roi qui dissimuloit toujours ne cherchoit que les occasions de gagner par des bienfaits la mauvaise volonté des conjurés; ceux-ci tourmentés sans cesse par les remords de leur conscience, & se connoissant indignes de pardon, supposoient que leur châtiment, quoique differé, n'en seroit pas moins severe ni moins inévitable.

Le Roi cependant intima la revûë des Officiers & des feudataires, & comme il avoit anticipé de quelques jours ils crurent qu'il vouloit prendre cette occasion de s'assurer de leurs personnes au milieu des armes où ils ne pourroient faire aucune resistance: c'est pourquoi resolus de mourir plûtôt que de se rendre prisonniers, ils s'assemblerent en armes avec une compagnie d'étrangers qu'ils tenoient à cet effet dans les mai-

sons des Chimi situées sur les murailles proche la porte de sainte Venerable, ce qui leur donnoit une grande commodité d'executer leurs resolutions desesperées : Ils envoïerent pourtant leurs chevaux à la revûë, priant leurs parens de faire leurs excuses si l'éloignement les empêchoit de se presenter en propres personnes : mais ils avoient retenu leurs meilleurs chevaux pour s'en servir en cas de besoin, & n'avoient envoïé à la revûë que ceux qui étoient le moins propres au service : On appella Balian de Nores, & l'on presenta quatre chevaux qui pouvoient à peine se soutenir, Jacques son frere parut pour lui avec cette excuse, qu'il ne se portoit pas bien ; le Roi feignit de le croire, s'enquit fort obligeamment de l'état de sa santé, & fit prendre note de la presentation des chevaux sans autre difficulté ; il reçut de la même maniere les excuses, qui lui furent faites de la part des autres conjurés, sans qu'il parût qu'il les soupçonnât de quoi que ce fût. Ils s'assurerent sur cette facilité du Roi, & par une folle confiance ou de n'être point encore decouverts, ou qu'on les craignît trop pour qu'on osât les attaquer, chacun se retira chez soi sans armes & sans rien soupçonner. Le Roi en

continuant la revûë appella Pierre Davila pour le service d'un homme d'armes, il presenta deux chevaux dont l'un pour être trop vieux fut rebuttê par le Roi qui lui dit ; Davila, pour un homme riche, vous repondés mal à ce que vous devés, n'ilés un bon cheval, ou allés en prendre un dans mon écurie ? Davila se sentit fort piqué de ce reproche fait en public d'autant plus qu'il lui paroissoit étrange qu'on en eût reçû d'autres de Notes & des autres conjurés qui étoient bien moindres & ne valoient pas le sien, croïant donc que ce qui étoit une prudence de saison fut ou partialité ou faute d'attention, il repondit tout en colere : SIRE, les traitres sont plus favorisés de Votre Majesté que ses plus fideles sujets, leurs chevaux tout mauvais qu'ils soient, sont reçûs sans difficulté : le Roi fut tout à fait irrité de cette reponse quoiqu'il le dissimulât ; il voïoit que le secret qu'il prenoit tant de peine à cacher devenoit public ; il dit seulement, Davila, taisés-vous, vous êtes un imprudent. La revûë étant achevée, il fit venir Davila, le reprit avec aigreur de ce qu'il avoit dit en public qu'il y avoit des traitres dans son Roïaume, & s'il le sçavoit, pourquoi il ne l'en avoit

jamais averti, puiſqu'il ſe rendoit par-là complice du même crime: Davila ſans s'émouvoir lui repondit qu'il n'avoit oſé lui en rien dire, parcequ'après les avis que lui en avoit donné Jacques Maltois, il n'avoit juſqu'alors fait aucune demarche pour leur punition; comment ce ſecret eſt-il venu à votre connoiſſance, repliqua le Roi? toute la Cour, repartit Davila, en eſt pleinement inſtruite, & il n'y a pas juſqu'au moindre fantaſſin qui n'en ſache les particularitez; je voulois, dit le Roi, remedier au mal par la diſſimulation, dans l'eſperance qu'avec le tems ils pourroient ſe repentir; mais puiſque la choſe eſt ſi repanduë, & qu'on pourroit croire que je n'aurois oſé les châtier par lâcheté ou par crainte je ſuis forcé à laiſſer agir la juſtice de peur que ma trop grande patience ne ſerve à les rendre encore plus hardis & plus témeraires: il fit appeller incontinent Jean Taſſure Comte de Tripoli homme d'une fidelité aſſurée, & ennemi de Nores & de ſes compagnons, auquel il donna une liſte des conjurés qu'il lui commanda de faire arrêter; ce qui fut executé la nuit même par l'adreſſe du Comte qui n'eut pas grand peine à ſe ſaiſir de ces coupables qu'il trouvoit

dans leurs maisons seuls & desarmés comme s'ils n'avoient jamais pensé à offenser le Roi : il convoqua dès le matin la Haute-Cour où il porta sa plainte, & parla avec vehemence sur l'énormité du crime : ils furent examinés & convaincus, & par leur confession condamnés à la mort avec confiscation de tous leurs biens. La sentence aïant été publiée on n'entendit par toute la ville de Nicosie qu'afflictions, que gemissemens, & maledictions ; & si la crainte de la mort n'eut arrêté l'insolente temerité d'un grand nombre, il est constant que les parens & les amis des conjurés en venoient à une rebellion ouverte : mais aïant connu que leurs resolutions desesperées ne serviroient qu'à les faire perir avec les autres ils prirent le parti de s'éloigner de la Cour. Pendant que l'on tiroit ces malheureux des prisons & qu'on les conduisoit à la grande place, où l'on voïoit executer l'arrêt de mort, leurs femmes, leurs meres, & leurs sœurs faisoient des cris à attendrir les rochers ; elles couroient pieds nuds aux Eglises faire des vœux & des supplications, elles se battoient la poitrine, se déchiroient le visage, s'arrachoient les cheveux comme des Bacchantes, criant dans les ruës, *Pitié & misericorde*, pensant soulever le menu

peuple, aisé à émouvoir sans reflèchir au danger ni à la justice: mais voïant que tout étoit inutile, elles s'allerent jetter aux pieds de la mere du Roi, laquelle attendrie par la foiblesse de son sexe se prit à pleurer, & fut aisée à persuader d'aller promptement demander grace à son fils, car pour peu qu'on differât elle devenoit inutile; elle penetra jusqu'à l'apartement, où étoit le Roi malgré la resistance des Officiers qui avoient ordre de n'y laisser entrer personne qu'après l'execution: arrivée en presence du Roi avec une troupe de Dames qui fondoient en larmes, & dont quelques-unes ne lui étoient pas inconnuës, elle se jetta à ses pieds en criant à plusieurs reprises, *misericorde, misericorde*: le Roi avec un visage ferme, & qui ne marquoit que severité l'aïant relevée lui dit: » Ma mere, » vous n'aimés ni ma vie ni la vôtre » lorsque vous m'exhortés à pardonner » à des traitres, vous voulés qu'ils vi- » vent afin qu'ils puissent executer le » serment qu'ils ont fait de m'assassiner, » vous êtes une femme, & par-là mê- » me vous ignorés les regles & les » moïens qu'il faut employer pour se » conserver sur un trône qui m'a tant » coûté; celui qui n'extermine pas les

» traitres met les bons ſujets en peril,
» & ne merite ni de vivre ni de regner.
» Sa mere reprit la parole, & lui repre-
» ſenta que c'étoit de jeunes gens que
» la paſſion avoit emportés, que c'étoit
» déja un aſſés grand châtiment pour
» des traitres que d'être convaincus &
» connus pour tels, qu'il ne manquoit
» pas de moïens de s'en aſſurer ſans
» qu'il fût neceſſaire de les faire mou-
» rir, qu'une mort ignominieuſe par
» les mains d'un bourreau puniſſoit plus
» les innocens qui vivoient, que les cou-
» pables qui n'étoient plus, que la pri-
» ſon, la pauvreté & le banniſſement
» étoient des punitions aſſés terribles
» pour un crime qui n'avoit point été
» conſommé : Enfin comme elle vit
que le Roi paroiſſoit inflexible, elle ſe
jetta une ſeconde fois à ſes pieds,
pleura, ſupplia & dit tant que le Roi
touché ou feignant de l'être ôta la chaîne
qu'il avoit au cou, & l'envoïa pour mar-
que qu'il vouloit qu'on ſurſît à l'exe-
cution, & qu'on renvoïât les coupables
dans les priſons. Il avoit cru que l'exe-
cution ſeroit achevée, & pour y don-
ner lieu il s'étoit fait prier long-tems
par ſa mere, ce qui ſurprit tous ceux
qui ſçavoient les complaiſances infinies
qu'il avoit pour elle. Lorſque l'ordre

du Roi arriva il n'en restoit plus que trois à recevoir le supplice, Jean Sebba, Jacques Salacha, & Balian de Nores premier auteur de la conjuration; on observera que la bonne fortune de celui-ci voulut qu'aïant été condamné par la Haute-Cour, il demanda par grace qu'on le fit mourir le premier, ce qui lui fut refusé, afin que pour plus grande peine & comme le plus coupable il vît mourir tous ses adherans. Sebba & Salacha sortis de prison moururent peu après, soit que ce fût le terme de leur vie, soit que la crainte de la mort l'eut accelerée. Nores qui ne se fioit pas aux graces des Princes voulut en changeant de climat changer aussi de fortune; il se retira en France ou il s'appliqua beaucoup à l'étude, & il ne retourna en Chypre que l'année 1490. où il exerça la medecine jusqu'en 1528. qu'il mourut âgé de 96. ans.

Le Roi instruit par cet accident qu'il falloit changer de vie, & avoir plus d'égard à l'honneur de ses sujets pour sa propre sureté prit la resolution de se marier; il envoïa pour cet effet l'Archevêque Gonemme & Louis Fabrici vers le Pape Pie II. pour lui demander la fille du Despote de la Morée qui vivoit à Rome sous la protection

de sa Sainteté. Il reçut cette Ambassade du Roi Jacques avec tout le plaisir imaginable, mais après avoir fait faire plusieurs reflexions à l'Archevêque que la fille du Despote ne meritoit pas la recherche du Roi, il lui offrit une de ses Nieces: l'Archevêque en remercia sa Sainteté, mais comme il n'avoit sur cela aucune commission il en écrivit au Roi, & le Pape lui dépêcha pour cet effet un Evêque de Chypre, quoique la Cour de Rome couvrit cette députation du pretexte d'une croisade pour le recouvrement de la Terre Sainte. Le Roi aïant vû le portrait de cette Dame, & s'étant informé de sa vie fort dissoluë, comme le disoit la renommée, la refusa, preferant sa propre satisfaction à tout autre interêt. Le Pape en fut si irrité qu'il ne voulut plus, comme auparavant, donner audience à l'Archevêque & à Fabrici comme Ambassadeurs de Roi dans la Salle Roïale; mais donnant toute sa protection à Charlotte, il qualifia le Roi Jacques du titre de Tyran & d'Apostat; il feignit qu'il ne venoit que d'apprendre qu'il avoit prêté serment de fidelité au Soudan, il en exagera l'énormité & le publia comme une chose execrable. L'Archevêque fit tous ses efforts

pour appaiser sa Sainteté en lui representant que Charlotte meritoit son indignation pour s'être mariée sans aucune dispense dans un degré défendu ; que par les loix du Roïaume elle ne pouvoit rien pretendre à la Couronne dont les femmes avoient toujours été excluses ; qu'après la mort du Roi Jean le Roïaume avoit été devolu au Soudan d'Egypte comme haut Seigneur du fief qui avoit pû le donner à qui bon lui sembloit ; qu'il avoit écouté les Ambassadeurs de Charlotte qui lui portoient des presens avec des offres considerables, qui lui dirent ses raisons, & que nonobstant tout cela il avoit accordé le Roïaume au Roi Jacques ; que pour le serment de fidelité il n'avoit fait que suivre la coutume pratiquée par tous ceux qui reçoivent des investitures d'états, & qui s'obligent au tribut sans égard de religion ; que ce serment, dont sa Sainteté se plaignoit tant, n'étoit point une chose nouvelle qu'on dût attribuer au Roi Jacques, mais un usage chez les Egyptiens pour tous ceux à qui ils donnoient des investitures, & qui avoit été pratiquée de la sorte par les Rois Janus & Jean ; que Charlotte en auroit fait autant si le Soudan eut jugé à propos de lui

donner l'investiture du Roïaume comme elle l'en supplioit. Mais un esprit colere & irrité ne veut point entendre raison. Les Ambassadeurs partirent de Rome plûtôt chassés que congediés. Le Pape irrité du refus qu'on avoit fait de sa Niece non seulement se declara tout-à-fait du parti de Charlotte, mais il fit imprimer certain traité dans lequel le Roi Jacques étoit traité d'*Usurpateur du Roïaume, de perfide, & de sacrilege.* Cette partialité du S. Pere lui fit de la peine, & pour éviter les fâcheux accidens qui pourroient arriver il publia un Edit par lequel il n'étoit permis à aucun vaisseau François ni Savoyard de pouvoir prendre port en quelqu'endroit que ce fût du Roïaume : ce qui fut encore observé par ses successeurs l'espace de trente ans pour ne pas contrevenir aux conventions qui s'étoient faites avec les Egyptiens & avec les Turcs.

1468. Le Roi combloit de biens ceux qui avoient contribué à son élevation, à proportion des fraïeurs qu'il avoit d'être un jour dépoüillé de sa Couronne. Outre les fiefs & les domaines qu'il donnoit à pleines mains, la conversation avec tous ses sujets étoit si obligeante & si familiere qu'on auroit dit qu'il

étoit plûtôt leur ami particulier que leur Roi : mais entre tous ses favoris il n'y en eut point de plus intime qu'André Cornaro qui aïant été élû Auditeur de Chypre fit croire qu'il faisoit autant d'honneur à la charge que la charge pouvoit lui en faire : comme il étoit le créancier du Roi pour des sommes considerables, il vivoit avec tout le credit & tous les agrémens que lui pouvoit procurer un Roi bon & reconnoissant ; un jour, soit que ce fût adresse ou par hazard, maniant des papiers qu'il avoit tiré de sa poche il laissa entrevoir un petit portrait de Catherine sa niece fille de Marc son frere; le Roi curieux le voulut voir, mais à peine l'eut-il entre les mains que toutes ses beautez qui n'étoient cependant qu'en peinture lui fraperent le cœur en même tems que les yeux & il eut un desir violent d'en pouvoir devenir le maître ; Cornaro qui s'en aperçut lui offrit cent mille ducats de dot, le quittant encore de tout ce qui lui étoit dû ; il y ajouta tout ce qui pouvoit contribuer à la conservation & l'agrandissement de son Roïaume, l'agrément de sa République qui declareroit sa Niece fille de saint Marc, & autres magnifiques promesses. Le Roi qui

joignoit à la passion qu'il avoit de posseder cette beauté les interêts de son état, & connoissant que la protection de la Republique lui assûroit sa Couronne, dépêcha à Venise Philippe Podacataro avec ordre de conclure son mariage avec Catherine Cornaro, & de traiter une ligue perpetuelle avec la République.

1469. Les Vénitiens reçurent Podacataro avec toutes les marques d'honneur & de joye qui pouvoient convenir au merite du Roi qu'il representoit ; aïant ensuite exposé sa commission, le mariage fut arrêté, & le Senat fit l'honneur à l'épouse de la declarer fille de la Republique s'obligeant à la protection du Roi & du Roïaume par une ligue perpetuelle. On ne vit après cela par toute la ville que feux de joye ; arcs de triomphe & autres superbes spectacles par lesquels chacun selon ses vûës differentes marquoit son contentement, & l'estime qu'il faisoit de cette nouvelle alliance : le jour arrêté pour le depart de la Reine, le Doge l'alla prendre à sa maison avec le bucentaure, & lui aïant cedé le pas & la main droite il la conduisit jusqu'au Lido où il la laissa sur les galeres de Jerôme Diedo Capitaine de celles qui étoient

destinées pour le voyage de Baruth ; elle étoit cependant accompagnée & servie par André Bragadin qui avoit été choisi Ambassadeur vers le Roi Jacques. Plusieurs parens de la Reine voulurent la suivre sous pretexte de former sa Cour & grossir le nombre de ses serviteurs, mais dans la seule vûë de faire fortune.

Elle arriva à Famagouste après un très-long voyage causé par les accidens ordinaires de la mer & par les incommoditez qu'elle en souffrit ; elle fut reçûë par tous les ordres du Royaume avec des joyes incroyables ; ils lui avoient preparé des arcs & des trophées superbes, & toutes les rûës par où elle passoit étoient tapissées, pour ainsi dire, d'or & de soie; on regardoit & on admiroit cette beauté comme une chose surnaturelle, & ils disoient communement que la Déesse Venus étoit retournée en Chypre. Les Grands qui s'étoient flattés, que le Roi ou par necessité ou par crainte ne prendroit pas pour femme une étrangere faisoient semblant de faire comme les autres : ils se donnoient de garde également d'être observés par le peuple & d'être soupçonnés par le Roi, une triste mine parmi des rejouissances publiques étant toujours de mau-

1471.

vais augure : ce qui redoubla encore la pompe de toutes ces fêtes fut le couronnement de la Reine qui se fit immediatement après. Le Roi étoit charmé de tous ces dehors, il regardoit sa Couronne fermement établie, & il croyoit n'avoir plus rien à craindre de la fidelité des sujets qui prenoient tant de part à sa joye & à sa consolation. Il y eut encore un retour de toutes ces rejouissances à la grossesse de la Reine & puis à la naissance du Prince : mais toutes les felicitez humaines étant imparfaites & de peu de durée, cet enfant ne vécut que cinq jours, & le Roi en fut si affligé qu'il sembla que le cœur lui dit qu'il n'en verroit jamais d'autres.

1472. Le Roi pour tenir ceux de Famagouste dans une exacte fidelité avoit coutume d'y aller de tems en tems sçachant combien la presence du Prince empêche les nouveaux sujets de penser à troubler ; il ne s'y arrêtoit néanmoins que quelques heures, l'amour qu'il avoit pour la Reine ne lui permettant pas de la laisser jamais seule : mais un jour qu'il avoit été à la chasse & qu'il s'étoit provoqué une grande sueur il fut obligé d'y demeurer à cause d'une fievre qui fut d'abord peu de chose ; mais le troisiéme jour s'étant

fortifiée & donnant des marques de grande malignité, il fit venir la Reine à Famagouste pour ne pas mourir sans la voir, pour l'instruire des interêts de l'Etat, & pour qu'au tems de sa mort elle se trouvât dans la plus forte place du Royaume en cas que quelqu'un voulût tenter quelque nouveauté. On voïoit bien que le Roi n'étoit pas fort éloigné de la mort, lorsqu'il fut visité par Pierre Mocenigo Géneral des Vénitiens; il venoit de la Caramanie comblé de gloire, & au bruit de la maladie du Roi, il prit port à Famagouste tant à cause de la confédération qu'il y avoit entre le Roi & sa République que pour l'étroite amitié qui étoit entr'eux : aussitôt que le Roi aperçut Mocenigo les larmes lui vinrent aux yeux & dit: » Seigneur Géneral, nous voici à la » fin de nos jours quoique disent ceux » qui me flattent, je sens bien qu'elle » aproche; votre République perd un » grand serviteur, & vous un bon ami, » je connois que je vais mourir non » seulement par la violence du mal, » mais par l'inutilité des remedes qui ne » me soulagent point, les forces me » manquent; la volonté de Dieu soit » faite; la Reine mon épouse est fille » adoptive du Senat, je lui en recom-

» mande la protection & celle du Roïau-
» me. Le Géneral Mocenigo le consola, en lui faisant esperer le retablissement de sa santé, la vigueur de son âge & de son temperament pouvant encore aisément vaincre le mal; que cependant si Dieu permettoit qu'il en arrivât autrement, il lui promettoit toute l'assistance possible de la part du Senat, & que lui-même ne manqueroit à rien pendant qu'il auroit la charge de Géneral. Cette visite consola si fort le Roi qu'il parut d'abord s'en mieux porter; mais à peine ce Capitaine eut pris congé, que le mal augmenta jusqu'à ôter toute esperance qu'il en pût revenir: il emploïa le peu de vie qui lui restoit à menager les esprits de ceux qui pouvoient donner quelque inquiétude à la Reine, & il laissa pour Gouverneurs du Roïaume Jean Taffures Comte de Tripoli & Capitaine de Famagouste, Jean Peres, Fabrici Comte de Zaffo & de Carpasso & Capitaine des Galeres, Morfo de Grimier Comte de Rochas, André Cornaro Auditeur, Marc Bembe Capitaine de Papho, Rizzo de Marin Chambellan, Pierre Davila Connétable, & Jean Aronio premier Secrétaire d'Etat, Il ordonna ensuite avec grand empressement que l'on desarmât

les galeres, soit que ce fût pour une plus grande sureté de la Reine puisqu'un mal-intentionné auroit pû s'en rendre le maître, soit qu'il y eut été exhorté par les Peres Dominicains qui lui avoient representé qu'elles étoient tout-à-fait à charge aux sujets. Enfin accablé par la malignité de la fievre, il mourut le 5. Juin 1473. après neuf 1473.
jours de maladie. Plusieurs crurent qu'il étoit mort de poison par le ministere des amis de Charlotte, & ceux-ci, pour se soustraire à la haine & au châtiment, jetterent le crime sur Cornaro & Bembo Oncles de la Reine, sous pretexte qu'ils vouloient usurper le commandement & gouverner. Ce bruit quoique sans fondement (la Reine étant encore enceinte) ne laissa pas de faire impression sur l'esprit de plusieurs & entr'autres sur celui du Pape Sixte IV.: ces Seigneurs étoient universellement hais de tout le monde à cause des faveurs que le Roi leur faisoit, mais sur tout Bembo qui n'avoit ni amis ni adherans, & qui étoit nouveau venu dans le Roïaume,

Le Roi Jacques II. mourut à l'âge de trente-trois ans dont il en regna douze huit mois & quatre jours: ce fut un Prince doüé d'une prudence &

d'une valeur singulieres ; il fut également genereux dans les combats comme dans la victoire; il gagna son Roïaume à la pointe de l'épée, & il fit voir que c'est la valeur qui donne les Couronnes tout autant que la fortune ; il étoit né pour les grandes choses ; les perils & les obstacles qu'il rencontroit à son chemin le rendoient vaillant & obstiné à les surmonter ; il ne se donna aucun repos qu'il n'eut chassé entierement les ennemis de son Royaume, & gagné ce qui avoit été usurpé à sa Couronne. Il fut plûtôt prodigue que liberal s'étant apauvri lui même pour enrichir les autres, & rien ne lui faisoit tant de plaisir que de donner & repandre par tout ses bienfaits. Il sçavoit le secret de se faire aimer & craindre, de sorte que pendant tout son regne on ne vit qu'une seule conjuration, quoique Charlotte & les Génois tentassent toutes sortes de moyens, elle pour rentrer dans le Royaume où elle étoit aimée, & eux pour tâcher de reprendre Famagouste. Pour la bonté il étoit sans pareil, il aimoit & enrichissoit ceux qui l'avoient en aversion. Il est vrai qu'il consentit à la mort des conjurés, mais ce fut plûtôt par raison d'état que par l'envie qu'il eut de

se

ſe venger. Il ordonna avant de mourir qu'on ouvrît les priſons pour laiſſer un éternel ſouvenir de ſa bonté & de ſa clémence. Il fut enterré à Famagouſte dans l'Egliſe Cathedrale Latine de ſaint Nicolas avec peu de pompe ; la cérémonie ne laiſſa pas d'être très-belle par le concours des peuples & de la plus grande partie des Nobles qui ne ſe laſſoient point de vanter les actions memorables de leur Roi. On diſoit que ce n'étoit point l'ambition, mais ſa propre ſureté qui lui avoit donné lieu de recourir aux forces étrangeres ; qu'il avoit pris les armes pour empêcher la tyrannie de ceux qui en vouloient à ſa vie & qui lui diſputoient le reſpect qui lui étoit dû comme à un fils de Roi ; qu'étant parvenu à la ſouveraineté, il s'étoit comporté avec tant de moderation, qu'excepté le nom, il ſembloit n'avoir rien au-deſſus d'un particulier ; que le Roïaume reconnoiſſoit devoir à ſa valeur la delivrance des ennemis qui en avoient occupé une grande partie pendant tant d'années ; qu'il avoit toujours rendu bonne juſtice aux citoïens, fait plaiſir aux étrangers, & gagné géneralement tout le monde par ſes bienfaits ; qu'il avoit enrichi & embelli ſon Roïaume ; enfin qu'il avoit toujours eu en horreur

la cruauté & la violence, quoiqu'il eût été de son interêt de mettre l'un & l'autre quelquefois en usage.

D'autres qui étoient du parti & du sentiment opposé disoient, qu'il s'étoit servi de toutes sortes de moïens pour arriver à la souveraineté, qu'y étant parvenu, il s'étoit servi des plus cruels moyens pour vaincre les obstacles qui l'empêchoient d'aller à ses fins; qu'il ne s'étoit rendu Maître de l'Isle que par la force des armes ennemies & étrangeres, qui l'avoient entierement desolée; infidele même à ceux qui s'étoient joints avec lui pour l'aider à conquerir son Royaume; qu'après cela il n'avoit rien oublié pour offenser ses sujets en leurs biens, en leur vie, & en leur honneur; qu'il avoit attaqué celui des Dames les plus nobles pour assouvir sa lubricité, aïant fait mourir, sous le specieux prétexte qu'on vouloit le trahir, les plus grands du Roïaume, peut-être pour s'emparer des revenus & des fiefs de ceux qui s'étoient sauvés pour éviter ses ressentimens.

Chacun parloit suivant sa passion particuliere : les plus sages qui n'avoient pour lui ni amour ni haine, craignoient que la perte du Roi Jacques n'entraînât avec elle celle du Roïaume. Ils étoient tous tellement divisés entr'eux, & dé-

irés par l'ambition, qu'ils se seroient
lontiers donnés, non seulement aux
énois & aux Turcs, mais à tout au-
: Prince qui auroit eu la pensée de
n rendre le Maître. Ils prévoyoient
s efforts que feroit Charlotte, & ils
ojent tout à craindre de la domination
supportable d'une femme offensée.

La cérémonie des funerailles ache-
ée, les Gouverneurs proclamerent Ca-
terine Cornaro Reine de Chypre, &
ii jurerent fidelité; ils dépêcherent en-
uite André Tollores vers le Soudan
our lui donner avis de la mort du Roi;
s envoyerent aussi à Venise pour le
ême sujet avec des lettres de la Reine
ui demandoit la protection de la Ré-
ublique.

Charlotte ne fut pas long-temps sans
pprendre la mort de son frere; elle s'é-
oit arrêtée à Rhodes d'où elle ne ces-
oit de solliciter la faveur de tous les
rinces, & d'esperer au milieu de ses
sgraces de pouvoir rentrer dans le
oïaume qu'elle avoit perdu; elle dis-
mula cependant pour mieux tromper
ux qui la croïoient coupable de la
ort du Roi; elle envoïa sur un bri-
intin le Chevalier Jean Giblet & Au-
istin Puisat son confident, afin qu'a-
rès avoir appris la verité ils pussent

rendre quelques lettres qui leur avoien été confiées à cet effet. Giblet arrivé aux Salines n'osa prendre terr de peur d'être découvert, il ne crut pa même devoir envoyer une personne d distinction qui pourroit être observée mais il envoya un certain Valentin natif de Chypre qui avoit autrefois serv Jean de Montoliphe; il alla d'abord à Pendaïa, mais y aïant été reconnu & arrêté, on le conduisit à Famagouste, où saisi de crainte, il confessa tout ce qu'i sçavoit: Jean Perès par ordre de la Reine courut après le Brigantin, mais i revint sans l'avoir rencontré; Giblet voïant que Valentin tardoit trop, & qu'il pourroit être ou traître ou prisonnier, s'enfuit à Rhodes, certain à n'en pouvoir douter neanmoins de la mort du Roi Jacques. Charlotte qui crut que c'en étoit assez, & que rien ne pourroit plus s'opposer à son entreprise, dépêcha deux Ambassadeurs au General Mocenigo qui se trouvoit alors victorieux au Fisc, terre de Licie, vis-à-vis la ville de Rhodes: ils lui donnerent d'abord avis de la mort du Roi Jacques lui representerent son injuste usurpation du Roïaume de Chypre sur sa sœur, & le supplierent de sa part de lui aider à rentrer en possession de ce

qui lui avoit été ôté : qu'ils se promettoient qu'il assisteroit Charlotte qui étoit fille d'un Roi, ami & confederé de la République, & belle-sœur du Duc de Savoye, qui étoit aussi leur allié: ils ajoûterent qu'elle étoit fille legitime, & son frere bâtard, & par consequent incapable de succeder à la Couronne, selon les loix du Royaume; qu'aïant égard à toutes ces raisons, Charlotte avoit lieu d'esperer que la Sérenissime République qui protegeoit les Princes opprimés, voudroit bien la rétablir dans un Roïaume dont elle avoit été si injustement dépoüillée. Le General après avoir marqué combien cette démarche de Charlotte lui avoit été agréable, répondit qu'il seroit ravi de faire pour elle au nom de la République tout ce qui raisonnablement lui seroit permis, mais que ce n'étoit pas à lui à decider à qui appartenoit de droit le Roïaume de Chypre; que le Roi Jacques l'avoit reçu en fief de la main du Soudan qui en étoit le souverain Seigneur, quoique fissent les Ambassadeurs de Charlotte pour l'empêcher; qu'il s'en étoit ensuite rendu Maître par la voye des armes, & qu'il en avoit joüi l'espace de douze ans; que toutes ces raisons lui faisoient

croire qu'il lui appartenoit à juste titre : que si pour n'être pas legitime, il en étoit exclu par les loix du Roïaume, ces mêmes loix rejettoient aussi les femmes & ne les admettoient à aucune succession : qu'au reste il étoit surpris que Charlotte ignorât que dans le siecle où l'on étoit, les Princes ne gagnoient point les Roïaumes en vertu des loix, ni par des procedures de droit, mais par la voïe des armes & de la valeur ; que les Génois dépoüillés & chassés de la meilleure partie de l'Isle, dont ils avoient été les maîtres pendant plusieurs années sans interruption, pouvoient se récrier aussi bien qu'elle de cette prétenduë usurpation, dont elle se plaignoit. Quant au Comte Louis, il y avoit bien de l'apparence, qu'étant en Savoye auprès du Duc son pere depuis si long-temps sans donner aucun signe de vie, il ne pensoit ni à la Princesse son épouse, ni au recouvrement de son Roïaume : il ajoûta ensuite que la femme du Roi Jacques étoit fille du Sénat, & qu'étant restée enceinte, elle & l'enfant étoient declarés heritiers du Roïaume par le Soudan qui en étoit le souverain Seigneur, & pour cette raison, il étoit persuadé que le Sénat en

prendroit la protection.

Les Ambaſſadeurs très-mortifiés s'en retournerent vers Charlotte, qui dépêcha au Soudan Nicolin Miglias ſon favori, afin d'en obtenir l'inveſtiture du Roïaume à quelque prix que ce fût. Pendant ces entrefaites le General Mocenigo qui alloit par ordre de la République en Caramanie pour y attendre Uſſon Caſſan Roi de Perſe, crut qu'il étoit du ſervice de ſes maîtres d'aller en Chypre pour faire connoître à ceux qui pouvoient troubler que la Reine étoit protegée par les Venitiens. Entré dans Famagouſte il alla rendre viſite à la Reine qu'il trouva plongée dans la plus vive douleur & baignée de l'abondance de ſes larmes, tant à cauſe de la mort de ſon mari, que de l'embarras où elle ſe trouvoit dans ſa nouvelle Souveraineté : il la conſola du mieux qu'il pût, en lui promettant l'appui & la faveur du Sénat, avec offre de toute l'armée en cas que les interêts de ſa Couronne le demandaſſent : la Reine le remercia par des expreſſions touchantes, ſe recommanda Elle & ſon Roïaume, qu'elle diſoit appartenir plus à la République qu'à Elle-même. Le General prit congé, & pourſuivit ſon chemin vers la Ca-

ramanie. Mais peu après il retourna ; parce qu'il avoit appris qu'il ne pouvoit pour cette année-là s'aboucher avec le Roi de Perse. Il trouva à son retour que la Reine avoit mis au jour un fils dont il la felicita, & il fut prié de le tenir au Baptême avec les Provediteurs de l'armée : les Gouverneurs qui prétendoient à cet honneur en eurent un chagrin mortel, mais ils le dissimulerent. L'enfant fut nommé Jacques : le General eut ensuite diverses conférences avec André Cornaro, ce qui faisoit une peine infinie aux Grands du Roïaume, qui le haïssant au dernier point, ne pouvoient souffrir ni son autorité ni sa faveur. Mocenigo qui en fut averti lui laissa pour sureté cinq vaisseaux & deux galeres, & il s'en alla à Modon y attendre son successeur. L'Archevêque Gonemme ne survéquit que trois mois au Roi Jacques ; la perte de son Roi qu'il chérissoit à l'égal d'un tendre pere qui aime un fils unique, lui causa la mort plûtôt que son âge ou autre maladie qu'il eut : ce fut un Prélat sçavant & très-versé dans les affaires d'Etat & de politique, & c'étoit par ces bonnes raisons que le Roi déferoit si fort à ses conseils ; il avoit pris l'habit de saint Augustin dans a

penſée de s'avancer à la Cour de Rome ; comme il avoit l'eſprit trop élevé pour répondre à l'avarice de ceux qui vendent les graces dans ce pays-là, il mépriſa de ſuivre l'exemple des autres, qui eſperent pendant toute leur vie une fortune à laquelle ils ne parviennent jamais; il s'en retourna en Chypre: il ne fut pas difficile à un ſujet de ce merite de s'acquerir les bonnes graces du Roi ; mais s'étant rendu ſuſpect à la Reine Heleine , tant pour être venu de Rome, que pour être trop attaché aux interêts de ſon Maître, il fut contraint de ſe refugier à Rhodes, où il trouva depuis l'occaſion de ſervir d'inſtrument à la grandeur du Roi Jacques. Il fut enterré à ſaint Auguſtin avec une pompe magnifique, la Reine n'aïant rien oublié pour honorer encore la memoire de ſon mari.

Le jour même que mourut l'Archevêque, il arriva en Chypre un Envoïé du Soudan, pour demander en qualité de ſouverain Seigneur du Roiaume qu'on lui remît l'argent , les pierreries & les autres meubles du Roi Jacques mort ſans heritiers : mais ayant trouvé qu'il avoit laiſſé la Reine enceinte , & que depuis , elle étoit devenuë mere d'un fils , il ne demanda plus rien , ſi-

non qu'on payât ſans aucun delai, & qu'on portât en Egypte vingt-quatre mille ducats de tribut qui étoient dûs au Soudan; il demanda toutefois quelque preſent à la Reine pour ſon heureux avenement à la ſucceſſion du Roïaume: mais le retour d'André Tollores qui portoit à Catherine, non ſeulement la confirmation du Roïaume, mais qui conduiſoit encore priſonnier Nicolin Miglias Ambaſſadeur de Charlotte, fit ceſſer toutes ces prétentions.

L'Archevêché de Chypre fut rempli par .... Fabrici frere de Jean Perès Comte de Zapho & de Carpaſſo; il ſe trouvoit alors par ordre du Roi chargé de commiſſions ſecrettes auprès de Ferdinand Roi de Naples: à peine eut-il appris la mort de ſon Maître, que ne voyant perſonne ni plus riche ni plus autoriſé que lui par l'amitié & par ſa famille qui le lioient avec les plus grands du Royaume, il eut la penſée de s'en emparer; mais ne voulant rien haſarder, dans la crainte que quelqu'autre des plus puiſſans n'eût le même deſſein que lui, il penſa à mettre quelque Prince dans ſon parti; il s'adreſſa au Roi Ferdinand, & lui propoſa, ſans découvrir ſes intentions, de marier ſon fils naturel avec Charlotte auſſi fille natu-

relle du feu Roi Jacques : le Roi agréa fort la propoſition pour pluſieurs raiſons, entr'autres pour éloigner ce fils de Naples, où il étoit haï de la Reine, & de ſes freres legitimes, de tout le peuple à cauſe de ſa vie ſcandaleuſe & dereglée, qui faiſoit revivre l'odieuſe memoire des vices du pere. Il fit pour cet effet accompagner l'Archevêque par un Ambaſſadeur avec deux galeres bien armées, avec une ſomme conſiderable, pour ſurmonter les difficultés qui pourroient ſe preſenter. L'Archevêque arrivé en Chypre s'en alla d'abord à Nicoſie, où il trouva les nobles & le peuple dans le trouble, & tout dans une diſpoſition fort differente de ce qu'il s'étoit imaginé. Le Royaume étoit diviſé en deux partis ; l'un étoit pour Charlotte, & l'autre pour la Reine, & il n'étoit pas aiſé d'en faire un troiſiéme en ſa faveur : ceux de la Haute-Cour préſumant beaucoup par leur nombre & par leur propre merite aſpiroient à épouſer la Reine, & ne ſe ſoucioient pas qu'on ſçût leurs prétentions ; de ſon côté cependant il travailla ſi efficacement, que par le moïen de ſes amis & de ſes proches, il conclut le mariage du fils du Roi de Naples, ſans que perſonne s'apperçût de ſes inten-

tions ; la plûpart des Gouverneurs y consentirent, perdirent l'esperance que la Reine voulût se remarier, & ils ne purent souffrir qu'André Cornaro, sous le nom de la Reine, exerçât une autorité de Roi & un pouvoir absolu pour le gouvernement du Roïaume. L'Archevêque qui les voïoit assez irrités pour soulever le peuple, s'avisa un jour de solemnité, en sortant de l'Eglise de sainte Sophie, de lire une lettre qu'il disoit écrite par le Pape Sixte à tous les nobles du Roïaume, par laquelle il les exhortoit à ne pas souffrir plus longtemps la tyrannie d'André Cornaro & de Marc Bembo coupables de la mort du Roi Jacques ; les conjurés feignirent de recevoir comme un ordre cette exhortation du Pape, jurerent de sacrifier à la Justice de leurs ressentimens les oncles de la Reine, & s'en allerent à Famagouste accompagnés de tous ceux qu'ils crurent propres à l'exécution de leur entreprise : mais comme tout traînoit en longueur, & que pour l'ordinaire dans les grandes résolutions il ne se trouve personne qui veüille donner les premiers coups. L'Archevêque qui avoit peur que l'affaire ne s'éventât, fit entendre une nuit aux conjurés que Cornaro aïant appris leur résolution,

voit donné ordre à Jean Visconte Ca-
itaine des Italiens, qu'au son de la
loche il tuât les Gouverneurs & re-
nt prisonniers tous ceux qui avoient
art à la conjuration ; la peur leur fit
romptement prendre le parti de se te-
ir tous bien armés & de tuer au pre-
iier coup de cloche Cornaro & Bem-
o de qui tout dépendoit : le 15 de
lovembre trois heures avant le jour
Archevêque qui avoit gagné un Page
e la Cour fit sonner la cloche ; les
onjurés qui crurent qu'on la sonnoit
ar ordre de Cornaro, coururent à la
our avec leurs armes & leur monde ;
s premiers qui y arriverent furent le
omte de Tripoli & Rizzo de Marian
hambellan, après y arriva Paul Jappa
entilhomme favori de la Reine avec
laître Gentil Medecin de Sa Majesté
scourant sur ce que ce pouvoit être
ie ce coup de cloche à une heure si
dûë, mais à peine furent-ils apper-
is par Rizzo qu'ayant mis l'épée à la
ain il en perça le ventre à Zappa, &
mme il languissoit dans les agonies
: la mort, il le fit traîner par les pieds
jetter dans un puits profond où il
rmina malheureusement sa vie entre
ux autres morts. Le Medecin voïant
appa blessé s'enfuit dans la chambre

même de la Reine, ayant mis par tout la frayeur & la confusion; mais à peine commençoit-il de dire ce qu'il venoit de voir, que Rizzo l'épée nuë à la main & tout furieux se jetta sur lui en l'appellant traître; la Reine usa de menaces, puis de prieres pour lui sauver la vie, mais tout fut inutile, Rizzo le vouloit sacrifier sans aucun égard ni au lieu ni à la presence de la Reine; les Demoiselles criant tant qu'elles pouvoient, la Reine embrassa ce furieux, ce qui donna moyen au Medecin de sortir de la chambre ayant été préservé de plusieurs coups par une cuirasse qu'il portoit: n'ayant pû sortir du Palais, dont les portes étoient gardées par un grand nombre de soldats, il s'alla refugier dans une cuisine, où il se cacha derriere une armoire; il fut découvert par un autre qui espera se sauver en le sacrifiant, il fut conduit à Rizzo qui le poignarda de sa propre main, quoiqu'il ne lui en eût donné aucun sujet, & qu'il lui demandât humblement la vie.

Cependant André Cornaro & Marc Bembo ayant entendu la cloche prirent leurs armes pour aller au Palais, mais ayant été averti par ceux qui fuïoient, de la conjuration & de la mort de Zappa & du Medecin, ils se refugierent à la

maison de Nicolas Pasqualigo Bayle de Venise auquel ils demanderent de vouloir bien que ses gens leur servissent d'escorte jusqu'au Château ; mais soit que ce fût par crainte ou par quelque interêt particulier, il ne voulut point ni lui ni ses gens sortir de la maison, alleguant pour raison le peu de monde qu'il avoit & le tort qu'il feroit à sa République s'il s'alloit exposer à quelque sinistre accident, ce qui fit que Cornaro se crut fort en danger, d'autant plus que de moment en moment on lui envoyoit dire de se sauver ; dans cette extrémité il se resolut d'aller seul au Château avec Bembo, de peur d'être trahis par quelqu'un de leur suite.

Il croïoit qu'il ne pouvoit manquer d'y être reçu, lié d'amitié comme il l'étoit avec le Châtelain Ferandet de S. Michel; mais celui-ci qui avoit reçu des ordres précis des Gouverneurs de n'ouvrir de nuit à personne, pas même à la Reine, lui refusa l'entrée, qu'il demandoit, & préfera dans cette occasion son devoir & sa propre sureté à l'amitié & aux obligations qu'il avoit à Cornaro : ces deux Seigneurs, Cornaro & Bembo que ce refus effraïa, prirent le parti de s'aller cacher derriere une palissade pour y attendre le Soleil levé ; mais à peine

y étoient-ils que le Comte de Tripoli & Rizzo de Marin y arriverent avec une grande ſuite de gens armés ; ils demanderent au Châtelain ſi quelqu'un s'étoit preſenté pour entrer dans le Château , Ferandet répondit qu'André Cornaro y étoit venu : André Cornaro , repliqua Rizzo ? il l'entendit de l'endroit où il s'étoit caché , & dans la penſée qu'il étoit ou découvert , ou qu'on l'appelloit, il ſortit & fut cruellement poignardé par Rizzo & ſes ſoldats qui en firent autant à Bembo ; ils furent enterrés ſans aucunes cérémonies par un Valet qui les porta à l'Egliſe de ſaint Dominique, la Reine , quoiqu'ils fuſſent ſes parens, n'oſant en témoigner aucune triſteſſe.

Par la mort de ces malheureux Seigneurs le tumulte parut appaiſé,& le jour ſembla n'être venu que pour mieux voir l'énormité du crime dont pluſieurs ſe repentoient, l'Archevêque & les autres voulant couvrir leur conjuration du prétexte de la Juſtice , & s'attirer l'affection du peuple qui ne croit qu'aux apparences ; ils arrêterent priſonnier le Capitaine Italien qu'ils diſoient avoir reçu de Cornaro l'ordre de les faire mourir : tout cela neanmoins ne put cacher leur perfidie ; tout le monde

eut horreur de la mort de Cornaro & de Bembo, même ceux qui l'avoient conseillée : plusieurs du parti de l'Archevêque s'éloignerent de Famagouste, & il y en eut qui se remirent à la merci de la Reine, ne se souciant pas d'accuser les autres pour se disculper eux-mêmes. L'Archevêque, le Chambellan & le Comte de Tripoli avec tous ceux de leur cabale furent extrêmement effrayés lorsqu'ils se virent abandonnés du peuple & de la plûpart des nobles qui connurent par le meurtre de Zappa & de Gentil, que ce n'étoit point le bien public qui les avoit soulevés, mais plûtôt des ressentimens particuliers, la haine & l'ambition : cependant les Venitiens les armes à la main demandoient à venger la mort de Cornaro & de Bembo. Dans ce même-temps on vit arriver en vûë de Famagouste deux galeres envoyées par le General Mocenigo, & commandées par Coriolan Cepion, & par Pierre Tolmetio de Dalmatie, ce qui fit resoudre les conjurés de recourir au Bayle Pasqualigo pour le prier d'écrire à la République que la mort de Cornaro avoit été causée par un soulevement des soldats dont il retenoit la paye. Ils envoyerent encore à ce sujet Podacataro à Venise,

ils esperoient que son éloquen l'amitié qu'il avoit contractée av nobles pourroient apaiser en pa: Senat irrité, ou au moins gagne temps necessaire pour pourvoir a sureté avant que de se voir saisis; le B leur promit, pour s'accommoder temps & aux conjonctures tous ses bo offices, mais de part & d'autre ce n'e toit que pure dissimulation : les Gou verneurs ne se contentant pas encore de toutes ces promesses, obtinrent de la Reine des Lettres adressées à la République & au General, par lesquelles elle disoit que l'avarice & l'ambition de Cornaro avoient été la cause de sa mort, elle crut qu'il étoit de la prudence de vouloir tout ce qu'on pouvoit lui faire par la force, & pour les mieux abuser, elle leur accorda tout ce qu'ils sçurent lui demander.

Apres cela les conjurés se crurent fort assûrés & hors du danger qui les menaçoit, ils allerent au Palais où ils celebrerent le mariage de la fille naturelle du Roy Jacques, âgée de six ans, avec le Roi Ferdinand ; sa dot fut le titre de Prince de Galilée qu'on n'avoit jamais donné qu'aux Princes du Sang & aux heritiers présomptifs du Royaume : ils ne firent aucune part de cette

cérémonie à la Reine, comme si elle n'eut eu aucune autorité, ou qu'ils eussent été à deux cens mille du Royaume. Coriolan Cepion averti de tout ce qui se passoit, & voulant consoler la Reine & affoiblir le parti des conjurés, sans causer aucun soupçon, alla en propre personne lui rendre ses devoirs; ce que les conjurés lui permirent, pourvû toutesfois qu'elle ne lui donnât aucune Audience secrette. Il lui dit donc publiquement que le General ayant été averti par ses amis que le Soudan promettoit le Royaume à Charlotte, & qu'il préparoit pour cela une armée & des munitions de guerre, l'avoit envoyé lui donner avis de l'arrivée du Provediteur Soranzo, & qu'ensuite le General lui ameneroit le reste de l'armée avec ordre du Senat de la défendre & de lui assurer le Royaume; que la République qui la reconnoissoit pour sa fille joignoit toutes ses forces pour la maintenir dans ses droits.

Cette nouvelle donna une consolation incroïable à la Reine, & mit les conjurés dans la consternation; elle redoubla lorsque deux jours après ils virent approcher de Famagouste Victor Soranzo Provediteur de l'armée avec dix galeres bien armées. Il n'entra point

dans le port, ou pour faire connoître qu'il ne venoit point comme ami, ou parce qu'il craignoit de n'y être pas reçu. Il s'arrêta au roc de sainte Catherine où les conjurés après plusieurs conferences tenuës entr'eux, resolurent d'envoïer l'Archevêque pour tâcher de découvrir l'intention du Proveditcur, & d'excuser la mort de Cornaro & de Bembo arrivée par accident, comme ils le disoient. L'Archevêque n'oublia rien pour rejetter cette commission sur quelqu'autre, & comme il ne se fioit pas à ses confederés qu'il surpassoit tous en éloquence & en artifices ; il crut pour le mieux qu'il ne falloit se servir d'aucun autre que de lui-même : voulant pourtant y aller avec toute la précaution necessaire, il demanda un sauf-conduit, sa conscience ne lui promettant aucune sureté dans le droit des gens. S'étant donc abouché avec le Proveditcur, il emploïa les plus subtils détours pour relever leur bonne intention & cacher en même-temps leur perfidie. Le Proveditcur feignit de tout croire, dans l'esperance que par cette dissimulation il gagneroit leur affection, ou qu'au moins il les endormiroit, de maniere que se tenant dans une entiere sureté de leurs personnes ils ne

penseroient point à broüiller l'Etat. Il regarda donc la mort de Cornaro comme une injure particuliere ; il ajouta que pourvû qu'ils fussent fideles à la Reine il offroit tous ses bons offices pour que le Senat ne voulût pas sévir contre ceux qu'on disoit coupables : mais comme pour s'assurer de leur fidelité les paroles ne suffisoient pas, il leur demanda qu'on remît entre les mains de personnes désinteressées les places de Cerines & de Famagouste, & qu'alors on pourroit compter sur la sincerité de ce qu'ils promettoient. L'Archevêque fut fort surpris de cette proposition qu'ils n'avoient pas prévûe dans leurs assemblées ; cependant il prit congé & s'en retourna en s'excusant sur ce qu'il n'avoit aucune autorité de parler de ces places qui étoient au pouvoir de la Reine & de la Haute-Cour. Après cela les conjurés tinrent plusieurs assemblées & furent long-temps en conferences ; ils voïoient le péril qui les menaçoit de près, & l'Archevêque tâchoit d'amoindrir son crime par la complicité des autres : Si bien que le Comte de Tripoli, soit qu'il voulût traiter son affaire en particulier, ou que ce fût par commission de la Reine, alla seul trouver le Provediteur, sans

Se

N.

O.

P.

R.

TABURES

T.

Fin de la Table des Matieres.



APPROBATION.

J'AY lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier cette Histoire *des Rois de Chypre de la Maison de Lusignan*. & je l'ai trouvée remplie d'évenemens dont il est à propos de conserver la memoire. Fait à Paris ce 20 Novembre 1714.

RAGUET.

AUTRE APPROBATION.

J'AY relû par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux ce même Ouvrage. Fait à Paris ce 12 Septembre 1730.

L. RAGUET.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : Salut. Notre bien amé ANDRE' CAILLEAU, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, *l'Histoire des Rois de Chypre de la Maison de*

penseroient point à broüiller l'Etat, Il regarda donc la mort de Cornaro comme une injure particuliere ; il ajouta que pourvû qu'ils fussent fideles à la Reine il offroit tous ses bons offices pour que le Senat ne voulût pas sévir contre ceux qu'on disoit coupables : mais comme pour s'assurer de leur fidelité les paroles ne suffisoient pas, il leur demanda qu'on remît entre les mains de personnes désinteressées les places de Cerines & de Famagouste, & qu'alors on pourroit compter sur la sincerité de ce qu'ils promettoient. L'Archevêque fut fort surpris de cette proposition qu'ils n'avoient pas prévûe dans leurs assemblées ; cependant il prit congé & s'en retourna en s'excusant sur ce qu'il n'avoit aucune autorité de parler de ces places qui étoient au pouvoir de la Reine & de la Haute-Cour. Après cela les conjurés tinrent plusieurs assemblées & furent long-temps en conferences ; ils voïoient le péril qui les menaçoit de près, & l'Archevêque tâchoit d'amoindrir son crime par la complicité des autres : Si bien que le Comte de Tripoli, soit qu'il voulût traiter son affaire en particulier, ou que ce fût par commission de la Reine, alla seul trouver le Provediteur, sans

en rien communiquer aux autres; leur entretien dura si long temps, que les conjurés en furent si allarmés que le Connétable s'offrit de le tuer; ce qu'il auroit fait si la Reine qui en fut avertie ne l'eût obligé à garder sa maison; il obéit pendant deux jours, mais le troisiéme, effraié de se voir abandonné de tout le monde, personne n'aiant osé le visiter pour ne pas déplaire à la Reine, il sortit de Famagouste pour s'en aller à Nicosie, resolu d'embrasser tous les partis que la fortune lui presenteroit pour sa propre sureté: mais le peuple qui étoit devoüé à la Reine ne le voulut pas recevoir, de sorte qu'aiant été chassé les armes à la main, il s'en retourna près de Famagouste où il se cacha dans un petit lieu que personne ne fréquentoit que quand on alloit à la chasse: ce fut là qu'il fit venir l'Archevêque, Rizzo de Marin, & Louis Amaury, & leur representa le péril où ils se trouvoient, puisqu'étant haïs de la Reine, enviés par les nobles, & suspects aux Venitiens ils alloient être visiblement exterminez. Aiant donc pris chacun ses pierreries & l'argent qu'ils purent, ils partirent secretement sur une galere du Roi Ferdinand qui les poursuivit,

puis qu'on eut appris leur fuite par
ux autres galeres Venitiennes, mais en
in : on s'en prit à leurs serviteurs, leurs
claves & à leurs maisons qui furent
utes cedées à la fureur du peuple.
près que cela fut fait la Reine envoïa un
dre de ne point toucher à leurs mai-
ns pour faire voir que ce saccage-
ent ne s'étoit pas fait de son consen-
ment, & pour ne pas s'attirer la haine
ceux qui y étoient interessés : le
omte de Rochas & Pierre Davila suf-
ects à la Reine, elle voulut les ga-
ner à force de bienfaits & s'assurer de
ur fidelité. Elle choisit le premier
our être Viceroi de Nicosie, & don-
na à l'autre la charge de Connétable ;
elle partagea encore entr'eux les terres
des fugitifs afin qu'ils n'eussent aucune
correspondance avec eux, & que com-
blez d'honneurs & de richesses ils ne
pussent être tentés à l'avenir à rien en-
treprendre contre ses interêts.

Peu après arriva le General Moce-
nigo, qui dans l'idée qu'il devoit em-
ploïer la force dans les conjonctures
presentes, avoit augmenté son armée de
vaisseaux, de forçats & de soldats. A-
vant que d'aller en Chypre il avoit fait
armer sept galeres chargées de marchan-
dises destinées pour les échelles du Le-

Catalogue des Livres nouveaux imprimez chez A. CAILLEAU.

HISTOIRE du Theatre Italien depuis la décadence de la Comedie Latine; avec des extraits & examens critiques de plusieurs Tragedies & Comedies Italiennes, &c. par l'Elio, in 8. 2. vol. avec Figures.

Conferences de la Fable avec l'Histoire Sainte, in 12. 2. vol.

Description Historique des Château, Bourg & Forest de Fontainebleau, &c. in 12. 2. vol. avec Figures.

Le Paradis Perdu Poëme Heroïque de Milton, in 12. 3. vol.

Le Paradis Reconquis de Milton avec quelques autres Pieces de Poësies, in 12.

Lettres Critiques à M. le Comte.... sur le Paradis Perdu & Reconquis de Milton, in 12.

Essai sur l'Esprit, ses divers Caracteres & ses differentes operations, divisé en six Discours, in 12.

Elemens Historiques, ou Methode courte & facile pour apprendre l'Histoire aux enfans, in 12. 2. vol.

Les Principes de la Nature ou de la Generation des Choses, par M. Colonnes, in 12.

Observations curieuses sur toutes les parties de la Physique extraites & recueillies des meilleures Memoires, &c. in 12. 3. vol.

milieu de l'hyver les injures du temps & de la mer, & d'avoir formé en si peu de temps une si grande & si formidable armée. La revûë achevée, il fit arrêter tous ceux qui étoient soupçonnés d'avoir eu part à la mort de Cornaro, & il condamna au dernier supplice Perrico de Villefranche & Pierre Termerine, soit qu'ils fussent parmi les conjurés de la plus basse naissance, ou qu'on les crût plus coupables que les autres : quelquefois le malheureux destin prend la place du crime. Le Châtelain de Tripoli & plusieurs autres coupables, furent envoyés à Venise pour ne pas irriter par un châtiment public le chagrin des nobles qui étoient leurs parens ou leurs amis. La conjuration étoit éteinte jusqu'aux moindres vestiges par la fuite de ses Chefs, & par la foiblesse & la crainte des autres complices, lorsque le General partit & laissa en sa place, par ordre du Senat, le Provediteur Soranzo avec dix galeres & trois vaisseaux armés en cas d'accident ou de rebellion de la part des sujets.

Le jour que partit Mocenigo, la témerité d'un homme mit en grand risque le Roïaume & la vie même de la Reine : un esclave de Jean Negr., (on

ıée. Perſonne ne crut cette mort
urelle, parce que ſelon la penſée du
gaire un Roi ne meurt que de poi-
, quand il prévient par ſa mort un
avancé; les larmes de la mere fu-
t infinies, parce qu'en perdant ſon
, elle ſentoit qu'elle alloit perdre la
ıronne : il fut enterré à Famagouſte
ırès de ſon pere, regretté generale-
nt de tout le monde pour être mort
ıs un âge qui porte avec ſoi la com-
ſion; on ne ſçavoit alors ce qu'alloit
venir le Roïaume, n'y aïant plus au-
n de ceux qui avoient droit d'y ſuc-
der. Par la mort de celui-ci, qui fut
i avant que de naître, la maiſon de
ſignan finit ſon Regne, & moi je fi-
ici mon Hiſtoire.

FIN.



Se

M.

R.

S.

TABURES

T.

Fin de la Table des Matieres.



APPROBATION.

J'AY lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier cette Histoire *des Rois de Chypre de la Maison de Lusignan*, & je l'ai trouvée remplie d'évenemens dont il est à propos de conserver la memoire. Fait à Paris ce 2[illegible] Novembre 17[illegible].

RAGUET.

AUTRE APPROBATION.

J'AY relû par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux ce même Ouvrage. Fait à Paris ce [illegible] Septembre 17[illegible].

I. RAGUET.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : Salut. Notre bien amé ANDRE' CAILLEAU, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, *l'Histoire des Rois de Chypre de la Maison de*

ignan , traduit de l'Italien du Cavalier ory Giblet , Essay sur l'esprit , les divers racteres , & les differentes Operations , s'il us plaisoit lui accorder nos Lettres de Pri-ege sur ce necessaires , offrant pour cet effet e faire imprimer en bon papier & beaux ca-eres, suivant la feuille imprimée & atta-:e pour modéle sous le contrescel des :sentes. A CES CAUSES , voulant trai-favorablement ledit Exposant , Nous lui ns permis & permettons par ces Présentes faire imprimer lesdis Ouvrages ci-dessus :ifiez , en un ou plusieurs volumes , con-itement ou séparément , & autant de fois que ı lui semblera , sur papier & caracteres con-nes à ladite feuille imprimée & attachée s notredit contrescel , & de les vendre , faire ıdre & débiter par tout notre Royaume , dant le tems de *six années* consécutives , à npter du jour de la date desdites presentes : sons défenses à toutes sortes de personnes de :lque qualité & condition qu'elles soient , ı introduire d'Impression étrangere dans :un lieu de notre obéïssance ; comme aussi à s Libraires , Imprimeurs, & autres person-de quelque qualité & condition qu'elles :nt, d'imprimer, faire imprimer , vendre , e vendre , débiter, ni contrefaire lesdits Ou-ges ci-dessus exposez , en tout ni en partie, l'en faire aucuns extraits sous quelque prétex-que ce soit , d'augmentation , correction , ıngement de titre , ou autrement , sans la per-ssion expresse & par écrit dudit Exposant , ou ceux qui auront droit de lui , à peine de ıfiscation des Exemplaires contrefaits , de trois :le livres d'amende contre chacun des con-venans , dont un tiers à Nous , un tiers à l'Hô-- Dieu de Paris , l'autre tiers audit Expo-



ailleurs, & [illegible]
[illegible]
[illegible]
que de [illegible]
Imprimeur [illegible]
[illegible]
même [illegible] les [illegible]
[illegible] ès mains de notre [illegible]
Chevalier Garde des [illegible]
Chauvelin, & qu'il en sera [illegible]
l'exemplaire de chacun [illegible]
publique, un dans celle de [illegible]
Louvre, & un dans celle de [illegible]
feal Chevalier Garde des [illegible]
sieur Chauvelin, le tout à pei[ne]
[de nullité des] Presentes. Du contenu desqu[elles]
vous mandons & enjoignons de faire jou[ir]
[illegible] ayant cause, pleinement
[illegible] sans souffrir qu'il leur soit fai[t]
aucun empêchement. Voulons que
[illegible] Presentes qui sera imprimée tou[t]
au long au commencement ou à la fin dudit L[ivre]

le grace mil sept cent trente, & de no-
egne le seiziéme. Par le Roi en son Con-

NOBLET.

a cedé la moitié du present Privilege pour
toire des Rois de Chypre à M. GUILLAUME
BRAIN, Libraire à Paris, suivant l'accord
ntre Nous. A Paris ce 30 Decembre 1730.

ANDRE' CAILLEAU.

gistré ensemble la Cession sur le Registre
. de la Chambre Royale des Libraires &
imeurs de Paris, No. 103. *Fol.* 105. *con-*
ément aux anciens Reglemens, confirmez
celui du 23 *Février* 1723. *A Paris le* 18
vier 1731.

P. A. LE MERCIER, *Syndic*.

De l'Imprimerie d'HENRY-SIMON-PIERRE
GISSEY.

Catalogue des Livres nouveaux imprimez chez A. CAILLEAU.

HISTOIRE du Theatre Italien depuis la décadence de la Comedie Latine; avec des extraits & examens critiques de plusieurs Tragedies & Comedies Italiennes, &c. par l'Elio, in 8. 2. vol. avec Figures.

Conferences de la Fable avec l'Histoire Sainte, in 12. 2. vol.

Description Historique des Château, Bourg & Forest de Fontainebleau, &c. in 12. 2. vol. avec Figures.

Le Paradis Perdu Poëme Heroïque de Milton, in 12. 3. vol.

Le Paradis Reconquis de Milton avec quelques autres Pieces de Poësies, in 12.

Lettres Critiques à M. le Comte.... sur le Paradis Perdu & Reconquis de Milton, in 12.

Essai sur l'Esprit, ses divers Caracteres & ses differentes operations, divisé en six Discours, in 12.

Elemens Historiques, ou Methode courte & facile pour apprendre l'Histoire aux enfans, in 12. 2. vol.

Les Principes de la Nature ou de la Generation des Choses, par M. Colonnes, in 12.

Observations curieuses sur toutes les parties de la Physique extraites & recueillies des meilleures Memoires, &c. in 12. 3. vol.

